LE VÉRITABLE

MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHATEL

pour l'an de grâce

1893

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

DELACHAUX & NIESTLÉ, éditeurs, NEUCHATEL

FABRIQUE SUISSE

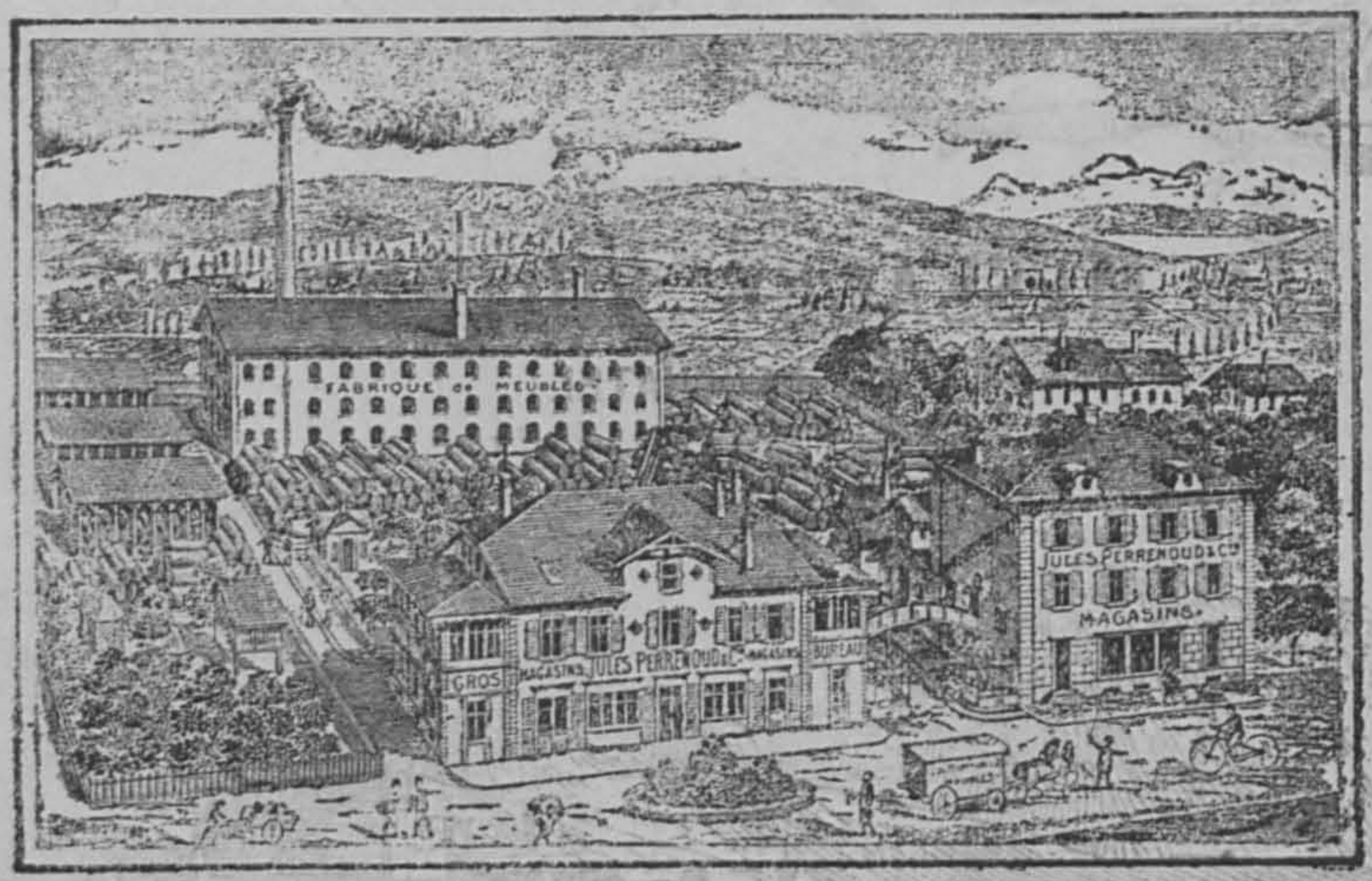
DE

MEUBLES

Jules Perrenoud & Cie

A CERNIER - NEUCHATEL

MAISON A LA CHAUX-DE-FONDS



MAISON A LA CHAUX-DE-FONDS

Usine et Ateliers de Cernier.

· GRANDS MAGASINS ·

Salles de Ventes de Neuchâtel

21, FAUBOURG DU LAC, 21

Gérant : JULES HIRSCHY

AMEUBLEMENTS COMPLETS

MESSAGER BOITEUX

ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;
enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1893

PAR **ANTOINE SOUCI**, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

FONDÉ EN 1708. — 186me ANNÉE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau		Taureau		Lion		Scorpion	
Poissons		Gémeaux		Vierge		Sagittaire	
Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE

Nombre d'or 13
Cycle solaire 26
Indiction romaine. . . . 6
Epactes. XII
Quatre temps :
22 Février.
24 Mai.
20 Septembre.
20 Décembre.
Depuis Noël 1892 jusqu'au Carême 1893 il y a 7 semaines et 0 jours.
Cette année est une année commune de 365 jours.



FÊTES MOBILES

Septuagésime . . 29 Janv.
Mardi gras . . . . 14 Févr.
Les Cendres . . . 15 »
Pâques . . . . . 2 avril.
Les Rogations . . 7 Mai.
Ascension . . . . 11 »
Pentecôte . . . . . 21 »
La Trinité . . . . 28 »
La Fête-Dieu . . 1 Juin.
Jeûne fédéral . . 17 Sept.
Premier dimanche de l'Avant . . . 3 Déc.
Entre la Trinité et l'Avant il y 26 dimanches.

A NEUCHATEL, chez **DELACHAUX & NIESTLÉ,** ÉDITEURS.

Ier Mois	JANVIER ☾		Elections	Lunaisons
1	*Lever du soleil, 7 h. 46 m.*		*Coucher du soleil, 4 h. 21.*	
1 Dimanche	A. Circoncision	26	♄ □ ☉ clair	Pleine lune, le 2, à 2 h. 9 m. du soir. Froid et vent.
2 Lundi	s Abel	11	2 h. 9 m. du s. ☽	
3 Mardi	s Isaac, s Genev.	25	le 1, ☉ à la pl. petite	
4 Mercredi	s Tite, *évêque*	10	(distance de la terre.	
5 Jeudi	s Siméon	23	le 1, ☿ ét. d. mat. à la	Dern. quartier, le 9, à 10 h. 56 m. du s. Pluvieux.
6 Vendredi	Les 3 Rois	7	(plus grande élongat.	
7 Samedi	s Lucien	19	♃ □ ☉ *Ce* neige	
2	*Lever du soleil, 7 h. 46 m.*		*Coucher du soleil, 4 h. 29.*	
8 Dimanche	A. 1. s Appollin	2	☌ ☌ *qui im-* froid	Nouv. lune, le 18, à 1 h. 56 m. du mat. Neigeux.
9 Lundi	s Julien, *l'hôpital*	14	10 h. 56 m. d. s. ☌ ♄	
10 Mardi	s Guillaume	26	*porte dans* (☌ ♃ plu-	
11 Mercredi	s Hygin, *pape*	8	☾ ♉ *la vie d'un* vieux	
12 Jeudi	s Satyr, *martyr*	20	*homme,* hu- ☾ Apogée	
13 Vendredi	s Hilaire 20e jour	2	*c'est qu'il sache* mide	Prem. quartier, le 25, à 6 h. 55 m. du matin. Ciel couvert.
14 Samedi	s Félix	13	*bien au juste ce* pluie	
3	*Lever du soleil, 7 h. 42 m.*		*Coucher du soleil, 4 h. 37.*	
15 Dimanche	A. 2. s Maure	26	☿ ♀ ♀ en ♋ *qu'il*	
16 Lundi	s Marcel	8	☾ ☌ ☿ *est, afin* nei-	
17 Mardi	s Antoine	20	☌ ☌ ♄ *de* geux	JANVIER vient de *Janus*, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.
18 Mercredi	s Chaire, s Pierre	3	1 h. 56 m. du mat.	
19 Jeudi	s Sulpice	16	☉ en ♐, ♀ □ ♂,	
20 Vendredi	s Fabien, s Séb.	0	(☿ □ ♄ *ne rien*	
21 Samedi	s Agnès, *martyr*	13	☿ □ ♃, ♄ rétr. *en-*	
4	*Lever du soleil, 7 h. 36 m.*		*Coucher du soleil, 4 h. 47.*	
22 Dimanche	A. 3. s Vincent	27	*treprendre qui ne* doux	Le 19 du mois le soleil entre au signe du Verseau.
23 Lundi	s Raimond	10	☌ ☌ *soit propor-* pluie	
24 Mardi	s Timothée	20	☾ ☌ ♃ ♀ □ ♄	
25 Mercredi	Convers. s Paul	8	6 h. 55 m. d. m. ☾ ♊	
26 Jeudi	s Polycarpe	22	☌ ☌ ♃ *tion-* som-	
27 Vendredi	s Jean, Crisost.	7	♄ △ ☉ *né à* bre	
28 Samedi	s Charlemagne	21	*sa* doux ☾ Périgée	Du 1er au 31 janvier, les jours ont crû de 60 minutes.
5	*Lever du soleil, 7 h. 29 m.*		*Coucher du soleil, 4 h. 58.*	
29 Dimanche	A. Sept. s Franç.	5	☽ ♀ □ ♃ *na-* va-	
30 Lundi	s Martine, *mart.*	20	☍ ♀ ♀ □ ♂ *tu-* ria-	
31 Mardi	s Pierre Nol.	4	☍ ☿ ☿ en ♐ *re.* ble	

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier.

Aarau	18	Lausanne (Vaud)	11	Sallanches (Hte-Savoie)	21
Berne	3	Lucerne, chaque mardi.		Samöens (Hte-Savoie)	25
Fribourg (Suisse)	21	Nyon c. Vaud	5	Thonon (S.) chaq. lundi.	
Genève, mardis et vendr.		Payerne (Vaud)	5	Verres (Piémont)	2
Langenthal (Berne)	17	Romont (Fribourg)	31	Vevey tous les mardis.	

Proverbe chinois.

Le juste doit imiter le bois de Santal qui parfume la hache dont on le frappe.



Foires du mois de Janvier 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aeschi, Berne		10	Mellingen, Argovie		23
Albeuve, Fribourg		9	Morat, Fribourg	B.	4
Altorf, Uri		26	Nidau, Berne		31
Andelfingen, Zurich	B.	18	Oberstammheim, Z.	B.	30
Appenzell.	11 et	25	Oensingen, Soleure		23
Avenches, Vaud		13	Ollon, Vaud		13
Baden, Argovie		3	Olten, Soleure		30
Bauma, Zurich	B.	11	Payerne, Vaud		19
Berthoud, Berne	B.	5	Pfäffikon, Zurich	B.	16
Bienne, Berne		12	Porrentruy, Berne		16
Boltigen, Berne		10	Romont, Fribourg		10
Bremgarten		9	Rougemont, Vaud		17
Brugg, Argovie	B.	10	Rue, Fribourg		25
Bulle, Fribourg		12	Ste-Ursanne, Berne		9
Châtel-St-Denis, Frib.		16	Schaffhouse	B. 3 et	17
Coire, Grisons	B.	18	Schleitheim, Sch.	porcs	11
Dagmersellen, Lucerne		16	Schiers, Grisons	2 et	16
Delémont, Berne		17	Schwytz		30
Diessenhofen, Th.	B.	9	Sidwald, St-Gall		12
Eglisau, Zurich	B.	16	Sion, Valais		28
Estavayer, Fribourg		11	Sissach, Bâle		2
Frauenfeld, Th. B.	2 et	16	Siveriez, Fribourg		20
Fribourg (Suisse)	M.	9	Soleure		9
Frick, Argovie	B.	9	Stäfa, Zurich	B.	1
Genève	B.	2	Sursee, Lucerne		9
Gossau, St-Gall	B.	2	Unterseen, Berne	6 et	25
Grüningen, Zurich	B.	30	Utznach, St-Gall		17
Hutwyl, Berne	B.	4	Vevey, Vaud		31
Ilanz, Grisons		17	Viège, Valais		7
Langenthal, Berne	B.	17	Weinfelden, Th. B.	4 et	25
Langnau, Berne	B.	6	Willisau, Lucerne	B.	26
Lausanne, Vaud	B.	11	Winterthour, Zurich		26
Lenzbourg, Argovie	B.	12	Zizers, Grisons	B.	9
Liestal, Bâle-C.	B.	11	Zofingue, Argovie		12
Martigny-bourg, Valais		9	Zweisimmen, Berne		11

—— En police correctionnelle.

Le président au prévenu :

— Quels sont vos moyens d'existence ; vous n'avez pas de fortune, et on ne vous connaît aucun métier ?

— Pardon, mon président, je suis inventeur.

— Ah !... Et quelles sont vos inventions ?

— Dame ! je n'ai encore rien trouvé... mais je cherche.

Voir rectification des foires à la dernière page.

IIme Mois	FEVRIER ☾		Elections	Lunaisons
1 Mercredi	s Brigide, s Ign.	18	*Croire au bien en*	
2 Jeudi	Purification N.D.	1	2 h. 39 d. m. éclair-	Pleine lune,
3 Vendredi	s Blaise, *évêque*	14	*entrant dans la vie* cis-	le 1, à 2 h. 39
4 Samedi	s Véronique	27	*et y croire fer-* sant	m. du matin.
6	*Lever du soleil, 7 h. 20 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 8.*	Assez beau.
5 Dimanche	A. Sex. s Agathe	10	☌ ♄ *mement le* so-	
6 Lundi	s Dorothée	22	☌ ♂, ☌ ♃ *plus* leil	Dern. quar-
7 Mardi	s Hélène	4	☾ ☌ ☿ △ ♄ *long-*	tier, le 8, à 8
8 Mercredi	s Salomon	16	8 h. 40 m. du soir.	h. 40 m. du
9 Jeudi	s Apolline	28	☿ en ♑ ☾ Apogée	soir. Pluie.
10 Vendredi	s Scholastique	9	☿ ✳ ♃ *temps* plu-	
11 Samedi	s Severin, *abbé*	21	♂ en ♌ *pos-* vieux	Nouv. lune,
7	*Lever du soleil, 7 h. 11 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 18.*	le 16, à 4 h.
12 Dimanche	A. Quinq. s Dam.	4	☽ *sible, telle est la* hu-	45 m. du soir.
13 Lundi	s Jonas, *cast.*	16	*principale con-* mide	Pluie et vent.
14 Mardi	Mardi gras s V.	29	le 16, ☿ dev. ét. d. soir	
15 Mercredi	Cendres s Faust.	12	☌ ☿ *dition* pluie	Prem. quar-
16 Jeudi	s Julienne	25	4 h. 45 m. d. s. ☌ ☿	tier, le 23, à
17 Vendredi	s Sylvain, *évêque*	9	☿ en ♓ *du bon-* ven-	2 h. 42 m. du
18 Samedi	s Siméon	23	☉ en ♓ *heur ;* teux	soir. Neigeux.
8	*Lever du soleil, 6 h. 59 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 29.*	
19 Dimanche	A. Inv. s Bonif.	7	☌ ♄ *elle nous en-* som-	
20 Lundi	s Constantin	21	☌ ♃ *tretient dans* bre	FÉVRIER
21 Mardi	s Léonore	5	☾ ☌, ☌ ♂ ☾ Périgée	vient de *Fe-*
22 Mercredi	4 Temps Ch. s. P.	19	☽ *le respect de* froid	*bruare,* qui
23 Jeudi	s Josué	3	2 h. 42 m. du soir.	signifie faire
24 Vendredi	s Mathias	17	*nos semblables et* nei-	des expia-
25 Samedi	s Victor	1	☾ ☿ ✳ ♃ *con-* geux	tions.
9	*Lever du soleil, 6 h. 47 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 39.*	
26 Dimanche	A. Rem. s Nestor	15	*tribue à notre pro-* cou-	Le 18, le so-
27 Lundi	s Sara	29	*pre perfectionne-* vert	leil fera son
28 Mardi	s Léandre	13	*ment. Le bonheur* neige	entrée au si-
			est le meilleur des	gne des Pois-
			éducateurs.	sons.
				Depuis le 1er
				au 29 février
				les jours ont
				crû de 86 mi-
				nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février.

Berne	7	Lausanne (Vaud)	8	Samoëns (Hte Savoie)	22
Cruseille (Hte Savoie)	1	Lucerne, chaque mardi.		Sion (Valais)	25
Genève, mardi et vendr.		Nyon (Vaud)	2	St-Imier (Berne)	14
Escholzmatt, Lucerne	20	Payerne (Vaud)	2	Thonon (H.-S.) les lundis	
Lachen, Schwytz, mardi		Romont (Fribourg)	28	Verres (Piémont)	6
Langenthal (Berne)	21	Sallanches (Hte Savoie	18	Vevey, chaque mardi.	

Lorsqu'une personne fait un cadeau, on ne pense pas à son passé; on s'occupe de son *présent.*

Pensée orientale : Un homme sans ami est une fleur sans feuillage.



Foires du mois de Février 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau (Suisse)	15	Langenthal, Berne B.	21
Aarberg, Berne B et Ch.	8	Langnau, Berne B. 3 M.	22
Altstätten, St-Gall	9 et 10	Laufen, Berne	13
Andelfingen, Zurich B.	15	Lausanne, Vaud B.	8
Appenzell B.	8 et 22	Lenzbourg, Argov.	2
Avenches, Vaud	10	Lichtensteig, St-Gall	6
Baden, Argovie B.	7	Liestal, Bâle campagne	8
Balstall, Soleure	13	Locle, Neuchâtel B.	6
Bauma, Zurich B.	8	Lutry, Vaud	23
Bellinzone, Tessin	3, 4 et 6	Maienfeld, Grisons	14
Berneck, St-Gall	14	Martigny-Bourg, Valais	6
Berthoud, Berne B.	2	Meiringen, Berne B.	2
Bex, Vaud	16	Mellingen, Argovie B.	22
Bienne, Berne	2	Monthey, Valais	1
Bischofzell, Thurgovie	9	Morat, Fribourg	1
Breitenbach, Soleure	14	Morges, Vaud	1
Bremgarten, Argovie	6	Moudon, Vaud	6
Brugg, Argovie	14	Münster, Lucerne	9
Bülach, Zurich	28	Mury, Argovie	14
Bulle, Fribourg	9	Oberstammheim, Zur.	27
Büren, Berne B.	22	Onnens, Vaud	17
Château-d'Œx, Vaud	2	Orbe, Vaud	13
Châtel-St-Denis, Frib.	13	Oron, Vaud	1
Coire, Grisons B	4 et 15	Payerne, Vaud	16
Cossonay, Vaud	2	Pfäffikon, Zurich 7 et B.	20
Delémont, Berne	21	Porrentruy, Berne	20
Diessenhofen, Th. B.	6	Ragatz, St-Gall	6
Echallens, Vaud	16	Reinach, Argovie B.	2
Escholzmatt, Luc. B.	20	Rolle, Vaud	24
Eglisau, Zurich	7	Romont, Fribourg	7
Estavayer, Fribourg	8	Rue, Fribourg	22
Fenin, Neuchâtel	27	Saignelégier, Berne	6
Frauenfeld, Th. B.	6 et 20	St-Triphon, Vaud	17
Fribourg (Suisse) M.	20	Sargans, St-Gall	28
Frick, Argovie	13	Schaffhouse	21
Genève B.	6	Schleitheim, Sch. porcs	8
Gessenay, Berne	7	Seewis, Grisons	6
Gorgier, Neuchâtel B.	20	Sempach, Lucerne	6
Gruningen, Zurich B.	27	Sidwald, St-Gall	23
Hérisau, Appenzell	3	Sierre, Valais	13
Hitzkirch, Lucerne	13	Sion, Valais	11
Hutwyl, Berne B.	1	Soleure	13
Ilanz, Grisons	3 et 21	Teuffen, Appenzell B.	3
Kublis, Grisons B.	3	Thoune, Berne	15
Lachen, Sch. chaq.	mardi.	*Voir suite après le mois de décembre.*	
Landeron, Neuchâtel	6		

Voir rectification des foires à la dernière page.

IIIme Mois	MARS ☾		Elections	Lunaisons
1 Mercredi	s Aubin	26	☌♀ *J'ai* soleil	Pleine lune, le 2, à 4 h. 31 m. du soir. Beau temps.
2 Jeudi	s Simplice, *pape*	10	4 h. 31 m. d. soir.	
3 Vendredi	s Marin	22	☌☿ (♂✳☉ *désiré*	
4 Samedi	s Adrien	5	le 5, ♀ en ♓ *de*	
10	*Lever du soleil, 6 h. 33 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 49.*	
5 Dimanche	A. Oc. s Eusèbe	18	☌♄ ☿ en ♐ *faire*	Dern. quartier, le 10, à 5 h. 41 m. du soir. Froid et venteux.
6 Lundi	s Fridolin	0	☾☌♉, ☌♃ *le bien* beau	
7 Mardi	s Thomas d'Aq.	12	☌☌♂ *mais je* agréa-	
8 Mercredi	s Jonath	24	*n'ai pas désiré de* ble	
9 Jeudi	40 martyrs	5	*faire* ☾ Apogée	
10 Vendredi	s Françoise	17	5 h. 41 m. d. soir.	
11 Samedi	s Cunibert	29	☾ *du bruit, car* soleil	Nouv. lune, le 18, à 5 h. 1 m. du matin. Pluvieux.
11	*Lever du soleil, 6 h. 21 m.*		*Coucher du soleil, 5 h. 59.*	
12 Dimanche	A. Laet. s Grég.	11	*j'ai senti que le* clair	
13 Lundi	s Nicéphore, *évêq.*	24	*bruit ne faisait* frais	
14 Mardi	s Mathilde, *reine*	7	☿☌♄, ☿ ét. du soir	
15 Mercredi	s Longin	20	(à la pl. gr. élongation.	
16 Jeudi	s Héribert, *évêque*	3	*pas du bien, et* ven-	Prem. quartier, le 24, à 10 h. 1 m. du soir. Eclaircissant.
17 Vendredi	s Gertrude	17	☌♀ *que le* teux	
18 Samedi	s Gabriel, *arch.*	2	5 h. 1 m. du matin.	
12	*Lever du soleil, 6 h. 7 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 9.*	
19 Dimanche	A. Jud. s Joseph	16	☌☿, ☌♄ *bien ne*	
20 Lundi	s Joachim	1	☾☌♉, ☌♃ ☾ Périgée	
21 Mardi	s Benoît, *abbé*	15	(☉ en ♈ jour et nuit	
22 Mercredi	s Nicolas de Flue	0	☌☌ (égaux *faisait*	
23 Jeudi	s Théodore	14	♀✳♂, ☿ rétr.	
24 Vendredi	s Siméon	28	10 h. 1 m. d. s. ☊	Le 20 de ce mois le soleil fera son entrée au signe Bélier ; jour et nuit égaux.
25 Samedi	Annonciat. N. D.	12	♃ en ♈ *pas* sombre	
13	*Lever du soleil, 5 h. 53 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 19.*	
26 Dimanche	A. Rameaux s C.	26	*de bruit. Les joies* éclair-	
27 Lundi	s Lydie	10	*perdues deviennent* cis-	
28 Mardi	s Ruppert	23	☌♈ *des* sant	
29 Mercredi	s Eustase	6	♄☌☉ *dou-* beau	
30 Jeudi	s Cène s Quirin	19	♀ en ♉ *leurs.* soleil	
31 Vendredi	Vendredi s. sB.	1	☌♀ ☿☌♄	Du 1er au 31 mars les jours ont crû de 103 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Aarau	15	Genève, mardi et vendr.		Romont (Fribourg)	28	Thonon (Sav.) les lundis	
Berne	7	Langenthal (Berne)	21	Sallanches (Hte Savoie)	18	Verres (Piémont)	6
Couvet (Neuchâtel)	21	Lucerne, chaque mardi.		Samoëns (Hte Savoie)	29	Vevey, chaque mardi.	
Escholzmatt, Luc.	20	Lachen, Schw., le mardi		St-Imier (Berne)	14		
Fahrwangen (Arg.)	6	Nyon (Vaud)	2	Schmitten (Fribourg)	6		
Fribourg (Suisse)	4 et 18	Payerne c. Vaud	2	Sion (Valais)	25		

MARS était consacré au dieu *Mars* par Romulus. C'était le premier mois de l'année martiale.



Foires du mois de Mars 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarberg, Berne	8	Grandson, Vaud	8
Aarwangen, Berne	16	Gruningen, Zurich B.	27
Aigle, Vaud	11	Herzogenbuchsee, Bern.	22
Altorf, Uri	9	Horgen, Zurich	10
Andelfingen Zurich B.	15	Hutwyl, Berne	8
Anet, Berne	15	Ilanz, Grisons	21
Appenzell	8 et 22	Klein-Lauffenbourg, A.	13
Aubonne, Vaud	21	Kloten, Zurich	8
Avenches, Vaud	10	Landeron, Neuchâtel	13
Baden, Argovie B.	7	Langenthal, Berne	7
Bauma, Zurich B.	8	Langnau, Berne B.	3
Berchier, Vaud	10	Langwies, Grisons B.	13
Berthoud, Berne	2	La Sarraz, Vaud	28
Bevaix, Neuchâtel	20	Lausanne, Vaud M.	8
Bex, Vaud	16	Lenzbourg, Argovie B.	2
Bienne, Berne Chevaux	2	Liestal, Bâle Chevaux	8
Bonvillard, Vaud	24	Lignieres, Neuchâtel	23
Bözingen, Berne	27	Locle, Neuchâtel B.	6
Brugg, Argovie B.	14	Mallerey, Berne	9
Bulle, Fribourg	2	Martigny-Ville, Valais	27
Carouge, Genève B.	13	Mellingen, Argovie	20
Cerlier, Berne	29	Mézières, Vaud	22
Château-d'Œx, Vaud B.	22	Montfaucon, Berne	10
Châtel St-Denis, Frib.	20	Morat, Frib.,	1
Chaux-de-Fonds B.	1	Morges, Vaud	29
Chêne-Bourg, Genève	15	Moudon, Vaud	6
Chiètres, Fribourg	30	Neuveville, Berne B.	28
Concise, Vaud	7	Nidau, Berne	21
Coppet, Vaud	9	Nyon, Vaud	2
Cortaillod, Neuchâtel	14	Oberstammheim, Z. B.	27
Cossonay, Vaud	9	Oensingen, Soleure	20
Cully, Vaud	3	Olten, Soleure	13
Delémont, Berne	21	Oron-la-Ville, Vaud	1
Diessenhofen, Th. B.	13	Payerne, Vaud	16
Echallens, Vaud	16	Pfäffikon, Zurich B.	20
Eglisau, Zurich B.	20	Porrentruy, Berne	20
Erlenbach, Berne	14	Pully, Vaud	2
Estavayer, Fribourg	8	Ragatz, St-Gall	10
Fontaines, Neuchatel	18	Rahon, Valais	7
Reichenbach, Berne	15	Regensberg, Zurich	14
Frauenfeld, Th. B.	6 et 20	Rehetobel, App.	17
Fribourg (Suisse)	6	Reinach	23
Frutigen, Berne	17	Richensee, Lucerne	17
Gelterkinden, Bâle C.	1	Romont, Fribourg	7
Genève B.	6	*Voir suite après le mois de décembre.*	
Gessenay, Berne	24		

Voir rectification des foires à la dernière page.

IVme Mois	AVRIL ☾		ELECTIONS	LUNAISONS
1 Samedi	s Hugues, *évêque*	14	7 h. 46 d. m. ☌♄	Pleine lune, le 1, à 7 h. 46 m. du matin. Clair et froid.
14	*Lever du soleil, 5 h. 39 m.*		*Couch. d. sol. 6 h. 28.*	
2 Dimanche	A. PAQUES s N.	26	☾♉ le 1, ☿ devient	
3 Lundi	Lundi s. s Eug.	8	☌♃ étoile d. matin	
4 Mardi	s Isidore, *évêque*	20	☿☌♀ *Le* clair	Dern. quartier, le 9, à 0 h. 3 m. du soir. Temps variable.
5 Mercredi	s Chrétien	2	☌☌♂ *temps,* ☾Apogée	
6 Jeudi	s Sixte, s Celse	13	(☿☌♄ *obéis-* frais	
7 Vendredi	s Alexandre	25	*sant à un souve-* froid	
8 Samedi	s Prochore	7	☽ ☿✳♂ *rain*	Nouv. lune, le 16, à 3 h. 2 m. du s. Beau. Eclipse de soleil visible.
15	*Lever du soleil, 5 h. 26 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 37.*	
9 Dimanche	A. Quas. s Dion.	19	0 h. 3 m. du soir.	
10 Lundi	s Ezéchiel	2	*pouvoir, fait* in-	
11 Mardi	s Léon	15	*son œuvre et nous* con-	
12 Mercredi	s Jules Ir, *pape*	28	*apporte de préci-* stant	Prem. quartier, le 23, à 5 h. 54 m. du m. Constant.
13 Jeudi	s Justin, *martyr*	11	☌△♄ *euses* pluie	
14 Vendredi	s Bélony	25	☿direct *compen-* beau	
15 Samedi	s Olympe	10	☌☿, ☌♄, le 16 ☌♀	Pleine lune, le 30, à 11 h. 51 m. du soir. Venteux.
16	*Lever du soleil, 5 h. 12 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 47.*	
16 Dimanche	A. Mis. s Daniel	25	3 h. 2 m. d. s. ☾☊	
17 Lundi	s Rodolphe	10	éclipse de ☉ visible	
18 Mardi	s Apollon	25	le 17 ☌♃ ☾Périgée	
19 Mercredi	s Sévère	9	☌☌ ☉ en ♈ *sa-*	AVRIL vient d'*aperire*, qui signifie ouvrir. Les germes et les plantes commencent à ouvrir le sein de la terre.
20 Jeudi	s Sulpice	24	*tions de ce qu'il* soleil	
21 Vendredi	s Anselme	9	☾ *nous enlève.* chaud	
22 Samedi	s Soter et Cajus	23	☿ en ♈ *Les* clair	
17	*Lever du soleil, 5 h. 0 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 56.*	
23 Dimanche	A. Jub. s Georges	6	5 h. 54 d. m. ☿☌♄	Le 19 de ce mois le soleil entre au signe du Taureau.
24 Lundi	s Albert	20	*mécontents* con-	
25 Mardi	s Marc, *évangél.*	3	*sont des malades.* s tant	
26 Mercredi	s Amélie	16	le 29, ☿ ét. du mat. à	Du 1er au 30 avril les jours ont crû de 98 minutes.
27 Jeudi	s Anastase	28	(la plus grande élongat.	
28 Vendredi	s Vital, *martyr*	10	☌♄, ☌☿ ☌☌☉	
29 Samedi	s Robert	23	☾♉ ☿☌☌	
18	*Lever du soleil, 4 h. 49 m,*		*Couch. d. sol., 7 h. 5.*	
30 Dimanche	A. Cant s Sigism.	5	11 h. 51 m. d. s ☌☌	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril.

Aubonne (Vaud)	4	Lachen(Schwytz)	mardi	Romont c. Fribourg	26
Berne	4	Langenthal c. Berne	18	Sallanches Hte Savoie	15
Fleurier c. Neuchâtel	21	Lausanne (Vaud)	12	Samöens (Hte-Savoie)	26
Fribourg (Suisse)	15	Lucerne,	chaque mardi.	St-Imier c. Berne	11
Genève,	mardis et vendr.	Nyon (Vaud)	6	Verres (Piémont)	3
Gimel (Vaud)	11	Payerne (Vaud)	6	Vevey,	chaque mardi.

Proverbe chinois.

Le corbeau est le paria des oiseaux, et l'âne le paria des quadrupèdes, et le paria des parias, c'est l'homme, qui méprise ses semblables.



Foires du mois d'Avril 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau c. Argovie	19	Ilanz c. Grisons	18
Aarberg, Berne B et ch.	12	Kublis c. Grisons	3
Aigle c. Vaud	22	Lachen c. Schwytz	4
Albeuve c. Fribourg	24	Landeron c. Neuchâtel	3
Altorf, Uri	26-28	Langenthal c. Berne	18
Andelfingen c. Zurich B	19	Langnau, Berne M 26 B	7
Appenzell	12 & 26	La Roche c. Fribourg	24
Avenches c. Vaud	14	La Sagne c. Neuchâtel	4
Baden c. Argovie	4	La Sarraz c. Vaud	25
Bas-Chatillon c. Valais	10	Lausanne c. Vaud B	12
Bauma c. Zurich	7 et 8	Lenzbourg c. Argovie B	6
Berne B 4 et 10— M 10 à	23	Les Bois c. Berne	3
Berthoud, Berne B	6	Lichtensteig c. St-Gall	10
Bienne c. Berne au bétail et aux chevaux	6	Liestal, Bâle chevaux	1?
Bremgarten c. Argovie	3	Locle c. Neuchâtel Ch.	3
Brigue c. Valais	6	Martigny-Ville c. Valais	24
Brugg c. Argovie B	11	Martigny-Bourg c. V.	3
Bulach c. Zurich B	5	Meilen c. Zurich	27
Bulle c. Fribourg	6	Mellingen, Argovie B	26
Cernier c. Neuchâtel	17	Meyrin, Genève B	20
Châtel-St-Denis c. Frib.	17	Moerel, Valais	20
Coire, Grisons B	19	Monthey c. Valais	5
Conthey c. Valais	24	Morat c. Fribourg	5
Courtelary c. Berne	4 et 5	Mosnang c. St-Gall B	26
Cossonay c. Vaud	20	Mottiers-Travers c. N.	13
Cudrefin c. Vaud	24	Moudon c. Vaud	10
Dagmersellen c. Lucern	10	Neunkirch, Sch. 17 B	24
Délémont c. Berne	18	Ober-Aegeri, Zug	24
Diessenhofen c. Th. B.	10	Oberstammheim c. Z. B	24
Echallens c. Vaud	27	Oensingen c. Soleure	24
Eglisau c. Zurich 25 B	17	Olten c. Soleure	3
Einsiedeln, Schwytz B	24	Orbe c. Vaud	3
Estavayer c. Fribourg	12	Oron c. Vaud	5
Fideris c. Grisons	19	Payerne c. Vaud	20
Flawyl, St-Gall	10	Pfäffikon, Zurich B	17
Frauenfeld, Th. B 3 &	17	Planfayon c. Fribourg	19
Fribourg en Suisse	3—5	Porrentruy, Berne	17
Frick, Argovie B	10	Provence, Vaud	17
Gais c. Appenzell	4	Ragatz, St-Gall	24
Genève B	3	Rapperswyl, St-Gall	5
Gossau, St-Gall B	3	Rochefort, Neuchâtel	5
Grandson c. Vaud	25	Romont, Fribourg	18
Gross Laufenbourg, A.	3	Rue, Fribourg	26
Grüningen c. Zurich B	24	Sarnen, Unterwald	26
Hérisau c. Appenzell	28		

Suite à la fin du mois de décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.

Vme Mois	MAI ☾		Elections	Lunaisons
1 Lundi	s Phil. s Jaques	16	*La vertu des hom-* vent	
2 Mardi	s Athanase, *évêq.*	28	♀ devient ét. du soir	Dern. quartier le 9, à 2 h. 52 m. du matin. Ciel constant.
3 Mercredi	Invention s Croix	10	*mes* cou- ☾Apogée	
4 Jeudi	s Florian	22	☌♂ *dignes de* vert	
5 Vendredi	s Pie V, *pape*	4	☽ *commander, c'est* ven-	
6 Samedi	s Jean porte latine	16	*de n'être durs* teux	
19	*Lever du soleil 4 h. 38 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 14*	Nouvelle lune le 15, à 11 h. 15 m. du soir. Pluvieux.
7 Dimanche	A. Rog. s Stanisl.	28	*pour les autres* éclair-	
8 Lundi	Appar. s Michel	10	☾ *qu'autant* cissant	
9 Mardi	s Béate	23	2 h. 52 m. du mat.	
10 Mercredi	s Sophie	6	*qu'ils le sont en-* beau	
11 Jeudi	Ascension	20	*vers eux-mêmes.* con-	
12 Vendredi	s Pancrace	4	*L'amour est* stant	
13 Samedi	s Servais, *évêque*	18	♀ en ♉ *fort comme*	
20	*Lever du soleil 4 h. 29 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 23*	Prem. quartier le 22, à 3 h. 20 m. du s. Inconstant.
14 Dimanche	A. Ex. s Boniface	3	☾☌☌,♂ ♀ ♂ en ♋	
15 Lundi	s Isidore	18	11 h. 15 m. d. s. ♂△♃	
16 Mardi	s Pérégrin	3	☿♀ *la* ☾ Périgée	
17 Mercredi	s Pascal, *évêque*	18	♀ en ♊ *mort.* va-	
18 Jeudi	s Théodose, *cab.*	3	☾♂♂ *Partout* ria-	
19 Vendredi	s Potentiane	18	*les déceptions sont* ble	
20 Samedi	s Blanche, s B.	2	☉ en ♊, ☌♂♃	Pleine lune le 30, à 3 h. 50 m. du soir. Beau temps.
21	*Lever du soleil 4 h. 21 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 32*	
21 Dimanche	Pentecote s C.	16	*la monnaie* vent	
22 Lundi	Lundi s s Julie	0	3 h. 20 m. du soir.	
23 Mardi	s Samuel	13	♀△♄ *dont* beau	
24 Mercredi	4 Temps s Jeanne	25	*on paie la con-* temps	
25 Jeudi	s Urbain	8	♂♄ *fiance.* agréa-	
26 Vendredi	s Philippe de N.	20	*L'incertitude est* ble	
27 Samedi	s Lucien	2	☾☌ ♄△☉ *la fiè-*	
22	*Lever du soleil 4 h. 15 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 39*	
28 Dimanche	A. s Trinité s Ger.	13	♂♃ *vre de l'â-* beau	
29 Lundi	s Maximilien	25	☌☿ ♀ en ♌ *me.*	
30 Mardi	s Félix, *pape*	7	3 h. 50 m. du soir.	
31 Mercredi	s Pétronelle	19	☌♀ (☾ Apogée	

MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores. Il était le troisième mois.

Le 20 Mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.

Du 1er au 31 les jours ont crû de 79 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.

Aarberg. Berne	31	Fahrwangen, Arg.	22	Meyringen c. Berne	4	St-Imier c. Berne	9
Berne, tous les mardis.		Flawyl, St-Gall	8	Neuveville (Berne)	31	Samoëns (Hte-Savoie)	31
Bischofszell, Thurg.	15	Fribourg en Suisse	13	Nyon c. Vaud	4	Sallanches en Savoie	20
Buttes c. Neuchâtel	13	Genève, mardi et vendr.		Payerne c. Vaud	4	Sion c. Valais	27
Chaux-de-Fonds	3	Langenthal c. Berne	16	Pré St-Didier (Aoste)	12	Thonon chaque lundi	
Escholzmatt, Lueerne	15	Lucerne, tous les mardis		Rapperswyl les mercred.		Vevey c. Vaud les mardis	



Foires du mois de Mai 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau c. Argovie 17
Aarberg, Berne B et Ch. 17
Aigle c. Vaud B 20
Altorf, Uri 17—19
Altstædten c. St-Gall 4, 5
Andelfingen c. Zurich 17
Anet c. Berne 31
Anniviers c. Valais 26
Appenzell 10 & 24
Attalens c. Fribourg 1
Aubonne c. Vaud 9
Avenches c. Vaud 12
Baden c. Argovie B 2
Bagnes c. Valais 20 & 30
Balstall, Soleure 15
Bassecour c. Berne 9
Bayards c. Neuchâtel 1
Begnins c. Vaud 15
Bellegarde c. Fribourg B 8
Berthoud c. Berne 4
Bevaix c. Neuchâtel 29
Bex c. Vaud 18
Bienne c. Berne 4
Bière c. Vaud 8
Bischofszell c. Thurg. 8
Boudevilliers c. Neuch. 25
Boudry c. Neuchâtel 30
Bœtzen, Argovie 24
Bœzingen, Berne 15
Bremgarten, Arg. 29
Breuleux c. Berne 16
Brugg c. Argovie 9
Bulach, Zurich B 3, 30
Bulle c. Fribourg 10
Buren c. Berne 3
Carouge, Genève B 12
Cerlier c. Berne 10
Chaindon, Berne 10 et 11
Champagne c. Vaud 19
Charbonnières (les) B 24
Charmey c. Fribourg 2
Château d'Oex c. Vaud 3
Châtel-St-Denis c. Fr. 8
Chavornay c. Vaud 10
Chiètres c. Fribourg 25
Coire, Gr. M 12-17 B 3-17
Combremont-le-Grand 17
Concise c. Vaud 8
Corcelles c. Neuchâtel 3
Cortaillod c. Neuchâtel 17
Cossonay c. Vaud 25
Couvet c. Neuchâtel 31
Davos c. Grisons M 25
Délémont c. Berne 16
Diessenhofen c. Thur. B 8
Dombresson c. Neuch. 15
Echallens c. Vaud 31
Eglisau c. Zurich B 15
Erlenbach, Berne B 9
Ernen c. Valais 9
Escholzmatt c. Lucerne 8
Estavayer c. Fribourg 10
Evionnaz c. Valais 16
Fiez c. Vaud 27
Frauenfeld c. Th. B 1 & 15
Fribourg en Suisse 1, M 3
Frick c. Argovie 8
Gais c. Appenzell 9
Gampel, Valais 4
Gelterkinden c. Bâle 10
Genève B 1
Gersau, Schwytz M 15
Gessenay c. Berne 1
Gimel c. Vaud 29
Glyss c. Valais 10
Gossau, St-Gall B 15
Grabs c. St-Gall 29
Grandfontaine c. Berne 9
Gross-Laufenbourg, A. 22
Grüningen, Zurich B 29
Hutwyl, Berne 3
Ilanz c. Grisons 10
Kaiserstuhl, Argovie 15
Kublis, Grisons 30
Lachen, Schwytz 23
Landeron, Neuchâtel B 1
Langenbruck Bâle-C. 3
Langenthal, Berne 30
Langnau, Berne B 5
La Sarraz, Vaud 23

Suite à la fin du mois de décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.

VI^me^ Mois	JUIN ☾		Elections	Lunaisons
1 Jeudi	Fête-Dieu sNic.	1	☽ *Les plaisirs* soleil	Dern. quartier le 7, à 2 h. 11 m. du soir. Temps constant.
2 Vendredi	s Marcelin	13	☌♂ ♀△♄ *sont*	
3 Samedi	s Erasme	25	♂✳♃ *à l'homme*	
23	*Lever du soleil, 4 h. 11 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 45*	
4 Dimanche	A. 1 ap. Tr. s Ed.	7	*ce que le sel et* chaud	
5 Lundi	s Boniface, *mart.*	20	☿ devient ét. du soir	Nouvelle lune le 14, à 6 h. 19 m. du mat. De la pluie.
6 Mardi	s Claude, *évêque*	2	*le vinaigre* doux	
7 Mercredi	s Norbert	15	☾ 2 h. 11 m. du soir.	
8 Jeudi	s Médard	29	♄ dir. *sont aux* plu-	
9 Vendredi	s Félicien	13	☌♄ *viandes ;* vieux	
10 Samedi	s Marguerite	27	☾☌♀ en ♋ *on ne*	Prem. quartier le 21, à 3 h. 5 m. du m. Eclaircissant.
24	*Lever du soleil à 4 h. 8 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 50*	
11 Dimanche	A. 2. s Barnabé	11	*prend pas le sel* beau	
12 Lundi	s Léon III, *pape*	26	☌♃ ☿ en ♋ *à*	
13 Mardi	s Antoine	11	*pleines* ☾Périgée	Pleine lune le 29, à 6 h. 53 m. du mat. Beau temps.
14 Mercredi	s Basile, *évêque*	27	● 6 h. 19 m. du mat.	
15 Jeudi	s Vite, s Modeste	12	☍☌☿, ☌♀ ☿☌♀	
16 Vendredi	s Bernard de M.	27	☌♂ ☿□♄ *mains ;*	
17 Samedi	s Justine, *mart.*	11	*on ne boit pas* soleil	JUIN a pris son nom de Juvenibus, les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse.
25	*Lever du soleil à 4 h. 8 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 53*	
18 Dimanche	A. 3. s Montan	25	*de pleins verres* plu-	
19 Lundi	s Gervais	9	*de vinaigre.* vieux	
20 Mardi	s Sylvère, *pape*	22	☿✳♃ *Complété*	
21 Mercredi	s Louis de Gonz	4	☽ 3 h. 5 m. d. m. ☌♄	Le 21 le soleil entre au signe de l'Ecrevisse en marquant ainsi le jour le plus long de l'année.
22 Jeudi	s Paulin, *évêque*	17	☉ en ♋, le plus long jour	
23 Vendredi	s Basile	29	☾☌♂ *par d'autres for-*	
24 Samedi	s Jean, Baptiste	10	☿✳♃ *ces, le* beau	
26	*Lever du soleil 4 h. 10 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 55*	
25 Dimanche	A. 4. s Eloi, s Pr.	22	☌♃ *rire a une* doux	
26 Lundi	s Jean et Paul	4	*influence* ☾Apogée	Du 1^er^ au 22 les jours ont crû de 19 m. et du 22 au 30 ils ont diminué de 2 minutes.
27 Mardi	7 Dormeurs	16	☿☌♂, ♄□☉	
28 Mercredi	s Léon II, *pape*	28	☾ ☿ en ♌ clair	
29 Jeudi	s Pierre et Paul	10	6 h. 53 du mat. ☽	
30 Vendredi	s Com. de s Paul	22	☌♀ ♂ en ♌ *bien-*	
			faisante et salutaire.	

Marchés aux Bestiaux du Mois de Juin.

Aarau c. Argovie	21	Escholzmatt, Lucerne	19	Lausanne c. Vaud	14	Sallanches Ht-Savoie	17
Aarberg, Berne	28	Flawyl, St-Gall	12	Lucerne, chaque mardi		Samoëns Hte-Savoie	23
Aubonne, Vaud	6	Fleurier c. Neuchâtel	2	Meyringen, Berne	1	Sion en Valais	24
Berne, tous les mardis		Fribourg en Suisse	17	Nyon c. Vaud	1	Süss, Grisons	6
Bischofszell, Thurg.	19	Genève, mardi et vendr.		Payerne c. Vaud	1	Thonon chaque lundi	
Buttes c. Neuchâtel	29	Langenthal c. Berne	20	Rapperswyl, le mercredi		Vevey c. Vaud les mardis	



Foires du mois de Juin 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Andelfingen, Zurich	B	21	Monthey c. Valais		7
Appenzell		2 & 28	Morat c.Fribourg		7
Avenches c. Vaud		9	Motiers-Travers c. N.		13
Baden, Argovie	B	6	Moudon c. Vaud		5
Bagnes c. Valais		15	Münster c. Valais		14
Bâle,		1 et 2	Neunkirch, Schaffh.	B	26
Berthoud, Berne		1	Noirmont c. Berne		5
Bienne c. Berne		1	Oberstammheim c. Z.	B	26
Bischofszell c. Thurg.		8	Olten c. Soleure		5
Bremgarten, Argovie	B	12	Oron-la-Ville c. Vaud		7
Brevrai c. Neuchâtel		8	Orsières c. Valais		6
Brigue c. Valais		5	Payerne c. Vaud		15
Brugg c. Argovie		13	Pfaffikon c. Zurich	B	19
Bulach c. Zurich	B	7	Ponte-Campovasto c. G.		9
Bulle c. Fribourg		8	Porrentruy c. Berne		19
Courchapoix, Berne	M	6	Regensberg c. Zurich		8
Délémont c. Berne		20	Romont c. Fribourg		13
Diessenhofen, Thurg.	B	12	Rue c. Fribourg		28
Eglisau c. Zurich	B	19	St-Aubin c. Neuchâtel		12
Estavayer, Fribourg		14	St-Imier c. Berne		6
Frauenfeld c. Th.	B	1 & 19	Salux, Grisons		12
Fribourg,		5 à 7	Saxon c. Valais		2
Frick c. Argovie	B	12	Sempach c. Lucerne		5
Genève	B	5	Sidwald c. St-Gall		15
Gossau, St-Gall		5	Sion c. Valais		10
Grandfontaine, Berne		13	Sissach, Bâle		21
Grandson c. Vaud		26	Soleure		12
Grüningen c. Zurich	B	26	Stäfa c. Zurich	B	6
Hutwil c. Berne		7	Sursee c. Lucerne		26
Ilanz c. Grisons		6	Teuffen, Appenzell	B	2
Lajoux c. Berne		13	Travers c. Neuchâtel		15
Landeron, Neuchâtel	B	12	Unterhallau, Schaffh.	B	5
Langenthal c. Berne	B	20	Uster, Zurich	B	29
Langnau c. Berne	B	2	Uznach c. St-Gall	B	20
Laufen c. Berne		6	Valangin Neuchâtel	B	5
Lausanne c. Vaud	B	14	Verrières (les) c. N.		21
Lenzbourg c. Argovie	B	1	Villmergen c. Argovie		6
Liddes, Valais	B	7	Weinfelden, Th.	B	14 & 28
Locle c. Neuchâtel	B	5	Willisau, Lucerne	B	29
Loëche-Ville c. Valais		2	Winterthour, Z.	B	1 et 15
Martigny-Bourg c. Val.		12	Yverdon c. Vaud		6
Mellingen, Argovie	B	28			
Mezières, Vaud		14	*Foires étrangères à la fin du mois de décembre.*		
Montfaucon c. Berne		26			

Voir rectification des foires à la dernière page.

VII^me^ Mois	JUILLET ☾		Elections	Lunaisons
1 Samedi	s Théobald	4	☌☿, ☌♂ ☿ ✳ ♄	
27	*Lever du soleil 4 h. 13 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 54*	Dernier quartier le 6, à 10 h. 33 m. du soir. Pluies.
2 Dimanche	A. 5. Visitat. N. D.	17	*Plus d'un vieil-* soleil	
3 Lundi	s Anatole, *évêque*	29	♂ ✳ ♄, ♀ en ♋	
4 Mardi	s Ulric, *évêque*	12	☉ à la pi gr. dis. de la	
5 Mercredi	s Zoé	25	(terre *lard*	Nouvelle lune le 13, à 1 h. 15 m. du soir. Inconstant.
6 Jeudi	s Goar, *solitaire*	9	10 h. 33 du s. ☌ ♄	
7 Vendredi	s Elisabeth	22	☾♌ *pourrait dire* cou-	
8 Samedi	s Procope	6	☿ ✳ ♄ *à ses* vert	
28	*Lever du soleil 4 h. 18 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 52*	Prem. quartier le 20, à 5 h. 30 minutes du soir. Beau ciel.
9 Dimanche	A. 6. s Zénon, *m.*	21	☌ ♃ ☿☌♂ *en-*	
10 Lundi	7 Frères	5	gr. élongation *fants :*	
11 Mardi	s Pie I, *pape*	20	☿ étoile du soir à la plus	
12 Mercredi	s Jean Gualbert	5	*Que* ☾ Périg.	
13 Jeudi	s Henri, *emper.*	20	1 h. 15 m. du soir.	
14 Vendredi	s Bonaventure	5	☌♂, ☌♀ *me* va-	
15 Samedi	s Marguerite	19	☌☿ *donnez-* riable	
29	*Lever du soleil 4 h. 24 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 47*	
16 Dimanche	A. 7. Comm. cann.	3	*vous en sourires* ton-	
17 Lundi	s Alexis	17	♃ ✳ ☉ *pen-* ner-	
18 Mardi	s Camille	0	*dant ma vie, ce que* re	
19 Mercredi	s Vincent de P.	13	☌ ♄ *vous* beau	
20 Jeudi	s Elie, s Marg.	25	5 h. 30 m. d. s. ☾♌	
21 Vendredi	s Arbogaste	7	[☿ □ ♃, ♀ □ ♃	
22 Samedi	s Marie Madeleine	19	☉ en ♋, ☿ ☌ ♀	
30	*Lever du soleil 4 h. 32 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 40*	
23 Dimanche	A. 8. s Apollin.	1	☌ ♃ *me don-* soleil	
24 Lundi	s Christine, *mart.*	13	☿ rétrog. ☾ Apogée	
25 Mardi	s Jacq., s Christ.	25	*nerez en pleurs* con-	
26 Mercredi	s Anne	7	☾ *après ma* stant	
27 Jeudi	s Pantaléon	19	*mort !* chaud	
28 Vendredi	s Victor, *pape*	1	8 h. 38 m. du soir	
29 Samedi	s Marthe	14	☌☿, ☌♂ ♀ en ♍	
31	*Lever du soleil 4 h. 40 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 32*	Du 1^er^ au 31 Juillet les jours ont diminué de 56 minutes.
30 Dimanche	A. 9. s Ignace	26	☌ ♀ pluie	
31 Lundi	s Germain	9	☿ ☌♂, ♄ ✳ ☉	

JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis.

Le 22 de ce mois le soleil entre au signe du Lion.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.

Aarberg, Berne	26	Flawyll, St-Gall	10	Meyringen, Berne	6	Sion, Valais	22
Aubonne c. Vaud	4	Fribourg (Suisse)	22	Nyon c. Vaud	6	Süss, Grisons	4
Berne, tous les mardis		Genève, mardi et vendr.		Payerne c. Vaud	6	Thonon, tous les lundis	
Bischofszell, Thurg.	17	Langenthal c. Berne	18	Rapperswyl, les mercre.		Verres (Piémont)	4
Escholzmatt, Lucerne	17	Lucerne, tous les mardis		Sallanches en Savoie	15	Vevey, Vaud	les mardis



Foires du mois de Juillet 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	19	Lausanne, Vaud	M 12
Aarberg, Berne	B et Ch. 12	Lenzbourg, Argovie	20
Andelfingen, Zurich	B 19	Liestal, Bâle	B 5
Appenzell	12 et 26	Locle, Neuchâtel	B 3
Avenches, Vaud	14	Mellingen, Argovie	B 26
Baden, Argovie	B 4	Morat, Fribourg	5
Bellegarde, Fribourg	B 31	Morges, Vaud	5
Bellelay, Berne	M 2	Moudon, Vaud	3
Berthoud, Berne	B 6, 13	Munster, Lucerne	22
Bienne, Berne	6	Neunkirch, Schaffh.	B 31
Bischofszell, Thurgov.	20	Nidau, Berne	18
Bœzingen, Berne	17	Nyon, Vaud	6
Bremgarten, Arg.	B 10	Oensingen, Soleure	17
Brévine, Neuchâtel	M 5	Olten, Soleure	3
Brugg, Argovie	B 11	Orbe, Vaud	10
Bulach, Zurich	B 5	Oron-la-Ville, Vaud	5
Bulle, Fribourg	27	Payerne, Vaud	20
Büren, Berne	12	Pfäffikon, Zurich	B 17
Chiètres, Fribourg	27	Porrentruy, Berne	17
Cossonay, Vaud	13	Rheinach, Argovie	6
Davos, Grisons	M 6 et 7	Rheineck, St-Gall	31
Delémont, Berne	18	Romont, Fribourg	11
Diessenhofen, Th.	B 10	Rue, Fribourg	26
Echallens, Vaud	20	Saignelégier, Berne	10
Eglisau, Zurich	B 17	Schaffhouse	B 4 et 18
Estavayer, Fribourg	12	Schleitheim, Schaffh.	3
Fiez, Vand	31	Sempach, Lucerne	17
Frauenfeld, Th.	B 3 et 17	Sidwald, St-Gall	20
Fribourg (Suisse)	10, M 12	Sissach, Bâle	26
Frick, Argovie	B 10	Soleure	10
Gelterkinden, Bâle c.	12	Stäfa, Zurich	B 4
Genève	B 3	Teuffen, Appenzell	B 7
Gimel, Vaud	17	Unterhallau, Schaff.	B 3
Gorgier, Neuchâtel	3	Unterkulm, Argovie	14
Gossau, St-Gall	B 3	Uster, Zurich	B 27
Gross Hochstetten	12	Uznach, St-Gal	B 18
Gross-Lauffenbourg,	A. 22	Vevey, Vaud	25
Grüningen, Zurich	B 31	Weinfelden, Th.	B 12 et 26
Herzogenbuchsee,	B 5	Wilchingen, Schaff.	B 17
Ilanz, Grisons,	27	Willisau, Lucerne	27
Klingnau, Argovie	3	Winterthour, Z.	B 6 et 20
Landeron, Neuchâtel	B 3	Yverdon, Vaud	B 4
Langenthal, Berne	18	Zofingue, Argovie	13
Langnau, Berne	B 7 M 19	Zurzach, Argovie	10

Voir rectification des foires à la dernière page.

VIII^e Mois	AOUT ☽		Elections	Lunaisons
1 Mardi	s Pierre aux liens	22	*Appliquez-vous* va-	
2 Mercredi	s Etienne, *pape*	6	☌♄ *à supporter* ria-	Dern. quart. le 5, à 4 h. 51 m. du matin. Temps variable.
3 Jeudi	Invention s Et.	19	☾☌ *patiemment* ble	
4 Vendredi	s Dominique	3	*les défauts* pluie	
5 Samedi	s Oswald	17	☾ 4 h. 51 m. du mat.	
32	*Lever du soleil 4 h. 48 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 24*	
6 Dimanche	A. 10. Transfig. N. S.	1	☌♃ ☌□♃ *et les*	Nouvelle lune le 11, à 9 h. 16 m. du soir. Assez beau.
7 Lundi	s Emma, Gaëtan	15	☿ dev. étoile du mat.	
8 Mardi	s Cyriaque	0	◠ *infirmités* ☾ Périgée	
9 Mercredi	s Romain, *mart.*	14	*des autres,* étoiles	
10 Jeudi	s Laurent, *mart.*	29	*quels* filantes	
11 Vendredi	s Suzanne	14	9 h. 16 m. d. s. ☌☿	Prem. quart. le 19, à 10 h. 20 m. du mat. Pluie et vent.
12 Samedi	s Claire, *vierge*	28	☌☌ *qu'ils soient,* beau	
33	*Lever du soleil 4 h. 57 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 13*	
13 Dimanche	A. 11. s Hippol.	12	☌♀ *parce qu'il* ton-	
14 Lundi	s Eusèbe	25	*y a aussi en* ner-	
15 Mardi	Assomption N. D.	8	☌♄ *vous bien des* re	Pleine lune le 27, à 9 h. 11 min. du mat. Beau temps.
16 Mercredi	s Roch. *cap.*	21	☾☋ ☌ en ♍ *choses*	
17 Jeudi	s Sévère	3	*que les autres* chaud	
18 Vendredi	s Hélène	15	☿ direct *ont à*	
19 Samedi	s Donat, *prêtre*	27	10 h. 20 d. m. ☌♃	
34	*Lever du soleil 5 h. 5 m.*		*Coucher du soleil, 7 h. 1.*	
20 Dimanche	A. 12. s Bernard	9	♃ en ♌, ☾ Apogée	AOUT tire son nom d'Auguste qui y est né; on l'appelait avant Sextilis, étant le sixième mois de l'année martiale.
21 Lundi	s Jeanne, *chant.*	21	☿△♃ *suppor-* pluie	
22 Mardi	s Symphorien	3	☽ ☉ en ♍ *ter.*	
23 Mercredi	s Philippe Beniti	15	♃□☉, ☿ en ♎	
24 Jeudi	s Barthélemi, *ap.*	27	*Une vie oisive* vent	
25 Vendredi	s Louis, *roi*	10	☌☿ [gr. élongation	Le 22 Août le soleil entrera au signe de la Vierge.
26 Samedi	s Zéphirin	22	☿ ét. du mat. à la pl.	
35	*Lever du soleil 5 h. 15 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 48*	
27 Dimanche	A. 13. Fin cann.	5	☾ 9 h. 11 m. d. mat. ☌☌	Du 1^er au 31 Août les jours ont diminué de 99 minutes
28 Lundi	s Augustin, *évêq.*	19	*est une mort* éclair-	
29 Mardi	Decollat. s Jean	2	☌♀ *anticipée.* cis-	
30 Mercredi	s Benjamin	16	☾☊, ☌♄ *Instruire*	
31 Jeudi	s Raimond	0	*c'est construire.* sant	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.

Aarberg, Berne	30	Flawyl, St-Gall	21	Lucerne, chaque mardi.		Sallanches, H^te-Sav.	19
Aubonne c. de Vaud	1	Fribourg en Suisse	19	Meyringen, Berne	3	Sion en Valais	26
Berne, tous les mardis.		Genève, mardi et vendre.		Nyon c. Vaud	3	Süss, Grisons	1
Bischofszell, Thurg.	21	Gimel c. Vaud	28	Payerne c. Vaud	3	Thonon, chaque lundi.	
Chaux-de-Fonds c. N.	2	Langenthal, Berne	15	Rapperswyl, les mercre.		Verres (Piémont)	7
Escholzmatt, Lucerne	21	Lausanne c. Vaud	9	St-Imier c. Berne	8	Vevey, Vaud les mardis	



Foires du mois d'Août 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau	16	Mosses (Les), Vaud	25
Altstætten, St-Gall	21 et 22	Moudon, Vaud	14
Andelfingen, Zurich	B 16	Moutier Grandval, Bern.	1
Anet, Berne	30	Neunkirch, Schaffh.	B 28
Appenzell	9 et 23	Neuveville, Berne	B 29
Avenches, Vaud	11	Noirmont, Berne	7
Baden, Argovie	B 1	Oberstammheim, Z.	B 28
Begnins, Vaud	B 21	Olten, Soleure	7
Berthoud, Berne	B 3	Orbe, Vaud	28
Bienne, Berne	3	Oron-la-Vllle, Vaud	2
Bischofszell, Thurgovie	28	Payerne, Vaud	17
Bremgarten, Argovie	21	Pfäffikon, Zurich	B 21
Brugg, Argovie	8	Porrentruy, Berne	21
Bulach, Zurich	B 2	Rapperswyl, St-Gall	16
Cossonay, Vaud	31	Regensberg, Zurich	10
Delémont, Berne	15	Richensee, Lucerne	10
Diessenhofen, Thurg.	B 10	Rheinach, Argovie	B 17
Echallens, Vaud	17	Romont, Fribourg	17
Eglisau, Zurich	B 21	Rue, Fribourg	30
Einsiedeln, Schwyz	28	Saignelégier, Berne	8
Estavayer, Fribourg	9	Schaffhouse	29—31
Frauenfeld, Th.	B 7 et 21	Seengen, Argovie	15
Fribourg,	M 7—9	Sidwald, St-Gall	17
Frick, Argovie	14	Soleure	14
Genève	B 7	Stäfa, Zurich	B 1
Glyss, Valais	14	Sursée, Lucerne	28
Gossau, St-Gall	B 7	Teuffen, Appenzell	B 4
Grandson, Vaud	9	Thoune, Berne	30
Gross Laufenbourg,	A. 21	Tourtemagne, Valais	14
Grünigen, Zurich	B 28	Unterhallau, Sch.	B 7, 15
Huttwyll, Berne	30	Urnæsch, Appenz.	14 et 15
Kaiserstuhl, Argovie	7	Uster, Zurich	B 31
Landeron, Neuchâtel	B 14	Uznach, St-Gall	B 15
Langnau, Berne	B 4	Val-d'Illiez, Valais	B 18
Laupen c. Berne	31	Valangin, Neuchâtel	B 16
Lausanne, Vaud	B 9	Viège, Valais	10
Lenzbourg, Argovie	B 31	Weinfelden, Th.	B 9 et 30
Les Bois, Berne	28	Wilchingen, Schaff.	B 21
Liestal, Bâle	9	Willisau c. Lucerne	31
Ligniéres, Neuchâtel	7	Winterthour, Zur.	B 3 et 17
Locle, Neuchâtel	B 7	Wyl, St-Gall	22
Lucerne	B 8	Zofingue, Argovie	10
Mellingen, Argovie	7		
Mels, St-Gall	31		
Méziéres, Vaud	16	*Foires étrangères à la fin du mois de décembre.*	
Morat, Fribourg	2		

Voir rectification des foires à la dernière page

IX^me^ Mois	SEPTEMBRE ☾		Elections	Lunaisons
1 Vendredi	s Gilles, sVérène	14	*On ne comprend bien*	
2 Samedi	s Juste	28	☌ ♃ ☿ ☌ ♄ *les*	Dern. quart.
36	*Lever du soleil 5 h. 24 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 35*	le 3, à 10 h. 9 m. du mat.
3 Dimanche	A. 14. s Rosalie	12	☾ 10 h. 9 m. du matin	Très chaud.
4 Lundi	s Esther	26	☌ ☌ ☉ ☾ Périgée	
5 Mardi	s Laurent, *mart.*	10	☽ ☿ en ♌ chaud	Nouvelle lune
6 Mercredi	s Magnus, *abbé*	25	le 3, ☿ □ ♃ *épreu-*	le 10, à 7 h. 33 m. du matin. Pluvieux.
7 Jeudi	s Gratien, *évêque*	9	*ves que lorsqu'on* tem-	
8 Vendredi	Nativité N. D.	23	*en est sorti, com-* pê-	
9 Samedi	s Gorgon, *mart.*	6	☌ ☿ *me on ne* tueux	Prem. quart.
37	*Lever du soleil 5 h. 33 m.*		*Coucher du soleil, 6 h. 21*	le 18, à 4 h. 47 m. du mat.
10 Dimanche	A. 15. s Nicolas	20	☽ 7 h. 33 m. d. m. ☌ ☌	Eclaircissant.
11 Lundi	s Félix et Regule	3	*voit une forêt* pluie	
12 Mardi	s Tobie, *guide*	16	☾ ☿, ☌ ♄ *que lors-*	Pleine lune
13 Mercredi	s Materne	29	☌ ☿ *qu'on* ora-	le 25, à 8 h. 51 min. du soir.
14 Jeudi	Exaltation s Cr.	11	*n'est plus au* geux	Beau temps.
15 Vendredi	s Nicodème	23	☿ ☌ ☍ *milieu* vent	
16 Samedi	s Corneille	5	☿ ♃ ♀ en ♍ *des*	
38	*Lever du soleil 5 h. 41 m.*		*Coucher du soleil 6 h. 7*	
17 Dimanche	A. 16. Jeûne fédér.	17	☽ *arbres.* ☾ Apogée	SEPTEMBRE vient de ce que c'était le septième mois de l'année martiale.
18 Lundi	s Ferréol	29	☽ 4 h. 47 m. d. m. ☾	
19 Mardi	s Janvier	11	♃ rétr. *La* beau	
20 Mercredi	4 Temps s Faus.	23	☿ dev. étoile du soir	
21 Jeudi	s Matthieu	5	☿ △ ♃, ☿ en ♎	
22 Vendredi	s Maurice	18	☉ en ♎, jour et nuit	Le 22 de ce mois, le Soleil entre au signe de la Balance. Jour et nuit égaux.
23 Samedi	s Lin, *pape*	1	égaux *femme* clair	
39	*Lever du soleil 5 h. 51 m.*		*Coucher du soleil 5 h. 54*	
24 Dimanche	A. 17. s Gamal.	14	☽ ♃ △ ☉ *est une*	
25 Lundi	s Cyprien, *mart.*	28	8 h. 51 m. d. s. ☍ ☌	
26 Mardi	s Justin, *martyr*	11	☍ ☿, ☍ ♄ *fleur qui ne*	
27 Mercredi	s Cosme et Dam.	26	☾ ♌ *donne son* doux	
28 Jeudi	s Venceslas	10	☍ ♀ *parfum qu'à* soleil	
29 Vendredi	s Michel, *arch.*	24	☌ △ ♃ ☾ Périgée	Du 1^er^ au 30 Septembre les jours ont diminué de 97 minutes.
30 Samedi	s Jérôme	9	☌ ♃ ♀ ☌ ♄ *l'ombre.*	

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre.

Aarberg, Berne	27	Escholzmatt, Lucerne	18	Langenthal c. Berne	19	St-Imier c. Berne	12
Aarau c. Argovie	20	Flawyl, St-Gall	11	Lucerne tous les mardis		Sion c. Valais	23
Berne, chaque mardi.		Fleurier c. Neuchâtel	8	Meiringen c. Berne	7	Süss, Grisons	5
Bischofszell, Thurg.	18	Fahrwangen c. Arg.	4	Nyon c. Vaud	7	Thonon, chaque lundi.	
Chaux-de-Fonds	6	Fribourg en Suisse	16	Payerne c. Vaud	7	Travers c. Neuchâtel	4
Couvet c. Neuchâtel	19	Genève mardi et vendre.		Rapperswyl, les mercre.		Vevey tous les mardis	



Foires du mois de septembre 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

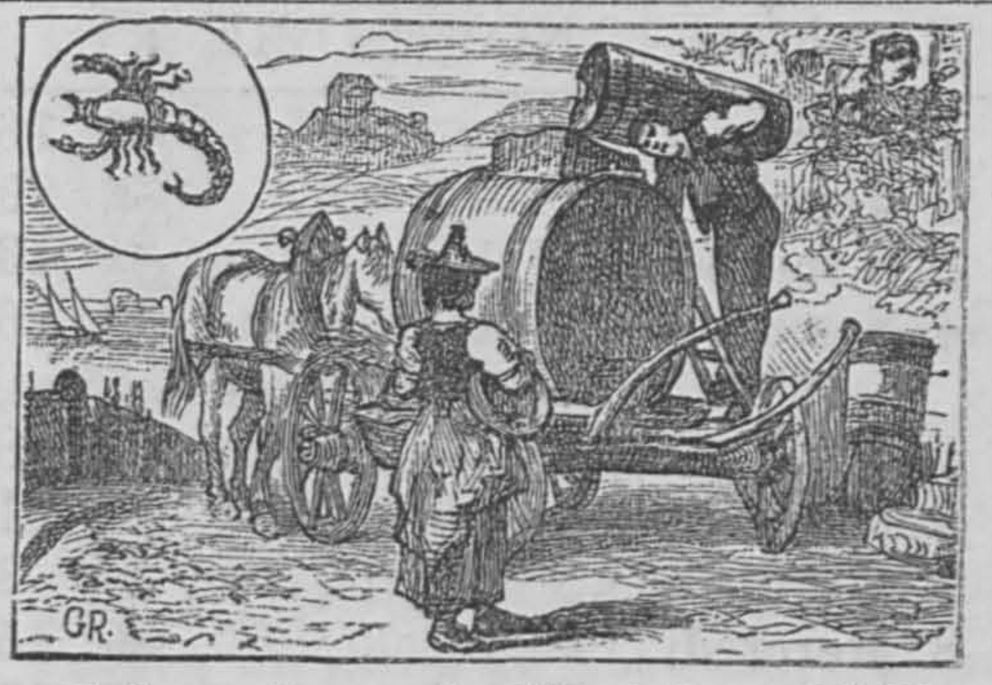
Aarberg, Berne	B et ch. 13	Estavayer, Fribourg	13
Adelboden, Berne	6	Etiswyl, Lucerne	19
Altorf c. Uri	B 23	Fontaines, Neuchâtel	12
Amsteg, Uri	26	Frauenfeld, Th.	B 4 et 18
Andelfingen, Zurich	B 20	Fribourg (Suisse)	M 4—6
Annivier, Valais	27	Frick, Argovie	B 11
Appenzell	13 et 27 B 25	Frutigen, Berne	8
Aubonne, Vaud	12	Gampel, Valais	25
Avenches, Vaud	8	Gelterkinden, Bâle	13
Baden, Argovie	B 5	Genève	B 4
Bagnes, Valais	28	Gessenay, Berne	8
Bâle,	14 et 15	Gossau, St-Gall	B 4
Bellegarde, Fribourg	B 18	Grabs, St-Gall	19
Bellelay, Bern. moutons	2	Grandfontaine, Berne	12
Bellinzone, Tessin	2, 4 et 5	Grandson, Vaud	28
Berne	B 5	Gross Laufenbourg, A.	29
Berthoud, Berne	B 7	Grüningen, Zurich	B 25
Bienne et m. aux chev.	14	Gruyères, Fribourg	25
Bischofszell, Thurg.	4	Gryon, Vaud	19
Bremgarten, Berne	B 11	Hutwyl, Berne	B 6
Brevine, Neuchâtel	20	Ienaz, Grisons	B 25
Brugg, Argovie	B 12	Ilanz, Grisons	23
Bulach, Zurich	B 6	Landeron, Neuchâtel	B 4
Bulle, Fribourg	7	Langenthal, Berne	19
Bullet, Vaud	15	Langnau, Berne	M 20
Buren, Berne	6	Laufen, Berne	5
Cerlier, Berne	13	Lausanne, Vaud	13
Chaindon, Berne	4 et 5	Lenk, Berne	29
Chambéry, Valais	16	Lenzbourg, Argovie	28
Châtel-St-Denis, Frib.	11	Locle, Neuch.	B et ch. 4
Châtelet, Berne	B 25	Loëche-ville, Valais	29
Chiètres, Fribourg	7	Lucerne	B 7
Coire, Grisons	B 22	Malleray, Berne	28
Côte-aux-Fées, Neuch.	25	Martigny-ville, Valais	25
Courtelary, Berne	25 et 26	Mellingen, Arg.	B 27
Dagmersellen, Lucerne	11	Mels, St-Gall	26
Davos, Grisons	B 16	Meyringen, Berne	20
Delémont, Berne	19	Montfaucon, Berne	11
Diessenhofen, Th.	B 11	Monthey, Valais	13
Echallens, Vaud	21	Morat, Fribourg	6
Eglisau, Zurich	B 18	Morges, Vaud	6
Einsiedeln, Schwytz	B 26	Morgins, Valais	14
Engelberg, Unterw.	26&27	Mosses (Les), Vaud	25
Erlenbach, Berne, bétail et chevaux	10 à 12	Mottiers-Travers, N.	M 1
Erschmatt-Feschel, Val.	19	*Suite à la fin du mois de décembre.*	

Voir rectification des foires à la dernière page.

Xme Mois	OCTOBRE ☾	Elections	Lunaisons
40	*Lever du soleil 6 h. 0 m.*	*Coucher du soleil 5 h. 40*	
1 Dimanche	A. 16. Les Rosaires ♌ 23	*Le plus sûr* doux	Dern. quart. le 2, à 3 h. 47 m. du soir. Ciel couvert.
2 Lundi	Anges gardiens 7	3 h. 47 m. du soir ☽	
3 Mardi	s Gérard, *abbé* 21	♂ en ♎ *moyen*	
4 Mercredi	s François ♏ 5	*d'empêcher un jeu-* cou-	
5 Jeudi	s Placide, *mart.* 19	*ne homme de cher-* vert	Nouvelle lune le 9, à 8 h. 55 m. du soir. Pluie. Eclipse de soleil invisible.
6 Vendredi	s Bruno, chart. ♐ 2	*cher au dehors des* ven-	
7 Samedi	s Judith 16	*distractions dan-* teux	
41	*Lever du soleil 6 h. 10 m.*	*Coucher du soleil 5 h. 26*	
8 Dimanche	A. 17. s Alfred ♑ 29	☌☌ ♄ ☌ ☉ *ge-*	
9 Lundi	s Denis ♎ 12	8 h. 55 m. d. s. ☌ ♄	Prem. quart. le 17, à 11 h. 48 m. du soir. Eclaircissant.
10 Mardi	s Gédéon 24	☾♍ écl. de ☉ *reu-*	
11 Mercredi	s Firmin ♏ 7	☌♀ invisible *ses, c'est*	
12 Jeudi	s Maximilien 19	♀ en ♐, le 9 ☿ en ♏	
13 Vendredi	s Edouard ♐ 1	☌♀, ☍♃ ♀ ☍ ♃	
14 Samedi	s Calixte 13	*de lui en fournir* pluie	
42	*Lever du soleil 6 h. 19 m.*	*Coucher du soleil 5 h. 12*	
15 Dimanche	A. 18. s Thérèse ♐ 25	*d'honnê-* hu- ☾ Apogée	
16 Lundi	s Gall, *abbé* ♑ 7	☽ *tes à la mai-* mide	
17 Mardi	s Hedvige, *vier.* 19	11 h. 48 m. du s. *son.*	Pleine lune le 25, à 7 h. 56 m. du mat. Beau temps.
18 Mercredi	s Luc, *évang.* ♒ 1	*La chasteté est* éclair-	
19 Jeudi	s Pierre d'Alcant 13	♃ de retour en ♈ *comme*	
20 Vendredi	s Vendelin 26	*le courage: ceux qui* cis-	
21 Samedi	s Ursule, *vierge* ♓ 9	*en ont le plus, sont* sant	
43	*Lever du soleil 6 h. 28 m.*	*Coucher du soleil, 5 h. 0.*	
22 Dimanche	A. 19. s Colomb ♓ 22	*ceux qui en parlent* soleil	Dern. quart. le 31, à 11 h. 10 m. du soir. Soleil et vent.
23 Lundi	s Sévérin, *évêque* ♈ 6	☉ en ♏ *le* clair	
24 Mardi	s Salomé 20	☾♌, ☌☌, ☌♄	
25 Mercredi	s Crépin, *cord.* ♉ 4	7 h. 56 m. du matin	
26 Jeudi	s Amand, *évêque* 19	☌☿ (♀ ✳ ♂	
27 Vendredi	s Frumence, *ev.* ♊ 4	☌♃ *moins.* ☾ Périgée	
28 Samedi	s Simon et Judas 19	☌♀ ♀ ✳ ♄	
44	*Lever du soleil 6 h. 39 m.*	*Coucher du soleil 4 h. 49*	
29 Dimanche	A. 20. s Narcisse ♋ 3	☽ le 31, ☿ en ♐	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8me mois de l'année martiale.
30 Lundi	s Lucain, *martyr* ♋ 18	☾ ☿ ☌ ☍ ♃ [☌ ☌ ♄	
31 Mardi	s Quentin, *vig.* ♌ 2	11 h. 10 m. du soir	Du 1er au 31 de ce mois les jours ont diminué de 99 minutes.

Marchés aux bestiaux du mois d'Octobre.

Aarberg, Berne	28	Echolzmatt, Lucerne	16	Lucerne, chaque mardi.		St-Imier c. Berne	10
Aubonne c. Vaud	3	Flawyl, St-Gall	9	Meiringen c. Berne	25	Sallanches (Hte-Sav).	21
Berne chaque mardi.		Fleurier c. Neuchâtel	13	Nyon c. Vaud	5	Sion en Valais	28
Bischofszell, Th.	17	Fribourg en Suisse	14	Payerne c. Vaud	5	Süss, Grisons	3
Buttes c. Neuchâtel	3	Genève mardi et vendre.		Romont c. Fribourg	31	Thonon, les lundis.	
Chaux-de-Fonds, N.	4	Langenthal c. Berne	17	Rapperswyl, les mercre.		Vevey tous les mardis	



Foires du mois d'Octobre 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	18	Dagmersellen, Lucerne	30
Adelboden, Berne	M 3 et 4	Davos, Grisons	9 et 10
Aigle, Vaud	28	Delémont, Berne	17
Albeuve, Fribourg	9	Diesse, Berne	30
Altorf, Uri	11 à 13	Diessenhofen, Thurg.	B 9
Andelfingen, Zurich	B 18	Echallens, Vaud	19
Anet, Berne	25	Eglisau, Zurich	B 16
Anniviers, Valais	19	Einsiedeln, Schwyz	2
Appenzell	11 et 25	Elgg, Zurich	4
Avenches, Vaud	13	Erlenbach, Berne	8 à 10
Ayent, Valais	9	Ernen, Valais	2 et 16
Baden, Argovie	B 3	Escholzmatt, Lucerne	16
Bagnes, Valais	25	Estavayer, Fribourg	11
Bâle, 27 oct. au 10 nov.		Etivaz, Vaud	3
Bauma, Zurich	6 et 7	Eusègne, Valais	27
Bayards, Neuchâtel	2	Evionnaz, Valais	24
Berchier, Vaud	27	Evolènes, Valais	16
Berne,	B 3 et 24	Fiesch, Valais	10
Berthoud, Berne	B 5, 18	Flawyl, St-Gall	9
Bienne, Berne	B 12	Fribourg (Suisse)	M 2—4
Bex, Vaud	12	Frick, Arg.	B 9
Bière, Vaud	16	Frutigen, Berne	17
Boltigen, Berne	7	Gais, Appenzell	2
Bœzingen, Berne	30	Genève	B 2
Bonaduz, Grisons	16	Gessenay, Berne	6
Bremgarten, Arg.	B 2	Gimel, Vaud	2
Brientz, Berne	B 4	Glis, Valais	30
Brigue, Valais	B 2, 16	Gossau, St-Gall	B 2
Brugg, Argovie	B 10	Grabs, St-Gall	21
Bulach, Zurich	B 4, 31	Grindelwald, Berne	17
Bulle, Fribourg	4, 5 et 26	Gross Hochstetten	25
Buren, Berne	25	Gross Laufenbourg	28
Cernier, Neuchâtel	9	Gruningen, Zurich	30
Chalais, Valais	17	Gryon, Vaud	3
Champéry, Valais	10	Heiden, Appenzell	13
Charbonnières (Les)	3, B12	Hérémence, Valais	27
Charmey, Fribourg	2	Hérisau, Appenzell	16et 17
Château-d'Œx, Vaud	4	Hermance, Genève	25
Châtel-St-Denis, Frib.	16	Hitzkirch, Lucerne	30
Chavornay, Vaud	25	Huémoz, Vaud	5
Coire,	B 10 et 28	Hundwyl, Appenzell	23
Combremont-le-Grand	25	Hutwyl, Berne	11
Concise, Vaud	2	Ilanz, Grisons	23
Conthey, Valais	16	Kublis, Grisons	13
Cossonay, Vaud	5	*Suite à la fin du mois de décembre.*	
Cudrefin, Vaud	30		

Voir rectification des foires à la dernière page.

XI^me^ Mois	NOVEMBRE ☾		Élections	Lunaisons
1 Mercredi	s Toussaints	16	*La valeur d'un* ven-	
2 Jeudi	Les Trépassés	29	*homme se me-* teux	Nouvelle lune
3 Vendredi	s Hubert, *évêque*	13	le 5, ☿ étoile du soir à la	le 8, à 1 h. 25
4 Samedi	s Charles, Bor.	26	plus grande élongation	min. du soir.
45	*Lever du soleil 6 h. 49 m,*		*Coucher du soleil 4 h. 38*	Ciel couvert.
5 Dimanche	A. 23. s Zachar.	8	*sure au nombre* beau	
6 Lundi	s Léonard, *solit.*	21	☾ ♉, ♂ ♄, ♂ ♂ *de*	Prem. quart.
7 Mardi	s Florentin, *évêq.*	3	☿ en ♋ *ses*	le 16, à 6 h.
8 Mercredi	Vénération du S.	15	1 h. 25 m. du soir.	12 m. du soir.
9 Jeudi	s Théodore, *mart.*	27	☌ ♃ *amis, et* cou-	Venteux.
10 Vendredi	s Triphon, *mart.*	9	☌ ☿ *surtout à* vert	
11 Samedi	s Martin, *évêque*	21	*celui de ses en-* vent	Pleine lune
46	*Lever du soleil 6 h. 59 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 29*	le 23, à 6 h.
12 Dimanche	A. 24. s Imier	3	☽ ☌ ☿ ☾ Apogée	36 m. du soir.
13 Lundi	s Stanislas	15	*nemis. La ja-* étoiles	Pluvieux.
14 Mardi	s Frédéric	27	*lousie est le* filantes	
15 Mercredi	s Léopold	9	*sentiment* sombre	Dern. quart.
16 Jeudi	s Othmar, *abbé*	21	6 h. 12 m. du soir.	le 30, à 9 h.
17 Vendredi	s Grégoire	4	☌ en ♏ (rétrograde	36 m. du mat.
18 Samedi	s Odon, *abbé*	16	♃ ☌ ☉ *de la pro-*	Eclaircissant.
47	*Lever du soleil 7 h. 9 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 22*	
19 Dimanche	A. 25. s Elisabeth	0	*priété ; l'envie* plu-	
20 Lundi	s Félix de Valois	13	☾ ♌ *n'est que* vieux	
21 Mardi	Présentation N.D.	28	☉ ♂, ☌ ♄ *l'instinct*	
22 Mercredi	s Cécile, *vierge*	12	☉ en ♐ ⚼ ☿ □ ♄	
23 Jeudi	s Clément, *pape*	27	6 h. 36 m. d. s. ☌ ♃	
24 Vendredi	s Chrysogone	12	☌ ☿ *du* ☾ Périgée	
25 Samedi	s Cathérine	28	☾ *vol. Toute re-* frais	
48	*Lever du soleil 7 h. 18 m.*		*Coucher du soleil 4 h. 16*	
26 Dimanche	A. 26. s Conrade	13	☿ devient ét. du mat.	
27 Lundi	s Jérémie	28	☌ ☿ *quête écou-* som-	Du 1^er^ au 30
28 Mardi	s Sosthène	12	*tée devient un de-* bre	de ce mois les
29 Mercredi	s Saturnin	26	☾ ☿ de rétr. au ♋	jours ont di-
30 Jeudi	s André, *apôtre*	9	9 h. 36 m. du matin	minué de 74
			voir entrepris.	minutes.

NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le neuvième mois de l'année martiale.

Le 22 de ce mois, le soleil entre au signe du Sagittaire.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre.

Aarberg, Berne	29	Flawyl, St-Gall	13	Meiringen, Berne	2	Sallanches en Savoie	18
Aubonne c. Vaud	7	Fribourg en Suisse	25	Nyon c. Vaud	2	Sion c. Valais	25
Berne chaque mardi.		Genève mardi et vendre.		Payerne c. Vaud	2	Süss, Grisons	7
Bischofszell, Th.	20	Langenthal c. Berne	21	Rapperswyll, le mercre.		Thonon, H. Sav. le lundi	
Escholzmatt, Lucerne	20	Lucerne chaque mardi.		Romont c. Fribourg	28	Vevey tous les mardis	



Foires du mois de Novembre 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie 15
Aarberg, Berne B et ch. 8
Aeschi, Berne 7
Aigle, Vaud 18
Altorf, Uri 8 à 10, 29 et 30
Andelfingen, Zur. 15 et 16
Annivier, Valais 2
Appenzell 8 et 22
Arbon, Thurgovie M 13
Avenches, Vaud 10
Baar, Zoug 13 et 14
Baden, Argovie 7
Balstall, Soleure 6
Begnins, Vaud 13
Berne, du 20 nov. au 2 déc.
Berneck, St-Gall 14
Berthoud, Berne B 2, 9
Bex, Vaud 4
Bienne, Berne 9
Bischofszell, Thurgovie 16
Blankenbourg, Berne 7
Bötzen, Argovie 1
Boudry, Neuchâtel 1
Breitenbach, Soleure 14
Bremgarten, Argovie 6
Brent, Vaud 8
Brugg, Argovie 14
Brienz, Berne 8 et 9
Bulach, Zurich B 1
Bulle, Fribourg 16
Carouge, Genève B 2
Cerlier, Berne 29
Chaindon, Berne 13 et 14
Château-d'Œx, Vaud 9
Châtel St-Denis, Frib. 20
Chesne-Bourg, Genève 4
Chiètres, Fribourg 30
Coire, Grisons B 13
Coppet, Vaud 9
Cossonay, Vaud 9
Couvet, Neuchâtel 10
Cully, Vaud 10
Delémont, Berne 21
Diessenhofen, Thurg. 20
Echallens, Vaud 16
Eglisau, Zurich B 20, 28
Einsiedeln, Schwyz 6
Erlenbach, Berne 14
Estavayer, Fribourg 8
Frauenfeld, Th. B 6 et 20
Fribourg (Suisse) M 13-15
Frick, Argovie 13
Frutigen, Berne 24
Genève B 6
Gersau, Schwyz 6
Gessenay, Berne 14
Gimel, Vaud 6
Gossau, St-Gall B 6
Grandson, Vaud 15
Grüningen, Zurich B 27
Hérisau, Appenzell 17
Herzogenbuchsee, B. 11
Horgen, Zurich M 17
Hutwyl, Berne B 1
Ilanz, Grisons 16 et 28
Kaiserstuhl, Argovie 11
Klein-Lauffenburg, A. 25
Klingnau, Argovie 27
Kublis, Grisons 7
Lachen, Schwyz 7
Landeron, Neuchâtel 13
Langenthal, Berne 28
Langnau, Berne M 1, B 3
La Roche, Fribourg 27
La Sarraz, Vaud 14
Laupen, Berne 2
Lausanne, Vaud M 8
Lenzbourg, Argovie B 16
Lichtensteig, St-Gall 6
Locle, Neuchâtel B 6
Lucens, Vaud 8
Lucerne B 16
Lutry, Vaud 30
Martigny-Ville, Valais 13
Massonger, Valais 30
Meilen, Zurich 7 et 8
Mellingen, Argovie 27
Meiringen, Berne 20
Meyrin, Genève B 15
Mézières, Vaud 15

Voir suite après le mois de décembre.

Voir rectification des foires à la dernière page.

XII^me^ Mois	DÉCEMBRE ☾		ELECTIONS	LUNAISONS
1 Vendredi	s Eloi, *évêque*	23	le 6. ☿ étoile du soir à la plus grande élongation	Nouvelle lune le 8, à 8 h. 8 m. du matin. Assez froid.
2 Samedi	s Bibiane	5	*Coucher du soleil 4 h. 13*	
49	*Lever du soleil 7 h. 28 m.*		☾♉, ♂♄ *Les* **doux**	
3 Dimanche	A. Avent I. s L.	18	☿ en ♌ *hommes* so-	
4 Lundi	s Barbe, *martyr*	0	☌☌ *sont vains,* leil	Prem. quart. tier le 16, à 10 h. 49 m. du matin. Clair et frais.
5 Mardi	s Sabbat, *abbé*	12	☌☿, ♂♃ *in-* **beau**	
6 Mercredi	s Nicolas	24	☿ direct *justes et*	
7 Jeudi	s Ambroise, *doct.*	6	8 h. 8 m. du matin.	
8 Vendredi	Conception N. D.	18	☽ *incon-* ☾ Apogée	
9 Samedi	s Joachim	0	*Coucher du soleil 4 h. 11*	Pleine lune le 23, à 5 h. 4 m. du mat. Pluies.
50	*Lever du soleil 7 h. 35 m.*		*séquents dans* vent	
10 Dimanche	A. Avent II s V.	12	*leurs jugements.* **froid**	
11 Lundi	s Damas, *pape*	24	☌☿ ☿ en ♐ *Dans*	
12 Mardi	s Synèse, *martyr*	6	[♄ ✳ ☉ *quel-* **neige**	Dern. quart. le 29, à 11 h. 46 m. du soir. Ciel sombre.
13 Mercredi	s Lucie	18	☿ étoile du mat. à la pl.	
14 Jeudi	s Nicaise	0	(grande élongat.	
15 Vendredi	s Abraham	12	10 h. 49 m. du mat.	
16 Samedi	s Adèle	25	*Coucher du soleil 4 h. 12*	
51	*Lever du soleil 7 h. 41 m.*		*ques jours, ceux* clair	
17 Dimanche	A. Avent III s L.	8	☾♋, ♂♄ *qui te*	DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10^me^ mois de l'année martiale.
18 Lundi	s Unibald	22	le 21. ♂☌♃ *regar-*	
19 Mardi	s Némèse	6	☌♃, ☌♂ *daient* **froid**	
20 Mercredi	4 Temps s Th.	20	☉ en ♋, le pl. court jour	Le 21 de ce mois, le sofel entre au signe du Capricorne.
21 Jeudi	s Thomas, *apôtre*	5	☿ □ ♃ [☾ Périgée	
22 Vendredi	s Flavien	20	5 h. 4 m. d. m. ☾	
23 Samedi	s Dagobert	6	*Coucher du soleil 4 h. 15*	
52	*Lever du soleil 7 h. 44 m.*		*comme une bête* pluie	
24 Dimanche	A. Avent IV s A.	21	*farouche, te re-* neige	Du 1^er^ au 21 de ce mois les jours ont diminué de 18 minutes, et du 21 au 31, ils ont crû de 3 minutes.
25 Lundi	NOEL	6	☌☿ ☿ ☿ △ ♄ *gar-*	
26 Mardi	s Etienne, *martyr*	21	le 31. ☉ à la plus petite	
27 Mercredi	s Jean, *évangéliste*	5	(distance de la terre	
28 Jeudi	Les Innocents	19	11 h. 46 m. du soir	
29 Vendredi	s Thomas, *évêque*	2	☾☌ *deront com-* sombre	
30 Samedi	s David, *roi*	15	*Coucher du soleil, 4 h. 20*	
53	*Lever du soleil, 7 h. 46 m.*		♂♄ ☿✳♄ *me un dieu.*	
31 Dimanche	A. s Sylvestre	27		

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre.

Aarberg, Berne	27	Flawyl, St-Gall	11	Lucerne, chaque mardi.		Romont c. Fribourg	26
Berne chaque mardi.		Fribourg en Suisse	16	Meiringen, Berne	7	Schmitten c. Fribourg	4
Bischofszell, Th.	18	Genève mardi et vendre.		Nyon, Vaud	7	Sion c. Valais	23
Escholsmatt, Lucerne	18	Langenthal c. Berne	19	Payerne c. Vaud	7	Thonon, H. S., le lundi.	
Fahrwangen c. Arg.	25	Lausanne c. Vaud	13	Rapperswyl, les mercre.		Vevey	tous les mardis



Foires du mois de décembre 1893.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un **B** seulement au bétail et celles d'un **M** seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	20	Lachen c. Schwytz	5 et 19
Aarberg, Berne	B 13	Langenthal, Berne	26
Aigle, Vaud	16	Langnau, Berne	13, B 1
Altorf, Uri	1, et 20-22	Laufen, Berne	5
Attstædten, St-Gall	7 et 8	Laupen, Berne	28
Andelfingen, Zurich	B 20	Lausanne	B 13
Appenzell	13 et 27	Lenzbourg, Argovie	14
Aubonne, Vaud	5	Liestal, Bâle-C.	B 6
Avenches, Vaud	8	Locle, Neuchâtel	B 4
Baden, Argovie	B 5	Martigny-Bourg, Valais	4
Bâle	28 et 29	Mellingen, Argovie	B 27
Berneck, St-Gall	5	Monthey, Valais	30
Berthoud, Berne	B 7, 28	Morat, Fribourg	6
Bienne, Berne	B 28	Morges, Vaud	20
Bremgarten, Argovie	18	Moudon. Vaud	27
Brugg, Argovie	12	Münster, Lucerne	18
Bulach, Zurich	B 6	Neuenkirch, Sch.	11 B 26
Bulle, Fribourg	7	Neuveville, Berne	26
Buren, Berne	13	Nidau, Berne	12
Châtel-St-Denis, Frib.	18	Oberstammheim, Z.	B 26
Coire, Grisons	20—25	Olten, Soleure	11
Cossonay, Vaud	28	Orbe, Vaud	11 et 26
Délémont, Berne	19	Oron-la-Ville, Vaud	6
Diessenhofen, Thurg.	B 21	Payerne, Vaud	21
Echallens, Vaud	21	Pfäffikon, Zurich	B 18
Eglisau, Zurich	B 18	Porrentruy c. Berne	18
Einsiedeln, Schwytz	B 4	Pully, Vaud	14
Estavayer, Fribourg	13	Ragatz, St-Gall	4
Flawyl, St-Gall	11	Reichenbach, Berne	12
Frauenfeld, Thurg.	11-12	Reinach, Argovie	7
Fribourg	M 4—6	Romont, Fribourg	5 B 26
Frick, Argovie	B 11	Rue, Fribourg	20
Gelterkinden, Bale	13	Saignelégier, Berne	4
Genève	B 4	Sargans, St-Gall	30 et 31
Gossau, St-Gall	4	Schaffhouse	B 5 et 19
Gross-Laufenbourg, Arg.	21	Schwytz	4
Grüningen, Zurich	B 26	Seewis, Grisons	12
Hérisau, Appenzell	22	Sidwald, St-Gall	7
Hitzkirch, Lucerne	11	Soleure	11
Hutwyl, Berne	6	Stäfa, Zurich	B 5
Ilanz, Grisons	11 et 28	Summiswald, Berne	30
Jenaz, Grisons	B 8	Sursée, Lucerne	6
Kaiserstuhl, Argovie	6 et 21	Teuffen, Appenzell	B 1
Klingnau, Argovie	28	Thoune, Berne	20
Kloten, Zurich	13		

Voir suite page 35.

Voir rectification des foires à la dernière page.

SUITE DES FOIRES SUISSES

FÉVRIER 1893

Unterhallau, Schaffh. 2
Utznach, St-Gall 18, B 21
Weinfelden, Th. B 8 et 22
Wilchingen, Schaff. B 20
Willisau, Lucerne 13
Winterthour, Z. B 2 et 16
Wyl, St-Gall 7
Yverdon, Vaud 28
Zizers, Grisons B 8
Zofingue, Argovie 9
Zoug 7
Zurzach, Argovie B 6
Zweisimmen, Berne 9

MARS

Rougemont, Vaud 23
Rue, Fribourg 15
St-Aubin, Neuchâtel 27
St-Blaise, Neuchâtel 6
St-Maurice, Valais 7
Saignelégier, Berne 6
Savagnier, Neuchâtel 28
Schinznach, Argovie 2
Schwytz M 13
Seengen, Argovie 21
Seewis, Grisons 4
Sepey, Vaud 25
Sidwald, St-Gall 16
Signau, Berne 16
Sissach, Bale 22
Soleure 13
Stäfa, Zurich B 7 et 9
Sumiswald, Berne 10
Sursee, Lucerne 6
Teuffen, Appenzell B 3
Tiefenkasten, Grisons B 20
Unterhallau, Schaff. B 6
Unter-Kulm, Argovie 10
Uster, Zurich B 30
Utznach, St-Gall 11
Vevey, Vaud 28
Villmergen, Argovie 7
Wattwyl, St-Gall 1
Weinfelden, Th. B 8 et 29
Wilchingen, Sch. 6, B 20
Willisau, Lucerne B 30
Winterthour, Z. B 2 et 16
Zizers, Grisons B 8
Zofingue, Argovie B. 9
Zurzach, Argovie 13
Zweisimmen, Berne 9

AVRIL

Savigny, Vaud 7
Schaffhouse B 4 et 18
Schüpfheim, Lucerne 24
Schwytz B 10
Seengen, Arg. B 18
Seewis, Grisons 1
Sempach, Lucerne 3
Semsales, Fribourg 24
Sépey, Vaud 25
Sidwald, St-Gall 20
Siebenen, Schwytz 24
Sierre, Valais 24
Sissach, Bâle 26
Soleure 10
Stäfa, Zurich B 4
Stanz, Unterwald 6 et 7
Stein am Rhein, Sch. M. 26
Sursee, Lucerne 24
Süss, Grisons B 12
Tavannes, Berne 26
Teuffen, Appenzell B 7
Thoune, Berne 5
Tiefenkasten, Grisons B 17
Tramelan, Berne B 5, 6-8
Travers, Neuchâtel 20
Unterhallau, Schaff. B 3
Uster, Zurich B 27
Uznach, St-Gall 1
Val d'Illiez, Valais B 17
Vevey, Vaud 25
Weinfelden, Th. B 12 et 26
Wilchingen, Schaff. B 17
Willisau, Lucerne B 27
Wimmis, Berne 18
Winterthour, Zurich 6 B 20
Yverdon, Vaud 4
et foire aux poulains.
Zizers, Grisons B 8
Zofingue, Argovie 13
Zoug 4
Zurich, foire au cuirs 24-26
Zweisimmen, Berne 13

MAI

Laufen, Berne 2
Laupen, Berne 4
Lausanne, Vaud M 10
Lenk, Berne 19
Lenzbourg, Argovie 3
Lichtensteig, St-Gall 29
Liestal, Bâle-Campagne 31
Lieu (le), Vaud 16
Lignières, Neuchâtel 18
L'Isle, Vaud 16
Locle, Neuchâtel B 1
Loëche-Ville, Valais 1
Lucerne B 9, 1—12
Marthalen, Zurich 1
Martigny-Bourg, Valais 8
Massonger, Valais 9
Mellingen, Argovie 22
Meyringen, Berne 16
Mézières, Vaud 17
Montfaucon, Berne 17
Monthey, Valais 17
Montmollin, Neuchâtel 22
Montreux, Vaud 12
Montricher, Vaud 5
Morat, Fribourg 3
Morges, Vaud 24
Moudon, Vaud 1
Mouttier-Grandval 8
Munster, Lucerne 1
Neuchâtel B 18
Neunkirch, Schaffh. B 29
Neuveville, Berne 31
Nods, Berne B 12
Nyon, Vaud 4
Oberstammheim, Z. B 29
Oesingen, Soleure 29
Ollon, Vaud 19
Olten, Soleure 8
Orbe, Vaud 15
Ormond-dessus, Vaud 2
Oron-la-Ville, Vaud 3
Orsières, Valais 16
Payerne, Vaud 18
Pfäffikon, Zurich 2
Pont de Martel, Neuch. 16
Porrentruy, Berne 15
Provence, Vaud 15
Ragatz, St-Gall 8
Rances, Vaud 12
Rapperswyl, St-Gall 24
Reconvilliers, Berne 10
Reinach, Argovie B 18
Reineck, St-Gall 1
Richensee, Lucerne 22
Rochefort, Neuchâtel 12
Rolle, Vaud 26
Romainmotier, Vaud 19
Romont, Fribourg 9
Rorschach, St-Gall 18
Rue, Fribourg 31
Ruswyl, Lucerne 1
St-Blaise, Neuchâtel 8
Ste-Croix, Vaud 31
St-Léonard, Valais 8
St-Maurice, Valais 25
Saignelégier, Berne 1
Salez, St-Gall 29
Salvan-ville, Valais 15
Sargans, St-Gall 2 et 3
Sarnen, Unterwald 10
Savigny, Vaud 26
Schaffhouse 23-25
Schœftland, Argovie 1
Schwellbrunn, Appenz. 2
Schwytz M 1
Sembrancher, Valais 1 et 23
Sempach, Lucerne 1
Seengen, Argovie 16
Seewis, Grisons 2
Sentier (le), Vaud 19 et 20
Sépey, Vaud 12
Sidwald, St-Gall 18
Signau, Berne 4
Sion, Valais 6 et 27
Chevaux 20
Soleure 8
Stäfa, Zurich B 1
Stalden, Valais 15
Sumiswald, Berne 12
Teuffen, Appenzell B 5
Thoune, Berne 10
Tiefenkasten, Grisons 15
Tinzen, Grisons B 29
Troistorrents, Valais 2
Unterbaech, Valais 29
Unterhallau, Sch. B 1, 8
Unterkulm, Argovie 12
Urnæsch, Appenzell 1
Uster, Zurich 25
Uznach, St-Gall B 16
Vallorbes. Vaud 9
Vaulion, Vaud 17
Verrières, Neuchâtel 18
Viège, Valais 1
Vionnaz, Valais 1
Vollège, Valais 25
Vouvry, Valais 12
Vuippens, Fribourg 9
Vuillerens, Vaud 15
Wattwyl, St-Gall 3
Weinfelden, Th. 10, B 31
Wilchingen, Schaff. 15
Willisau, Lucerne 25
Winterthour, Zur. 4, B 19
Wyl, St-Gall 2 et 30
Yverdon, Vaud B 2
Zizers, Grisons B 8
Zofingue, Argovie 12
Zoug 23
Zurich M 1
Zurzach, Argovie 29
Zweisimmen, Berne 2

SEPTEMBRE

Moudon, Vaud 11
Munster, Lucerne 25
Neuenkirch, Sch. 11 B 25
Nods, Berne B 26
Nyon, Vaud 28
Oberstammheim B 25
Oensingen, Soleure 18
Olten, Soleure 4
Ormond-dessus, V. 4 et 25
Oron, Vaud 6
Payerne, Vaud 21
Pfäffikon, Zurich B 18
Planfayon, Fribourg 13
Pont-de-Martel, Neuch. 5
Porrentruy, Berne 18
Provence, Vaud 18
Ragatz, St-Gall 25
Reconvilliers, Berne 4
Reichenbach, B. B 25 M 26
Richensee, Lucerne 14
Romont, Fribourg 19
Rue, Fribourg 27
St-Blaise, Neuchâtel 11
St-Cergues, Vaud B 22
Ste-Croix, Vaud 27
St-Nicolas, Valais 21
Saas, Valais 9
Salez, St-Gall 29
Savigny, Vaud 29
Schaffhouse B 5 et 19
Schinznach, Argovie 7
Schwytz 14, B 25
Seengen, Argovie B 19
Sembrancher, Valais 21
Sépey, Vaud 6
Sidwald, St-Gall 21
Siebenen, Schwitz 25

SUITE DES FOIRES SUISSES

SEPTEMBRE *(suite)*.

Sissach, Bâle 27
Simplon, Valais 28
Soleure 11
Spiringen, Uri 23
Stæfa, Zurich B 5
Stalden, Valais 30
Steg, Uri 27
Sumiswald, Berne 29
Tavannes, Berne 13
Teuffen, Appenzell B 1
Thoune, Berne 27
Tourtemagne, Valais 28
Travers, Neuchâtel B 4
Unterægeri, Zoug 4
Unterbæsch, Valais 26
Unterhallau, Schaff. B 4
Uster, Zurich B 28
Val d'Illiez, Valais B 27
Valangin, Neuchâtel B 21
Verrières, Neuchâtel 16
Viège, Valais 27
Villmergen, Argovie B 5
Wædensweil, Z. bœufs 14
Weinfelden, Th. B 13 et 27
Wilchingen, Schaff. B 18
Willisau, Lucerne B 28
Winterthour, Z. B 7 et 21
Yverdon, Vaud 5
Zermatt, Valais 23
Zofingue, Argovie 14
Zurich foire aux cuirs 25-27
» marchandises 11
Zurzach, Argovie 4
Zweisimmen, Berne 9

OCTOBRE

Lachen, Zurich B 10
La Joux, Berne 9
Langenbruck, Bâle 11
Langnau, Berne B 6
Langwies, Grisons 7
La Roche, Fribourg 16
La Sagne, Neuchâtel 10
La Sarraz, Vaud 17
Laufen, Berne 24
Lausanne, Vaud 11
Lenk, Berne 5
Lenzbourg, Argovie B 26
Leysin, Vaud 14
Liddes, Valais B 4
Liestal, Bâle-Campagne 25
Lieu (le), Vaud 10
Lignières, Neuchâtel 16
L'Isle, Vaud 26
Locle, Neuchâtel B 2
Loëche, Valais 13 et 28
Lötschen, Valais 11
Lucerne B 3 M 9 au 20
Lungern, Unterw. 12
Maienfeld, Grisons 13
Martigny-bourg, Valais 16
Mellingen, Argovie 9
Menzingen, Zug 16 et 17
Meyringen, Berne 13 et 25
Mézières, Vaud 18
Monthey, Valais 11
Montreux, Vaud 27
Montricher, Vaud 13
Morat, Fribourg 4
Morges, Vaud 4
Mosnang, St-Gall 11
Mottiers-Travers, N. 24
Moudon, Vaud 16
Moutiers-Grandval 16
Munster, Lucerne 21
Munster, Valais 3, 10, 17, 24
Neunkirch, Sch. B 30
Nidau, Berne 31
Oberægeri, Zug 16 et 17
Oberstammheim, Z. 30
Oensingen, Soleure 30
Ollon, Vaud 13
Olten, Soleure 23
Orbe, Vaud 9
Ormont-dessus, Vaud 10
Oron-la-ville, Vaud 4
Orsières, Valais 2 et 30
Payerne, Vaud 19
Pfæffikon, Zurich B 16
Planfayon, Fribourg 18
Ponte-Campovasto, G. B 3
Porrentruy, Berne 16
Ragatz, St-Gall 23
Regensberg, Zurich 17
Rehetobel, Appenzell 6
Reichenbach, B. B 23 M 24
Reinach, Argovie 12
Ried-Brigue, Valais 2
Romainmotier, Vaud 27
Romont, Fribourg 10
Rougemont, Vaud 5
Rue, Fribourg 25
Saas-Vallée, Valais 12
Saignelégier, Berne 2
Sachseln, Unterwald 11
Ste-Croix, Vaud 18
St-Gingolph, Valais 5
St-Léonard, Valais 9
St-Martin, Valais 17
St-Maurice, Valais 10
Salvan-ville, Valais 9
Sargans, St-Gall 3, 4 et 16
Sarnen, Unterwald 18
Saxon, Valais 6
Schaffhouse, B 4 et 18
Schœftland, Argovie 25
Schüpfheim, Lucerne 3
Schwellbrunn, Appenz. 3
Schwytz 9
Seewis, Grisons 28
Sempach, Lucerne 28
Sentier (le), Vaud 6 et 7
Sépey, Vaud 20
Sidwald, St-Gall 26
Siebenen, Schwytz 30
Sierre, Valais 23
Signau, Berne 19
Sion, Valais 7 et 28
Soleure 9
Speicher, Appenzell 5
Stæfa, Zurich B 3
Stein am Rhein, chev. 25
Sursee, Lucerne 16
Teuffen, App. B 6, 30 et 31
Tiefenkasten, Grisons B 16
Tramelan, B. B 11, 12-14
Trogen, Appenzell 9
Unter-Hallau, Sch. B 2
Unterkulm, Argovie 27
Urnæsch, Appenzell 24
Uster, Zurich B 26
Uznach, St-Gall 21
Val-d'Illiez, Valais 23
Vallorbes, Vaud 17
Vaulion, Vaud 11
Verrières, Neuchâtel 14
Vevey, Vaud 31
Vionnaz, Valais 23
Vollège, Valais 14
Vouvry, Valais 10
Vuippens, Fribourg 24
Vullierens, Vaud 23
Wattenwyl, Berne 18
Wattwyl, St-Gall 4
Weinfelden, Th. B 11 et 25
Wilchingen, Schaff. B 16
Willisau, Lucerne 23
Winterthour, Z. 12, B 5 et 19
Wyll, St-Gall 3
Yverdon, Vaud, foire aux poulains 31
Zizers, Grisons 21
Zofingue, Argovie 12
Zurzach, Argovie B 2
Zweisimmen, Berne 26

NOVEMBRE

Monthey, Valais 15
Morat, Fribourg 8
Morges, Vaud 1
Moudon, Vaud 20
Munster, Lucerne 25
Naters, Valais 9 et 29
Neunkirch, Schaff. B 27
Neuveville, Berne 28
Noirmont, Berne 6
Nyon, Vaud 30
Oberstammheim, Z. B 27
Oensingen. Soleure 27
Ollon, Vaud 17
Olten, Soleure 13
Ormont-dessus. Vaud 7
Oron-la-ville, Vaud 1
Payerne, Vaud 16
Pfæffikon, Zurich 7
Porrentruy, Berne 20
Ragaz, St-Gall 6
Rances, Vaud 3
Reconvillier, Berne 13
Rheineck, St-Gall 6
Richterswyl, Z. 14 et 15
Rolle, Vaud 17
Romont, Fribourg 14
Rorschach, St-Gall 2
Rougemont, Vaud 13
Rue, Fribourg 29
St-Aubin, Neuchâtel 6
St-Imier, Berne 14 et 15
St-Maurice, Valais 6
Sargans, St-Gall 9, 10 et 23
Sarnen, Unterwald 15
Savigny, Vaud 3
Schaffhouse 14—16
Schiers, Grisons 22
Schinznach, Argovie 2
Schleitheim, Schaffh. 6
Schupfheim, Lucerne 14
Schwytz 13
Seengen, Argovie 7
Sépey, Vaud 25
Sidwald, St-Gall 16
Sierre, Valais 27
Sion, Valais 4, 11, 18 et 25
Sissach, Bâle 15
Soleure 13
Stæfa, Zurich B 7, 16 et 17
Stanz, Unterwald 15
Steckborn, Thurgovie 16
Sursee, Lucerne 6
Teuffen, Appenzell 27
Thayngen, Schaffhouse 2
Thoune, Berne 1
Tiefenskasten, Gr. B 20
Travers, Neuchâtel 1
Unterhallau, Schaffh. 6
Uster, Zurich 30
Uznach, St-Gall 4 et 18
Vevey, Vaud 28
Vex, Valais 24
Viège, Valais 13
Villeneuve, Vaud 16
Vouvry, Valais 9
Weinfelden, Thurg. 8, B 29
Wilchingen, Schaffh. 20
Wildhaus, St-Gall 7 et 8
Willisau, Lucerne B 30
Winterthour, Z. 9, B 2 et 16
Wyl, St-Gall 21
Zizers, Grisons B 8
Zofingue, Argovie 9
Zug 7
Zurzach, Argovie 6

DÉCEMBRE

Tiefenkasten, Grisons B 18
Troistorrents, Valais 7 et 21
Unterhallan, Schaffh. B 4
Uster, Zurich B 28
Utznach, St-G. M 2, 16 & 30
Villmergen, Argovie 5
Wattwyl, St-Gall 6
Weinfelden, Th. 13, B 27
Willisau, Lucerne 18
Wilchingen, Schaffh. B 18
Winterthour, 14, B 7 et 21
Yverdon, Vaud 26
Zizers, Grisons B 11
Zoug 5
Zweisimmen, Berne 21

FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1893.

JANVIER

Aix-les-Bains, Sav. 2 et 16
Altkirch, Haut-Rhin 26
Amancey, Doubs 5
Arbois, Jura 3
Arinthod, Jura 3
Baume-les-Dames, Dbs 5
Belfort, Haut-Rhin 2
Besançon, Doubs 9
Bletterans, Jura 17
Bourg, Ain 4 et 18
Bozen, (Bolzano) Tyrol B 9
Champagnole, Jura 21
Clerval, Doubs 10
Coligny, Ain 17
Constance B 3
Dannemarie, H.-Rh. 10
Delle, H.-Rhin 9
Dôle, Jura 12
Epoisses, Côte-d'Or 10
Evian-les-Bains, H-S 2&16
Ferrette, Alsace 3
Fraisans, Jura 4
Gaillard, Hte-Savoie 16
Grenoble, Isère 23
Jussey, Hte Saône 31
Langres, Hte-Marne 7
Le Deschaux, Jura 6
Leipzig 2-15
Les Echelles, Savoie 17
L'Isle, Doubs 2 et 16
Lons-le-Saunier, Jura 5
Maîche, Doubs 19
Megève, Savoie 6
Mirecourt, Vosges 9 et 23
Montbéliard, Doubs 30
Montmélian, Savoie 26
Morteau, 3, B 10, 17, 24&31
Morzine, Hte-Savoie 27
Mouttiers, Savoie 9
Mulhouse, Alsace 3
Neu-Brisach, Ht-Rhin 23
Orchamp, Jura 11
Perouge, Ain 28
Poligny, Jura 23
Pontarlier, Doubs 26
Pont-de-Roide, Doubs 3
Pont-du-Bourg, Ain B 30
Port-sur-Saône, H.-S. 30
Rigney, Doubs 3
St-Amour, Jura 2
St-Claude, Jura 14
St-Jeoire, Faucigny 5 et 13
St-Laurent, Ain 7
Ste-Marie-aux-Mines, B 4
St-Vit, Doubs 18
Salins, Jura 16
Sallanches, Hte-Savoie 14
Sellières, Jura 11
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Tanninges, Savoie 7 et 19
Thonon, Hte-Savoie 25
Valence, Drôme 3, B 2&16
Verres, Piémont B 2
Vezelley, Yonne 25

FÉVRIER

Aiguebelle, Savoie 9
Altkirch, Ht-Rhin 23
Amphion, Savoie 13
Arbois, Jura 7
Arinthod, Jura 7
Aromas, Jura 27
Audeux, Doubs 8
Ballaison, Hte-Savoie 6
Baume-les-Dames, 2 et 16
Belfort, Ht-Rhin 6
Besançon, Doubs 13
Blamont, Doubs 15
Bletterans, Jura 21
Bouclans, Doubs 24
Bourg, Ain 1 et 15
Châlons-sur-Saône 11 et 27
Champagnole, Jura 18
Clerval, Doubs 14
Cluses, Savoie 20
Coligny, Ain 21
Collonges, Ain 15
Constance 7
Dannemarie, Ht-Rhin 14
Delle, Ht-Rhin 13
Dôle, Jura 9
Donnas, Aoste 1
Epoisses, Côte-d'Or 7
Ferrette, Ht-Rhin 7, 21, 28
Fraisans, Jura 1
Gaillard, Hte-Savoie 15
Gendrey, Jura 6
Haguenau, Bas-Rhin 7
Jussey, Hte-Saône 28
Lagnieu, Ain 27
Langres, Hte-Marne 15
Landser, Ht-Rhin 22
L'Isle, Doubs 6 et 20
Lons-le-Saunier, Jura 2
Maîche, Doubs 16
Mirecourt, Vosges 13 et 27
Montbéliard, Doubs 27
Montfleur, Jura 20
Montriond, Hte-Sav. 11&25
Morteau, D. 7, B 14, 21, 28
Moutier, Savoie 20
Mulhouse, Alsace 7
Orchamp, Jura 8
Pfaffenhofen, Bas-Rhin 14
Poligny, Jura 27
Pontarlier, Doubs 23
Pont-de-Roide, Doubs 7
Port-sur-Saône, Ht-S. 28
Rigney, Doubs 7
Ruffach, Ht-Rhin 14
St-Amour, Jura 4
St-Claude, Jura 11
St-Jean-d'Aulph, Ht-S. 3
St-Jean-de-Maurienne 11
St-Laurent, Ain 4 et 9
Ste-Marie-aux-Mines, B 1
St-Paul, Hte-Savoie 3
St-Trivier de C., Ain 6
St-Vit, Doubs 15
Salins, Jura 20
Samoëns, Hte-Savoie 1
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Sellières, Jura 8
Strasbourg, Bas-Rhin B 22
Tervai, Jura 10
Thonon, Hte-Savoie 9
Vercel, Doubs 17
et tous les samedis jusqu'à l'Ascension.
Verres. Piémont B 6
Vezelley, Yonne 24
Viry, Hte-Savoie 14 et 28
Vius-en-Sallaz, Savoie 4

MARS

Albertville, Savoie 23
Altkirch, Ht-Rhin 9 et 23
Amancey, Doubs 2
Amphion, Savoie 14
Arbois, Jura 7
Arinthod, Jura 7
Baume-les-Dames, 2 et 16
Belfort, Haut-Rhin 6
Bellevaux, Hte-Savoie 6
Besançon, Doubs 13
Bletterans, Jura 21
Biot (le), Hte-Savoie 15
Boëge, Hte-Savoie 20 et 28
Bonneville, Hte-Savoie 14
Bons, Savoie 2
Bourg, Ain 1 et 15
Bozen, Tyrol 6-18
Châlons-sur-Saône B 30
Champagnole, Jura 18
Châtillon, Aoste 16
Chaumergi, Jura 9
Clerval, Doubs 14
Cluses, Savoie 27
Coligny, Ain 21
Constance B 7
Cruseilles, Hte-Savoie B 22
Dannemarie, Ht-Rhin 14
Delle, Haut-Rhin 13
Dôle, Jura 9
Douvaine, Hte-Savoie 28
Erstein, Alsace 6
Evian-les-Bains, S. 6 et 20
Ferrette, Ht-Rhin 21
Fraisans, Jura 1
Francfort s/M., du 22 mars au 11 avril. Cuirs 28-31
Gaillard, Haute-Savoie 21
Gex, Ain 1
Grenoble, 26 mars au 9 avril
» chevaux 27
Ingweiler, Bas-Rhin 21
Jussey, Hte-Saône 28
Langres, Hte-Marne 22
Le Deschaux, Jura 18
Les Gets, Savoie 24
L'Isle, Doubs 6 et 20
Lons-le-Saunier, Jura 2
Maîche, Doubs 16
Mayence, Ht-Rhin M 6-18
Mieussy, Hte-Savoie 20
Mirecourt, Vosges 13 et 27
Montbéliard, Doubs 27
Montfleur, Jura 22
Morteau, D. 7, B 14, 21&28
Mouttiers, Savoie 20
Mulhouse, Haut-Rhin B 7
Munster, Haut-Rhin 6
Neu-Brisach, Ht-Rhin 20
Orchamps, Jura 8
Poligny, Jura 27
Pontarlier, Doubs 22 et 23
Pont-de-Roide, D. 7 et 21
Pont-du-Bourg, Ain B 15
Pont-St-Martin, A. 21 & 22
Port-sur-Saône, Hte S. M 22
Rigney, Doubs 7
Rumilly, Savoie 30
Rupt-s/Moselle, Vosges 15
St-Amour, Jura 4
St-Claude, Jura 11
St-Félix, Savoie B 1 et 30
St-Genis, Ain 10
St-Jean-de-Maurienne, 24
St-Julien, Savoie 6
St-Laurent, Ain 4
Ste-Marie-aux-Mines B 1
St-Vit, Doubs 15
Sækingen, D. de Bade 6
Salins, Jura 20
Sallanches, Hte-Sav. 4 et 25
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Schlettstadt, Bas-Rhin 7
Sellières, Jura 8
Strasbourg, Bas-Rh. B 22
Tanninges, Hte S. 9 et 23
Thônes, Hte-Savoie 20
Ueberlingen, L.d. Const. 15
Valence, Drôme 3, B 6&20
Villers-Farlay, Jura 30
Vercel tous les samedis jusqu'à l'Ascension.
Verres, Piémont B 6
Vezelley, Yonne 14
Vulbens-au-Vuache, S. 16

AVRIL

Abondance, Hte-Savoie 4
Aiguebelle, Savoie 4
Altkirch, Haut-Rhin 20
Annecy, Hte-Savoie 10&11
Aoste, Italie 3
Arbois, Jura 4
Arinthod, Jura 4
Baume-les-Dames, D. 6 et 20
Belvoir, Doubs 6
Bernex, Hte-Savoie B 14
Besançon, Doubs 10
Biot (le), Savoie 10
Bletterans, Jura 18
Boëge, Hte-Savoie 25
Bons, Savoie 3
Bouclans, Doubs 4
Bourg, Ain 5 et 19

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

AVRIL *(suite).*

Cercier, Hte-Savoie 15
Challand-St-Anselme, Aoste 22
Châlons-sur-Saône B 26
Champagnole, Jura 15
Clerval, Doubs 11
Coligny, Ain 18
Collonges, Ain 24
Constance (lac) B 5, 10-15
Dannemarie, Ht-R. 11 & 24
Delle, Haut-Rhin 10
Divonne, Ain 18
Dôle, Jura 13
Doucier, Jura 17
Epoisses, Côte-d'Or 19
Faverges, Savoie 5 et 19
Ferrette, Haut-Rhin 18
Fraisans, Jura 5
Fribourg en Brisgau 22-30
Gaillard, Hte-Savoie 21
Gendrey, Jura 17
Gex, Ain 24
Grenoble, Isère du 26 mars au 9 avril
Gresy, Savoie 25 & 26
Grois-le-Plot, Hte-S. 10
Habère-Lullin, Savoie 5
Jussey, Hte-Saône 25
Langres, Hte-Marne 11
Leipzig, All. 17 au 6 mai.
Les Echelles, Savoie 4
Lons-le-Saunier, Jura 6
Lindau, L. de C. 21-26 M.
L'Isle, Doubs 3 et 17
Maiche, Doubs 20
Megève, Savoie 7
Mirecourt, Vosges 10 et 24
Montbéliard, Doubs 24
Monfleur, Jura 24
Morteau, D. 4, B 11, 18 & 25
Mouttiers, Savoie 4
Mulhouse, Ht-Rhin 4
Nus-St-Bartholomé, A. 27
Orchamp, Jura 12
Passy, Hte-Savoie 20
Perouge, Ain 29
Petit-Bornand, Hte-S. 11
Poligny, Jura 24
Pontarlier, Doubs 27
Pont-de-Roide, Doubs 4
Port-s/Saône, B 20, 21, 22
Rigney, Doubs 4
Sækingen, D. de Bade 25
St-Amour, Jura 1
St-Claude, Jura 8
St-Genis, Ain 10
St-Gervais, Savoie 7
St-Jean-d'Aulph, Sav. 5
St-Jeoire, Savoie 1 et 14
St-Laurent, Ain 1
Ste-Marie-aux-Mines, B 5
St-Pierre, Aoste 26
St-Trivier de Courte, Ain 24
St Vincent, Aoste 28
St-Vit, Doubs 19
Salins, Jura 17
Samœns, Hte-Savoie 5
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Sellières, Jura 12
Strasbourg, Bas-Rhin 19
Tanninges, Hte-Savoie 27
Thônes, Hte-Savoie 1
Thonon, Hte-Savoie 5 et 20
Vacheresse, Hte-Sav. B. 18
Vailly, Hte-Savoie 24
Valpeline, Aoste 19
Veigy-Foncenex, Hte-S. 24
Vercel, tous les samedis jusqu'à l'Ascension.
Verres, Piémont 3 et 18
Vezelley, Yonne 17
Villeneuve, Aoste B 24

MAI

Abondance, Hte-Savoie 27
Aiguebelle, Savoie B 2
Aix-les-Bains, Savoie 3
Albertville, Savoie 4 et 18
Allinges, Savoie 29
Altkirch, Haut-Rhin 15
Amancey, Doubs 4
Antey-St-André, Aoste B 4
Aoste, Italie 8 et 29
Arbois, Jura 2
Arinthod, Jura 2
Aromas, Jura 2 et 29
Baume-les-Dames, 4 et 18
Beaucaire, Gard 11
Belfort, Haut-Rhin 1
Bellevaux, Hte-Savoie B 25
Besançon, Doubs 8
Bletterans, Jura 16
Boëge, Hte-Savoie 9 & 30
Bois-d'Amont, Jura 15
Bonneville, Hte-Savoie 9
Bons, Savoie 1
Bouclans, Doubs 4
Bourg, Ain 3 et 17
Bozen, Tyrol 1
Chambave, Aoste 26
Chamonix, Sav. mulets 15
Champagnole, Jura 20
Chapelle d'Abondance B, 16
Chatillon, Aoste 6
Chaumergi, Jura 27
Chevenoz, Hte-Savoie 10
Clerval, Doubs 9
Cluses, Savoie 22
Coligny, Ain 16
Collonges, Ain 31
Constance, B 2
Dannemarie, Ht-Rhin 9
Delle, Haut-Rhin 8
Divonne, Ain 29
Dôle, Jura 11
Erstein, Alsace 22
Evian-les-Bains, Hte-S. 8
Faverges, Hte-Sav. 17 et 31
Ferrette, Ht-Rhin 23
Flumet, Savoie 16 et 30
Fraisans, Jura 3
Frangy, Savoie 3
Gaillard, Hte-Savoie 15
Gignod, Aoste 1
Grand-Bornand, 3 et 31
Haguenau, Bas-Rhin 2
Hôpitaux-Neufs, Doubs 15
Jougne, Doubs 25
Jussey, Hte-Saône 30
La Baume, Hte-Savoie 15
La Clusaz, Hte-Savoie 31
Langres, Hte-Marne 1
La Rochette, Savoie B tous les mercredis.
Le Chable s/Beaumont 1
Le Deschaux, Jura 3
Les Echelles, Savoie 23
Les Fourgs, Doubs 23
Les Rousses, Jura 22
L'Isle, Doubs 1 et 15
Lons-le-Saunier, Jura 4
Lugrin, Hte-Savoie 3
Lullin, Hte-Savoie 10
Maiche, Doubs 18
Marignier, Hte-Sav. 3 et 17
Megève, Savoie 29
Mieussy, Hte-Savoie 20
Mirecourt, Vosges 8 et 22
Montbéliard, Doubs 29
Montmélian 1, 8, 15, 22 & 29
Morez, Jura 1
Morgex, Aoste 22
Morillon, Hte-Savoie B 8
Morteau, 2, B 9, 16, 23 & 30
Mouttiers, Savoie 15 et 29
Mulhouse, Ht-Rhin B 2, 23
Munster, Ht-Rhin 22
Neu-Brisach, Ht-Rhin 1
Nus-St-Bartholomé, A. 4
Orchamp, Jura 10
Pfaffenhofen, Bas-Rhin 9
Poligny, Jura 22 et 23
Pontarlier, Doubs 25
Pont-de-Roide, Doubs 2
Pont-du-Bourg, Ain B 18
Pont-St-Martin, A. 18 & 19
Port-sur-Saône, B 11-13
Pougny, Ain B 29
Rigney, Doubs 2
Ruffach, Hte-Rhin 16
Rumilly, Savoie 10 et 31
St-Amour, Jura 6
Ste-Claude, Jura 13
St-Genis, Ain 22
St-Jean-de-Gonv., Ain 8
St-Jean-de-Maurienne, 26
St-Laurent, Ain 6 et 20
Ste-Marie-aux-Mines B 3
St-Triviers-de-Courtes 29
St-Vit, Doubs 17
Salins, Jura 15
Sallanches, Hte-S. 6 et 27
Samœns, Ht-Savoie 3
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Schlettstadt, Alsace 9
Sciez, Hte-Savoie 22
Segny, Ain 20
Sellières, Jura 10
Septmoncel, Jura 1
Servoz, Hte-Savoie 26
Seytroux, Hte-Savoie 1
Strasbourg, Bas-R. 17 & 18
Tanninges, Hte-Savoie 11
Thoiry, Ain 30
Thônes, Savoie 1 et 13
Ueberlingen, L. de C. 3
Ugines, Hte-Savoie 8 et 22
Valence, Drôme 3, B 1 & 15
Valleiry, Hte-Savoie 2
Vercel, Doubs 6 et 22
Verres, Piémont B 29 et 30
Vesoul, Hte-Saône 6
Vezelley, Yonne B 1, 15
Ville-du-Pont, Doubs 17
Villers-Farlay, Jura 30
Vius-en-Sallaz, Savoie 1

JUIN

Abondance, Hte Savoie 6
Aiguebelle, Savoie 6
Aime, Savoie 6
Aix-les-Bains, Savoie 6
Albertville, Savoie 8
Altkirch, Haut-Rhin 26
Amancey, Doubs 1
Arbois, Jura 6
Arinthod, Jura 6
Baume-les-Dames, 1 et 15
Belfort, Haut-Rhin 5
Besançon, Doubs 12 et du 24 juin au 8 juillet
Biot, Savoie 1 et 15
Bletterans, Jura 20
Boëge, Hte-Savoie 13 et 27
Bons, Hte-Savoie 5
Bouclans, Doubs 14
Bourg, Ain 7 et 21
Bozen, Tyrol B 3, M 2-16
Brumath, Bas-Rh. M 26-27
Challand, St-Ansel. 13 et 14
Châlons-sur-Saône 26
Chamonix, Savoie 15 et 30
Champagnole, Jura 17
Chatillon, Aoste 12
Clerval, Doubs 13
Coligny, Ain 20
Colmar, Ht-Rhin 25
Constance B 6
Dannemarie, Ht-Rhin 13
Delle, Haut-Rhin 12
Dôle, Jura 8
Donnas, Aoste 3
Doucier, Jura 16
Douvaine, Hte-Savoie 7
Draillant, Savoie 1 et 15

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

JUIN *(suite)*.

Epoisses, Côte-d'Or 9
Evian-les-Bains, Hte-S. 5
Feldkirch, Voralberg 19-20
Fontainemore, Aoste B 2
Fraisans, Jura 7
Gaillard, Ht-Savoie 12
Gendrey, Jura 2
Gex, Ain 2
Grand-Bornand, Hte-S. 14
Grand-Dessiat, Vosges 26
Grenoble, Isère chevaux 3
Jussey, Hte-Saône 27
La Clusaz, Hte-Savoie 2
Langres, Hte-Marne 2
La Roche, chevaux 15 et 29
La Rochette, Sav 7, 14, 21
La Salle, Aoste 7 et 20
Les Houches, Savoie 6
L'Isle, Doubs 5 et 19
Lons-le-Saunier, Jura 2
Maiche, Doubs 15
Massongy, Savoie B 26
Megêve, Savoie 26
Mirecourt, Vosges 12 et 26
Montbéliard, Doubs 26
Montfleur, Jura 7
Morteau, D. 6, B 13, 20, 27
Morzin, Hte-Savoie 8 et 22
Mouttiers, Savoie 26
Mulhouse, Alsace B 6
Neu-Brisach, Ht-Rhin 26
Orchamps, Jura 14
Poligny, Jura 26
Pontarlier, Doubs 22
Pont-de-Roide, Doubs 6
Port-sur-Saône B 12-14
Rigney, Doubs 6
St-Amour, Jura 3
St-Claude, Jura 7
St-Gervais, Savoie 10
St-Jean-de-Maurien. 21-23
St-Jeoire, Hte-Sav. 6 et 16
St-Julien, Savoie 5
St-Laurent, Ain 3
Ste-Marie-aux-Mines, Alsace B 7, M 25 et 26
St-Pierre, Aoste 10
St-Vincent, Aoste 5 et 6
St-Vit, Doubs 21
Salins, Jura 19
Samœns, Hte-Savoie 7 et 28
Sancey-le-Grand, Doubs 26
Sellières, Jura 14
Strasbourg, Bas-Rhin B 21
Tanninges, Hte-S. 15 et 29
Termignon, Savoie B 13
Tervai, Jura 9
Thône, Savoie 5 et 17
Vercel, Doubs 5 et 19
Verres, Piémont B 5
Vezelley, Yonne 15
Vinzier, Savoie B 30
Viry, Hte-Savoie e 26
Vulbens-au-Vuach 7

JUILLET

Aiguebelle, Savoie B 4
Altkirch, Haut-Rhin 25
Amancey, Doubs 6
Annecy, Savoie chevaux 4
Arbois, Jura 4
Arinthod, Jura 4
Baume-les-Dames, Dbs 6
Beaucaire, Gard 22 au 31
Belfort, Haut-Rhin 3
Bellevaux, Sav. poulains 12
Besançons, Doubs 10
Bletterans, Jura 18
Boëge, Hte-Savoie 11 et 25
Bonneville, Hte-Savoie 11
Bons, Savoie 7
Bornand-le-Grand 27
Bouclans, Doubs 4
Bourg, Ain 5 et 19
Bregenz, Voralberg 25
Champagnole, Jura 15
Chaumergi, Jura 25
Clerval, Doubs 11
Cluses, Savoie 3
Chevaux et mulets.
Coligny, Ain 18
Colmar, Ht-Rhin M 2 au 23
Constance, D. de Bade B 4
Dannemarie, Ht-Rhin 11
Delle, Haut-Rhin 10
Dôle, Jura 13
Doucier, Jura 17
Evian-les-Bains, Hte-S. 31
Faverges, Hte-Savoie 19
Ferrette, Ht-Rhin 4
Flumet, Savoie 4, 18
» Poulains, 22
Fraisans, Jura 5
Gaillard, Hte-Savoie 11
Habère-Lullin, Savoie 10
Jussey, Haute-Saône 25
Langres, Hte-Marne 15
Les Echelles, 26
Les Rousses, Jura 15 et 31
L'Isle, Doubs 3 et 17
Lons-le-Saunier, Jura 6
Maiche, Doubs 20
Maxilly, Hte-Savoie B 22
Megève, Hte-Savoie 7
Mirecourt, Vosges 10 et 24
Montbéliard, Doubs 31
Morteau, D. 4, B 11, 18, 25
Mouttiers, Savoie 3
Mulhouse, Alsace B 4
Orchamps, Jura 12
Pfaffenhofen, Bas-Rhin 11
Poligny, Jura 24
Pontarlier, Doubs 20
Pont-de-Roide, Doubs 4
Port-sur-Saône, B 12 et 13
Rigney, Doubs 4
St-Amour, Jura 1
St-Claude, Jura 8
St-Jeoire, Hte-Sav. 14 et 28
St-Laurent, Ain 1
Ste-Marie-aux-Mines B 5
M 2-3, 9-10, 16-17
St-Paul, Hte-Savoie 26
St-Trivier-de-Courtes 17
St-Vit, Doubs 19
Salins, Jura 17
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Sellières, Jura 12
Strasbourg, Alsace B 19
Thonon, Hte-Savoie 5 et 20
Tanninges, Savoie 13 et 27
pour les mulets le 20
Valence, Drôme B 3 et 17
Vercel, Doubs 3, 17 et 31
Verres, Piémont B 3
Vezelley, Yonne 24
Ville-du-Pont, Doubs 3
Vius-en-Sallaz, Savoie 3

AOUT

Aiguebelle, Savoie B 1, 17
Albertville, Savoie B 3
Allinges, Savoie B 17
Altkirch, Haut-Rhin 28
Arbois, Jura 1
Arinthod, Jura 1
Aromas, Jura 31
Baume-les-Dames, Dbs 3
Belfort, Ht-Rhin 7
Besançon, Doubs 14
Bletterans, Jura 15
Boëge, Hte-Savoie 8, 22
Bons, Savoie 9
Bouclans, Doubs 15
Bourg, Ain 2 et 16
Bozen, Tyrol B 26
Brumath, Bas-R. M 24 et 25
Cercier, Ht-Savoie 28
Chalons-sur-Saône, B 5
Champagnole, Jura 19
Chevenoz, Hte-Savoie, foire aux poulains et bestiaux, 8
Clerval, Doubs 8
Coligny, Ain 15
Collonges, F. de l'Ecluse 31
Constance, Lac de B 1
Dannemarie, Ht-Rhin 8
Delle, Haut-Rhin 14
Dôle, Jura 10
Douvaine, Savoie 7
Epoisses, Côte-d'Or 31
Evian-les-Bains, Hte-S. 14
Ferrette, Alsace 8
Féterne, Savoie B 16
Fillinges, Savoie B 11
Fraisans, Jura 2
Francfort-sur-le-Main du 30 août au 19 septembre
Gaillard, Hte-Savoie 29
Gendrey, Jura 16
Graud-Bornand, H.-S. 11
Grenoble, Isère 16 au 29
Jougne, Doubs 25
Jussey, Hte-Saône 29
Ingweiler, Bas-Rhin 22
Langres, Hte-Marne 18-24
Lemuy, Jura 25
L'Isle, Doubs 7 et 21
Lons-le-Saunier, Jura 3
Maiche, Doubs 17
Mayence, Ht-Rh. M 14-27
Megève, Savoie 12, 13 & 14
foire aux poulains.
Mieussy, Hte-Savoie 21
Mirecourt, Vosges 14 et 28
Montbéliard, Doubs 28
Montfleur, Jura 14
Morez, Jura 16
Morteau, D. 1, B 8, 15, 22, 29
Mulhouse, Alsace 1-21
Munster, Ht-Rhin 21
Neu-Brisach, Ht-Rhin 28
Orchamps, Jura 9
Poligny, Jura 28
Pontarlier, Doubs 24
Pont-de-Roide, Doubs 1
Pont-du-Bourg, Ain B 21
Port-sur-Saône, Saône 4
Rhêmes, N.D., Aoste B 28
Rigney, Doubs 1
Ruffach, Ht-Rhin 16
Rumilly, Savoie 24
St-Amour, Jura 5
St-Claude, Jura 12
St-Félix, Savoie B 30 et 31
St-Genis, Ain 21
St-Gervais-les-Bains 21
St-Jean-d'Aulph, Sav. 29
St-Jean-de-Maurienne 28
St-Laurent, Ain 5 et 10
Ste-Marie-aux-Mines, B 2
St-Pierre-de-Rumilly, Haute-Savoie B 23
St-Trivier-de-Courtes 21
St-Vit, Dcubs 16
Salins, Jura 21
Sallanches, Hte-Sav. 5 et 26
Sancey-le-Gr., Doube 25
Schlettstadt, Alsace 29
Sciez, Hte-Savoie 23
Sellières, Jura 9
Septmoncel, Jura 4
Strasbourg, Alsace 16
Tanninges, Hte-Sav. 31
pour les mulets le 14
Tervai, Jura 17
Thônes, Hte-Savoie 21
Ueberlingen, Constance 30
Ugine, Hte-Savoie 11 et 25
Valence, Drôme B 7, 21, 26
Valleiry, Savoie 14
Vercel, Doubs 14 et 28
Verres, Piémont B 7
Vezelley, Yonne 18
Ville-du-Pont, Doubs 14
Villers-Farlay, Jura 30

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

Vinzier, Savoie B 1
Viry, Hte-Savoie 16
Vulbens-au-Vuache, S. 24

SEPTEMBRE

Aiguebelle, Savoie 5
Aix-les-Bains, Sav. 14&23
Albertville, Savoie 27
Amancey, Doubs 7
Aoste, Italie 6
Arbois, Jura 5
Arinthod, Jura 5
Aromas, Jura 30
Ayas, Aoste B 15
Ballaison, Hte-Savoie 18
Baume-les-Dames, Dbs 7
Belfort, Haut-Rhin 4
Bernex, Savoie B 30
Besançon, Doubs 11
Bletterans, Jura 12
Boëge, Savoie 5, 23
Bois-d'Amont, Jura 18
Bonne, Hte Savoie 4
Bonneville, Hte-Savoie 12
Bons, Hte-Savoie 11
Bourg, Ain 6 et 20
Bozen, Tyrol 9-22, B 23
Brumath, Alsace 24
Châlon-sur-Saône, 7
Chamonix, Hte-Savoie 30
Champagnole, Jura 16
Chapelle-d'Abondance B19
Châtel-d'Ab., Hte-Sav. B 18
Chaumergi, Jura 25
Clerval, Doubs 12
Cluses, Savoie 18
Coligny, Ain 19
Constance B 5, 18-23
Courmayeur, Aoste 4, 5, 29
Cruseille, Hte-Savoie 6
Dannemarie, Ht-Rhin 12
Delle, Ht-Rhin 11
Dôle, Jura 14
Doucier, Jura 16
Feldkirch, Vorarlberg 25
Ferrette, Alsace 5
Fillinges, Savoie 9
Fraisans, Jura 6
Francfort s/M., cuirs, du 4 au 9 septembre.
Gaillard, Hte-Savoie 29
Gendrey, Jura 25
Gex, Ain 9
Gignod, Aoste B 9
Grand-Bornand, Savoie 21
Grenoble, Isère chevaux 2
Gressonay St-Jean, A. 21
Grésy s/Isère, Savoie B 16
Habère-Lullin, Savoie 16
Hôpitaux-Neufs, Doubs 28
Jussey, Hte Saône 26
La Clusaz, Hte-Savoie 14
Lajoux, Jura B 15
Langres, Hte-Savoie 30
La Thuile, Aoste 6 et 7
Le Deschaux, Jura 9
Leipzig du 25 sept. au 14 oct.
Les Gets, Savoie 9
Les Houches, Savoie 12
Les Rousses, Jura B 25
L'Isle, Doubs 4 et 18
Lons-le-Saunier, Jura 7
Lullin, Hte-Savoie 29
Maiche, Doubs 21
Marin, près Thonon B 9
Massongy, Savoie 25
Megève, Savoie 6 et 22
Mirecourt, Vosges 11 et 25
Montbéliard, Doubs 25
Montfleur, Jura 9
Montmélian, Savoie 9
Morteau, D. 5, B 12, 19, 26
Mouttiers, Savoie 12 et 25
Mulhouse, Haut-Rhin B 5
Novel, Hte-Savoie 25
Orchamps, Jura 13
Passy, Hte-Savoie 25
Poligny, Jura 25
Pontarlier, Doubs 28
Pont-de-Roide, Doubs 5
Pont-du-Bourg, Ain B 18
Port-s/Saône, H.-S 4 et 5
Rigney, Doubs 5
Ruffach, Ht-Rhin 8
St-Amour, Jura 2
St-Claude, Jura 9
St-Félix, Savoie B 18
St-Gervais, Savoie 14
St-Jean-de-Maurienne, 13
St-Jeoire, Hte-Savoie 2&15
St-Julien, Savoie 4
St-Laurent, Ain 2 et 29
Ste-Marie-aux-Mines B 6, 17, 18, 24 et 25
St-Trivier-de-Courtes 22
St-Vit, Doubs 20
Salins, Jura 18
Samœns, Hte-Savoie 29
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Saverne, Bas-Rhin 10
Sellières, Jura B 13
Servoz, Hte-Savoie 21
Sixt, Faucigny 16
Strasbourg, Alsace 20
Tanninges, Hte-Sav. 14
Termignon, Savoie B 30
Thollon, Hte-Savoie 28
Thônes, Savoie 2 et 23
Thonon, Savoie 6 et 21
Vailly, Hte-Savoie 20
Valgrisenche, Aoste B 21
Vallorzine, Hte-Savoie B 19
Valpelline, Aoste B 18&19
Vercel, Doubs 11 et 25
Verres, Piémont B 4
Vezelley, Yonne 14
Vius-en-Sallaz, Hte-Sav. 4

OCTOBRE

Abondance, Hte-Savoie 4
Aiguebelle, Savoie B 3
Aime, Savoie 2 et 16
Albertville, Savoie 19
Altkirch, Ht-Rhin 2 et 19
Amancey, Doubs 5
Annecy, Hte-Savoie 2 et 3
Antey-St-André, Aoste B 2
Aoste, Italie 9 et 23
Arbois, Jura 3
Arinthod, Jura 3
Aymaville, Aoste 5
Baume-les-Dames, Dbs 5
Belfort, Ht-Rhin 2
Bellevaux, Savoie B 9
Besançon, Doubs 9
Biot (Le), Savoie 23
Bletterans, Jura 17
Boëge, Savoie 3, 11 et 30
Bons, Hte-Savoie 10
Bouclans, Doubs 4
Bourg, Ain 4 et 18
Brégenz, Vorarlberg 17
Châlons sur-Saône 30
Chambave, Aoste 15
Chamonix, Savoie 2 et 25
Champagnole, Jura 21
Chapelle d'Abondance B 30
Châtillon, Aoste 7
Clerval, Doubs 10
Coligny, Ain 17
Cluses, Savoie 23
Constance, (Lac de) B 3
Contamine-sur-Arve, S. 9
Dannemarie, Alsace 10
Delle, Ht-Rhin 9
Dôle, Jura 12
Donnas, Aoste 18
Douvaine, Hte-Savoie 3
Draillant, Savoie 28
Erstein, Alsace 16
Evian-les-Bains, Hte-S. 2
Faverges, Hte-Sav. 4 et 18
Ferrette, Ht-Rhin 3
Flumet, Savoie 3 et 18
Frangy, Hte-Savoie 18
Fraisans, Jura 4
Fribourg en Brisgau 21-30
Gaillard, Hte-Savoie 16
Gex, Ain 16
Grand-Bornand, Hte-S. 4
Grenoble, Isère, foire aux chevaux 14
Habsheim, Ht-Rhin 30
Haguenau, Bas Rhin 3
Jougne, Doubs 25
Jussey, Hte-Saône 31
Langres, Hte-Marne 25
La Roche, Savoie 12 et 26
La Rochette, Savoie 27
La Salle, Aoste 11
Le Châble-s/Beaumont 2
Les Fourgs, Doubs 24
Les Gets, Savoie 24
Les Houches, Hte-Sav. 18
L'Isle, Doubs 2 et 16
Lons-le-Saunier, Jura 5
Lugrin, Hte-Savoie 5
Maiche, Doubs 19
Marignier, Hte-Savoie 25
Mieussy, Hte-Savoie 2
Mirecourt, Vosges 9 et 23
Montbéliard, Doubs 30
Montriond, Hte-Savoie 10
Morgex, Aoste 2
Morillon, Hte-Savoie B 9
Morzine, Hte-Savoie 2
Morteau, Doubs 3, B 10, 17 24 et 31
Mouttiers, Savoie 23
Mulhouse, Alsace B 3
Neu-Brisach, Ht-Rhin 2
Orchamps, Jura 11
Petit-Bornand, H.-Sav. 2
Poligny, Jura 23
Pontarlier, Doubs 25 et 26
Pont-de-Roide, Doubs 3
Port-sur-Saône, Hte-S. 2
Pougny, Ain B 9
Rigney, Doubs 3
Säckingen, D. de Bade 16
St-Amour, Jura 7
St-Claude, Jura 14
St-Gervais, Savoie 4
Ste-Hélène, Savoie 31
St-Jean de Gonv., Ain 11
St-Jean-de-Maur. 30-31
St-Joire, Hte-Sav. 17 & 27
St-Laurent, Ain 7
Ste-Marie-aux-Mines A. 4
St-Pierre, Aoste 6 et 23
St-Vincent, Aoste 24 et 25
St-Vit, Doubs 18
Salins, Jura 16
Sallanches, Hte-Savoie 28
Sancey-le-Gr. Doubs 25
Samœns, Hte-Savoie 18
Segny, Ain 30
Sellières, Jura 11
Septmoncel, Jura 10
Seytroux, Hte-Savoie 30
Strasbourg, Alsace B 18
Taninges, H.-Savoie 5 & 19
Thoiry, Ain 25
Thônes, Hte-Savoie 7
Ueberlingen, lac de C. 25
Vacheresse, Hte-Sav. B 17
Vercel, Doubs 9 et 23
Verres, Piémont 2
Vezelley, Yonne 18
Ville-du-Pont, Doubs 13
Villeneuve, Aoste B 12 et 26
Villers-Farlay, Jura 30

SUITE DES FOIRES ÉTRANGÈRES

NOVEMBRE

Abondance N. D. Hte-S. 4
Aiguebelle, Savoie 11
Altkirch, Ht-Rhin 27
Amancey, Doubs 2
Arbois, Jura 7
Arinthod, Jura 7
Baume-les-Dames, Dbs 2
Belfort, Haut-Rhin 6
Besançon, Doubs 13
Biot, Savoie 21
Bletterans, Jura 21
Boëge, Hte-Savoie 14
Bonneville, Hte-Savoie 11
Bons, Savoie 13 et 27
Bourg, Ain 1 et 13
Bozen, Tyrol B 3 et 30
Champagnole, Jura 18
Chatillon, Aoste 15
Clerval, Doubs 14
Coligny, Ain 21
Collonges, fort l'Ecluse 2
Constance (lac) B 7 et 27
Cruseille, Hte-Savoie 1
Dannemarie, Ht-Rhin 14
Delle, Ht-Rhin 13
Divonne, Ain 21
Dôle, Jura 9
Douvaine, Hte-Savoie 7
Evian, Hte-Savoie 6 & 20
Epoisses, Côte-d'Or 2
Ferrette, Alsace 7
Flumet, Savoie 7 et 21
Fontainemore, Aoste B 4
Fraisans, Jura 1
Fribourg en Brisgau 11
Gaillard, Hte-Savoie 8
Gignod, Aoste B 13
Grand-Bornand, H.-S. 7
Haguenau, Bas-Rhin 16
Ingweiler, Bas-Rhin M 21
Jussey, Hte-Saône 28
Langres, Hte-Marne 25
La Rochette, Sav. 15, 22, 29
La Salle, Aoste 11
Le Deschaux, Jura 17
Les Echelles, Savoie 7
Lindau, lac de Constance 3
L'Isle, Doubs 6 et 20
Lons-le-Saulnier, Jura 2
Lullin, Hte-Savoie 6
Maîche Doubs 16
Marignier, Hte-Savoie 8
Mirecourt, Vosges 13 et 27
Montbéliard, Doubs 27
Montfleur, Jura 27
Montmélian, Savoie 25
Morez, Jura 6
Morteau, Dbs 7, B14, 21, 28
Morzine, Hte-Savoie 8
Mouttiers, Savoie 6
Mulhouse, Ht-Rhin B 7
Nus-St-Bartholomé, 4&16
Neu-Brisach, Ht-Rhin 27
Orchamps, Jura 8
Perouge, Ain 18
Pfaffenhofen, Bas-Rhin 7
Poligny, Jura 27
Pontarlier, Doubs 23
Pont-de-Roide, Doubs 7
Pont-St-Martin 11-12 28-29
Port-S/Saône, Hte-S. 6
Rigney, Doubs 7
Ruffach, Ht-Rhin 21
Rumilly, Savoie 23
Sæckingen, Gr.-D.deB. 20
St-Amour, Jura 2
St-Claude, Jura 11
St-Genis, Ain 22
Ste-Hélène, Savoie 2
St-Jean-de-Gonv., Ain 11
St-Julien, Savoie 6
St-Laurent, Ain 3 et 4
Ste-Marie-aux-Mines, B 1
St-Trivier-de-Courte, A. 6
St-Vit, Doubs 15
Salins, Jura 20
Sallanches, Hte-Savoie 18
Sancey-le-Gr., Doubs 25
Schlettstadt, Bas-Rhin 28
Sellières, Jura 8
Strasbourg, Alsace B 22
Tanninges, Savoie 9 et 23
Tervai, Jura 8
Thônes, Savoie 13 et 25
Ugine, Hte-Savoie 6 et 20
Valence, Drôme 6 B 20
Veigy-Fonceney, H.-S. 3
Vercel, Doubs 6 et 20
Verres, Piémont 6 et 7
Vezelley, Yonne 15
Vinzier, Savoie B 14
Viry, Hte-Savoie 6
Vulbens-au-Vuache, S. 27
Westhofen, B.-Rh. 5, 7&12

DÉCEMBRE

Aiguebelle, Hte-S. 12 et 19
Albertville, Savoie 7
Altkirch, Ht-Rhin 21
Annecy, Hte-Savoie 4
Arbois, Jura 5
Arinthod, Jura 5
Arlay, Jura 5
Aromas, Jura 1 et 26
Baume-les-Dames, Dbs 7
Belfort, Ht-Rhin 4
Besançon, Doubs 11
Bletterans, Jura 19
Bonne, Hte-Savoie 7
Bons, Savoie 11
Bourg, Ain 6 et 20
Bozen, Tyrol M1-15, B 20
Bregenz, Voralberg 5
Chalons-sur-Saône 5
Champagnole, Jura 16
Chaumergi, Jura 18
Clerval, Doubs 12
Cluses, Savoie 4
Coligny, Ain 18 et 19
Constance B 5 et 21
Dannemarie, Ht-Rhin 12
Delle, Ht-Rhin 11
Dôle, Jura 14
Epoisses, Côte-d'Or 11
Erstein, Alsace 18
Feldkirch, Voralberg 18 et 19
Ferney-Voltaire, Ain 4
Ferrette, Ht-Rhin 12
Fraisans, Jura 6
Gaillard, Hte-Savoie 8
Gendrey, Jura 18
Gex, Ain 1
Grenoble, Isère 4-17
Jussey, Hte-Saône 26
Kaisersberg, Ht-Rhin 11
La Roche, Hte-Sav. 14 & 28
L'Isle, Doubs 4 et 18
Lons-le-Saunier, Jura 7
Maîche, Doubs 21
Mieussy, Hte-Savoie 20
Mirecourt, Vosges 11 et 26
Montbéliard, Doubs 26
Montmélian, S. 4, 11, 18, 26
Morez, Jura 20
Morteau, D. 5, B 12, 19, 26
Morzine, Hte Savoie 28
Mouttiers, Savoie 4
Mulhouse, Ht-Rhin B 5
Münster, Ht-Rhin 18
Orchamps, Jura 13
Poligny, Jura 26
Pontarlier, Doubs 28
Pont-du-Bourg, Ain B 2
Pont-de-Roide, Doubs 5
Port-sur-Saône, Hte-S. 13
Recologne, Doubs 15
Rigney, Doubs 5
St-Amour, Jura 2
St-Claude, Jura 9
St-Félix, Savoie B 15
St-Laurent, Ain 2
St-Marie-aux-Mines, B 6
St-Trivier-de-C. 18, 26, 28
St-Vit, Doubs 20
Salins, Jura 18
Sallanches, Hte-Savoie 23
Samœns, Hte-Savoie 13
Sancey-le-Gr., Doubs 26
Sellières, Jura 13
Thonon, Hte-Sav. 4 et 26
Ueberlingen, Lac de C. 13
Verres, Piémont B 4
Vezelley, Yonne 13
Vercel, Doubs 4 et 21
Vius-en-Sallaz, Savoie 6

AVIS AUX AUTORITÉS

Plusieurs erreurs dans les foires — cette partie si importante de notre almanach — nous ayant été signalées, nous avons adressé aux autorités de toutes les localités (700 environ) contenues dans le *Messager boiteux*, le questionnaire suivant :

1° Quand ont lieu vos foires ? — (L'indication doit être donnée de manière à pouvoir servir chaque année.— Prière de mentionner si ce sont des foires aux marchandises, aux bestiaux ou toutes les deux.)

2° Combien de jours durent-elles ?

3° Avez-vous des marchés au bétail mensuels et quels jours ?

4° Si une des foires tombe sur un dimanche ou un jour férié, a-t-elle lieu la veille, le lendemain ou un autre jour ?

6° Quel jour se tient votre marché hebdomadaire.

Une bonne partie des autorités nous ont répondu avec empressement, mais il en est beaucoup d'autres, qui malgré une seconde et même une troisième requête — cette dernière accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse — sont restées muettes.

Ces foires ont été éliminées.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie, le samedi
Aarberg, Berne, mercredi
Aigle, Vaud, le samedi
Altorf, Uri jeudi
Altstätten, St-Gall jeudi
Appenzell, mercredi, si fête vendr.
Aubonne, Vaud, mardi et samedi
Avenches, Vaud le vendredi
Baden, Argovie, mardi et samedi
Bâle, tous les jours, vendredi marché aux poissons.
Bellinzone, T., mercredi et samedi
Berne, le mardi, jeudi et samedi, mardi marché au blé et au bétail
Berneck, St-Gall mardi
Berthoud, Berne le jeudi
Bex, Vaud, le jeudi
Bienne, B., mardi, jeudi, samedi
Boudry, Neuchâtel, le vendredi
Bozingen, Berne mercredi
Brassus, Vaud le lundi
Brenets, Neuchâtel, le vendredi
Bulle, le jeudi, si fête le mercredi
Buren, Berne le mercredi
Carouge, Genève, mercredi et samedi.
Cerlier, Berne le samedi
Château-d'Œx, Vaud. le jeudi
Châtel-St-Denis, Fribourg lundi
Chaux-de-Fonds, le mercredi grand marché et le vendredi
Cossonay, Vaud, le jeudi
Davos, Grisons mardi
Delémont, le mercredi et samedi
Echallens, Vaud, le jeudi et marché aux grains, si fête, mercre.
Estavayer, Fribourg, le mercredi
Fribourg, Suisse, le samedi
Genève, au gros bétail, mardi et vendredi.
Gessenay, Berne vendredi
Gimel. Vaud, le samedi
Grandson, Vaud vendredi
Granges, Soleure, le dimanche
Heiden, Appenzell, vendredi et marché au bétail.
Langenthal, Berne, le mardi, grd marché aux veaux et porcs.
Langnau, Berne vendredi
Laupen, Berne lundi
Lausanne, lundi, mercredi ; samedi gr. marché et aux grains.
Liestal, Bâle mercredi
Locle, Neuchâtel le samedi
Lucens, Vaud, le samedi
Lucerne, mardi légumes, samedi
Martigny-Bourg, le lundi
Meyringen, Berne jeudi
Monthey, Valais le mercredi
Montreux, lundi, mercr. et vendr.
Morat, Fribourg le mercredi
Morges, Vaud, le mercredi, et marché au grains.
Moudon, Vaud, le lundi et le vendredi. Lundi marché aux grains.
Moutier-Gd-Val, Berne samedi
Neuchâtel, mardi, jeudi grand marché, et samedi.
Neuveville, Berne mercredi
Nidau, Berne le lundi
Noirmont, Berne le mardi
Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi
Olten, Soleure, jeudi marché au petit bétail.
Orbe, Vaud, lundi marché aux grains.
Payerne, jeudi marché aux grains
Porrentruy, Berne, le jeudi
Rapperswyll, St-Gall, le mercredi marché au bétail, si fête mardi.
Rolle, Vaud, vendredi, si fête jeudi.
Romanshorn, Thurg., le lundi et marché aux grains.
Romont, Fribourg, le mardi
Rorschach, St-Gall, le jeudi et marché aux grains.
Saignelégier, Berne, le samedi.
Ste-Croix, V., mercredi et samedi
St-Gall, samedi et marché au bétail.
St-Imier, le mardi et le vendredi.
St-Maurice, Valais, le mardi
Schaffhouse, le mardi et samedi
Schwytz, le samedi
Sentier, Vaud, le jeudi
Sépey, Vaud, le vendredi
Sierre, Valais vendredi
Sion, Valais le samedi
Soleure, mercredi et samedi
Sonvilliers, Berne, le vendredi
Stein-a/Rhein, Schaff., mercredi
Sursée, Lucerne, le samedi
Thoune, Berne, le samedi
Tramelan, Berne, le vendredi
Utznach, St-Gall, le samedi
Vallorbes, Vaud, le samedi
Versoix, Vaud, mardi et vendredi
Vevey, Vaud, le mardi gr. marché grains et bétail. Jeudi et samedi petit marché.
Wyl, St-Gall, le mardi avec bétail
Yverdon, Vaud, le mardi et samedi. Mardi grand marché et aux grains.
Zofingue, Argovie, le samedi
Zug, mardi et marché aux grains
Zurich, le mardi ; le vendredi grd marché aux grains, en ville, et au bétail à Unterstrass.
Zweisimmen, Berne jeudi

MARCHÉS HEBDOMADAIRES ÉTRANGERS

Aix-les-Bains, Savoie, le lundi pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, petit marché tous les dimanches.
Albertville, Haute-Savoie, jeudi
Annecy, Savoie, mardi et vendredi
Aoste, Italie mardi
Arbois, Jura, mardi et vendredi
Arinthod, Jura mercredi
Belfort, Alsace, lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.
Besançon, Doubs, mardi et vendredi, graines et fourrages.
Boëge, Hte-Savoie mardi
Bonneville, Sav., mardi et vendr.
Bons, Hte-Savoie, vendredi
Bregenz, lac de Const., vendredi lundi et mardi, bétail.
Chambéry, Savoie, samedi marchandises et bestiaux.
Chamonix, Savoie jeudi
Châtillon, Aoste lundi
Cluses, Savoie lundi
Collonges, fort de l'Ecluse, mardi
Colmar, Ht-Rhin jeudi
Constance, mardi et vendredi.
Dole, Jura, mardi, jeudi et samedi
Evian, Hte-Savoie lundi
Francfort s/Mein, lundi
Fribourg en Brisgau, chaque jour, marché principal le samedi.
Gex, Ain lundi et jeudi
Grenoble, Isère samedi
Laroche, Haute-Savoie, jeudi
Lindau, lac de Const., samedi, en été en plus le mardi et jeudi.
L'Isle Doubs lundi
Lullin, Hte-Savoie mercredi
Megève, Hte-Savoie vendredi
Montbéliard, Doubs samedi
Montmélian, lundi et vendredi
Morez, Jura samedi
Morteau, Doubs' mardi
Morzine, Hte-Savoie mercredi
Mouttiers, Savoie lundi
Mulhouse, tous les jours.
Poligny, Jura, lundi et vendredi
Pontarlier, Doubs jeudi
Pont-St-Martin, Aoste, mercredi et samedi.
Rochette (La), Savoie mercredi
St-Amour, Jura samedi
St-Claude, Jura samedi
St-Gervais, Savoie jeudi
St-Jeoire, Hte-Savoie vendredi
St-Julien, Ht-Sav. jeudi et vendr.
Salins, Jura lundi
Sallanches, Hte-Savoie, samedi
Samœns, Hte-Savoie mercredi
Strasbourg, Alsace, mercredi et vendredi gros bétail, lundi et mercredi.
Thônes, Savoie samedi
Thonon, Hte-Savoie, lundi et jeudi
Ugine, Hte-Savoie lundi
Verres, Piémont lundi

Gouvernements et Souverains d'Europe.

Confédération suisse.

Le territoire de la Confédération est divisé en 22 cantons, formant autant d'Etats souverains, liés entre eux par un pacte ou *Constitution fédérale*, dont la dernière revision date de 1874. Sous réserve des droits du peuple et des cantons, l'autorité suprême et législative de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale, qui se divise en deux Conseils :

Le *Conseil national* qui se compose des députés du peuple suisse, élus à raison d'un membre par 20,000 âmes de la population totale (les fractions en sus de *10,000* âmes sont comptées pour 20,000 ; chaque canton et, dans les cantons partagés, chaque demi-canton élit un député au moins) et le *Conseil des Etats* qui se compose de 44 députés des cantons. Chaque canton nomme deux députés, chaque demi-Etat en élit un.

L'autorité exécutive supérieure est exercée par le *Conseil fédéral* (7 membres). Ce Conseil était composé en 1892 comme suit : MM. HAUSER, Walter, de Zurich, *président* ; SCHENK, C., de Signau, *vice-président* ; RUCHONNET, Louis, de St-Saphorin ; DROZ, Numa, de Chaux-de-Fonds ; DEUCHER, Adolphe, de Steckborn ; FREI, de Bâle-Campagne ; Dr ZEMP, d'Entlebuch (Lucerne).

Les membres du *Conseil national* et ceux du *Conseil fédéral* ne peuvent être députés au *Conseil des Etats*.

Siège des Autorités fédérales : BERNE
Siège du Tribunal fédéral : LAUSANNE

République française
(4 septembre 1870).

Nés.		Elus.
1837	*Sadi Carnot*, président . . .	1887

S. S. le Pape.

1810	*Léon XIII* (cardinal Pecci) . .	1878

Empereurs.

1859	*Allemagne*, Guillaume II . .	1888
1830	*Autriche*, François-Joseph Ier, roi de Bohême et de Hongrie	1848
1845	*Russie*, Alexandre III . . .	1881
1842	*Turquie*, sultan Abdul-Hamid-Khan	1876

Rois.

1819	*Grande-Bretagne*, Alexandrine-Victoire	1837
1859	*Prusse*, Guillaume II . . .	1888
1817	*Pays-Bas*, Wilhelmina-Hélène-Pauline-Marie	1890
1835	*Belgique*, Léopold II . . .	1865
1844	*Italie*, Humbert Ier	1878
1886	*Espagne*, Alphonse XIII . .	1886

Rois (suite).

Nés.		Elus.
1863	*Portugal*, Charles Ier . . .	1889
1818	*Danemark*, Chrétien IX . .	1863
1848	*Bavière*, Othon-Guillaume-Luitpold	1886
1828	*Saxe*, Albert-Frédéric-Auguste	1873
1829	*Suède* et *Norvège*, Oscar II .	1872
1848	*Wurtemberg*, Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric . . .	1891
1845	*Grèce*, George Ier	1863
1839	*Roumanie*, Charles Ier . . .	1866
1876	*Serbie*, Alexandre Ier. . . .	1889

Grands-Ducs et Ducs.

1826	*Bade*, Frédéric-Guillaume-Ls .	1852
1831	*Anhalt*, Léopold-Frédéric . .	1871
1826	*Saxe-Meiningen*, George II .	1866
1818	*Saxe-Cobourg-Gotha*, Ernest II	1844
1826	*Saxe-Altenbourg*, Ernest-Frédc	1853
1818	*Saxe-Weimar-Eisenach*, Charles	1853
1837	*Hesse-Grand-Ducale*, Louis IV	1877
1851	*Mecklembourg-Schwerin*, Frédéric-François III	1883
1819	*Mecklembourg-Strélitz*, Frédéric-Guillaume-Charles . .	1860
1827	*Oldenbourg*, Nicolas-Frédéric-Pierre	1853

Princes.

1831	*Waldeck*, George-Victor . . .	1845
1840	*Lichtenstein*, Jean II	1858
1824	*Lippe*, Gonthier-Frédéric-Woldemar	1875
1846	*Reuss-Greiz*, Henri XXII . .	1859
1832	*Reuss-Géra*, Henri XIV . . .	1867
1821	*Reuss-Schleitz*, Henri IV . .	1878
1817	*Schaumbourg-Lippe*, Adolphe-George.	1860
1830	*Schwarzbourg-Sondershausen*, Charles-Gonthier	1880
1852	*Schwarzbourg-Rudolstadt*, Gonthier-Victor.	1890
1848	*Monaco*, Albert-Honoré-Charles	1889
1841	*Montenegro*, Nicolas Ier . . .	1860

Villes libres anséatiques.

Hambourg, *Lubeck* et *Brême*, un bourgmestre et un sénat.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1893.

HIVER

Commencement le 21 décembre de l'année précédente, à 8 h. 46 min. du matin, quand le *Soleil* entre au signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve au 23e degré du *Capricorne*, *Mercure* rétrograde au 12e du *Sagittaire*, *Vénus* au 28e du *Scorpion*, *Mars* au 25e des *Poissons*, *Jupiter* au 15e du *Bélier*, *Saturne* au 11e de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 5e du *Taureau* et la queue du *Dragon* au 5e du *Scorpion*.

PRINTEMPS

Commencement le 20 mars à 9 h. 35 min. du matin, lorsque le *Soleil* entre au signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve au 29e degré du *Bélier*, *Mercure* au 16e du *Bélier*, *Vénus* au 20e des *Poissons*, *Mars* au 24e du *Taureau*, *Jupiter* au 28e du *Belier*, *Saturne* rétrograde au 10e de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 0e du *Taureau* et la queue du *Dragon* au 0e du *Scorpion*.

ÉTÉ

Commencement le 21 juin, à 5 h. 35 minutes du matin, lorsque le *Soleil* entre au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouve au 1e degré de la *Balance*, *Mercure* au 17e degré de l'*Ecrevisse*, *Vénus* au 13e de l'*Ecrevisse*, *Mars* au 24e de l'*Ecrevisse*, *Jupiter* au 20e du *Taureau*, *Saturne* au 6e de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 25e du *Bélier*, et la queue du *Dragon* au 25e de la *Balance*.

AUTOMNE

Commencement le 22 septembre à 8 h. 13 min. du soir, quand le *Soleil* entre au signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 16e degré des *Poissons*, *Mercure* au 2e de la *Balance*, *Vénus* au 7e du *Scorpion*, *Mars* au 23e de la *Vierge*, *Jupiter* rétrograde au 1er des *Gémeaux*, *Saturne* au 13e de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 20e du *Bélier*, et la queue du *Dragon* au 20e de la *Balance*.

Le régent de cette année est *Mercure*.

ÉCLIPSES DE L'AN 1893

Cette année il n'y aura que deux éclipses de soleil, dont la première sera visible dans notre contrée. La lune ne sera pas éclipsée.

La première éclipse est une totale de soleil et a lieu le 16 avril, de 0 h. 25 m. jusqu'à 5 h. 43 m. du soir. A Vevey, où elle sera partielle et peu sensible, elle durera de 4 h. 5 m. jusqu'à 5 h. 5 m. On observera l'éclipse dans presque toute l'Amérique du Sud, la partie moyenne de la mer Atlantique, la moitié méridionale de l'Europe, l'Afrique septentrionale et en partie dans l'Asie mineure.

La seconde éclipse est une annulaire du soleil qui se montrera le 9 octobre, de 6 h. 51 m. du soir jusqu'à 0 h. 41 m. du matin du 10 octobre. On la remarquera dans la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord, la partie nord-est de la mer Pacifique et en partie dans la moitié septentrionale de l'Amérique du Sud et la pointe nord-est de l'Asie.

RECTIFICATION DES FOIRES POUR 1893.

Buttes (Neuchâtel), marchés au bétail, le **5** avril, le **15** mai et le **18** septembre au lieu du 13 mai, 29 juin et 3 octobre. — **Landeron-Combes** (Neuchâtel), le **2** janvier et le **2** octobre, **foires nouvelles.** — **Lignières** (Neuchâtel), le **16** février **foire au bétail** nouvelle. — **Turbenthal** (Zurich), les **27** mars et **30** octobre **foires mixtes.** — Le dernier lundi de chaque mois **foire au bétail.** — **Bonnevaux** (Hte-Savoie), le **2** mai **foire nouvelle.** — **Grand-Bornand** (Hte-Savoie), le **2** août au lieu du 12.

La meilleure publicité pour Vevey et environs
est celle faite par la

FEUILLE D'AVIS DE VEVEY

Journal le plus ancien et le plus répandu dans la contrée

composé de 4 à 8 pages avec chronique locale, résumé des faits et dernières nouvelles, service télégraphique. — Annonces officielles, Mises publiques, Concours. — Variétés, anecdotes, charades, énigmes, etc. — Feuilletons choisis.

PARAISSANT TOUS LES JOURS SAUF LE DIMANCHE

ANNONCES *suisses* : 10 cent. la ligne. *Étrangères*, 15 cent. Une seule insertion, 15 c. la ligne. Rabais de 10 à 60 o/o suivant le nombre des insertions.

ABONNEMENT. *Suisse*: Un an, **8** fr., 6 mois, **4** fr. **50**, 3 mois, **2** fr. **50**, moins d'un trimestre, **1** fr. par mois. *Étranger*, le port en sus. Envoyée 2 fois par semaine (3 n^s ensemble), **15** fr.

Chaque abonné reçoit gratuitement comme **PRIME** un

CHARMANT CALENDRIER MENSUEL

avec marges pour annotations et un horaire à chaque changement de service.

Editeurs : LŒRTSCHER & FILS (Klausfelder Frères), Vevey.

Tarif Télégraphique

DANS L'INTÉRIEUR DE LA SUISSE

Il est perçu une taxe fixe de 30 cent. par télégramme, plus 5 cent. par deux mots; ainsi 3 et 4 mots = 40 cent.; 5 et 6 mots = 45 cent.; 7 et 8 mots = 50 cent.; 9 et 10 mots = 55 cent.; 20 mots = 80 cent., etc., etc.

DE LA SUISSE POUR L'ÉTRANGER

Pour l'Europe, la taxe fixe est de 50 centimes, plus une taxe par mot au tarif suivant :

Allemagne et **France**. .	10 cent.	**Espagne, Suède, Bulgarie**	22 cent.	**Turquie**	48 cent.
Autriche-Hongrie . . .	10 »	**Italie** Bureaux limitrophes	10 »	**Afrique** . . .	1 fr. 55 à 14 fr. 35
(Lichtenstein, Tyrol et Voralberg . . .	7 »	Autres bureaux . . .	17 »	**Amérique du Nord**	1 fr. 50 à 3 60
Belgique, Danemark, Luxembourg Pays-Bas, Bosnie, Herzegovine, Roumanie, Serbie . .	19 cent.	**Grande-Bretagne** . . .	29 »	» **Centrale**	3 fr. 30 à 12 65
		Russie et **Caucase** . . .	44 »	» **du Sud**	6 fr. 50 à 15 45
		Portugal et **Gibraltar**. .	27 »	**Asie** et **Australie** .	1 fr. 60 à 13 35
		Grèce	48 et 52 c.		

Pour les pays européens, le maximum de longueur du mot est de 15 lettres, pour les autres pays de 10.

CHRONIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

Du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892

1891

Juillet 3. Le Conseil d'Etat accorde trois médailles d'argent aux trois citoyens : Paul Baillot, mécanicien à Boudry, Alphonse Fallet, directeur de l'Asile des vieillards, et Jules Gendre, de Neuchâtel, pour avoir sauvé la vie à trois personnes.

5. La votation en matière d'initiative fédérale a donné dans notre canton 2,748 oui et 1,608 non. Le résultat total pour la Suisse a été de 169,642 oui et de 119,340 non.

— Mort de M. Merkle, chef du bureau des télégraphes de Neuchâtel, au service desquels il a travaillé pendant 37 ans.

9. Le grand explorateur de l'Afrique, Stanley, a passé un jour à Neuchâtel.

11. Fête à Engollon pour l'installation de trois fontaines publiques. Jusqu'ici le village n'avait possédé que des réservoirs d'eau pluviale. Ce travail, qui a coûté plus de 16,000 fr. est, vu le petit nombre des habitants, une preuve rejouissante de leur énergie.

— Le Conseil d'Etat déclare jour férié le 1er août, en raison du jubilé fédéral.

— Le comité de Colombier pour la célébration du 1er août décide la frappe d'une médaille commémorative du 600me anniversaire de la Confédération suisse.

14. Réunion de la Société de géographie aux Ponts, sous la présidence de M. J. Maret. MM. Gaullieur, Presset, Knapp et Faure, de Genève, ont présenté des travaux d'un haut intérêt sur le Désert, la Mission au Congo, les conventions internationales des puissances en Afrique et le remarquable Manuel de géographie de M. Rosier.

— Le comité des colonies de vacances a reçu de M. Jämes de Pury la belle somme de 50,000 fr. Le *Messager boiteux,* toujours heureux de signaler des actes aussi remarquables de ses concitoyens, remercie le généreux donateur.

19. La Borcarderie, propriété de la famille de Montmollin et célèbre par certains faits relatifs aux évènements de 1707, a été incendiée. La ferme a été complètement détruite et le château fortement endommagé.

26. L'exposition ornithologique de la Chaux-de-Fonds présentait une belle collection de plus de 800 oiseaux.

— Le Conseil d'Etat délègue aux fêtes séculaires de la ville de Berne MM. J. Clerc et Petitpierre-Steiger, conseillers d'Etat.

Août 1-2. Tout le canton est en fête, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la Confédération suisse. Dans les villages les plus reculés, l'enthousiasme pour la patrie suisse est à son comble. Partout des arcs de triomphe, des illuminations,

des feux sur les sommités les plus élevées. En plusieurs endroits, les cultes divers sont célébrés en plein air : nationaux, indépendants, catholiques, ont tenu à se réunir, et pour la première fois, peut-être, ont adressé en commun leur adoration et leurs prières au Dieu de nos pères. Nous aimons à croire que ces prières auront été exaucées pour le bien de notre chère patrie suisse. Chacun, du reste, a été frappé du sérieux profond qu'on remarquait sur tous les visages. Malheureusement, un accident arrivé sur le lac de Neuchâtel pendant la fête vénitienne, a plongé dans un deuil profond une honorable famille de notre ville.

— M. Paul de Chambrier obtient, aux examens de l'Ecole polytechnique de Zurich, le diplôme fédéral d'ingénieur-chimiste.

9. La fédération musicale du Val-de-Travers a célébré sa 6me fête annuelle à Boveresse, par un temps admirable.

11. La section du Club alpin de la Chaux-de-Fonds a fait, avec un plein succès, les deux ascensions de la Cabane du Mountet et du Grand-Cornier. La seconde ascension a duré 15 heures et a été rendue périlleuse, à cause de l'état de la neige.

— M. Jules Jeanjaquet obtient à Zurich le diplôme de docteur en philologie *summa cum laude*.

12. Le service médical pour les indigents habitant la Chaux-de-Fonds entre en vigueur.

13. Les études définitives du tracé de la ligne ferrée la Directe, ont commencé sous la direction d'un des ingénieurs du Jura-Simplon.

— M. Fritz Rufener, de Neuchâtel, obtient, aux examens du Polytechnicum de Zurich, le diplôme fédéral pour les sciences mathématiques et physiques.

16. L'Union instrumentale du Locle obtient quatre prix, dont deux premiers, au concours de Beaune; l'Orphéon de la Chaux-de-Fonds en obtient deux, dont un premier.

19. Charles Barbezat, âgé de 12 ans, sauve un enfant de 7 1/2 ans, qui était tombé dans le lac.

23. Fête au Champ-du-Moulin de la Société des Sentiers des Gorges, sous la présidence de M. Louis Pernod ; après le rapport de gestion, il y a eu une fête très animée : musique, jeux, lutte, etc., etc.

24. Vente à Fleurier en faveur de la restauration du clocher de l'église.

— Réunion aux Geneveys-sur-Coffrane de la Société d'apiculture de la Côte.

— Concours hippique au Locle, discours de MM. Comtesse, conseiller d'Etat et Louis Bovet, colonel.

28. Mort de M. Ch.-Emile Baillot, notaire à Boudry, député et juge de paix. (V. art. nécrol.)

29. Fête cantonale des officiers neuchâtelois à La Chaux-de-Fonds sous la présidence de M. le colonel-brigadier Perrochet. Soixante officiers étaient présents. Sept ou huit officiers du Vallon de Saint-Imier étaient venus se joindre à leurs frères d'armes neuchâtelois. La fête a été favorisée par un temps superbe.

— Mort de M. Placide Bise, directeur de l'Ecole industrielle du Locle. (V. art. nécrol.)

Septembre 3. Etienne Jacottet, candidat en médecine, meurt au Mont-Blanc, où il faisait partie d'une expédition scientifique. Sa mort laisse d'unanimes regrets à la population de Chamonix dont il s'était fait apprécier par l'amabilité de son caractère et son dévouement comme médecin.

5. Ouverture de l'exposition d'horticulture à La Chaux-de-Fonds.

6. Réunion générale du Club jurassien à Noiraigue, sous la présidence de M. Beauverd, instituteur. Le Club compte 249 membres répartis en six sections.

7. Belle réunion à Travers de la Société d'histoire et d'archéologie. Le village admirablement décoré, la musique qui attendait à la gare les arrivants, l'accueil aimable des habitants, tous ces détails d'une réception éminemment courtoise ont touché très agréablement les membres de la Société d'histoire. Un travail intéressant de M. le pasteur Juillerat sur l'histoire de Travers a ouvert la série des communications. M. Grellet communique les souvenirs d'un vieillard de 1813 à 1815. M. Romang invite ses hôtes à visiter ses fabriques et leur fait l'accueil le plus civil. Au dîner les toasts se sont succédé, en vers et en prose, avec beaucoup d'entrain. Une visite aux mines d'asphalte a terminé cette belle journée.

Le soir de ce jour, Travers célébrait par une fête intime l'installation définitive de l'eau dans les ménages.

9. Départ de la délégation de viticulteurs neuchâtelois sous la présidence de M. Comtesse, conseiller d'Etat, pour le concours de viticulture à Beaune.

12. Exposition d'horticulture à Couvet.

13. Brillante fête de chant à Neuchâtel. 21 chœurs s'y sont fait entendre dont trois d'ensemble, un en allemand exécuté par 150 chanteurs et deux en français de 450 exécutants.

14-15. Conférences du corps enseignant primaire neuchâtelois, qui avait à traiter les trois questions : 1° Exercices physiques à l'école primaire. 2° Récompenses et punitions. 3° Rôle et responsabilité de l'école dans l'éducation populaire.

17. La commission du Grand Conseil chargée de l'étude d'une loi électorale sur la représentation proportionnelle termine ses travaux d'une manière satisfaisante.

18. Le Musée archéologique achète à la vente Vincent cinq vitraux suisses et une pièce de Vieux-Zurich, le tout pour 8000 francs.

— M. Savoie-Petitpierre obtient à l'exposition de Bâle un diplôme de 1re classe pour engins de pèche.

26. Congrès international artistique et littéraire pour défendre la propriété artistique et littéraire. M. Lermina, de Paris, tit le rapport sur les travaux de la session de 1891. — Réception le soir au Cercle du Musée. Le lendemain course en bateau à vapeur à l'Ile de Saint-Pierre, où M. Ph. Godet entretient les membres du congrès sur J.-J. Rousseau. Les travaux proprement dits du congrès ont commencé le 28. A midi, course à Chanélaz où le canton et la ville de Neuchâtel offrent un dîner aux congressistes qui, à leur retour, furent reçus par M. Alf. Borel, à Bevaix, de la manière la plus hospitalière. Le lendemain, M. Jurgensen eut l'amabilité de recevoir dans sa campagne des bords du Doubs tous les membres du congrès.

28. Réunion à Neuchâtel d'une soixantaine de délégués représentant 26 sections de la Société de tempérance. On y entendit le rapport de M. le pasteur Sauvin et une allocution de M. Rochat.

30. Mort de M. Auguste Ducommun-Leschot, à la Chaux-de-Fonds. (V. art. nécrol.)

— La maison Courvoisier frères, à la Chaux-de-Fonds, obtient la fourniture des montres devant servir de primes de 100 francs pour le tir fédéral de Glaris.

Octobre 4-6. Réunion à Neuchâtel des professeurs des gymnases suisses, sous la présidence de M. Lecoultre. M. Wirz, recteur du gymnase de Zurich, lit un intéressant rapport intitulé : *Vérités pour un gymnase.* Le lendemain, rapport de M. Burkhardt, de Bâle, sur l'examen de maturité et travail de M. Attinger sur les institutions de Lycurgue. — Diner animé au Faucon. Quelques personnes dévouées avaient ouvert leurs caves et offert des vins d'honneur qui ont été appréciés par nos confédérés. Le soir, belle conférence de M. Wavre sur Avenches. Le lendemain, les professeurs se rendaient par un fort beau temps dans cette vieille capitale de l'Helvétie. La plus aimable cordialité n'a

cessé de régner entre les professeurs de la Suisse romande et ceux de la Suisse allemande.

15. L'école normale de Peseux célèbre l'anniversaire de sa 25me année d'existence. Un service religieux dirigé par MM. Senft, pasteur morave, et Paul de Coulon, pasteur indépendant, a été suivi d'un rapport substantiel de M. F. de Perregaux. 700 jeunes gens ont fréquenté cette école depuis sa fondation. M. G. Berthoud, président du comité, a offert un souvenir à M. Paroz et M. F. Humbert, au nom des anciens élèves, lui a remis un chronomètre Nardin. Au banquet qui a suivi, MM. Marsauche et Blanc, pasteurs nationaux, ont prononcé des paroles sympathiques à l'œuvre de M. Paroz.

17. Mort de M. J.-P. Isely, professeur au gymnase cantonal. (V. art. nécrol.)

20. Installation du nouveau recteur de l'Académie, M. Eugène Ladame, qui lit un travail de critique historique.

— Inauguration du collège de Boudevilliers.

22. Ouverture de la boucherie sociale à Neuchâtel.

25. Exposition du photo-club à Neuchâtel dans les salles Léopold Robert. 25 amateurs exposent 700 épreuves qui prouvent que cette Société est en pleine voie de progrès.

— L'Hospice de la Côte, dans son 27me rapport, accuse une recette de 30,536 fr. et une dépense de 26,365 fr. — Boni de plus de 4000 fr.

— Réunion au Locle de la Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises, sous la présidence de M. Ch. Vielle, qui a été confirmé dans ses utiles fonctions.

28. Adoption par le Grand Conseil de la loi électorale qui consacre le principe de la représentation des minorités. 79 voix contre 4. 25 députés étaient absents.

— Mort de M. Auguste-Samuel Biolley, professeur. (V. art. nécrol.)

Novembre 1. M. F. Comte, chef du bureau des gazettes, à Neuchâtel, célèbre le 50me anniversaire de son entrée au service des postes. L'administration lui a remis une superbe pendule, et ses collègues des services en argent.

7. Mort de M. M. Haldimann, juge de paix des Brenets et député. Il était né en 1821. C'est une perte pour son village. Il collabora à la création du régional des Brenets, dont il était le caissier.

— Un de nos compatriotes, M. Arthur Piaget, docteur ès-lettres, professeur agrégé de l'Académie de Neuchâtel, fait à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes de Paris un cours sur la littérature française du XIVme et du XVme siècle.

12. La communication téléphonique entre Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds est interrompue par une chute énorme de neige qui a détruit plusieurs fils téléphoniques.

16. Mort de M. Louis Quinche-Reymond. (V. art. nécrol.)

— La collecte pour les incendiés suisses est pour Neuchâtel-Ville de 10,159 fr. 37, y compris le bénéfice d'un concert donné au Temple du Bas. Sclamisot reçoit 500 francs, Ladir 1500, Rebstein 1500, Meiringen 6659.

25. Le Conseil général de Savagnier a voté 80,000 fr. pour la construction du tracé complet du régional du Val-de-Ruz. Si le régional n'allait que de Dombresson à Valangin ou aux Hauts-Geneveys, l'allocation serait réduite à 30,000 fr.

— Incendie à la ferme du Devens. Ferme et laiterie sont complètement détruites. Sept vaches restent dans les flammes. Pertes totales: 39,600 fr.

26. Réunion du Synode national sous la présidence de M. DuBois. Il y est décidé que les Hauts-Geneveys auront, à partir de 1892, deux services mensuels au lieu d'un. M. Ch. Chatelain lit un rapport intéressant sur l'activité triennale du Sy-

node. M. le pasteur Quartier procède à la consécration au saint ministère de MM. Edmond Guébhardt, William Merminod et Hermann Quinche. Le texte de son sermon était tiré des Actes ch. XXVI, v. 17 et 18.

— La Société archéologique de France, en souvenir de la réception qu'elle a reçue à Neuchâtel, nomme membres correspondants de la Compagnie : MM. Daguet, Alfred et Ph. Godet.

27. Le Conseil fédéral a composé comme suit le jury pour le nouvel hôtel des postes que la Confédération donne à Neuchâtel : MM. Boissonnas, conseiller d'Etat à Genève, Flückiger, Höhn et Tièche, à Berne, Fuchslin, en Argovie.

29. Mort de M. Alphonse Barrelet, docteur en médecine. (V. art. nécrol.)

Décembre 6. La votation sur l'achat du Central a donné les résultats suivants : Neuchâtel, oui 2183, non 6466. Suisse, 150,000 voix de majorité contre l'achat sur plus de 400.000 votants. Sauf Berne, Soleure et les deux Bâle, tous les cantons ont rejeté. Vaud donne 1532 oui contre 37,940 non.

— Réunion à Auvernier des délégués des sociétés de chant du canton pour aviser à la reconstitution de la Société cantonale de chant. La fête sera célébrée tous les deux ans; en 1892 à la Chaux-de-Fonds.

— Le lac des Taillères est recouvert d'une magnifique glace de 10 centimètres.

— Inauguration solennelle du temple de Môtiers, restauré avec beaucoup de goût, grâce au concours intelligent de toute la population.

8. Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds unanime vote le budget de 1892 : 1,131,573 fr. de recettes et 1.136,411 fr. de dépenses.

12. Mort de M. J. Calame-Matthey, grand industriel de la Chaux-de-Fonds.

— Une circulaire du département des Finances donne comme total des dons de tout le canton pour les incendiés suisses : 7202 fr.

— La Société de consommation de Fleurier non seulement donne de beaux dividendes, mais consacre chaque année une somme à des bonnes œuvres ; cette année, 390 fr. à Buttes.

16. Une partie des wagons du Jura-Neuchâtelois sont éclairés à la lumière électrique.

29. Le *Courrier* de Neuchâtel annonce à ses lecteurs qu'il cesse de paraître.

— Le comité formé pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire d'Aug. Bachelin a décidé de commander un buste à un de nos artistes les plus appréciés, M. F. Landry, auteur du beau buste en bronze de M. Maximilien de Meuron, buste qui décore l'escalier du Musée de peinture.

31. Belle fête donnée aux 450 employés de la fabrique Russ-Suchard. Après un beau banquet il a été annoncé aux ouvriers qu'une assurance de 1000 fr. était faite à chacun d'entre eux après un certain nombre d'années de service. Chaque année, 50 fr. leur seront alloués le jour de naissance du fondateur de l'établissement, M. Ph. Suchard. De plus, les ouvriers qui comptent plus de vingt-cinq ans de service ont reçu chacun un service d'argent. La fête a admirablement réussi.

1892

Janvier 11. Mort de M. Henri-Auguste Verdan. (V. art. nécrol.)

— Le Conseil général de Chézard et Saint-Martin a voté une somme de 50,000 francs pour le tronçon Savagnier ou Dombresson-Hauts-Geneveys ; Dombresson a fait de même.

13. Le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds a voté un crédit de 316,000 fr.

pour le Collège de la Promenade (l'Etat paie un quart de cette dépense), puis décidé que le plan de la Commune serait fait au 1 : 1000 et non au 1 : 500.

15. Mort de M. le Dr König, qui a pratiqué la médecine d'abord aux Brenets puis au Locle pendant une trentaine d'années. En dehors de ses occupations professionnelles, M. König s'occupait beaucoup de musique et c'est grâce à lui que le Locle a joui de la présence d'artistes étrangers de haut mérite.

24. Dans la semaine du 17 au 24 il n'y a eu à la Chaux-de-Fonds qu'un seul décès, ce qui, sur une population de 27,500 habitants, à 1000 mètres d'altitude, parle en faveur de la salubrité de l'air.

26. Le nouveau Synode de l'Eglise nationale a siégé pour la première fois. M. Leidecker, pasteur de Bevaix, a fait la prédication d'usage. Le doyen d'âge, M. G. Berthoud, ouvrit la séance officielle dans laquelle le bureau a été constitué comme suit : président, M. Henri DuBois, pasteur ; vice-président, M. J. Ducommun-Robert ; secrétaires, MM. Charles Châtelain, pasteur, et Alph. Wavre ; assesseurs, MM. F. Brandt-Ducommun, Ernest Matthey-Doret, Eugène Ladame. Ont été nommés : MM. Edmond Guébhart, diacre du Val-de-Travers ; Elie Doutrebande, diacre de la Chaux-de-Fonds ; M. Häussler, pasteur allemand, a été confirmé pour six ans.

29. Soirée dramatique donnée au public de Neuchâtel par la Société de Zofingue. Le produit de cette soirée qui a eu un plein succès est destiné à l'acquisition du buste d'Arnold Guyot.

30. Le tribunal correctionnel de la Chaux-de-Fonds, saisi d'une plainte pour vente de publications obscènes en vertu de l'article 289 du code pénal, condamne le prévenu à deux mois de prison, à 40 francs d'amende et aux frais,

— L'Académie de Besançon a conféré le titre d'associé étranger à M. Ph. Godet.

Février 1. Mort à Constantinople de M. Alph. Lebet, un des principaux banquiers de Galata. Par sa générosité, M. Lebet s'était acquis une grande réputation de bienfaisance à Constantinople et dans les environs.

— Le nombre des habitants de Fleurier est de 3455, dont 3093 protestants et 342 catholiques. Neuchâtelois 1582, Suisses d'autres cantons 1622, étrangers 251.

— Le fonds des convalescents a un capital de 70,403 fr. 44. Les revenus ont été en 1891 de 3218 fr. et les dépenses de 3217 fr. 10. Treize malades ont pu faire des cures à Schinznach, 15 à Saint-Loup, 6 à Baden, 1 à Chexbres et 28 dans diverses stations de chaud-lait.

3. Le bureau de contrôle de la Chaux-de-Fonds répartit comme suit l'excédant de ses recettes de 1891 : 21,017 fr. pour le budget annuel de l'Ecole de commerce, 4000 fr. pour l'Ecole de gravure, 1000 fr. pour la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail.

— Le fonds des vieillards pour le canton a accordé une pension de 100 fr. à 92 vieillards. Au bouclement des comptes, le fonds capital était de 200,840 fr. 70, accusant ainsi une légère augmentation sur celui de 1890.

4. L'hôpital du Locle a soigné 109 malades. Le boni de l'exercice a été d'une quinzaine de mille francs, le capital s'élève actuellement à un peu plus de 400,000 fr. Les dons et legs ascendent à près de 6000 francs.

— La Société neuchâteloise de la Croix-Rouge, qui n'a qu'une année d'existence, compte dans notre canton 2500 adhérents. Elle a organisé des cours de samaritains dans la plupart de nos districts, et a pu verser dans la caisse centrale suisse 1046 francs.

5. Mort de M. Auguste Montandon, pasteur. (V. art. nécrol.)

— M. Ed. Munzinger, professeur de musique à Neuchâtel, a obtenu le 2me prix

à un concours d'oratorios, ouvert à Paris par l'*Art libre*, pour son œuvre intitulée « Ruth et Booz ».

6. Mort de M. Tribolet-Hardy, ancien châtelain du Landeron. (V. art. nécrol.)

— Assemblée générale de la Société d'agriculture du district du Locle et rapport de M. Favarger.

— L'asile des Billodes a eu en 1891 une moyenne de 84 élèves. Les dépenses en chiffres ronds ont été de 34,000 fr. et les recettes de 38,000. La vente des timbres-poste a produit 1800 fr.

7. Notre compatriote, M. Henri Moser, un des premiers explorateurs du Turkestan, a reçu, en récompense des services qu'il a rendus à la science géographique, la décoration de chevalier de la Légion d'honneur.

— M. le lieutenant-colonel Perrier, à Neuchâtel, a été nommé chef du génie du Ier corps d'armée.

17. L'orphelinat Borel continue à être prospère : 88 enfants y sont répartis entre les six familles, 16 sont en apprentissage, soit 104 dont 64 garçons et 40 filles. Le boni de l'exercice est de 16,000 fr. Le budget pour 1892 est de 50,410 fr. de recettes et de 41,990 de dépenses.

25. Le recensement de la population du canton fait au 1er janvier donne 112 mille 219 habitants, soit une augmentation de 1205 sur l'année passée.

26. Brillante soirée donnée par la Société de Belles-Lettres. Une partie du bénéfice de cette soirée a été donné au Comité des Salles de lecture.

28. Mort de M. Léon Berthoud, peintre. (V. art. nécrol.)

Mars 2. M. Henri Brandt, de Neuchâtel, élève des écoles industrielles de la Chaux-de-Fonds, et M. Louis Barbey, de Neuchâtel, ont passé brillamment les examens fédéraux de médecine.

— Apparition d'un nouveau journal sans couleur politique, le *Journal de la Béroche.*

— Le recensement de la population du Locle a donné le chiffre de 11,580 habitants, dont 10.290 protestants, 1264 catholiques et 6 de religions diverses. 6587 Neuchâtelois, 4046 Suisses d'autres cantons et 947 étrangers.

3. Les comptes d'Etat accusent un boni de 49,892 fr. 47.

8. Mort de M. Arnold Comtesse, ancien notaire. (V. art. nécrol.)

— Installation à Couvet d'un asile pour la vieillesse du sexe féminin, dû à la générosité de M. Louis Pernod.

10. Les dépenses pour la gratuité du matériel scolaire se sont élevées en 1891 à 82,576 fr. 55. L'Etat a fourni en chiffres ronds 66,000 fr., les communes 9000 fr., auxquels il faut ajouter un reste d'environ 6000 fr.

— Le Comité de la Fraternité du Vignoble a reçu du fonds de famille de Pury 500 fr. qui ont été attribués au fonds de réserve de la Société.

14. M. Felix Jeanneret, de la Chaux-de-Fonds, vient d'obtenir de l'université de Berne le titre de docteur en droit : *magna cum laude.*

16. Le Locle a reçu les legs suivants de Mme Aschoff, née DuBois : Billodes, 8000 francs ; Hôpital du Locle, 4000 ; comité de l'Eglise indépendante, 2000.

22. Les comptes de l'Hôpital de Landeyeux accusent un actif de 166,679 fr.

29. Une tourmente violente sévit sur le Jura, provoquant de nombreuses perturbations dans la circulation à la Brévine, Buttes, la Côte-aux-Fées, les Verrières, etc.

30. Exposition à Neuchâtel des tableaux de M. Edmond de Pury.

— Notre compatriote, M. le colonel David Perret, a reçu du Conseil fédéral le commandement des lignes de défense du Bas-Valais.

— La commission du groupe suisse d'horlogerie pour l'exposition de Chicago a constitué, comme suit, son bureau : président, M. Rouge, maison Patek à Genève ; vice-président, M. Borel-Courvoisier, à Neuchâtel ; secrétaire, M. James Perrenoud ; trésorier, M. Louis Rosat, ces derniers à la Chaux-de-Fonds.

Avril 3. Fête à Neuchâtel de la Société de Prévoyance, qui ne comptait pas moins de 2665 membres au 31 décembre 1891. La Société a réalisé un bénéfice d'à peu près 8000 fr. en 1891. Son fonds de réserve est de 81,500 fr. Les héritiers de 35 sociétaires décédés ont reçu 17,500 fr. La fête a été des plus animées.

4. Grève des ouvriers cordonniers de Neuchâtel qui demandent la substitution du travail à l'heure au travail aux pièces. L'heure serait payée 40, 45 et 50 cent. La journée serait de 10 heures et toute heure de surplus payée le double. La grève a duré jusqu'au 9 mai. Les propositions des patrons ont été acceptées.

20. Chute de neige de 20 à 30 centimètres dans nos Montagnes ; ce phénomène est assez rare à cette époque de l'année.

23. Le fonds pour l'asile des vieillards du sexe féminin va toujours en augmentant. Il est de 24,500 fr.

Mai 1. Manifestation ouvrière à la Chaux-de-Fonds. Un millier d'ouvriers se sont rendus au Temple après avoir parcouru les rues de la ville. Les orateurs francais et allemands ont parlé contre le protectionnisme, le militarisme et l'accaparement du capital.

— Le Conseil d'Etat réunit en un seul collège électoral les collèges de Dombresson et de Boudevilliers.

— Les élections au Grand Conseil ont donné 61 radicaux, 34 libéraux et 19 ouvriers.

6. Fête du 25me anniversaire de l'Académie de Neuchâtel. Grand cortège des autorités et de la jeunesse académique. M. John Clerc, directeur de l'Instruction publique, ouvre la série des discours en rappelant le souvenir des hommes qui ont rendu des services à l'Académie, puis M. le recteur Ladame fait un réçit animé des phases par lesquelles cet établissement supérieur a passé. La Société de Zofingue avait décidé de donner le buste d'Arnold Guyot pour faire pendant à celui d'Agassiz que la Société de Belles-Lettres avait érigé. A cette occasion, M. Alf. de Chambrier lut un travail fait par M. Faure, de Genève, sur le professeur regretté, puis M. Schinz, président de Zofingue, remit le buste à l'Etat que représentait M. John Clerc ; il y eut échange de discours, à la suite desquels les deux sociétés académiques eurent leurs banquets respectifs. Le soir, tune offerte aux étudiants par l'Etat. — La maquette du buste de Guyot ornera le collège de Boudevilliers.

— Le bâtiment des Armes-Réunies à la Chaux-de-Fonds, qui eut une célébrité locale et cantonale dans la période de 1831 à 1848, vient d'être démoli ensuite de nécessités de bâtisse.

9. Ouverture à Auvernier de la nouvelle Ecole de viticulture. Le département de l'Industrie et de l'Agriculture y avait invité les différents comités d'agriculture et de viticulture du pays, les représentants des communes du Vignoble, le Comité de la Caisse d'Epargne : une soixantaine de personnes. MM. Comtesse, Lozeron, directeur, et Jean de Chambrier y ont fait des communications intéressantes. Une collecte proposée par M. Eugène Berthoud pour faciliter l'accès de l'établissement aux fils de vignerons, a produit 185 francs.

— M. le colonel Isler, instructeur à Colombier, est nommé à Lausanne, d'où le colonel Coutau viendra le remplacer.

11. Découverte archéologique assez importante de l'âge du bronze entre Cornaux et Cressier.

14. Réunion à Neuchâtel de la Société suisse des maitres-imprimeurs.

16. Le Grand Conseil entre en séance après avoir entendu un excellent sermon de M. Vuille, pasteur à Couvet, sur Ps. 85, v. 11. Les Armes-Réunies ont, à l'entrée du service, exécuté l'*Ouverture de Maritana*, de Wallace, puis à la fin du culte, l'hymne national suisse.

— La Société de Prévoyance a reçu de Mme Auguste Robert, en souvenir de son mari décédé, la belle somme de 1000 fr.

— Ouverture de l'exposition des œuvres de Léon Berthoud et VIIIe exposition des aquarellistes suisses.

19. Le Conseil d'Etat a nommé MM. Stucky et Porchat aux fonctions d'inspecteurs des contributions publiques. Ces messieurs remplaceront les commissions d'impôt.

— Un combat d'une nature toute spéciale s'est livré aux Eplatures, Un vol de 500 corbeaux s'est abattu sur un épervier et l'a maltraité de la belle manière. Il y a là un fait d'histoire naturelle assez curieux.

24. Mort de M. Joseph-Antoine Custor, sculpteur à Neuchâtel.

26. Mort de M. Victor-Henri Guye, ancien pasteur à Amsterdam.

Juin 1. On a vu près de Vilars deux chevreuils qui, après avoir gambadé autour des maisons du village, ont disparu dans la forêt.

2. Le Synode de l'Eglise nationale a eu sa séance réglementaire du printemps. M. le pasteur Fayot a procédé à la consécration de M. Aloys Charpier. Cette autorité adopte le manuel d'histoire biblique de M. Montandon et deux formulaires liturgiques pour installations de pasteurs et d'anciens, formulaires rédigés par M. le professeur Ladame.

— Réunion de la Société neuchâteloise de géographie à Neuchâtel. M. le docteur Marc Dufour, de Lausanne, y lit un rapport très intéressant sur son voyage au Maroc.

3. La commission extraparlementaire chargée de rechercher les causes de la crise horlogère et les moyens d'y remédier, s'est réunie à la Chaux-de-Fonds. Il a été décidé de procéder à une enquête aussi prompte que possible.

5. Trois cents Italiens venus de tous les points de la Suisse célèbrent à la Chaux-de-Fonds leur fête patriotique. Deux télégrammes ont été expédiés, l'un à M. Droz, qui a beaucoup fait pour la ratification du traité italo-suisse, l'autre au roi Humbert.

6. 13me assemblée générale des délégués de la Croix-Bleue à la Chaux-de-Fonds. Rapport de M. Ernest Morel, pasteur, sur le ministère évangélique et l'œuvre de la tempérance.

— Mort de M. Ch.-F. Sauvin, ancien pasteur. (V. art. nécrol.)

— Le Conseil communal de Neuchâtel accepte avec reconnaissance le don que lui fait Mlle Jeanjaquet d'un bâtiment sur sa propriété, pour la création d'un hôpital qui pourra recevoir 20 à 25 enfants.

12. Course de 150 clubistes romands à Biaufond, au Moulin de la Mort et à la Maison-Monsieur. Au retour à la Chaux-de-Fonds, brillant banquet à Bel-Air.

— Le concours vélocipédique de Fleurier par les Bayards, la Brévine et Boveresse, soit 32 kilomètres, a donné comme minimum de temps 1 heure 23 minutes. M. Mairot a remporté le prix.

13. M. Kuhn, tonnelier à Fleurier, a reçu du Conseil d'Etat la médaille d'argent du mérite pour avoir sauvé un homme qui était près de se noyer dans le Buttes.

— La Société Immobilière de la Chaux-de-Fonds fait construire au Boulevard de la Fontaine quatre maisons ouvrières : deux estimées à 10,200 fr. chacune, deux à 9800 fr.

14. Mort de M. Eugène Borel, directeur du Bureau international des Postes. (V. art. nécrol.)

— Mort de M. Gustave Rosselet, pasteur. (V. art. nécrol.)

14-15. Réunion à Neuchâtel du Synode de l'Eglise indépendante. Consécration par M. Olivier Béguin de MM. Eugène Béguin, frère de l'officiant, et Samuel Barrelet.

9-16. Aucun cas de décès pendant cette semaine à Neuchâtel, fait assez rare pour une population de 17,000 âmes.

22. La Société des Armes-Réunies obtient au tir de Zurich, au concours de groupes, le premier prix et une coupe de vermeil.

25. Réunion à Neuchâtel des actionnaires du Jura-Neuchâtelois, dont la situation financière, grâce à son habile directeur, continue à s'améliorer. Le reliquat disponible de 110,000 fr. est affecté à rembourser les avances de l'Etat, constituer un fonds de réserve, etc. La Société, créée pour six ans, étant arrivée à son terme, la durée en a été prolongée pour six ans à partir de 1892.

Le *Messager boiteux* est aussi arrivé au terme de sa chronique. Ses lecteurs ont pu, grâce à lui, passer en revue ce qui s'est fait dans notre canton de juillet 1891 à juillet 1892. L'évènement le plus saillant a été la fête de la Confédération, fête qui, nulle part en Suisse, n'a été célébrée plus joyeusement que chez nous. Puisse cette fête être le point de départ d'une ère de réconciliation, de travail et de progrès pour notre chère patrie.

C'est sur ce vœu que le *Messager boiteux* prend congé de ses lecteurs en leur disant : Au revoir, l'an prochain.

BIBLIOGRAPHIE NEUCHATELOISE

Almanach agricole, 1892, 30me année, publié par la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Broch. in-8.

Andreæ, V. — *Flora, influences septiques et antiseptiques.* Broch. in-12.

Anonyme. — *Récits et légendes*, par Carl Spitteler. Trad. de l'allemand. 1 vol. in-12 illustré.

Attinger frères. — *Livre d'adresses de Neuchâtel et de sa banlieue.* 1 vol. in-12.

— *Calendrier neuchâtelois,* 1892. En couleur. In-12.

— *Schweizer-Kalender,* 1892. (Edition allemande.)

— *Agenda militaire suisse,* 3me année. In-32.

— *Contes choisis du chanoine Schmid,* illustrés en couleur par Lucie Attinger. Album in-4° oblong.

— *Ausgewählte Erzählungen von Christoph Schmid.* (Ed. allem. de l'ouvrage précédent.)

Bachelin, Aug. — *La maison d'Erasme,* avec préface de Philippe Godet. 1 vol. in-12.

Bible annotée (La), par une société de théologiens et de pasteurs, Vme volume. Livres historiques (II Lévitique, Nombres, Deutéronome). 1 vol. in-8.

Biolley, Marcel. — *De ci de là.* Poésies éparses. 1 vol. in-12.

Borel, Ch., pasteur. — *Les paraboles prophétiques, ce qu'elles disent de Jésus et de son royaume.* Quelques pages écrites pour ceux qui doutent. Broch. in-8.

Châble, E. — *Les travaux d'hiver de l'amateur photographe.* 1 vol. in-12 avec vignettes, 2me éd.

— *Die Arbeiten des Amateur-Photographen im Winter.* (Trad. de l'ouvrage précédent.)

Chambrier, James de. — *Un peu partout. De Tolède à Grenade.* 1 vol. in-12.

Clerc, A., pasteur. — *L'Eglise apostolique. Coup d'œil sur ses origines, son culte et sa vie religieuse.* 1 broch. in-12.

Combe, T. — *L'union des femmes pour le bien,* brochures in-12, à 10 centimes :

Ce que fit un géranium.
Une table et une lampe.
Le dernier mot.
Une femme d'abstinent.
Mme Cottin (une autre femme d'abstinent).

— *Le portrait de May.* 1 vol. in-12.

Coullery, Pierre. Dr. — *Jésus le Christ et sa vie.* Illustré par Ed. Jeanmaire. 1 vol. in-8.

Courvoisier, E., pasteur. — *Après la mort, ou les destinées finales de l'homme.* 2me éd. revue et augmentée, traduite de F. Splittgerber. 1 vol. in-12.

Favarger, Ph. — *Quelques mots sur les syndicats obligatoires.* Réflexions présentées à la Société d'Emulation de Couvet. Broch. in-12. 1891.

Foyer domestique. 4me année.

Godet, Alfred. — *Les chansons de nos grand'mères.* Tome III, avec illustrations en couleur par Lucie Attinger. Album in-4 oblong.

Godet, F., Dr et prof. en théologie. — *Ce que le ministère doit à l'Eglise dans le moment actuel.* 1 broch. in-8.

Godet, Philippe. — *Pierre Viret.* 1 vol. in-12.

Gretillat, A. — *Exposé de théologie systématique.* Tome II. — *Propédeutique.* II. *Apologétique. Canonique.* — 1 vol. in-8.

Hilfiker, J. — *Catalogue d'étoiles lunaires.* 1 vol. in-4.

Huguenin, Edouard. — *Rose la bouquetière.* 1 vol. in-12.

— *Un beau Noël ou la famille Beljean.* 1 broch. in-12.

Huguenin, Numa. — *Deux cas intéressants de pathologie nerveuse.* Thèse inaugurale. Broch. in-8.

Huguenin, O. — *Madame l'Ancienne.* Illustré de 52 dessins de l'auteur. 1 vol. in-12.

Jaccard, Auguste, prof. — *Causeries géologiques.* 1 vol. in-12.

Jeanneret, C.-W. — *Manuel gradué de récitation française. Livret des 3mes primaires.* 4me éd. 1 vol. in-12.

Jeanneret, Jules-Félix. — *Le jeu, le pari et les marchés de bourse.* Thèse de doctorat présentée à la Faculté de droit de l'Université de Berne. 1 vol. in-8.

Junod, Emmanuel. — *Sirventes et cantilènes.* 1 vol. in-12.

Kurz, Louis. — *Guide de la chaîne du Mont-Blanc, à l'usage des ascensionnistes.* 1 vol. in-24.

L. C. (Mlle). — *Marthe et Régina.* Ouvrage pour la jeunesse. 1 vol. in-12.

Ladame, Eugène, diacre et prof. — *La liberté de la parole.* Discours prononcé à Neuchâtel le 22 janvier 1889, pour l'installation du Synode. Broch. 1889 in-12. (Omis dans la précédente bibliographie.)

Leidecker, Charles, pasteur. — *L'autorité de la parole de Jésus-Christ.* Sermon prêché le 26 janvier 1892, à Neuchâtel, pour l'ouverture du Synode de l'Eglise nationale. Broch. in-12.

Musée neuchâtelois, recueil d'histoire et d'archéologie, organe de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel. Tome XXVIII. In-8.

Noël en pays neuchâtelois et sur terre étrangère, par divers auteurs. Sous la direction de M. Walther Biolley. 1 broch. in-4.

Perret, Adrien. — *Le roman de Jean Bussan. Une équipée socialiste à la Chaux-de-Fonds.* Illustré de vignettes. 1 vol.

— *Pour lire au coin du feu. Récits et songeries.* 1 vol. in-12.

Quartier-la-Tente, M. et Mme Ed. — *Causeries du foyer.* Essais variés de morale pratique. 1 vol. in-12.

Ribaux, Adolphe. — *Braves gens,* nouvelle neuchâteloise, avec illustrations. 3me série de *Nos paysans,* 1 vol. in-12.

Ribaux, Adolphe, et Lambelet, E. — *Echos du foyer.* Nouvelles et croquis. 1 vol. in-12.

Ritter, William. — *Aegyptiacque.* 1 vol. in-12.

A. R. (Mme). — *Mignonnette.* Histoire pour les enfants. 1 vol. in-12.

Rott, Edouard. — *Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse, conservés dans les archives et bibliothèques de Paris.* 4me partie. 1685 à 1700. Publié par ordre du Conseil fédéral, Berne, Collin. In-8.

Schaad, Gustave, député ouvrier au Grand Conseil neuchâtelois. — *Solution de la question sociale,* avec préface et annotations de Walther Biolley. Broch. in-8.

Senft, E.-A., pasteur. — *Wilhelmine Stompjes, une aide missionnaire cafre.* 1788-1863. 1 broch. in-12.

Souvenir de la fête à Neuchâtel du 6me centenaire de la fondation de la Confédération suisse. Discours prononcés au culte solennel du dimanche 2 août 1891, par les ministres des quatre églises.

Souvenir du 2 août 1891. 6me centenaire de la fondation de la Confédération suisse. Deux discours prononcés dans le temple de Coffrane. *Aux adultes,* par A. DuPasquier, pasteur; *A la jeunesse,* par J.-D. Stalé, pasteur. Broch. in-12.

Tripet, Maurice. — *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel.* Ouvrage publié par la Société d'histoire du canton de Neuchâtel. 1 vol. in-folio.

Vaucher, E. — *D'un Noël à l'autre. Récit de Noël;* avec 9 dessins. 1 broch. in-12.

Vuille, Albert. — *Nouvelle nouvelle. Amour mortel.* 1 vol. in-12.

Warnery, Henri. — *L'étang aux Fées.* Contes et nouvelles 1 vol. in-12.

X. (Mme). — *Mères!* 1 vol. in-12.

NÉCROLOGIE

CHARLES-EMILE BAILLOT

Le 28 août 1891 s'éteignait à Boudry, où il était né en 1850, un homme que ses brillantes capacités intellectuelles semblaient destiner à occuper de hautes fonctions, mais que sa modestie excessive et les circonstances ont confiné dans un cercle restreint, où il n'en a pas moins été appelé à rendre de signalés services à ses concitoyens.

Les goûts de Charles-Emile Baillot le portaient simultanément à l'étude du droit, de la philosophie et des mathématiques, sciences pour lesquelles il avait de merveilleuses aptitudes. Grâce à une volonté de fer et une grande puissance de travail, il acquit en quelques semestres les connaissances que d'autres mettent de longues années à s'assimiler. Aussi son examen de docteur en droit, qu'il subit à Heidelberg, fut-il particulièrement brillant.

De retour au pays, il obtint sans peine son brevet de notaire et celui d'arpenteur-géomètre et entra, pour ne plus la quitter, dans l'étude de son père M. Ch.-Phil. Baillot, à Boudry, l'une des plus achalandées de notre canton. Il ne recherchait pas les honneurs et les places, mais lorsqu'il croyait pouvoir se rendre utile, il ne

reculait pas devant les charges que lui imposaient ses concitoyens.

Il fut pendant de longues années membre du Conseil municipal, puis, après la réorganisation communale, président du nouveau Conseil communal. Il était également un des membres les plus zélés des comités des sociétés des Mousquetaires et du Musée de l'Areuse, à Boudry.

Dans l'ordre judiciaire, il fut membre de la Cour de cassation pénale jusqu'en 1886, et dès cette date il fut appelé à présider la Justice de paix du cercle de Boudry, qu'il réorganisa de fond en comble.

Enfin les électeurs du collège de Boudry l'envoyèrent à plusieurs reprises comme député libéral siéger au Grand Conseil, dont il fut l'un des secrétaires. Il apportait dans l'exercice de ces différentes fonctions une grande modération en même temps qu'une connaissance approfondie des sujets en discussion.

PLACIDE BISE

Nous avons à enregistrer, la même année, le décès de trois membres importants de notre corps enseignant, dont deux venaient du canton de Fribourg, P. Bise et A. Biolley, et un du canton de Vaud, J.-P. Isely. Né à Murist, non loin d'Estavayer, le 4 octobre 1827, Bise suivit sa famille à Cheyres, son lieu d'origine, où il reçut ses premières leçons. A l'âge de 13 ans, on l'envoya à Fribourg à l'Ecole moyenne cantonale; il fut nommé à 22 ans instituteur à l'Ecole secondaire des jeunes filles, et faisait en même temps sa philosophie à l'Ecole cantonale. Il n'avait que 27 ans lorsqu'il fut appelé au poste d'inspecteur scolaire. Après un court séjour en Allemagne, pour compléter ses études, il fut nommé en 1862 maître à l'Ecole secondaire du Locle, dont il fut le directeur de 1878 jusqu'à sa fin inopinée le 30 août 1891.

Il faisait partie de ce groupe de Fribourgeois distingués qu'un changement politique avait engagés à quitter leur canton, et qui trouvèrent chez nous un accueil sympathique. Appartenant à une nombreuse famille où le célibat paraît être en honneur, Bise resta vieux garçon, entièrement voué aux études, se consacrant à ses écoles et à ses élèves, aux sciences naturelles, en particulier à la botanique. Il a peu écrit, mais son enseignement substantiel, sûr et méthodique, était fort apprécié, et son commerce très agréable. Il a rendu des services dans le jury des examens d'Etat et dans les commissions dont il faisait partie. Les regrets qu'il laisse ont été noblement exprimés à ses obsèques par MM. J. Jurgensen, P. Dubois et Saarbach.

Il a laissé un souvenir généreux de son passage au Locle, par le legs de 1000 francs partagé entre le fonds des ressortissants, le fonds des nouveaux communiers, le musée de peinture et le cabinet de physique.

AUGUSTE DUCOMMUN-LESCHOT

Auguste Ducommun-Leschot était bien véritablement un enfant de la Chaux-de-Fonds. C'est là qu'il est né, là qu'il a passé presque toute son existence et rendu le dernier soupir, à l'âge de 76 ans, le 1er octobre 1891.

Il avait été d'abord fabricant d'horlogerie. Républicain de vieille roche, il prit une part active aux évènements de

1848 et fut l'un des premiers à offrir son concours au comité républicain. Elu député au Grand Conseil en 1852, il y siégea pendant plusieurs législatures. Il fit partie du Conseil d'Etat de 1866 à 1869, ce qui l'obligea à quitter ses affaires pour aller se fixer au chef-lieu. Revenu dans son village natal, il fut réélu député, et choisi comme juge de paix du cercle de la Chaux-de-Fonds. Il occupa ces laborieuses fonctions pendant de longues années, soit jusqu'en 1884. C'est alors qu'il rentra dans la vie privée.

Aug. Ducommun était avant tout un homme de travail et de devoir. On l'estimait pour sa modestie, sa loyauté, son intégrité et son caractère affable envers tous. Il laisse le souvenir d'un bon citoyen et d'un magistrat dévoué à son pays.

JEAN-PIERRE ISELY

Peu d'hommes ont possédé au même degré la culture scientifique et littéraire unie à la modestie et à un caractère timide et débonnaire. Il était parmi nous depuis 1855, et nous avons toujours vu ses rares talents au service d'une complaisance sans limites, venant en aide aux élèves de nos écoles, surtout à l'égard des plus pauvres et des moins doués. Malgré son apparence peu robuste, il pouvait déployer une puissance de travail énorme, qui se dépensait en leçons innombrables et en études pour augmenter encore ses connaissances et se tenir au courant des progrès accomplis.

Né à Rossenges, près de Moudon, le 15 janvier 1826, d'une famille d'agriculteurs, il fit ses études à Moudon, avec un zèle et une intelligence qui lui valurent des progrès rapides, suppléant à l'insuffisance de l'enseignement par son travail personnel. Aussi fut-il en état, bien que fort jeune encore, de devenir maître dans le collège de Moudon, puis directeur pendant quelques années.

Lors de la création des écoles industrielles au Locle, il se présenta pour le poste de maître de sciences, et fit un examen brillant, surtout dans les mathématiques, qui furent toujours son étude de prédilection. — Du Locle, où il se fit apprécier et aimer, il fut appelé à Neuchâtel pour enseigner les mathématiques et les sciences naturelles dans les écoles secondaires et industrielles qu'on venait d'instituer, et dans la section de pédagogie adjointe à l'Académie fondée en 1866. — Plus tard, il enseigna les mathématiques dans le Gymnase cantonal, dans les écoles d'horlogerie, de commerce, et dans la classe supérieure des demoiselles.

Pendant bien des années, il fut membre du jury des examens d'Etat pour l'enseignement primaire, de la commission d'Etat des machines à vapeur et de la société des sciences naturelles. Le travail était son élément, il semblait y puiser le secret de sa force et de son indomptable courage. C'est par là qu'il acquit, sans le secours de personne, cette culture scientifique qui le rendait l'égal, surtout en mathématiques, des professeurs formés dans les plus hautes écoles; et ce qu'il savait, il aimait à l'enseigner. Carrière utile, toute de dévouement, de modestie, fuyant la lutte, l'éclat, le bruit, mais trouvant sa place partout où il y avait un service à rendre, un élève ou un aspirant à tirer d'embarras. Il ne se retira de l'arène qu'au dernier moment, vaincu par la maladie qui l'emporta.

AUGUSTE-SAMUEL BIOLLEY

Encore un membre de notre corps enseignant qui disparait brusquement après une existence laborieuse, consacrée à nos écoles ou à des œuvres d'utilité générale ou philanthropiques. Né à Lugnorre en Vully, le 22 juillet 1836, il manifesta de bonne heure des dispositions marquées pour l'étude, aussi fut-il envoyé à Fribourg, où il entra dans l'Ecole normale. Dès qu'il eut obtenu son brevet d'instituteur, il désira se placer dans notre canton, et se présenta aux Sagnottes (Brenets), puis au Verger du Locle, où il fut agréé. En 1861, il fut nommé à une quatrième classe à Neuchâtel qu'il ne quitta plus. Il ne tarda pas à se distinguer par sa méthode, son énergie et l'excellence de son enseignement. Il avait une voix superbe, le don de la parole, malgré un léger défaut de prononciation, et tout ce qu'il fallait pour réussir dans le barreau, pour lequel il se préparait en dehors de ses leçons. Mais l'enseignement secondaire l'attira bientôt sans réserve; il en obtint le diplôme au moment où un poste était vacant à Neuchâtel. Puis il fut nommé professeur de géographie et d'instruction civique au Gymnase cantonal, d'histoire générale et de grammaire française dans les écoles normales attachées à cet établissement.

Pendant bien des années, et sans négliger ses nombreuses leçons, il fut secrétaire du Conseil général de la Municipalité, vice-président du jury des examens d'Etat pour l'enseignement primaire, membre et à plusieurs reprises président du comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande, secrétaire du comité central de la Société fraternelle de prévoyance, à laquelle il consacra ses talents et son cœur. Il ne fuyait pas le bruit et les foules, aimait à parler en public, écrivait dans les journaux sur les questions d'éducation, d'économie sociale ou d'utilité générale.

Cette activité peu ordinaire finit par altérer sa santé; depuis plus de dix ans une maladie de cœur minait sa robuste constitution. Peu à peu il dut tout abandonner pour se consacrer uniquement à ses leçons, qu'il ne donnait plus qu'avec peine. Il venait de quitter ses élèves, le 28 octobre au soir, lorsqu'il fut enlevé soudainement à sa famille et à ses nombreux amis.

LOUIS QUINCHE-REYMOND

« Il rappelait par la solidité de ses convictions, la chaleur de son sentiment religieux et la spontanéité de son dévouement, qui s'exerçait sans bruit, les diacres dont les apôtres, dans un moment difficile, avaient étayé leur activité dans la primitive Eglise. » Tel est le témoignage rendu à cet homme de bien par un autre homme de bien, qui l'a vu à l'œuvre pendant de longues années. Et pourtant il n'était qu'un simple laïque, engagé dans les grandes affaires financières de notre Caisse d'épargne, où il a rempli jusqu'à sa mort les fonctions de chef de bureau.

Né á Neuchâtel le 17 septembre 1830, il se fit remarquer dès son enfance par la douceur de son caractère, sa soumission à ses parents et à ses maîtres et par son application à l'étude. Exact, consciencieux, maniant habilement les chiffres et ne répugnant pas aux affaires, L. Quinche était tout désigné pour le notariat. Déjà une position lui était faite à l'hôtel-de-ville, où

son père était huissier, et il voyait son avenir dans l'administration de la Bourgeoisie de Neuchâtel, lorsque la révolution de 1848 renversa ses espérances. Il entra dans une maison qui s'occupait du commerce des fers, et y montra ses rares aptitudes, puis dans les bureaux de la Caisse d'épargne, dont il devint un des plus fermes soutiens.

Revêtu de la confiance du public, animé d'une sympathie intelligente et communicative, il s'intéressait à tout ce qui se faisait de beau et de bien dans notre ville, et déployait dans le silence une bienfaisante activité. Il savait débrouiller les affaires compliquées, qui pouvaient troubler la paix, rétablissait l'union entre ceux qui étaient divisés; l'ordre et la rectitude étaient enveloppés, chez lui, de débonnaireté, de désintéressement, de tant de bonté, qu'il attirait à lui tous les cœurs. On comprend le vide que sa fin soudaine laisse dans le corps des anciens de l'Eglise nationale de Neuchâtel et dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

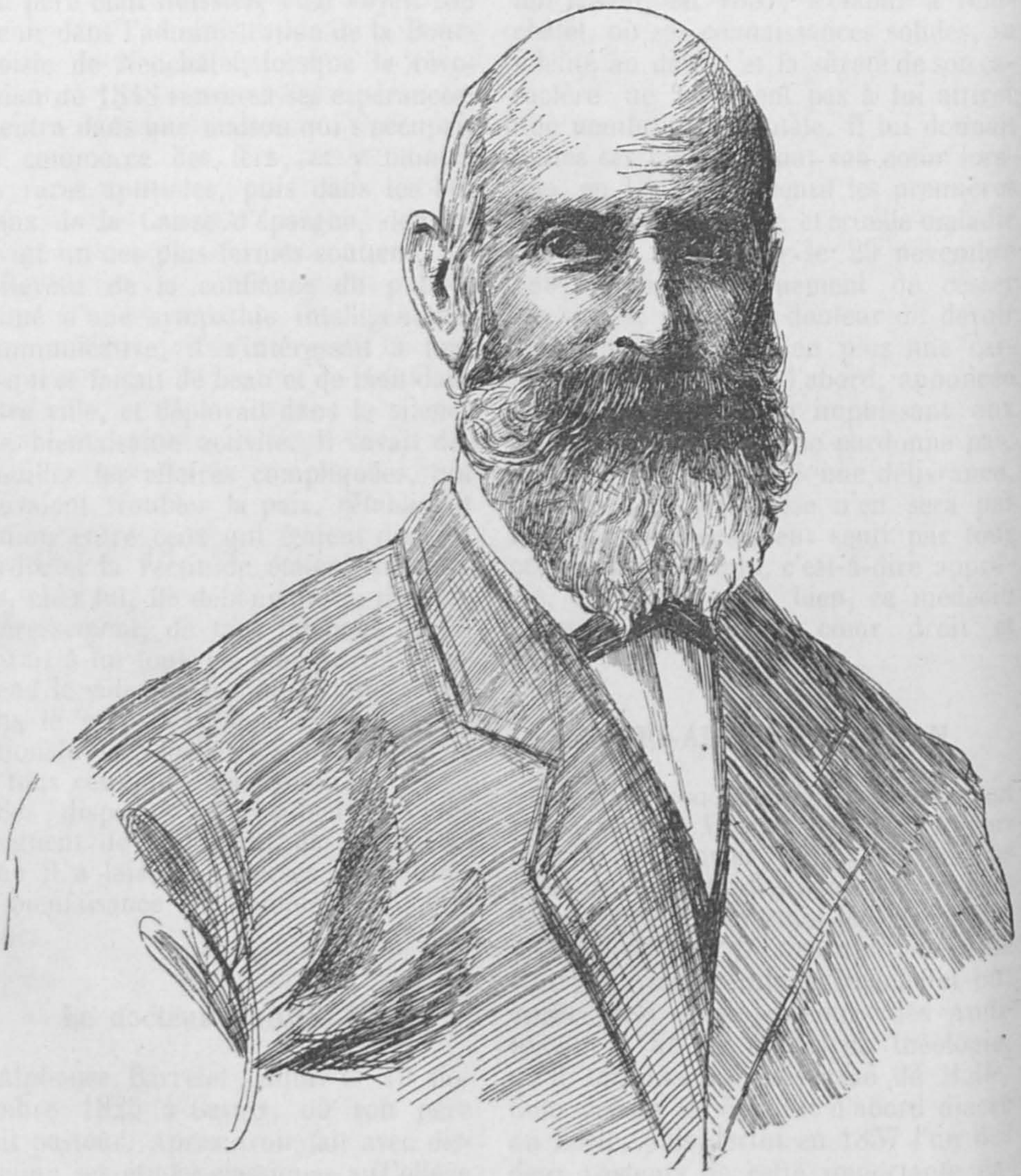
Ses dispositions testamentaires témoignent de la largeur de sa générosité : il a laissé à diverses institutions de bienfaisance une somme de 25,000 francs.

Le docteur BARRELET

Alphonse Barrelet naquit le 19 novembre 1825 à Bevaix, où son père était pasteur. Après avoir fait avec distinction ses études classiques au Collège latin et à l'Académie de Neuchâtel, il alla à Berlin étudier la médecine à l'institut Frédéric-Guillaume des médecins militaires. Ses études terminées, il fut d'abord médecin dans l'armée puis répétiteur au même institut. Son temps fini il vint, en 1857, s'établir à Neuchâtel, où ses connaissances solides, sa fidélité au devoir et la sûreté de son caractère ne tardèrent pas à lui attirer une nombreuse clientèle. Il lui donnait toutes ses forces et tout son cœur lorsque, en 1869, il ressentit les premières atteintes de la longue et cruelle maladie qui devait l'emporter le 29 novembre 1891. Obligé brusquement de cesser ses visites, il eut la douleur de devoir abandonner de plus en plus une carrière qui s'était, dès l'abord, annoncée brillante, et d'assister impuissant aux progrès d'un mal qui ne pardonne pas. Pour lui la mort a été une délivrance, mais le vide qu'il laisse n'en sera pas moins douloureusement senti par tous ceux qui ont connu, c'est-à-dire apprécié, cet homme de bien, ce médecin dévoué, cet ami au cœur droit et chaud.

HENRI-AUGUSTE VERDAN

L'Eglise neuchâteloise a perdu en Henri-Auguste Verdan, décédé à Auvernier le 11 janvier 1892, l'un de ses pasteurs les plus distingués et les plus dévoués. Né à Auvernier le 9 décembre 1832, il entra à 14 ans au Collège de Bâle ; il vint ensuite à Neuchâtel où, après avoir suivi les cours des Auditoires, il fit ses études de théologie, qu'il termina à l'Université de Halle. Consacré en 1855, il fut d'abord diacre du Locle, puis devint en 1857 l'un des deux pasteurs de cette importante paroisse où, à côté des nombreux devoirs de son ministère, qu'il remplissait avec la plus scrupuleuse fidélité et le plus entier dévouement, il s'occupa de l'instruction de la jeunesse, pour laquelle il avait de remarquables aptitudes. C'est



LÉON BERTHOUD

1822-1892

en partie à lui que les écoles du Locle durent leur développement et leur bonne organisation. En 1869, répondant à l'appel de la paroisse de Boudry, il quitta le Locle, où il laissait de profonds et unanimes regrets. Dans ce nouveau poste il déploya les mêmes qualités et les mêmes talents que dans le précédent, aussi fut-il bien vite entouré de l'affection et du respect de tous. Il s'occupa beaucoup, entre autres, de l'école secondaire de Grandchamp qui lui doit sa création.

Député au Synode pendant bien des années, il fut aussi pendant douze ans président de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois, qu'il dirigea non seulement avec fermeté et impartialité, mais encore avec un véritable esprit de conciliation et d'amour fraternel. Il était profondément attaché à l'Eglise nationale, mais il était avant tout chrétien, aussi fut-il un de ceux qui contribuèrent le plus à l'apaisement des esprits, au lendemain des évènements ecclésiastiques de 1873.

Le jour de Pâques 1890, il fut pris en chaire d'une défaillance subite; il comprit qu'il devait, malgré sa répugnance à cesser de travailler, résigner ses fonctions et prendre enfin un repos qui lui était, depuis quelque temps surtout, recommandé par les médecins, repos qui se termina par la mort après dix-huit mois d'un affaiblissement graduel.

Homme de foi, aux convictions sincères et profondes, Henri Verdan a été un pasteur fidèle, toujours au poste du devoir. Possédant une grande connaissance du cœur humain alliée à des idées claires et précises, il avait une prédication toujours soignée, essentiellement psychologique, incisive et atteignant directement la conscience. Homme au cœur chaud, aux affections solides, au caractère tout à la fois ferme et bienveillant, à l'urbanité franche et pleine de bonne humeur, il attirait à lui les cœurs et exerçait autour de lui une grande et salutaire influence.

AUGUSTE MONTANDON

Originaire du canton de Neuchâtel, où il avait fait une partie de ses études de théologie, Auguste Montandon a exercé le ministère dans le Jura bernois, d'abord comme diacre français à Bienne, puis à Saint-Imier, et ensuite comme pasteur à Bévilard. En 1887, âgé de soixante ans, sa santé ne lui permettant plus de continuer ses fonctions pastorales, il prit sa retraite et vint se fixer à Neuchâtel. Son cœur était demeuré attaché au Jura bernois, et il employa ses loisirs à composer une *Notice historique sur la réformation de la partie française de l'ancien évêché de Bâle*. Ce livre, fruit de patientes recherches, a paru l'été dernier; justement apprécié par tous ceux qui, chez nous, s'occupent d'histoire, il a eu un succès spécial dans le sein des églises jurassiennes dont il raconte l'origine.

Il laisse un autre souvenir encore de son ministère fidèle et béni, son *Manuel d'histoire biblique*, parvenu à sa 4me édition, très apprécié pour sa concision, son caractère biblique, et qui est en usage dans nos écoles.

M. Montandon était un homme instruit, un esprit très cultivé, nourri de vastes lectures, un chrétien humble et débonnaire.

Né à la Brévine le 25 janvier 1827, il est mort, après une longue maladie, le 5 février 1892.

CH.-L.-FRÉD. de TRIBOLET-HARDY

Le 6 février dernier est mort à Neuchâtel un des citoyens les plus âgés de cette ville, Frédéric de Tribolet-Hardy, né en 1802.

Il avait été sous l'ancien régime maire des Brenets, puis châtelain et commandant du Landeron, poste important qu'il occupait au moment de la révolution de 1848. Il rentra alors dans la vie privée et ne prit plus part à aucun évènement de notre vie publique.

D'un caractère et d'un extérieur très réservés, même austères, M. de Tribolet cachait sous ces dehors un très vif sentiment du beau et du bien; il coopérait largement aux œuvres d'utilité publique et de bienfaisance, à toute entreprise propre à développer chez nous le culte des beaux-arts; il était aussi grand amateur d'antiquités.

Ennemi de toute ostentation, il n'aimait pas qu'on parlât de lui; mais nombreux sont ceux qui, à l'insu d'autrui, ont reçu des témoignages de sa générosité. Par la simplicité de ses goûts et de sa vie, il était le type d'un autre âge et le représentant d'une génération qui n'en compte plus guère parmi nous. C'est avec regret que nous voyons disparaître ces hommes d'autrefois, lorsqu'ils méritent dans toute l'étendue du terme, comme celui dont nous parlons ici, le titre d'hommes de bien.

LÉON BERTHOUD

(Avec portrait)

L'artiste dont nous donnons le portrait aux lecteurs du *Messager boiteux* est un des paysagistes dont notre pays peut être le plus justement fier. Son talent se distinguait surtout par un sentiment poétique intense et profond de la nature et par une richesse de palette souvent merveilleuse. Son œuvre est considérable, très variée par les motifs empruntés aux diverses contrées où tour à tour a séjourné le peintre : il a aimé les Alpes, l'Italie et son propre pays, qui ne l'a pas moins bien inspiré que les sites du Valais, la campagne de Rome et le golfe de Naples.

Léon Berthoud naquit le 22 septembre 1822 à Provence, où son père s'occupait de chimie industrielle. Bientôt la famille vint résider à Vaumarcus; le jeune garçon passa dans ce pittoresque hameau, que domine un château d'une fière tournure, des années heureuses, et on peut ajouter décisives pour sa vocation. Il apprit à goûter le charme des forêts et des plages où il promenait ses rêves d'enfant; le salon du manoir, où il allait quelquefois et qui était orné de peintures hollandaises, commença de l'initier aux choses de l'art; enfin, il vit peindre M. Edouard de Pourtalès dans le bois de la Lance et sentit s'éveiller en lui le désir de traduire aussi par des couleurs les impressions ressenties en face de la nature.

Vers l'âge de douze ans, il entra au collège de Neuchâtel et y fit toutes ses classes. Il n'apprit pas le latin et le grec, mais en revanche il devait plus tard posséder à fond l'anglais et l'italien, et ne cessa toute sa vie de cultiver et d'enrichir son esprit par beaucoup de lectures.

A dix-sept ans, il devint l'élève de Maximilien de Meuron, pour qui il conserva une vénération profonde et en quelque sorte filiale. C'est sous la direction de ce maître et avec Albert de

Meuron, George Grisel, Guillaume de Merveilleux, qu'il fit ses premières campagnes dans les Alpes. Il débuta en 1842, à l'exposition des Amis des Arts, par de petits paysages alpestres.

Puis il alla à Paris poursuivre ses études dans l'atelier du peintre d'histoire Léon Coignet. Il se lia d'amitié particulière avec Gustave Ricard, qui a fait de lui un fort beau portrait conservé au Musée de Neuchâtel. Il partit avec lui pour l'Italie en 1845, et y passa plusieurs années dans la société des peintres qui allaient entraîner l'école moderne du paysage dans une voie toute nouvelle; Léon Berthoud, lié avec Français, Corot, Troyon, Benouville, Boulanger, subit fortement l'influence de ces artistes, qui allaient devenir des maîtres. Puis il étudia avec passion les anciens, notamment le grand paysagiste Claude Lorrain, avec le génie duquel son talent ému et poétique a tant d'affinités.

Une grave maladie, dont il faillit mourir, marqua ce premier séjour à Rome. Soigné par ses collègues et amis Van Muyden et Zuberbühler, il fut sauvé par le célèbre homéopathe Séverine. Il retourna passer trois ou quatre ans à Paris, où il exposa régulièrement pendant quinze ans, puis séjourna de nouveau, de 1851 à 1855, en Italie, traduisant sur la toile la lumière argentée du matin sur le golfe de Naples ou la magnificence des crépuscules dans les mélancoliques solitudes de la campagne de Rome.

La dernière partie de sa vie s'est écoulée, sauf quelques séjours en Italie et à Paris, dans le pays natal, auquel il était demeuré très attaché. Il résida quelque temps à Vaumarcus, puis se fixa en 1873 à Saint-Blaise, dans sa vieille maison nommée la *Petite France,* où Bachelin a placé la scène de son touchant roman, *La Marquise.*

C'est là qu'il est mort le 26 février 1892. Pendant le dernier été de sa vie, il a fait encore une campagne très active dans le Valais et en a rapporté de brillantes études et une foule de dessins qui sont d'un maître.

Léon Berthoud était un cœur généreux, dévoué, une âme impressionnable et tendre. L'élévation et la noblesse de sa nature éclatent à chaque page de son œuvre, qui est marquée tout entière du sceau de la distinction. Il n'a pas signé une page insignifiante ou vulgaire; sa peinture est un hymne d'une poésie souvent mélancolique, toujours pénétrante et toujours puissante, célébrant les sites préférés parmi lesquels Léon Berthoud s'est plu à promener ses rêves. Il fut le poëte de la lumière et de la couleur, et n'a cessé de glorifier par son pinceau cette nature dont il savait adorer l'Auteur.

Le Musée de Neuchâtel possède quelques-unes des œuvres les plus importantes de Berthoud : le *Bac sur un bras du Tibre,* les *Bords de l'Anio* représentent magistralement la phase italienne de sa carrière; la *Frohn-Alp,* le *Cervin* résument la puissance et l'originalité du peintre de la nature suisse; de nombreuses études complètent la physionomie de l'artiste. Sa sœur a donné en outre de sa part au Musée toute une série d'œuvres d'autres peintres (Léopold Robert, Max. de Meuron, Bocion, etc.), qui sont pour notre galerie un enrichissement précieux.

Le souvenir de Léon Berthoud ne périra pas au milieu de nous. Il restera une des meilleures gloires de l'école neuchâteloise.

ULYSSE DUBOIS-MADELON

Ce nom est celui d'un fervent républicain de la veille; avec lui a disparu une des figures, populaires aux Montagnes, de la révolution de 1848.

Né le 12 septembre 1814, Ulysse Dubois, qui avait rapporté du camp de Thoune, en 1834, une ardeur juvénile pour la cause républicaine, joua un rôle actif dans la vie politique de la Chaux-de-Fonds en 1848, puis en 1856. Il fit aux premiers rangs son devoir de patriote et montra en plusieurs occasions un véritable courage civique. Longtemps il fut mêlé à la vie publique du grand village, où l'on se souvient encore de ses harangues pleines de verve, prononcées aux fêtes du 1er mars, sur la Place.

Il fit partie de la Constituante de 1858 et du premier Conseil général de la Municipalité de la Chaux-de-Fonds. Il fut aussi un des membres fondateurs du *National suisse,* en 1856. Il exerçait la profession de fabricant d'horlogerie, mais sa santé l'avait obligé à quitter les affaires. Après avoir vécu quelques années à Neuchâtel, il fut atteint d'une grave maladie, aux suites de laquelle il a succombé à Céry, près Lausanne, en mars dernier.

ARNOLD COMTESSE

Le 10 mars 1892 s'éteignait à Fontaines, à l'âge de 77 ans, après une courte maladie, un homme justement aimé et apprécié, Arnold Comtesse, notaire. Après avoir été quelque temps instituteur, il était entré à la Chancellerie d'Etat, où il passa plusieurs années. C'est pendant le stage qu'il y fit qu'il obtint son brevet de notaire. Nommé petit sautier de la Cour de justice de Valangin, il conserva cette fonction jusqu'à la réforme de l'ancienne organisation judiciaire. Sous le nouveau régime, il fut pendant quelque temps juge de paix du Val-de-Ruz. C'est dans ce district que s'est exercée surtout son activité, à Valangin d'abord, puis à Fontaines, où il s'occupa avec intérêt de la commune, de l'église, de l'école. Il s'était depuis quelques années retiré peu à peu des affaires; mais pendant longtemps son étude de notaire fut l'une des plus estimées et des plus achalandées du Val-de-Ruz. D'un esprit vif, d'un caractère aimable, homme de bon conseil, inspirant la confiance à chacun, Arnold Comtesse n'a laissé que des regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

CHARLES-FRÉDÉRIC SAUVIN

Le 8 juin 1892, un nombreux cortège d'amis conduisait au cimetière de Peseux la dépouille mortelle du pasteur C.-F. Sauvin, dont la carrière mérite d'être retracée en quelques mots.

Né à Neuchâtel en 1820, il s'était trouvé fort jeune encore dans la nécessité d'entretenir sa famille. Il réussit en même temps à faire ses études de théologie, et fut consacré en 1847. Il donnait à Neuchâtel des cours de littérature qui attirèrent pendant quelques années de nombreuses auditrices.

Nature très ardente, il se mêla aux événements de 1856, après lesquels il dut quitter le pays. Il devint pasteur de la paroisse française de Friedrichsdorf, près de Francfort, et pendant un quart de siècle employa ses talents et ses forces à entretenir parmi ces descendants des vieux huguenots la piété

et le zèle religieux dont il était animé. Sauvin lui-même descendait d'une famille de réfugiés français et avait le culte des vénérables traditions de ses ancêtres. Sa belle figure, son regard lumineux annonçaient une âme droite et généreuse.

Le bourgmestre et le pasteur actuel de Friedrichsdorf sont venus apporter sur sa tombe le témoignage de la reconnaissance de son ancienne paroisse.

M. Sauvin était venu jouir de sa retraite dans son pays, où il était entouré de la vénération de tous ceux qui le connaissaient.

GUSTAVE ROSSELET

Le mardi 14 juin est mort subitement, dans sa propriété de la Mairesse, à l'âge de 62 ans, Gustave Rosselet-d'Ivernois, pasteur de la paroisse indépendante de Bôle-Colombier, un des hommes qui ont le plus marqué dans le clergé neuchâtelois depuis une trentaine d'années.

Né en 1830, à Bôle, où son père était pasteur, il fit ses études à Neuchâtel et publia, au sortir des auditoires et de la Société de Belles-Lettres, dont il était un membre assidu, un petit volume de vers, *Les Inspirations* (1857 et 1859). On y trouve, avec un véritable souffle poétique, l'expression d'une foi ardente et profonde.

Il débuta dans le ministère comme subside de Colombier et d'Auvernier. Puis il fut successivement pasteur dans l'Eglise française de Saint-Gall et dans les paroisses de Couvet et de Cortaillod. Son activité dans ce dernier village a été particulièrement féconde.

Gustave Rosselet professait les doctrines de l'ancien calvinisme et prêchait avec conviction la prédestination; mais son système, loin de conduire au fatalisme, stimulait son zèle et son activité.

Après les événements ecclésiastiques de 1873, il demeura un temps dans le clergé national, puis se rattacha à l'Eglise indépendante et ne cessa dès lors de plaider, avec sa franchise et sa verdeur ordinaires, la cause de la séparation des églises et de l'Etat.

Cet esprit toujours actif s'est beaucoup occupé de l'Apocalypse et de la prophétie, et il a publié sur ces sujets obscurs des travaux originaux, ainsi que sur l'assurance du salut et sur la vie future. On lui doit même un « poëme scripturaire » sur *Nos Destinées après la mort* (1884).

« C'était, a dit de lui M. W. P. dans *L'Eglise nationale,* une âme forte, un esprit lucide, une intelligence primesautière, un caractère droit et décidé, un cœur ardent... L'Eglise perd en lui un serviteur convaincu et dévoué, et notre pays une individualité originale et distinguée. »

EUGÈNE BOREL

(Avec portrait)

Nos nécrologies ont rarement mentionné un homme d'un mérite aussi éclatant, et ayant fait une aussi brillante carrière; toutes les notices sur Eugène Borel que nous avons consultées s'accordent sur ce point.

Né à Neuchâtel le 17 juin 1835, à la Maison des Orphelins, dont son père était le directeur, il fit ses humanités dans notre Gymnase, et manifesta de bonne heure, avec une intelligence peu commune et des dons exceptionnels, un caractère indépendant et une ardeur

extrême. Après avoir étudié le droit à Munich et à Heidelberg, il pratiqua quelque temps dans le chef-lieu comme avocat.

Lancé, dès le début, dans la vie publique, il fut nommé auditeur cantonal en 1856 et, en 1857, il fit partie de la Municipalité de Neuchâtel récemment créée, dont il fut d'abord secrétaire, puis président. En même temps, il était secrétaire-rédacteur de la Constituante et du Grand Conseil. Peu après, il est nommé juge d'instruction. En 1865, il entre au Conseil d'Etat, dirige le département Militaire, où il accomplit d'importantes réformes. A la mort de Piaget, il lui succéda au département de Justice.

Telle fut sa carrière cantonale. Sur le terrain fédéral, il débuta en 1860 en qualité d'auditeur de la Confédération, lors de l'occupation de Genève, et fut nommé traducteur au Conseil national. C'est alors que, sur l'invitation du Conseil fédéral, il traduisit et compléta le *Droit public suisse* d'Ulmer, travail remarquable qui le mit en vue. A plusieurs reprises, le Conseil fédéral lui confia des missions délicates, et le Tribunal fédéral le nomma juge d'instruction pour la Suisse romande.

Elu en 1865 député au Conseil des Etats, dont il devint président en 1869, il y siégea jusqu'en 1872. C'est alors qu'il fut élu au Conseil fédéral à l'âge de 37 ans. En 1866, il avait publié une brochure sur la *révision fédérale*, qui fit sensation, et prit une part très active à la révision de la Constitution fédérale de 1872, repoussée par le peuple.

Au Conseil fédéral, il prit et garda la Direction des postes et télégraphes, se signala dans son administration toujours expéditive et pratique par un abaissement des taxes, et travailla avec ardeur à la création de l'Union postale universelle, qui fut enfin fondée dans un Congrès international ouvert à Berne, le 15 septembre 1874, et qu'il présida avec un talent et un tact supérieurs. Ce congrès décréta un office central à Berne, et E. Borel en fut nommé directeur. Il quitta donc le Conseil fédéral le 31 décembre 1875 et s'adonna avec toute l'ardeur de son tempérament et sa haute intelligence à perfectionner une institution destinée à favoriser les relations entre tous les peuples de la terre. Dans tous les congrès qui se succédèrent, à Paris en 1878, à Lisbonne en 1885, à Vienne en 1891, de nouveaux progrès dans le trafic international étaient réalisés, et à chaque instant de nouvelles adhésions d'Etats venaient l'encourager dans son œuvre.

Comme militaire, E. Borel parcourut tous les degrés, depuis le grade de caporal jusqu'à celui de colonel de l'état-major judiciaire. Nommé capitaine en 1857, à l'âge de 22 ans, il devint grand-juge de la 3me division, puis président de la Cour de cassation, enfin auditeur en chef, le grade le plus élevé. Rappelons qu'il a rempli gratuitement ces dernières fonctions.

Nommé commissaire fédéral au Tessin, en mars 1889, il déploya dans cette mission délicate, hérissée de difficultés sans nombre, et au milieu d'une effervescence extrême, les qualités les plus solides d'un homme d'Etat, le calme, la clairvoyance et la décision énergique. Il suffit de comparer sa mission à d'autres pour la juger.

Eugène Borel était de toute manière une figure sympathique, par son extérieur, par son esprit, par le charme de

sa parole; on subissait de bonne grâce l'ascendant de sa supériorité; ses nombreuses relations en Suisse et à l'étranger l'attestent. Très cultivé, très ouvert à tous les genres d'études, il aimait les lettres, l'histoire, même la poésie; on a de lui de forts jolis vers. — Il publia avec son beau-frère le Dr Guillaume une biographie du patriote Rœsinger, et une histoire des *Fêtes de tir en Suisse;* ils avaient écrit également une *Histoire du canton de Neuchâtel;* mais, par une fatalité inconcevable, le manuscrit se perdit en circulant parmi les membres du jury nommé par la Société neuchâteloise d'Utilité publique. — Ses correspondances au *Temps* furent très remarquées. — Il faisait partie à Berne d'un petit cercle : *le Caveau bernois,* dont la littérature, la poésie et l'amitié formaient le lien.

Cet homme éminent a succombé, le 14 juin 1892, aux atteintes d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis bien des années.

CÉSAR-WILLIAM JEANNERET

La vie de ce citoyen utile, intelligent et dévoué, s'est passée tout entière dans la sphère scolaire, où il a rendu de réels services.

Né en 1837, il occupa en 1857 le poste d'instituteur aux Bulles, hameau situé dans les environs de la Chaux-de-Fonds. Il n'y resta pas longtemps, car nous le trouvons un peu plus tard à la Chaux-de-Fonds à la tête d'une classe primaire. En 1864, il fut appelé au poste de secrétaire du Collège, poste qu'il occupa avec distinction jusqu'à sa mort, survenue en 1892.

A côté des travaux absorbants du secrétariat, C.-W. Jeanneret trouvait moyen de composer des ouvrages de pédagogie qui reçurent un accueil flatteur de la part des autorités cantonales : *Manuels de lecture et de récitation, le Premier livre, la Patrie, Vocabulaire,* etc., etc.

La carrière de C.-W. Jeanneret a été bien remplie : laborieux, esclave du devoir, il laisse à sa famille un souvenir des plus honorables, à ses amis un bel exemple de fidélité, et le *Messager boiteux* lui devait une mention spéciale : Puisse-t-il avoir, dans la sphère où il a déployé tant d'énergie et de dévouement, beaucoup d'imitateurs.

HIPPOLYTE ETIENNE

Le 29 juillet 1892 s'éteignait sans souffrances, à Neuchâtel, à la suite d'une longue maladie, vaillamment et chrétiennement supportée, un homme distingué par les qualités du cœur et de l'intelligence, Hippolyte - Ulysse Etienne, ancien inspecteur fédéral des fabriques et président de la Commission scolaire de Neuchâtel.

Né en 1832 à Besançon, où son père, originaire de Tramelan, exerçait la profession d'horloger, orphelin dès l'âge de 8 ans, il fut élevé d'abord chez un de ses parents, M. F. Jeanneret, pasteur de la Chaux-de-Fonds, qui fut pour lui un père, puis dans un pensionnat de Besançon, où il se prépara à la carrière militaire; mais bientôt ses goûts se modifièrent et il se voua à l'horlogerie. Venu comme ouvrier aux Brenets, il entra peu après dans la maison d'horlogerie Haldimann, dont il ne tarda pas à être l'un des chefs. Les questions scolaires, et tout particulièrement l'éducation de la jeunesse, l'intéressaient vivement; aussi rendit-il

des services signalés aux écoles de cette localité, comme président de la Commission d'éducation.

Il vint se fixer à Neuchâtel en 1880. Dans le courant de cette même année, le Conseil fédéral le nomma inspecteur des fabriques pour la Suisse romande et italienne. Il remplit ces difficiles et délicates fonctions avec un tact et une aménité qui le faisaient bien venir partout et lui permettaient souvent d'apporter la conciliation là où l'autoritarisme et la raideur n'auraient amené que des conflits. L'état de sa santé l'obligea de résigner ces fonctions deux ans avant sa mort. La Commission scolaire de Neuchâtel l'appela alors au poste important et honorable de président, poste pour lequel il était particulièrement qualifié. Il s'occupait aussi avec la plus grande sollicitude et le plus vif intérêt de l'Orphelinat Borel. Chrétien convaincu, profondément attaché à l'Eglise nationale, il fut pendant bien des années, et jusqu'à sa mort, membre du Synode où sa parole était toujours très écoutée. Sa mort a été une grande perte non seulement pour sa famille, mais encore pour ses nombreux amis, pour la ville de Neuchâtel et pour le canton tout entier qui, s'il n'était pas son lieu d'origine, était devenu son canton par l'affection qu'il lui portait.

UNE CHANSON POLITIQUE

Nous retraçons, dans un de nos articles nécrologiques, la carrière d'un des hommes d'Etat les plus distingués de notre pays, M. Eugène Borel. Ainsi qu'on l'a rappelé au moment de sa mort, Eugène Borel était poëte à ses heures, et tournait de jolis couplets qu'il chantait aux réunions du *Caveau de Berne*. Le *National Suisse* a publié les suivants, que nous recueillons et qui résument le catéchisme politique de leur auteur. Le *Messager boiteux* n'a pas de couleur, et tous les partis peuvent souscrire aux idées émises par le chansonnier.

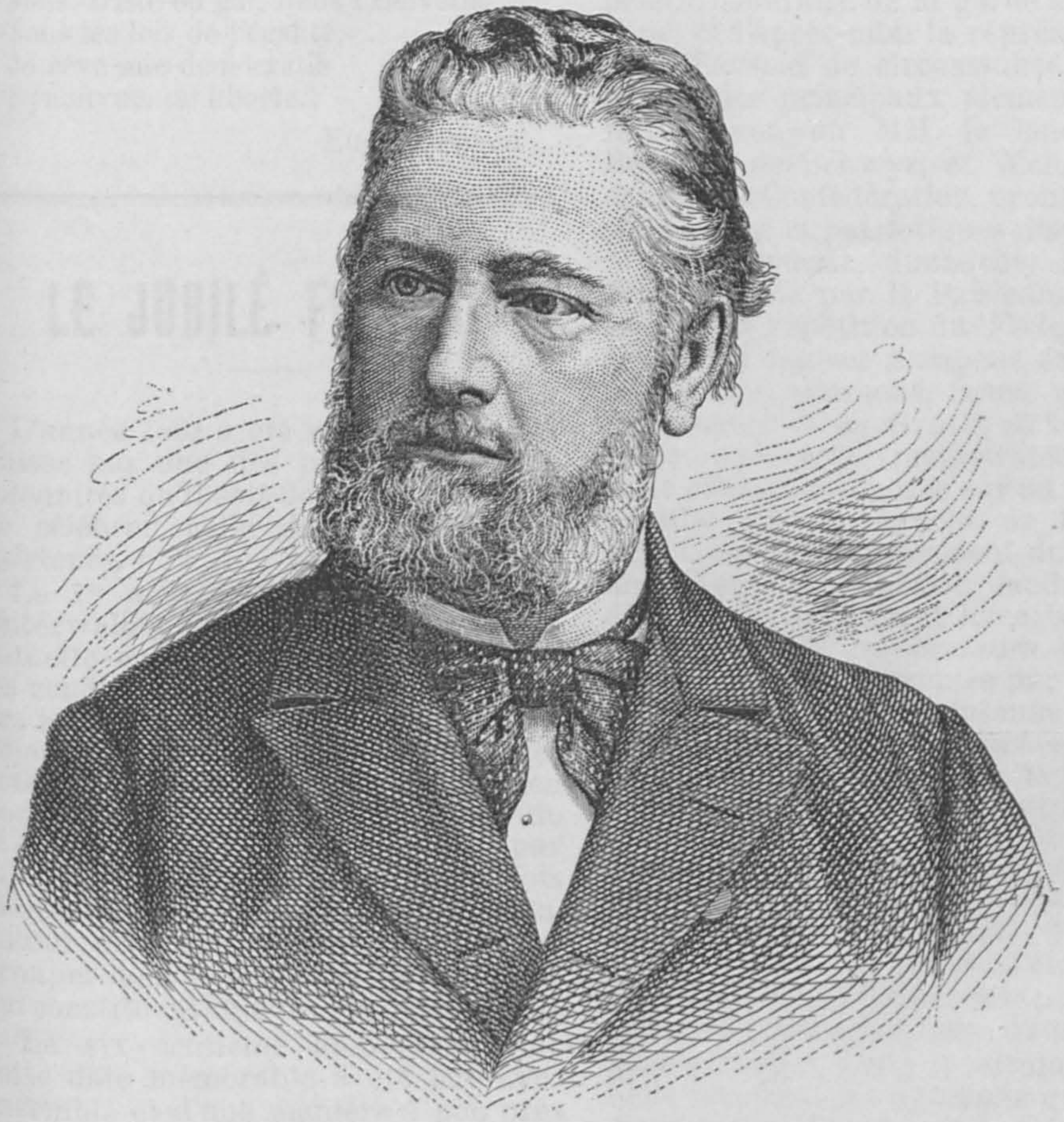
Un amateur de statistique,
Que je crois des plus compétents,
A divisé la république
En satisfaits et mécontents.
Aux premiers, qui souvent confondent
L'ombre avec la réalité,
Trop souvent les seconds répondent
En dénigrant la liberté.

Rien n'est parfait sur cette terre,
Et l'on peut aimer son pays
Sans croire qu'il soit nécessaire
D'admirer tout de parti pris.
Moi qui chéris notre Helvétie,
Au fétichisme peu porté,
Si j'aime la démocratie,
J'aime encore mieux la liberté.

La liberté repose en somme
Sur le respect du droit d'autrui
Et veut qu'on accorde à chaque homme
Autant qu'on exige de lui.
Si quelqu'un fait à son semblable
Ce qu'il n'en eût pas supporté,
Il sera toujours incapable
De comprendre la liberté.

Je suis mécontent quand, en Suisse,
L'autorité viole les lois
Et, par les dénis de justice,
Des citoyens lèse les droits ;
Et quand, par la bureaucratie,
Je vois le peuple maltraité,
Je me dis : La démocratie
N'est pas toujours la liberté !

Je suis satisfait quand, en Suisse,
Indépendants, aimant la paix,
Aux vieux abus, à l'injustice,
Nous substituons le progrès ;
Et quand nos jeux patriotiques,
Fêtes de la fraternité,
Enflamment les cœurs helvétiques
De l'amour de la liberté.



EUGÈNE BOREL

1835-1892

Aussi, je n'en fais pas mystère,
Je suis alternativement,
Suivant le prisme de mon verre,
Ou satisfait ou mécontent.
Mais, triste ou gai, dans l'Helvétie,
Sous les lois de l'égalité,
Je rêve une démocratie
Synonyme de liberté.

Eugène Borel.

LE JUBILÉ FÉDÉRAL

L'année 1891 a été marquée pour la Suisse par une des plus importantes solennités qu'il soit donné à un peuple de célébrer, celle du jubilé de son existence.

Le 1er août 1291, Uri, Schwyz et Unterwald juraient une alliance perpétuelle entre eux et en consignaient les conditions dans un document muni des sceaux des trois cantons et encore aujourd'hui conservé à Schwyz. Cet acte n'est pas seulement le plus ancien document concernant la fondation de la Confédération suisse, mais c'est par lui que furent pour la première fois indissolublement unis les Waldstætten, autour desquels vinrent plus tard se grouper peu à peu tous les éléments qui constituent aujourd'hui notre patrie.

Le six-centième anniversaire de cette date mémorable a été fêté avec ensemble et d'une manière à peu près uniforme dans toute la Suisse, mais avec un élan tout particulier dans notre canton.

D'après le programme du Comité de fête nommé par le Conseil fédéral et présidé par M. Schenk, directeur du département fédéral de l'Intérieur, la solennité officielle, à laquelle prenaient part les autorités fédérales, les délégués des gouvernements cantonaux, le corps diplomatique et de nombreux invités, avait lieu à Schwyz, le samedi 1er août. Un culte à l'Eglise de Saint-Martin, le matin, avec sermon de M. Marti, chapelain honoraire de la garde suisse du pape, et l'après-midi la représentation d'un *Festspiel* de circonstance, en formaient les principaux éléments, avec le banquet, où MM. le landamman Reichlin, de Schwyz, et Welti, président de la Confédération, prononcèrent d'éloquents et patriotiques discours.

Le lendemain dimanche, nouveau culte présidé par le P. Siedler, d'Einsiedeln, et répétition du *Festspiel,* puis course en bateau à vapeur sur le lac des Quatre-Cantons, avec escale à Beckenried et au Grutli, où 700 chanteurs exécutent magistralement la belle cantate composée sur un texte de Schiller par M. Arnold, de Lucerne. MM. Gœttisheim, président du Conseil des Etats, et Schmidt, landammann d'Uri, qui s'expriment avec beaucoup d'énergie, sont les orateurs de cette partie de la fête, terminée par le chant de l'Hymne national entonné par les 3000 à 4000 personnes présentes. Le retour s'effectue de nuit, tandis que toutes les maisons sur les bords du lac sont illuminées; les villas, les chalets échelonnés sur les pentes apparaissent dans une gloire, les fusées sillonnent les airs en longs serpents de feu et retombent en des pluies d'étoiles sur la nappe sombre des eaux; tous les sommets sont couronnés de gigantesques brasiers. Ainsi se terminait cette belle fête dans un spectacle qui, à bon droit, peut être qualifié de féerique.

* * *

Pour le reste de la Suisse, le programme du Conseil fédéral indiquait: Vendredi 31 juillet, à 8 heures du soir, sonnerie de toutes les cloches pendant une demi-heure; la journée du samedi, inaugurée par 22 coups de canon, devait être consacrée à une fête pour la

jeunesse et terminée par des feux de joie dans toutes les communes, principalement sur les hauteurs; enfin un culte spécial, réunissant si possible toutes les églises, devait être célébré le dimanche matin. Les détails qui rempliraient ce cadre étaient laissés à l'initiative des cantons et des communes.

Disons-le d'abord: si dans la Suisse primitive on sentait le solennel de la fête *officielle,* et si l'activité privée s'était surtout concentrée sur le *Festspiel,* en négligeant un peu la toilette des villes et des villages, il en fut tout autrement dans le canton de Neuchâtel. Bien qu'un des derniers venus dans la Confédération, c'est avec une spontanéité et un entrain des plus remarquables qu'il s'associa à la grande manifestation nationale, voulant par là donner un témoignage de son inaltérable attachement à la patrie suisse.

Si toutes les maisons étaient ornées de nombreux drapeaux et de guirlandes, les arcs de triomphe s'élevaient comme par enchantement; nous connaissons plus d'un hameau de trois ou quatre maisons seulement qui tint à avoir le sien, et deux communes, Colombier et Travers, firent même frapper des médailles spéciales pour être distribuées aux enfants. La jeunesse des écoles du canton a reçu du Conseil d'Etat une très jolie planche commémorative dessinée par M. Paul Bouvier, en outre de celle que la Confédération a offerte à tous les enfants de la Suisse.

Il ne peut entrer dans notre cadre de narrer par le menu les différents épisodes de cette fête, qui s'est déroulée en tant de localités à la fois. Nous nous bornerons à quelques exemples qui peuvent servir de types de ce qui s'est passé également dans les localités voisines, avec le même entrain.

Commençons par le chef-lieu:

Vendredi soir, un long cortège comprenant toutes les sociétés de la ville avec leurs bannières et précédé de cavaliers portant les fanions des 22 cantons, se mettait en marche et parcourait toutes les rues de la ville, au son de la retraite militaire, toujours si belle à entendre, jouée alternativement par la Musique militaire et l'Harmonie. De chaque côté marchaient des porteurs de torches, dont les feux contrastaient avec les vives lueurs des feux de bengale qui étaient allumés sur tout le parcours du cortège et par moment semblaient transformer la ville en un immense foyer d'incendie. Une note plus douce était donnée par les lanternes vénitiennes portées par bon nombre de participants.

Le samedi eut lieu la fête des promotions, retardée de quinze jours, pour la faire coïncider avec la commémoration du pacte d'il y a 600 ans. La cérémonie au temple n'a pas différé de celle des autres années; seulement les pasteurs, M. DuBois à 8 heures du matin, M. Wittnauer à 10 heures, ont donné à leur prédication une tournure patriotique, et un drapeau fédéral avait été placé près de la chaire. Il fut aussi donné lecture de cette belle page de l'historien Jean de Muller, racontant le serment du Grutli, et l'Orphéon avait exécuté à l'ouverture de la cérémonie la cantate de M. Munzinger, *Au Grutli,* spécialement composée pour la fête.

L'après-midi, la fête habituelle du Mail, avec les carrousels, mâts de cocagne, et autres divertissements pour les enfants, avait attiré une foule plus grande encore que de coutume.

Il restait encore deux jolis moments; ce fut d'abord la sonnerie des cloches de tous les villages, dont le joyeux carillon s'éleva pendant une demi-heure vers le ciel, comme un chant d'actions de grâces.

Jusqu'ici une note avait fait défaut à la fête. On savait bien que les choses se passaient à peu près de même dans le reste de la Suisse, que là aussi les

canons avaient tonné et les cloches tinté; mais il manquait encore le lien avec les autres cantons, le signe visible qu'eux aussi étaient en ce jour en communion d'idées avec les Neuchâtelois.

Ce salut confédéral fut donné à la nuit tombante, vers huit heures et demie. Un immense feu de joie fut allumé à Tête-Plumée, au-dessus de Neuchâtel; un second, invisible de la ville, brûlait sur le sommet de Chaumont. Tous les autres villages du canton allumèrent les leurs, soit au bord du lac, où par le reflet ils prenaient des proportions gigantesques, soit sur quelque sommité voisine. Toute la côte et toutes les crêtes du Jura étaient pointillées d'immenses feux de joie, auxquels répondaient bientôt ceux des villages de l'autre rive, puis ceux des montagnes de la Gruyère; enfin, les lointains sommets des hautes Alpes. Nous avons compté quarante-sept feux visibles des quais de Neuchâtel. Plus loin encore, d'autres feux, invisibles pour nous, répondaient à ceux que nous voyions; ainsi, toutes les parties de la Suisse se parlaient dans ce grand jour de joie, avec les mêmes signaux qui, autrefois, au temps du danger, appelaient ses guerriers aux armes. Le coup d'œil était superbe, et émouvante l'idée d'union qu'il évoquait.

Le dimanche, à dix heures et demie du matin, avait lieu sous les beaux ombrages de la Promenade le culte célébré en commun par les différentes églises de la ville. Plusieurs milliers de personnes y assistaient.

M. le curé Berset ouvrit la série des prédications, et, dans un discours énergique, très approprié à la circonstance, il fit ressortir que la force des anciens Suisses reposait moins dans leur bravoure que dans leur attachement à leur foi.

M. le pasteur national DuBois développe l'idée que le chrétien doit savoir tout sacrifier à la patrie, les parents leurs enfants, les soldats leur sang, mais ce n'est qu'en puisant sa force en Dieu que l'on pourra être fidèle, fidèle jusqu'à la mort, comme l'ont été les vaillants vaincus de Saint-Jacques.

M. Ecklin s'adresse dans leur langue aux nombreux Suisses allemands qui assistaient au culte. La Suisse, dit-il, n'aurait jamais pu subsister, si elle n'avait eu pour base la concorde et la piété. Parmi les dangers qui la menacent, il signale celui de l'asservissement aux majorités, qui n'ont pas toujours raison.

Enfin, l'Eglise indépendante a la parole par la voix de M. le pasteur Robert-Tissot, qui jette un regard sur l'avenir de la Suisse. Nous ne recherchons pas pour elle la grandeur militaire, dit-il; le développement de l'instruction, la richesse commerciale et industrielle sont des biens désirables, sans doute, mais il est une chose plus désirable encore, grande entre toutes, celle d'être poussé à rechercher la grandeur morale, à faire du bien, à exercer la charité.

Entre chaque discours, l'assemblée chantait, avec accompagnement de la Musique militaire, un verset du Cantique II^me^: « Grand Dieu nous te bénissons ».

Le « Cantique suisse » avait ouvert, le « Serment des Trois Suisses » clôtura la cérémonie, qui, certes, laissera une impression profonde.

L'après-midi, un très nombreux cortège de toutes les sociétés de la ville avec leurs bannières, précédées de cavaliers portant des fanions aux couleurs des vingt-deux cantons, se rendait au Mail. Les gymnastes et les canotiers en costumes de marins faisaient particulièrement bonne figure.

Un seul discours a été prononcé par M. Monnier, président du Conseil communal. Aussitôt les dernières paroles prononcées, les réjouissances commencèrent sous forme de danses, jeux di-

vers, travaux variés des deux sociétés de gymnastique, « Patrie » et « l'Ancienne », lancement d'un ballon, etc.

Le soir, charmante fête vénitienne donnée par la société nautique. Un grand nombre de bateaux, de canots et une grande barque portant la musique et remorquée par de vaillants rameurs, le tout illuminé par de nombreuses lanternes vénitiennes, sillonnaient le port, puis le lac lui-même, devant le quai des Alpes. La ville avait largement répondu à l'appel, et nombre de maisons étaient illuminées jusque sur les hauteurs de Maujobia et des Cassardes. Ces lumières ainsi étagées en amphithéâtre, les bateaux circulant dans le bas et des feux d'artifice tirés un peu partout, des feux de bengale illuminant les édifices publics, tout cela était charmant.

Malheureusement, un terrible accident, une collision du « Cygne » avec un petit vapeur de plaisance, collison qui occasionna la mort de trois personnes, vint jeter un voile funèbre dans les derniers échos de la fête.

A la *Chaux-de-Fonds,* la cérémonie commence le samedi après midi par une fête scolaire qui a lieu dans les différents temples, à l'instar de celle des promotions. Après une allocution de circonstance, et la lecture de la page de Jean de Muller, la traditionnelle distribution des prix est remplacée par une distribution des souvenirs du centenaire, offerts, l'un par la Confédération, l'autre par le canton.

Au temple national, où les élèves de M. d'Or ont très bien exécuté deux chants patriotiques, M. John Clerc, directeur de l'Instruction publique, invite les enfants à mettre leurs jeunes forces au service de la patrie.

A 5 heures du soir, une autre petite fête réunissait à la Cuisine populaire 200 des élèves qui prennent pendant l'hiver les soupes scolaires: le comité qui s'occupe de cette œuvre leur avait fait préparer un excellent repas.

Dès 7 heures, de nombreuses colonnes se rendaient soit à la Vue-des-Alpes, soit à Tête-de-Rang, pour voir au loin les feux de joie allumés sur les montagnes.

La voix solennelle de toutes les cloches de la Chaux-de-Fonds et des Eplatures se répandait dans la vallée, mêlée aux mâles accents du canon répercutés par de nombreux échos. C'était un moment de grave et profonde émotion.

Du sommet de Tête-de-Rang, le spectacle était incomparable. Une centaine de feux brillaient dans les ténèbres, tant sur le Jura qu'au Val-de-Ruz, sur les deux rives du lac et dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Celui de Pouillerel était splendide, tandis que la Chaux-de-Fonds était baignée dans la lueur fantastique des feux de bengale de toutes couleurs. On avait le sentiment que toute la patrie était dans la joie; un millier de personnes, réunies sur ces hauteurs, en ont emporté des impressions qu'elles n'oublieront jamais.

D'autre part, après le concert donné autour de la Fontaine, la retraite sonnée dans les rues par les trois fanfares et accompagnée par les gymnastes en costumes, munis de lanternes vénitiennes, et le cortège aux flambeaux, ont eu un éclat qui a provoqué un enthousiasme général.

Le dimanche, il y avait service au temple national, au temple indépendant, à la chapelle catholique-romaine, à la chapelle catholique-chrétienne et à la synagogue.

A 1 heure après midi, les appels des fanfares retentissaient de nouveau, et un immense cortège partait de la place de l'Ouest, ouvert par un groupe de cavaliers suivis de vélocipédistes, tous porteurs de drapeaux et ceints d'écharpes variées. Après eux venaient la musique des Armes-Réunies, un groupe

de bannières, les autorités communales, les sociétés de gymnastique en costumes, les cadets, les autorités scolaires et tous les enfants des écoles, puis la Fanfare montagnarde et plus loin la Fanfare du Grutli, accompagnées l'une et l'autre de groupes de bannières et des sociétés locales.

Après une heure de marche, ce ruban vivant arrive sur l'emplacement de la fête, où MM. Arnold Robert et Jules Breitmeyer, président et vice-président du Conseil général, prennent successivement la parole. Le reste de l'après-midi a été consacré à des divertissements, puis le soir, dès 8 heures, une foule compacte se massait de nouveau sur la place de la Fontaine, où se dressait une estrade. Là, aux lueurs des feux de bengale, les deux sociétés de gymnastique représentaient une série de tableaux vivants tirés de l'histoire nationale, tandis que d'autres leur succédaient avec des exercices de massue non moins intéressants.

Une illumination et des feux d'artifice terminèrent ces fêtes.

Au *Locle,* comme dans la plupart des localités principales du canton, la fête scolaire avait été remise au 1er août. Le programme a été à peu de chose près celui des années précédentes; mais les orateurs ont particulièrement fait vibrer la fibre patriotique.

Le soir, un cortège aux flambeaux se mit en marche, coupé par d'élégants chars allégoriques, représentant l'Helvétia, Winkelried, la Paix, qui à certains moments se groupaient en de fort beaux tableaux vivants. La ville était très bien illuminée, la population s'était fait un plaisir et un honneur de fêter cet anniversaire.

Dimanche 2 août, la cérémonie fut commencée par un culte célébré en plein air. A cause du temps humide de la semaine, il n'avait pas été possible de célébrer ce culte en pleine campagne; la place du Marché avait été choisie à cet effet.

Tous les pasteurs du Locle y prirent part. Le culte fut ouvert par une prière de M. le pasteur Comtesse (indépendant), puis on entendit MM. le curé Vermot, Ecklin, pasteur (national), M. Schiess, pasteur allemand (qui parla dans sa langue), M. Schneider (indépendant), et enfin M. le pasteur Estrabaud (national), le tout alternant avec des chants et de la musique.

A midi, un banquet de 120 couverts réunissait les autorités politiques et ecclésiastiques, ainsi qu'un assez grand nombre d'autres citoyens.

M. H. Rosat, président du comité d'organisation, boit à cette devise qui devrait être inscrite dans tous les cœurs suisses: Dieu et Patrie. M. Jules Perrenoud-Richard, député et président du Conseil général, porte le toast à la patrie; M. Aug. Sarbach, professeur, boit au Locle et à sa prospérité; M. Rougemont, aux fondateurs de la république et aux patriotes de 1848; M. Augustin Perret, au progrès et à l'instruction.

Le soir, les tableaux vivants étaient répétés devant une foule de quelques milliers de personnes.

Parmi les localités de second rang, que nous ne pouvons toutes mentionner, nous devons choisir un peu au hasard.

Voici, dans le vignoble, *Cortaillod* où tous, sans distinction, ont eu sérieusement à cœur de voir réussir la fête; grâce au bon esprit qui a régné de toute part dans ces deux journées, grâce au temps magnifique, les espérances ont été réalisées au-delà de toute attente.

Samedi soir, sur la place publique, le toast à la patrie a été porté par M. Auberson, président du Tribunal du district de Boudry, et par M. Alfred Vouga, propriétaire à Cortaillod.

Dimanche matin, le culte public a

été célébré en plein air dans le verger du Collège, avec le concours de la Société de musique, d'un chœur mixte formé pour la fête et dirigé par M. Reymond, instituteur, et de la Société de chant de la localité. L'assemblée nombreuse et recueillie a ainsi solennisé cette fête patriotique en élevant son âme à Dieu et en lui rendant gloire et actions de grâces.

L'après-midi, fête de la jeunesse, commencée par un culte pour les enfants et continuée par des réjouissances et des jeux sur l'emplacement du tir au Petit-Cortaillod. Garçons et filles, pour la plupart costumés aux couleurs fédérales, ont jeté une note gaie dans l'ensemble de la fête.

Le soir, à 8 heures, rentrée au village et clôture de la fête sur la place publique. Peu de discours, mais beaucoup de bonne humeur et de cordialité.

A *Bevaix,* c'était une profusion de sapins, de drapeaux, guirlandes, arcs de triomphe avec devises rappelant les vertus héroïques de nos ancêtres. En outre, chacun avait décoré maisons ou jardins avec beaucoup de goût.

Dimanche matin, à 9 heures, le culte présidé par M. le pasteur Leidecker se tenait sous les beaux marronniers de la propriété de M. Alex. de Chambrier.

A 1 heure, formation du cortège, composé des autorités du village, de différentes sociétés et des écoles. Départ pour le Plan-Jacot, avec drapeaux et musique. A l'arrivée là-haut, la fête commença par une allocution du président de la commission scolaire, et la lecture de la page de Jean de Muller. Une première collation fut offerte aux enfants; puis les jeux commencèrent: course aux sacs, sauts, tir au pistolet, rondes, etc., le tout entremêlé de chants et de musique, et, pour finir, une seconde collation.

Le soir, promenade aux flambeaux et joyeux banquet de 80 couverts, à l'hôtel de Commune.

A la *Béroche,* l'enthousiasme est grand. Le samedi soir brûlent dans tous les villages d'immenses feux de joie, autour desquels grands et petits, jeunes et vieux, entonnent avec entrain des chants patriotiques.

Dimanche matin, réunion générale à Saint-Aubin qui, pour cette occasion, a revêtu ses plus beaux atours.

Le culte, avec sermon de M. le pasteur Rollier, a lieu en plein air, accompagné des voix fraîches des enfants, des accents du chœur mixte et des mâles accords de la société l'*Helvétienne* de Gorgier.

Nous pourrions signaler des manifestations analogues, avec quelques variantes, à Boudry, à Auvernier, à la Côte, Saint-Blaise, Landeron, etc., etc. A *Colombier,* que nous avons déjà mentionné, une note nouvelle était ajoutée par la présence du militaire. Samedi, après la diane, le major Denz, commandant de l'école, a prononcé devant la troupe réunie dans la cour de la caserne une allocution dans laquelle il a fait l'historique des événements qui se sont passés depuis le premier pacte fédéral jusqu'à nos jours, puis a relevé l'importance de l'infanterie plus particulièrement comme moyen de défense de l'intégrité de la patrie.

La troupe, avant de se séparer pour le grand congé, avait pris part à un repas dont le menu, un peu plus soigné que d'habitude, était arrosé d'un demi-litre de vin par homme.

Au Val-de-Travers, même élan. A *Môtiers*, on s'était servi pour les salves d'une vieille pièce datant de 1788, avec armoirie chevronnée.

Le samedi soir, les fontaines étaient illuminées. C'est là une particularité du Val-de-Travers et tout spécialement de Môtiers. Nulle part on ne décore les fontaines avec plus de goût, et ce jour-là, la population s'était surpassée.

A $8^1/_2$ heures, tous les feux des montagnes environnantes s'allument. On

ne comptait, du tertre qui domine le village et sur lequel la Commune en avait allumé un, pas moins de dix-huit feux; de Fleurier à Couvet, sur toutes les montagnes on en voyait: c'était un spectacle vraiment grandiose et qui, grâce au temps, a admirablement bien réussi.

Le dimanche, au culte de 9 heures, qui a lieu en plein air, au stand, MM. les pasteurs Parel et Wavre prennent successivement la parole devant la paroisse entière de Môtiers-Boveresse.

Les sociétés de chant et la musique de cuivre exécutent les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Une collecte fut faite à l'issue du service en faveur du fonds Winkelried.

A 1 heure, toute la population valide, musique en tête, se transportait au vallon de Rio, le plus joli emplacement que l'on puisse rêver. Les autorités communales y avaient préparé des divertissements et une collation pour les enfants.

De nombreux discours sont prononcés par MM. Cottier, président de la fête, Petitpierre, préfet du Val-de-Travers, et d'autres. Le soir, cortège avec flambeaux et lanternes vénitiennes, puis feu d'artifice.

Le village se prête tout particulièrement bien à une fête de ce genre; ses larges rues bordées de maisons ayant chacune son aspect, son architecture propre, décorées et illuminées suivant le goût de chaque propriétaire, offraient une diversité très heureuse.

A *Fleurier,* se donnait le samedi après midi une fête champêtre qu'ont embellie des ballets fort bien exécutés par les élèves des écoles, sous la direction de M. le professeur Audétat; l'illumination du soir, pour laquelle chacun avait rivalisé de zèle et de goût, a obtenu la réussite la plus complète, grâce à un temps favorable.

Dimanche, un auditoire particulièrement nombreux se réunissait pour un culte en plein air, dans lequel les ecclésiastiques des différentes églises ont fait entendre d'excellentes paroles; plus tard, un cortège fort bien composé, et où l'on remarquait surtout 23 charmantes demoiselles symbolisant l'Helvétie entourée des 22 cantons, parcourut le village et se rendit sur la place de Longereuse. C'est là que se firent entendre les orateurs officiels, dont les discours étaient agréablement entremêlés de productions des sociétés de musique, de chant et de gymnastique. La journée s'est terminée par une fête vénitienne des plus brillantes, qui avait attiré une foule considérable.

A *Couvet,* après un discours de M. Louis Pernod, député au Grand Conseil et vice-président du Conseil général, une jeune fille vêtue de blanc et portant l'écharpe rouge-blanc-bleu, offre un magnifique bouquet à l'orateur, qui l'accepte au nom de la population, comme un témoignage d'amitié et de sympathie de la part de la colonie française, assez nombreuse à Couvet. Celle-ci trouve d'ailleurs un éloquent interprète en la personne de son président, M. Tuetey, dont le discours fort bien tourné est accueilli par des acclamations enthousiastes.

Pendant ce temps, un immense jet d'eau lance dans les airs sa colonne haute de 40 mètres; son blanc panache éclairé par l'électricité et les feux d'artifice de mille couleurs, offrent un spectacle vraiment prestigieux.

Nous voudrions nous attarder encore à Travers, dont nous avons déjà parlé, dans les villages extrêmes du Vallon, auprès des habitants au cœur chaud, à l'esprit primesautier, des hautes vallées de la Sagne et de la Brévine, aux Brenets, dont les majestueux bassins du Doubs prêtaient à la fête un décor rappelant celui où les Waldstætten ont fondé la Confédération. Mais nous devons les passer sous silence, comme tant d'autres localités où les émotions

n'ont pas été moins vives, l'enthousiasme moins grand; la place qui nous est assignée est limitée, et il nous reste encore à parler des vingt-deux villages du Val-de-Ruz. Heureusement que, pour faciliter notre tâche, ils ont eu la bonne idée de célébrer une partie de la fête en commun.

La belle réunion d'Engollon a été une manifestation si remarquable, qu'elle a un peu relégué à l'arrière-plan les cérémonies locales du samedi et du dimanche matin, où tout s'est passé dans chaque village conformément au programme officiel. Nous nous dispenserons donc de les énumérer séparément et nous bornerons à dire deux mots de la fête scolaire de Cernier, qui réunissait tous les enfants de ce village et de Fontainemelon, en plein air, au pied de la forêt.

Ouverte par une prière, elle a consisté en la lecture d'une page de Jean de Muller, et une allocution du président de la commission scolaire de Cernier, alternant avec des morceaux de musique, un chant d'un chœur d'hommes, et le *Serment des trois Suisses,* chanté par tous les enfants.

Le cortège de cette jeunesse, qui avait parcouru les rues des deux villages, dont toutes les maisons étaient décorées et pavoisées, présentait un aspect ravissant; de jeunes garçons au costume rouge et blanc, la hallebarde, la pique ou le morgenstern sur l'épaule, marchaient en tête, précédés de trois jeunes gens aux couleurs de Schwytz, d'Uri et d'Unterwald. Toutes les jeunes filles étaient en blanc, et vingt-deux d'entre elles portaient des écharpes et des bouquets aux couleurs des différents cantons; quatre charmantes fillettes représentaient les quatre anciennes bourgeoisies, dont les armoiries étaient reproduites par leurs vêtements d'une manière très réussie.

C'était avec émotion que l'on voyait et entendait ces enfants, s'associant de tout cœur à la fête de la Patrie. Mais nous avons hâte d'arriver à la fête en commun, qui se célébrait sur la place d'armes d'Engollon.

Voici quelques extraits de la description qu'en faisait le *Val-de-Ruz:*

« A 2 heures, les différents cortèges opéraient leur jonction autour du temple de Fontaines pour se rendre sur la place de fête. Mais quel cortège que celui-là!

C'était la première fois que le Val-de-Ruz en voyait un aussi grand et un aussi nombreux, nous en sommes certains. Il comptait près de 3,000 participants avec plus de cent bannières. En tête, venait le canon officiel; puis suivaient un groupe de 25 cavaliers costumés, un détachement de gendarmes, la section de Dombresson-Villiers-Pâquier, avec sa fanfare, la Constante, ses nombreux gymnastes, ses jeunes filles gracieusement costumées, représentant la Confédération et les vingt-deux cantons; ensuite, les sections de Savagnier et de Chézard-Saint-Martin; Cernier-Fontainemelon, ayant en tête l'Union instrumentale, les gymnastes, les jeunes gens costumés en rouge avec croix fédérale sur la poitrine, les jeunes filles habillées en blanc; Fontaines, avec sa musique et ses sociétés; le Grutli, de Coffrane, et Boudevilliers-Valangin; enfin, la Côtière, avec de charmantes demoiselles portant écharpes aux couleurs fédérales.

Tout ce monde et cette variété de costumes étaient d'un imposant effet et propres à impressionner. Ajoutons que, pour beaucoup de nos communes, c'était la première fois qu'elles étaient représentées par des bannières à leurs armoiries et à leurs couleurs.

La place de fête était des mieux choisies, sur un très grand emplacement, entouré de haies et ayant pour fond, pour rideau si l'on veut, un petit bois bordé de chênes majestueux. Sur sa lisière, une grande estrade avait été

établie, sur laquelle les diverses sociétés ont pu se produire.

La fête est ouverte par un discours de bienvenue du président du comité d'organisation, M. Alfred Nicole, puis tous les chœurs mixtes exécutent le chant *Immortel Roi des cieux.*

La parole est ensuite donnée à M. le diacre Buchenel, pour une invocation religieuse.

M. R. Comtesse, conseiller d'Etat, lui succède, pour porter le toast à la Patrie. Son discours est souligné d'un coup de canon et par des applaudissements. L'Union instrumentale joue l'hymne national; puis M. le docteur Sandoz porte le toast aux ancêtres et boit à leur mémoire. Ensuite, les chœurs mixtes de Dombresson-Villiers, accompagnés par la Constante, exécutent un magnifique chant patriotique, qui a été redemandé, mais dont la répétition n'a pu être accordée, le temps manquant.

Le toast à l'avenir est porté par M. Stucki.

Enfin, M. Ernest Bille porte le toast au Val-de-Ruz.

La série des toasts terminée, la foule se porte vers l'emplacement où doit avoir lieu la représentation de la scène de Tell, par les gymnastes de Dombresson. On se presse, on se serre; ce n'est qu'à grand'peine que cavaliers et gendarmes parviennent à contenir les spectateurs. Cette scène a été bien interprêtée par ces jeunes gens, sous la direction de M. Jules Sandoz. La représentation de ce drame a sans doute gravé, mieux que nombre de leçons ne l'auraient fait, dans la mémoire de la jeune génération, une des pages les plus émouvantes de notre histoire nationale. On a surtout remarqué la grâce toute naturelle avec laquelle l'Helvétia recevait les hommages des représentants des cantons. »

Ajoutons que cette manifestation du Val-de-Ruz a été une des plus imposantes de ces mémorables journées, dont tous ceux à qui il a été donné d'y assister garderont un ineffaçable et précieux souvenir.

Aucune voix, sauf l'appel aux armes en cas de danger, ne pouvait nous parler d'une manière plus saisissante de la patrie que l'ensemble, le recueillement et la parfaite harmonie avec lesquels, en une communion d'idées, la Suisse entière, et notre canton en particulier, ont célébré ce six centième anniversaire de la fondation de la Confédération.

* * *

Un correspondant de la *Suisse libérale* s'est livré, à propos du jubilé fédéral, au petit calcul statisque suivant:

Si sur 40 kilomètres carrés que nous pouvions embrasser des yeux du village de Môtiers, nous avons vu 18 feux, sur 41,000 kilomètres, surface de la Suisse entière, il aurait dû y avoir 18,450 feux.

On peut compter que chaque feu a employé une moyenne de 150 fagots ou leur équivalent, ce qui n'est rien d'exagéré, cette quantité nous donne pour les 18,450 feux, le chiffre de 2,767,500 fagots. La Suisse ayant 2,800,000 âmes, ce serait approximativement un fagot par habitant qui aurait été consommé dans la nuit du 1er au 2 août en feux de joie.

Estimant à 10 fr. le coût du cent de fagots, ce serait une somme de 276,750 fr. qu'aurait coûté le bois des feux du 1er août, ou à peu près 10 centimes par habitant.

BON MOT

On demande à un vieillard encore vigoureux quel âge il peut bien avoir.

— Soixante-quinze ans, Monsieur, et si je n'avais pas fait des excès dans ma jeunesse, j'en aurais bien plus !

LE GRELOT

Depuis un moment, un bruit argentin de grelots accordés à la tierce frappait mon oreille et pourtant, sur le vaste pâturage de nos Montagnes que je parcourais, je n'apercevais que deux enfants : un petit garçon et une fillette, qui cheminaient sur le sentier, venant à moi.

Lorsqu'ils furent assez près, je vis que chacun d'eux portait au cou un grelot brillant comme de l'argent. Ces enfants étaient beaux, gracieux, vêtus avec goût et marchaient d'une allure assurée. Arrivés au *passoir* de la clôture du pâturage où j'étais arrêté, la fillette aida son petit frère à le franchir, en lui parlant gentiment.

— Et vous allez ainsi tout *seulets*, leur dis-je, n'avez-vous pas peur?

— Oh! oui, avant, nous avions bien peur des taureaux et des loups, et nous n'osions aller seuls, dit la fillette, mais depuis que papa nous a mis au cou ce grelot nous ne craignons plus rien.

— C'est les loups et les taureaux, et les chiens méchants qui ont peur quand ils entendent notre grelot, ajouta le garçonnet en fixant sur les miens ses yeux bleus où se lisait une sécurité mêlée de bravoure enfantine.

— Nous pouvons ainsi faire les commissions pour papa et pour maman, qui ont beaucoup à travailler. Mais on nous recommande de ne pas nous amuser en route, de ne chicaner personne et de ne penser qu'à ce que nous devons faire. Adieu, Monsieur, nous sommes pressés.

— Un instant, mes petits amis, je voudrais bien savoir vos noms.

— Je suis Marguerite, et mon frère Louis, mais on nous appelle *Riton* et *Loulou,* dit-elle en riant, et en découvrant deux rangs de perles brillantes entre ses lèvres roses.

— Ecoutez-moi, Riton et Loulou, votre père a eu une très bonne idée; conservez avec soin votre grelot et aimez vos parents qui vous élèvent si bien.

J'avais dans ma boîte de botaniste quelques belles poires fondantes que je mis dans leurs mains et qui provoquèrent leur admiration.

— Voulez-vous me permettre de vous embrasser, mes enfants? J'espère vous revoir plus tard, instruits, grands et forts, et toujours courageux et sages.

Ils me présentèrent gracieusement leurs joues rondes et fraîches, puis, sans perdre de temps, continuèrent leur chemin.

Je les regardais, avec une admiration émue, marcher confiants, heureux, sur ce sentier de montagne tracé dans l'herbe verte, éclairé par un doux soleil des premiers jours de septembre, et je me disais : le grelot de ces enfants, c'est le symbole de la foi qui a fait accomplir tant de prodiges aux peuples jeunes, pleins de ferveur et de vie. Grelot magique, quand reviendras-tu chanter ta note joyeuse et consolante, et remplacer à notre oreille fatiguée les imprécations de la haine, de la jalousie, de l'ambition féroce, les sarcasmes de l'ironie et du découragement que nous entendons de toutes parts?

Puisses-tu, ami lecteur, posséder ce talisman avec la vertu qu'il communique à celui qui le porte!

UN NEUCHATELOIS EN BALLON

Par un bel après-midi du mois de juillet dernier, je prenais place, avec trois autres passagers, dans la nacelle du ballon l'*Urania,* alors à Berne. Nous devions accompagner, dans l'ascension qu'il avait annoncée pour ce jour, le capitaine Spelterini, aéronaute habile et propriétaire du ballon.

Fait d'une soie écrue de Chine, recouvert d'un vernis à l'huile de lin qui le rend imperméable et lui donne une belle couleur d'un brun-doré, ce ballon mesure 15 mètres de diamètre et peut enlever 5 personnes, le capitaine compris. Le gonflement emploie 1500 mètres cubes de gaz d'éclairage et dure cinq heures au moins. Un filet en cordelettes goudronnées enveloppe l'énorme sphère; aux mailles les plus rapprochées du sol est attaché un cercle en bois, auquel est suspendue la nacelle, sorte de panier en osier, mesurant 1m, 50 de long sur 1m de large et autant de haut.

Tout est prêt. L'ancre et sa corde sont amarrées à la nacelle, le lest est à sa place, nous pouvons partir. Les derniers sacs de sable accrochés au filet pour empêcher le départ du ballon pendant l'opération du gonflement, sont enlevés. A ce moment, il n'est plus retenu que par deux cordes sur lesquelles tirent de toute leur force une douzaine de spectateurs de bonne volonté.

Lachez tout! commande le capitaine. Et l'aérostat s'enlève majestueusement, aux applaudissements de la foule.

Le moment est saisissant, l'impression extraordinaire. Nous ne percevons aucun mouvement; c'est la terre qui fuit, se dérobe, semble se creuser sous nous. La terrasse d'où nous sommes partis s'affaisse, tandis que, successivement, à mesure que nous montons, les maisons, les rues, les promenades avoisinantes surgissent du sol comme sous l'effort d'une poussée souterraine, et bientôt la ville tout entière et ses environs apparaissent à nos regards.

Mais nous montons toujours, en même temps qu'entraînés vers l'est par un souffle de vent. La vieille capitale semble reculer au loin. Elle se rapetisse, se condense, ce n'est plus à l'horizon qu'une tache brunâtre que l'œil a peine à distinguer dans la brume.

Nous sommes à 1800 mètres : pas de vertige, mais un sentiment de sécurité complète.

La terre nous apparaît comme une carte en relief; on distingue encore les cultures, mais à la couleur seulement, et les toits des maisons ne font plus que de petits points rouges dans la tonalité verte de l'ensemble. La vue est immense, le silence absolu, une sorte de recueillement s'empare de nous.

A ce moment, un bruit d'une sonorité particulière et qui n'est point pour déplaire à des oreilles du vignoble, se fait entendre derrière moi. C'est un de nos compagnons qui débouche — est-ce l'effet du recueillement? — une bouteille de vin du Rhin, qu'il nous offre gracieusement de partager avec lui.

Nous buvons à sa santé, à la nôtre aussi : en ballon, à 1,800 mètres, c'est toujours en situation.

Le vent soufflant dans la même direction, nous continuons notre marche à l'est, laissant à notre gauche Berthoud, que nous apercevons dans le lointain.

Mais le soleil se voile; un coup-d'œil jeté sur le baromètre indique que nous descendons. Vite un sac de lest par dessus bord, et nous remontons rapidement à 2000 mètres.

Bientôt, cependant, nous recommençons à descendre. Les champs, les bois, les maisons deviennent plus distincts, et nous apercevons de petits points blancs qui semblent se mouvoir de notre côté. Ce sont les habitants en habits de fête — je veux dire en manches de chemise — des villages environnants : nous sommes signalés.

Au loin, devant nous, le pays est plat, verdoyant; c'est là qu'il faudra atterrir. La descente s'accentue, la terre se rapproche rapidement; le moment est venu de jeter l'ancre.

Quand je dis « jeter », le mot est impropre : il faut au contraire la descendre lentement, avec précaution, de peur que, tombant de plus haut que sa corde

n'est longue, elle n'emporte avec elle un des côtés de la nacelle.

La manœuvre a réussi : nous voyons l'ancre tracer un large sillon dans les blés. Tant pis pour le propriétaire !... Ce fut tant pis pour nous, on nous le fit bien voir !...

« Tenez-vous aux cordes ! » crie le capitaine, en ouvrant la soupape. Un choc nous secoue violemment, la nacelle a touché terre. Le ballon rebondit à 10 ou 15 mètres, retombe, s'incline, se redresse, s'affaisse, et finalement se couche, à moitié dégonflé déjà, sur l'herbe. On dirait quelque monstre énorme d'une espèce inconnue.

Je m'informe : nous sommes près d'Affoltern, dans l'Emmenthal, à 25 kilomètres de Berne à vol d'oiseau. Le trajet a duré 1 heure 10 minutes.

Bientôt la foule accourue de tous côtés nous entoure en poussant des « hoch ! » répétés. Chacun veut voir, toucher surtout, et nous avons toutes les peines du monde à empêcher ces braves gens de fumer leur pipe à la bouche du volcan. Une musique qui se trouve là, comme à point nommé, joue ses airs les plus brillants. C'est une ovation !

De ce qui suivit, dégonflement du ballon, indemnité à débattre, retour à Berne, je ne dirai rien, cette partie du voyage n'offrant rien de particulier, et les lecteurs du *Messager boiteux* me sauront sans doute gré d'être bref.

Mon voisin de campagne, à qui je racontais cette ascension, observa qu'elle manquait de péripéties. Quelques mésaventures — oh ! pas graves — l'atterrissement en plein lac, ou sur le clocher d'une église, ou tout au moins quelque membre avarié — eussent donné à mon récit l'intérêt qu'il n'a pas. Il est vrai. Mais n'est pas intéressant qui veut, et l'on voudra bien me pardonner si je regrette peu de ne l'avoir pas été davantage à ce prix-là.

LES ROCHES AU DIABLE

Les Roches au Diable sont un lieu mal famé; on y trouve des pendus, et la chouette, les soirs d'orage, y pleure solitaire dans les ténèbres. Le vent, durant les nuits d'automne, gémit dans les arbres moussus, hurle sur les arêtes des pierres nues usées par la pluie. Sous bois, parmi les troncs, les feuilles sèches dansent leurs fantastiques sarabandes; le renard, dès le crépuscule, jette au loin son rauque glapissement.

Vrai lieu de sabbat où, depuis l'origine du monde, pieds fourchus et amazones du balai tiennent à la pleine lune leurs diaboliques assemblées. Lieu de culte aussi à l'époque où les druidesses couronnées de gui, sur la table des dolmens, consultaient les entrailles des victimes. L'autel est encore là : une large dalle de grès posée sur deux pierres verticales. Dans les interstices croissent des herbes folles et sur la pierre grise des lichens noirâtres font commes des taches de sang desséché.

Un étang tout auprès réflète sur les eaux mortes les branches nues des chênes séculaires. L'eau dort noire, profonde, mystérieuse entre ses rives basses où croissent des ajoncs verts; elle ne vient de nulle part, ne s'en va jamais, n'a ni courant ni remous, et seules les salamandres au ventre jaune qui l'habitent pourraient dire ce qu'elle recouvre.

Pour rien au monde un habitant de la paroisse ne se risquerait de nuit dans ce lieu d'épouvante. De jour, c'est différent; du haut des roches la vue splendide embrasse trois lacs et sept cantons, les promeneurs viennent nombreux pour l'admirer : le soleil donne du cœur aux plus poltrons. On rit alors, on cueille des fleurs; les amoureux perdus sous la feuillée écoutent ce que

dit le merle ou ce que chante la fauvette. Mais quand se lève la brise du soir, que les ombres s'allongent et que la cigale se tait, tous s'empressent de regagner le village.

L'hiver, pendant les longues veillées, les Roches au Diable fournissent un thème toujours nouveau malgré son grand âge de contes effrayants, de récits à faire dresser les cheveux sur la tête. A mi-voix, toutes portes bien closes, autour de l'âtre, les anciens racontent ce qu'ils ont entendu dire à leurs grand'mères, les légendes, les histoires de pendus, de chèvres noires, de fantômes blancs, de danses silencieuses et de cris d'enfants qu'on entend, très distincts, à la pleine lune de mai, au coup de dix heures, pendant que les cloches de l'église sonnent le couvre-feu.

La voix du conteur baisse peu à peu; plus d'une pipe s'est éteinte, les enfants osent à peine regarder autour d'eux et plus d'un auditeur, songeant à la nuit noire, au chemin solitaire qu'il doit parcourir pour regagner son logis, sans l'avouer, frissonne. Une buche soudain éclate, la boiserie craque, et chacun tressaute. Ah! le besoin d'émotion...

— Des contes de vieilles femmes, tout ça! dit une voix, comme autour d'une table de l'auberge des Trois-Moineaux le taupier communal achevait de vider son sac à diableries.

C'est Jean Lachaux, le garde-forestier, un nouveau venu dans la paroisse.

— Contes de vieilles femmes! reprend l'autre; je voudrais bien t'y voir!

— J'irai quand tu voudras, parbleu. Crois-tu donc que j'aie peur du vent? Il y a longtemps que je ne bois plus au biberon, mon ami.

— Tu n'iras pas.

— Gage que si.

— Gage que non.

— Tenu... Que parions-nous?

— Cinq bouteilles de « bouché » à boire ici avec les amis qui sont témoins.

— Ça y est.

— Tope là.

Tout le village, le lendemain, parlait du pari de Jean Lachaux. Les uns ricanaient; d'autres, admirant son courage, gardaient le silence; les vieilles femmes hochaient la tête et la femme du guet, qui était catholique, faisait le signe de la croix.

— N'y va pas, Jean, dit le charron au parieur téméraire; crois-moi, c'est tenter Dieu ou le diable, je ne sais pas. Les Roches sont un lieu maudit; tu n'y rencontreras rien de convenable pour un chrétien.

Mais Jean n'a pas froid aux yeux; une nuit passée dans la forêt ne l'effraie point, il a des yeux de lynx, des biceps de fer et des mains qui serrent comme des tenailles. Son pari d'ailleurs lui tient au cœur: reculer est impossible; on dirait qu'il a peur, et comme Bayard il n'a peur de rien.

L'époque est justement favorable. C'est demain la pleine lune de mai, nuit où, prétend le taupier, crient les enfants que tourmentent les sorcières.

Reste à faire la preuve qu'il jouera de franc jeu. Pour cela il s'en ira dans l'après-midi, accompagné du taupier, cacher sous le dolmen un écu de cinq francs marqué d'une croix. Rentrés ensemble au village ils ne se quitteront plus, et au coup de neuf heures le forestier retournera seul chercher la pièce, tandis que les autres l'attendront aux Trois-Moineaux.

Ainsi fut fait. A neuf heures, Jean résolu quitte l'auberge armé d'un solide gourdin et suivi de Waldmann, basset à jambes torses, sans pareil pour relever une piste et méchant comme la rage. Son maître en outre a caché dans sa poche un revolver d'ordonnance; malgré tout on ne sait pas ce qui peut arriver.

Il va d'un bon pas, par le chemin des Bois-Rouges, droit dans la direction des Roches au Diable. Belle nuit de mai calme et claire; silence complet, pas

une branche ne bouge; une souris surprise par l'approche du promeneur nocturne s'enfuit en faisant bruire les feuilles sèches; des vers-luisants parmi les herbes promènent leurs petites lanternes bleues. Dans une clairière un engoulevent à la chasse des papillons de nuit dessine d'un vol saccadé sa noire silhouette sur le ciel clair.

Tout cela n'a rien de bien effrayant; ce silence des bois, la nuit, troublé seulement par ces bruits du monde nocturne, Jean Lachaux le connaît de longue date. En pensant à la mine que vont faire les autres lorsqu'il leur présentera l'écu à la croix, il rit tout seul dans sa grande barbe noire et allonge le pas. Il a pris Waldmann en laisse et celui-ci, en basset stylé à bonne école, marche sur les talons de son maître sans chercher à suivre les pistes fraîches de lièvre au gagnage ou de renard en maraude qui croisent le sentier.

Mais l'homme soudain s'arrête net. Un bruit insolite a frappé son oreille, un bruit venant des Roches au Diable, comme un cri vibrant et prolongé... Il écoute immobile, cherchant dans sa poche la crosse de son revolver. Une minute se passe, deux minutes... silence complet... — Une chouette enrhumée, se dit-il; allons, Waldmann, en route.

Il avance le pied, mais le même cri, plus distinct encore que la première fois, le cloue de nouveau sur le sol. — Diable! qu'est cela? Une voix d'enfant... ou suis-je ensorcelé?

Le plus brave a ses moments de défaillance, et Jean Lachaux, à qui subitement toutes les histoires du taupier reviennent en mémoire, doit s'avouer qu'une étrange émotion, comme un furieux coup de vent, l'a secoué de la tête aux pieds. — Ce maudit taupier aurait-il raison?... Allons donc; ils m'ont monté une farce, mais ils ne m'y prendront pas : à bon chat bon rat...

Rassuré par cette pensée, honteux de sa frayeur, mais prêt néanmoins à toute éventualité, il se remet en marche, le pistolet au poing. Bientôt rampant avec précaution entre les troncs, il n'est plus qu'à cent pas du dolmen. Les cris ont cessé, mais on entend des voix étranges, parlant bas, et des ombres non loin de la pierre passent et repassent dans un rayon de lune.

Avançant toujours, comme un fauve qui va s'élancer sur sa proie, le forestier ne tarde pas à distinguer trois personnes, hommes ou fantômes, dont l'une tient dans ses bras un enfant qui se débat.

— Non, dit-il, je ne veux pas; ça fait trop mal. Et il pousse de nouveau le cri entendu tout à l'heure.

— Tais-toi, répond une voix, ou je te gifle; tu ne sentiras rien.

— Donne-le, ajoute une autre voix; c'est le moment; je suis prêt; la cloche va sonner.

Et il tend les bras pour prendre la victime.

On est brave ou on ne l'est pas. Jean Lachaux, très calme, lâche son chien et, le revolver braqué à hauteur d'homme, en trois bonds saute précédé de Waldmann qui aboie avec fureur, au milieu de la diabolique société.

— Halte-là! s'écrie-t-il, que faites-vous ici? Laissez cet enfant, sinon je fais feu.

— Qu'y fais-tu toi-même? Et retiens ton chien, répond une voix qui n'a rien d'infernal. Cet enragé va nous mordre. C'est son métier sans doute, mais il m'empêche de faire le mien.

— Joli métier, en vérité, reprend Jean Lachaux de plus en plus convaincu qu'on lui a tendu un piège. Allons, trève de mauvaises plaisanteries.

— Mauvaises plaisanteries, mon remède pour guérir les hernies!... Reprends ton chien, te dis-je, abaisse ton pistolet et tu vas voir. Suis-je un mangeur de petits enfants?... Demande à ceux-ci du reste, son père et sa mère.

— Est-ce vrai, vous autres?

— Très vrai, répond la femme, le garçon a depuis sa naissance une hernie qu'aucun médecin n'a réussi à guérir, et nous essayons le remède de Sylvain de la montagne, qu'on nous a indiqué comme le meilleur docteur du canton.

— Alors faites, dit le forestier en remettant son revolver dans sa poche.

L'opérateur avait fendu de part en part et sur une hauteur de deux mètres environ, un jeune chêne droit comme un roseau et de cinq centimètres de diamètre. Il ordonne au père de tenir écartées les deux moitiés de l'arbre, puis à travers l'ouverture fait passer, en marmottant des paroles incompréhensibles, l'enfant qui, cette fois, se laisse faire sans rien dire. L'opération achevée et le patient rendu à sa mère, Sylvain de la montagne, sortant de sa poche une longue bande de toile blanche, l'enroule fortement, toujours en prononçant à mi-voix des paroles cabalistiques, autour du jeune arbre. Quand celui-ci, grâce à la vigoureuse sève de mai, se sera recollé, la hernie sera guérie.

Jean Lachaux s'en va au dolmen chercher la pièce de cinq francs, qu'une demi-heure plus tard il rapporte en triomphe à l'auberge des Trois-Moineaux. Et si, lecteur incrédule, tu vois un jour en te promenant dans les bois des Roches au Diable de jeunes chênes bandés comme le sont à l'hôpital les jambes cassées, tu diras avec les pères de la médecine que l'art a des ressources infinies.

LE LION CONTREBANDIER

Les contrebandiers ont des ressources infinies pour frauder le fisc, et ont recours à des trucs incessamment renouvelés, contre lesquels la vigilance de la douane ou de l'octroi serait impuissante si, de temps à autre, la délation ne lui venait en aide.

Un des plus ingénieux fraudeurs fut certainement Léonardo, qui eut sa carrière brisée par une vengeance féminine.

Léonardo habitait Anvers et exerçait la profession de montreur de bêtes féroces. Sa ménagerie se réduisait à un seul animal, un lion de Nubie, mais quel lion !... Féroce, indomptable, il n'était pas de ceux qu'une longue captivité a pu rendre dociles à la cravache des belluaires. Dès qu'il se trouvait en présence du public, ses rugissements, ses grincements de dents, ses inquiétudes de griffes jetaient l'effroi dans le cœur des spectateurs. Bien entendu, personne ne pénétrait dans sa cage. Léonardo, au cours des représentations, se bornait à y jeter un mannequin représentant tantôt un amiral anglais, tantôt un nègre lybien.

En trois coups de pattes, le lion éventrait l'amiral ou le nègre, et ces exécutions donnaient le cauchemar aux bonnes d'enfants et même à « messieurs les militaires ». Dans les derniers temps, le nègre avait été remplacé par un « chrétien des premiers siècles » qui, souventes fois, avait rendu son dernier son en présence des chanoines de diverses cathédrales.

Léonardo voyageait en effet beaucoup : il n'était pas de foires de si mince importance qui ne l'attirassent, pourvu qu'elles eussent lieu en France. Il donnait une seule représentation, puis regagnait son quartier général à Anvers, de sorte qu'à la suite de ces allées et venues le lion enragé était connu, comme le loup blanc, du chapelet des douaniers qui s'égrène de Dunkerque à Thionville.

Ces braves employés le regardaient passer à distance respectueuse, et nul ne songeait à l'interviewer de trop près.

Les déplacements de Léonardo auraient pu durer indéfiniment, s'il n'eût eu la fatale pensée de délaisser un jour une certaine Carmen, longuement aimée, pour une jeune dompteuse nommée Pépita.

Carmen répudiée songea d'abord à se venger par le poignard et le poison. Réflexion faite, elle préféra la plume et écrivit au directeur général des douanes :

« La première fois que le nommé Léonardo, domicilié à Anvers et natif de Campo Cattivo (Italie), pénétrera en France, vous êtes invité à vérifier la cage de son lion. Vous y trouverez des choses qui vous intéresseront. »

Des ordres furent donnés en conséquence, et savez-vous ce qu'on découvrit dans le plancher à double fond sur lequel le roi du désert déchirait « le chrétien des premiers siècles ? » Cinq cents kilogrammes de cigares, purs havanes, rangés en boîtes mignonnettes, prêtes à être disséminées parmi les clubmen les plus raffinés.

Le truc durait depuis cinq ans..., il durerait encore si Carmen ne s'en était mêlée et si l'amour avait jamais connu des lois !

LE TEMPLE DE MOTIERS

(Avec planche)

Un fait, trop remarquable pour que le *Messager boiteux* ne le relève pas, s'est produit depuis tantôt vingt-cinq ans. La plupart des communes se sont empressées de restaurer leurs temples. Neuchâtel-ville a donné l'exemple, et comme le bien ici-bas est pour le moins aussi contagieux que le mal, la restauration de la Collégiale en a provoqué d'autres qui, pour être plus modestes à tous égards, méritent cependant d'être signalées.

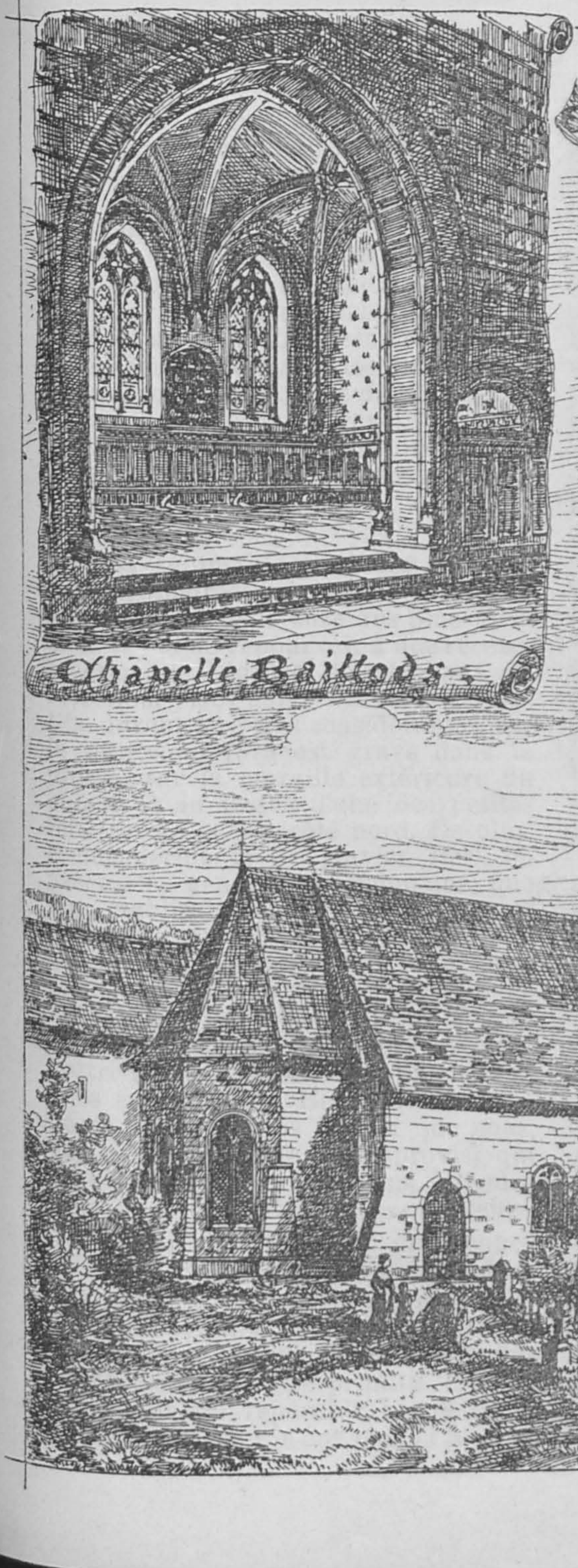
Les communes de Môtiers et de Boveresse ne pouvaient rester en arrière. Chacun sait que leur temple paroissial est un des plus anciens du pays. Fondé dans une époque antérieure au second royaume de Bourgogne, et désigné dans les vieux documents sous le nom de Notre-Dame de Môtiers, il servit de lieu de culte aux premiers habitants de la Châtellenie du Vautravers. Un siècle et demi environ avant la Réformation, il fut réédifié par les soins et sous les auspices des Bénédictins du Prieuré Saint-Pierre, qui venaient de s'annexer la vieille église et ses cinq filiales (Saint-Sulpice, Travers, Engollon, Fontaines et Diesse). Mais elle déchut rapidement, malgré la haute protection des prieurs : la population de la vallée s'étant peu à peu augmentée, des temples durent être construits dans les villages les plus importants. Cependant jusqu'en 1710, elle fut le temple paroissial de Fleurier et de Couvet. Aujourd'hui, elle n'est plus « le Môti » que des deux villages qui constituent la paroisse actuelle de Môtiers.

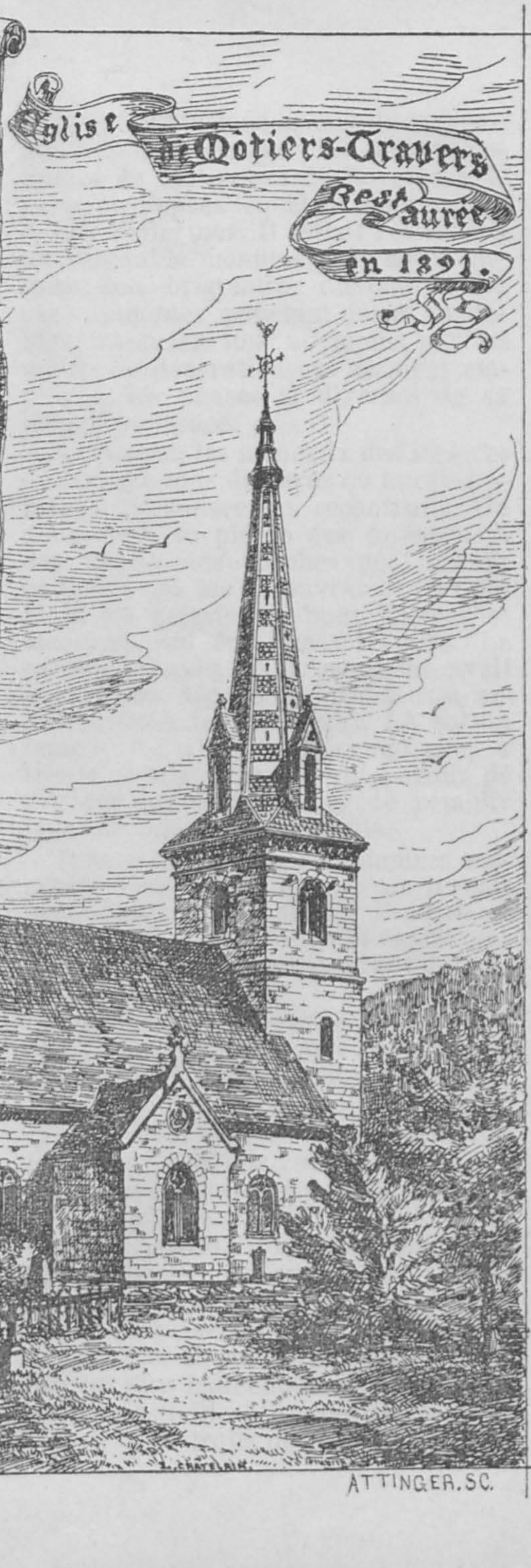
Comme tous les vieux édifices — religieux ou autres — le temple de Môtiers a eu beaucoup à souffrir des vicissitudes des choses humaines. Son clocher a été trois fois détruit par la foudre et le temple lui-même incendié dans la seconde moitié du XVII^me^ siècle. Seules, les colonnes et les voûtes solidement construites en néocomien, qui aujourd'hui encore porte les traces évidentes du passage du feu, résistèrent au fléau. Malheureusement les archives communales ne renferment, à notre connaissance du moins, aucun document qui puisse nous renseigner à ce sujet. Cependant, sans céder à la tentation de refaire l'histoire après coup, il est possible de déterminer la date approximative de ce sinistre qui faillit causer la ruine complète du vieux temple. En combinant une donnée de Boyve d'après laquelle « le dimanche 16 août 1668

Église de Môtiers-Travers

Restaurée en 1891.

Chapelle Baillods.





L. CHATELAIN.

ATTINGER. SC.

durant le service du soir, la foudre frappa le clocher, tua un homme et en blessa plusieurs autres », et l'autorisation accordée par le gouverneur Stavay-Lully le 9 juin 1668 « de pouvoir faire la tour tombant en ruine », on peut admettre que l'incendie du clocher eut pour conséquence celui du temple proprement dit. La dernière de ces dates doit seule être prise en considération, puisqu'elle figure dans un document officiel, document revêtu du sceau de l'Etat et de la signature du gouverneur. Ce serait donc en 1668 — peut-être en mai — que clocher et temple furent incendiés.

Ainsi se justifieraient les mesures extraordinaires prises par les communes intéressées onze ans plus tard, dans le but de repourvoir à une reconstruction de l'édifice. Les travaux de réfection, visés par les arrêtés y relatifs, durent être très considérables, car le millésime 1679 est gravé dans la pierre, sur la muraille extérieure du chœur et au-dessus d'une des petites fenêtres de la nef, côté nord. De plus, il fut décidé le 1er janvier 1680, en assemblée générale de commune, que l'on établirait des bancs fermés pour payer, en partie du moins, les dépenses causées par la réparation. Mais comment, dans l'intervalle, les cultes de la paroisse purent-ils être célébrés? Les communes qui déjà alors savaient battre monnaie ne nous ont pas renseignés sur ce point. Heureusement nos pères étaient moins frileux que nous, et ils ont pu, sous le toit improvisé qui les a abrités pendant dix ans, attendre sans impatience des temps meilleurs.

Il serait bien inutile de mentionner ici les réfections successives que dans des temps plus rapprochés du nôtre, l'édifice a subies, réfections maladroites souvent, qui lui enlevèrent à bien des égards son caractère primitif. Le mal cependant était réparable. L'architecte, M. Léo Châtelain, n'eut pas de peine à faire prévaloir dans le sein de la commission nommée par les deux communes de Môtiers et de Boveresse, le principe d'après lequel la restauration devait s'effectuer. Il fallait restituer à un vénérable monument de notre histoire son originalité distinctive, et, sans remonter pourtant jusqu'au déluge, rappeler tout au moins par les motifs de décoration qui seraient employés, les phases si diverses de sa longue existence.

A cet effet, les meneaux des fenêtres — presque tous disparus ou mutilés — furent soigneusement recontruits. On débarrassa la pierre des colonnes et des voûtes des couches épaisses de badigeon qui les recouvraient. On démolit les galeries en bois, lourdes et massives, qui écrasaient les nefs. Le caveau humide, où la commune avait jusqu'alors déposé ses précieuses archives, subit le même sort. Le sol du temple fut abaissé de vingt-cinq à trente centimètres, ce qui permit de dégager les colonnes et de rétablir leurs anciens soubassements.

Tous ces travaux préliminaires exigèrent beaucoup de temps, car il était nécessaire aussi d'assainir l'édifice, et d'en sécher les murailles envahies par 'humidité et le salpêtre, avant de songer à les décorer.

Quant à la décoration proprement dite, elle consista surtout en des vitraux ornés d'armoiries et de médaillons.

Dans les trois grandes fenêtres du chœur furent placées les armoiries des premiers propriétaires de l'édifice, à savoir les six communes de Môtiers, Boveresse, Couvet, Fleurier, Saint-Sulpice et Buttes. Jusqu'au milieu du XIVme siècle, ces communes ne formaient qu'une paroisse, dont le culte principal se célébrait dans le temple de Môtiers. Il eut fallu peut-être remonter plus haut encore, jusqu'à l'époque où la vieille église de Notre-Dame exerçait ses droits de collation sur ses

cinq premières filiales (nommées il y a un instant). Mais, force fut d'y renoncer, l'usage des armoiries, ou de ce que nous appelons aujourd'hui de ce nom, ne datant que du XII^me^ siècle.

L'époque qui suivit fut rappelée par les armes des premiers châtelains du Vautravers. La chapelle Baillod était tout naturellement désignée pour recevoir ce genre de décorations. Cette partie de l'édifice avait autrefois appartenu à l'ancienne famille noble des Baillod qui, dans le courant des XV^me^ et XVI^me^ siècles, fournit à la contrée plusieurs de ses châtelains et dans une époque plus moderne, rendit à la commune et à la seigneurie des services assez signalés pour que la possession d'une des chapelles lui fût octroyée.

Dans la petite chapelle d'en face, figurent d'autres armoiries, celles des quatre familles qui l'ont successivement possédée.

Enfin le grand événement qui devait transformer la vieille église catholique en un temple protestant, ne fut pas oublié. Deux médaillons fort bien réussis, représentant les mâles figures de Farel et de Calvin, ornèrent les deux fenêtres d'une des nefs latérales.

Tous ces vitraux avec leurs décors forment un tout saisissant et harmonieux. Certains connaisseurs peuvent sans doute, et peut-être avec raison critiquer les tons un peu rudes et même heurtés de quelques vitraux. Mais ce sont là de petites imperfections de détail qui disparaissent dans l'harmonie de l'ensemble. La noble simplicité du vieil édifice a été respectée. Aussi l'impression que produit aujourd'hui le temple de Môtiers restauré sur tous ceux qui le visitent est-elle des plus favorables. Réparé et orné comme il l'est, il occupe certainement une place honorable parmi les beaux monuments du passé existant dans notre pays.

M. Léo Châtelain que nous avons déjà nommé, était on ne peut mieux qualifié pour mener à bien cette restauration projetée depuis longtemps. Chacun au Val-de-Travers se souvient que c'est à cet architecte distingué que les communes de Môtiers et de Boveresse ont confié la construction du beau et majestueux clocher en pierre qui depuis l'année 1870 s'élève au-dessus du temple paroissial. Cette première restauration si réussie à tous égards en appelait une autre plus difficile et plus coûteuse. Aujourd'hui, grâce à la libéralité des paroissiens de Môtiers et de leurs amis du dehors, à la générosité des communes et à l'habileté de leur architecte, tous ces travaux ont pu s'effectuer heureusement et à la satisfaction de tous.

NEUCHATEL

L'article qu'on va lire n'est autre chose qu'une composition d'examen écrite par une jeune étrangère, élève d'une des écoles du chef-lieu. Le sujet donné était *Neuchâtel*.

Cette fantaisie nous a paru plaisante, et nous la livrons sans crainte aux lecteurs du *Messager boiteux,* qui ont toujours eu le sourire indulgent.

La Rédaction.

Nous voici le 27 juin de l'an 2000, sur la Place du Port de Neuchâtel, devant l'Hôtel des postes, beau bâtiment construit depuis plus d'un siècle. Neuchâtel a bien changé depuis le jour où cet édifice fut élevé. Des tramways sillonnent les rues de cette ville, qui compte aujourd'hui plus de 100,000 habitants. Il serait trop long d'énumérer tous les changements et toutes les améliora-

tions qui ont été réalisés pour le bien-être des Neuchâtelois. Il suffit d'en citer quelques-uns pour se rendre compte de la différence énorme que présente le Neuchâtel d'aujourd'hui comparé à celui de 1890...

Mais quel est donc cet objet en forme de boule qui plane au-dessus de nos têtes ? Comment ! Vous ne le reconnaissez pas? C'est un petit canot aérien. De nos jours, il est d'usage de se promener sur l'air — ou plutôt dans l'air — aussi bien que sur l'eau. Presque toutes les familles de la ville possèdent au moins un de ces bateaux.

On dédaigne même de marcher lorsqu'on sort, à moins d'y être absolument obligé, car tout le monde sait voler, et l'enfant de la fin du XX^e^ siècle apprend à voler comme celui du XIX^e^ apprenait à marcher.

Naturellement la forme des maisons a dû être modifiée pour se prêter aux habitudes des nouvelles générations. Les anciens toits de 1890 sont transformés en terrasses, sur lesquelles on trouve des tables, des bancs, qui à la moindre pression viennent se placer comme par enchantement là où vous voulez les mettre. Tout cela se fait par l'électricité !

L'homme, en trouvant des manières plus commodes de vivre, est devenu aussi plus paresseux. Il ne veut plus se servir lui-même; tout son travail consiste à inventer et à jouir de ses inventions. Aussi a-t-il trouvé moyen d'utiliser les animaux et de les faire travailler pour lui : presque tout le travail manuel est exécuté par les singes, avec lesquels on peut facilement converser, grâce aux découvertes faites sur le langage de ces quadrumanes vers la fin du XIX^e^ siècle.

Depuis une cinquantaine d'années, la ville est entièrement éclairée par l'électricité et l'on ne fait plus usage d'autres moyens d'éclairage.

La diffusion de la lumière, au sens figuré de ce mot, a pris aussi de vastes proportions.

Aux Terreaux, large rue que parcourent en tous sens des tramways électriques et des fiacres, s'élèvent deux collèges de jeunes filles. On projette d'en bâtir un troisième, la population de la ville augmentant de jour en jour.

L'Université, fondée vers 1910, est renommée dans l'Europe entière. De tous les pays l'on vient ici terminer son éducation, car c'est une des villes les plus scientifiques du temps.

Rien de plus étrange que l'aspect que présente le ciel de Neuchâtel, à l'heure de midi : de tous les toits-terrasses des collèges et de l'Université s'élèvent des nuées d'écoliers et d'écolières, les uns en ballons, les autres s'envolant vers la maison. Les machines volantes sont de simples ailes se mouvant au moyen de l'électricité.

Les étudiants de la ville ont conservé la charmante habitude de leurs ancêtres, de se rendre au bas des Terreaux à l'heure de midi; seulement, comme ils sont très nombreux, les autorités de la ville ont eu l'amabilité de leur permettre de s'établir tous les jours sur les toits des édifices environnant les collèges et encadrant le bas des Terreaux. Les jeunes filles s'élevant en ballon sont donc aussi sûres de les trouver sur leur passage que leurs grand'mères l'étaient autrefois.

Le téléphone et le phonographe sont perfectionnés au plus haut degré, et tout bon Neuchâtelois rougirait de ne pas en posséder au moins un. On parle même de nouvelles découvertes, qui permettront de voir, par un système très compliqué de miroirs, d'un pays dans un autre. Si ces projets se réalisent, ce qui est très probable, car tout est possible de nos jours, Neuchâtel sera certainement une des premières villes à en profiter.

D'ailleurs toutes les inventions modernes se font ordinairement ici, car les habitants de Neuchâtel, par leur intelligence et leur érudition, en sont arrivés aujourd'hui à être les savants les plus distingués du globe.

DES CHEVAUX BIEN SOIGNÉS

Nous donnons ci-après le texte d'un marché conclu en 1794 entre Mme de Tulmont née de Marval, à Saint-Blaise, et M. Nötinger, pasteur à Messen, pour la vente de deux chevaux. Ce document nous a paru curieux par les garanties minutieuses qu'il stipule en faveur des bêtes qui en font l'objet. La Société protectrice des animaux méritait de compter Mme de Tulmont au nombre de ses membres.

Au reste, cette même dame, ayant perdu un chien qui lui était très cher, le fit enterrer dans son parc, et l'on voit encore, dans l'ancienne propriété de Tulmont, aujourd'hui propriété Terrisse, à Saint-Blaise, sous quatre peupliers, auprès du ruisseau, les restes du mausolée destiné à perpétuer la mémoire du chien tant aimé.

Voici maintenant l'acte relatif aux chevaux :

Moi soussigné m'engage d'avoir reçu de Madame de Tulmont ses deux chevaux aux conditions suivantes.

1° De ne jamais les vendre ni les pretter à qui que ce soit, de les servir pour mon usage; c'est-à-dire comme j'en ay parlé à Madame de Tulmont, pour faire des visittes ou des promenades dans le voisinage, et de ne jamais faire plus de quatre lieuës dans la journée, de les occuper à faire la récolte de mon prez et de mon champ; et comme Madame m'a dit qu'ils n'avoient jamais servi au labourage, s'ils se trouvoient fatigués, de ne pas les servir.

2° De les faire panser soigneusement et avec soin par mon domestique, ainsi que de les nourrir d'excellens fourrages et de leur donner trois émines d'avoine par semaine, ce qui fait douze muids par an. De ne jamais faire leur charge trop forte et plutôt deux charois qu'un.

3° Madame de Tulmont pourra pendant l'espace de trois ans retirer de chez moi ses dits chevaux, et dans ce cas elle me payera leur pension à raison de six écus nfs par mois pour les deux, ce qui fait dix-huit louis nfs par an.

4° Si dans l'espace des trois ans accomplis, Madame de Tulmont ne retire pas ses chevaux, ils m'appartiendront en propre et elle ne me payera point de pension, mais je m'engage égallement quand même ils m'appartiendront en propre de ne jamais les vendre, les prêter, ni les donner, mais de les faire tuer quand ils ne seront plus d'usage.

5° Si dans l'espace de ces trois années Madame de Tulmont venoit à mourir, enfin du moment que ses chevaux m'appartiendront en propre, je m'engage à tenir strictement les mêmes conditions que cy devant.

6° Si dans l'espace de ces trois années ou après, moi, je venois à mourir, s'il ne conviendra pas à ma femme de garder des chevaux elle offrira à Madame de Tulmont de les reprendre, sans cependant pouvoir en exiger la pension.

7° Comme je n'ay point de harnois, Madame de Tulmont est convenuë de m'en remettre deux en bon état que je lui rendrai de même en bon état lorsqu'elle fera retirer ses chevaux et si elle ne les retire pas au bout des trois

ans je lui remettrai deux louis nfs et ses harnois m'appartiendront, ainsi que les brides, et les licols qu'on les attache à l'écurie.

8° Comme j'ay témoigné à Madame de Tulmont que je désirois savoir comment elle désiroit que ses chevaux fussent soignés, voici ce qu'elle a exigé. A six heures en hiver et à cinq heures en été du matin, le domestique leur donne à manger, une heure après il les fait boire et leur donne l'avoine et les étrille. Quand on veut s'en servir de grand matin il faut aussi faire cela plutôt; à onze heures on leur donne à manger; à midy on les fait boire et on leur donne l'avoine; à six heures en été et à cinq heures en hiver on leur donne à manger, une heure après on les fait boire et on leur donne l'avoine, et quand la nuit commence à venir on leur donne à manger pour la nuit et on fait leur litière avant que le domestique se couche.

9° Si quand les dits chevaux reviennent de l'ouvrage ou de quelques promenades, ils ont chaux surtout en hiver, le domestique se dépèche de les dételer, de les vitte mettre à l'écurie et de les frotter avec des torchons de paille; il leur donnera un peu à manger pour les amuser, mais il ne les abreuvera pas avant une bonne heure après qu'ils seront entrés à l'écurie, car cela les rend poussifs de les faire boire trop tôt quand ils reviennent de course. Ces chevaux sont extrêmement doux et aprivoisés, ne sont point accoutumés à être battus ni brutalisés; si quelque fois ils se mettent en gayeté, c'est par la douceur et en leur parlant doucement qu'on les ramène. Quand ils travaillent plus que de coutume c'est-à-dire quand ils font leurs quatre heures d'ouvrage ou de course avec la voiture, allors je leur donne un peu plus d'avoine que d'ordinaire ou du pain qu'ils aiment beaucoup, c'est-à-dire la valleur de trois livres pour les deux.

Ainsi conclu et passé de bonne foi de part et d'autre à Hauterive Comté de Neuchatel en Suisse le 6 8bre 1794. Disons six octobre mille sept cent quatre vingt quatorze.

Nötinguer, pasteur à Messen.

LE « COUP DE L'ADDITION »

Il n'est pas de Parisien ayant fréquenté un peu assidûment les grands restaurants qui ne connaisse ce que l'on nomme familièrement le « coup de l'addition ».

Vous réglez une note de 45 fr., par exemple, et donnez en paiement un billet de 100 fr. Le garçon rapporte la monnaie, mais il a eu soin de glisser discrètement une pièce de 10 fr. ou de 20 fr. sous le papier où est inscrite l'addition. Si le consommateur distrait, ou trop grand seigneur pour vérifier son compte, se borne à mettre dans sa poche les pièces apparentes, en laissant la menue monnaie du pourboire, le garçon emporte l'assiette, et le tour est joué. Si l'intéressé s'aperçoit de l'erreur et réclame, très correct le même garçon proteste et, comme preuve, enlève vivement le papier. Le compte y est, le dîneur confus s'excuse et double le pourboire en guise d'indemnité.

Récemment, trois clubmen, fort connus du monde boulevardier, soupaient dans un restaurant célèbre des environs de l'Opéra et se plaignaient d'être régulièrement l'objet de pareilles manœuvres indélicates. Que les garçons dévalisent les rastaquouères, disent-ils!... C'est affaire entre eux et la triple alliance. Mais nous, des habitués! c'est vraiment intolérable! Et tenez, vous allez voir que, ce soir encore, le « coup » va recommencer.

Effectivement, quand on leur apporta la petite note, elle dissimulait, comme par hasard, le louis traditionnel.

A peine le garçon avait-il tourné la tête qu'un des dîneurs enlève prestement la pièce cachée et, rappelant le garçon: « Voyons, Victor, vous faites erreur, mon ami! — Je demande bien pardon à ces messieurs, je ne fais jamais erreur! » — Et d'un geste triomphal il enlève la note. O surprise! le louis n'était plus à sa place accoutumée. Escamoté! Envolé!

Victor restait là, bouche bée, complétement médusé, tandis que les trois amis mâchonnaient furieusement leur cure-dent pour ne point éclater de rire devant cette mine déconfite. Victor ne pouvait cependant pas dire: « La pièce était là, sous le papier, c'est moi-même qui l'y avais mise ». A la fin, il murmura: « Etrange! Oui, il y a erreur. Je vais voir à la caisse. »

Il fit semblant d'y aller, et, quelques secondes après, rapportait 20 fr., en s'excusant de son étourderie.

Les clubmen, voulant que la leçon fût complète, empochèrent bel et bien la somme; mais comme cet argent « mal acquis » les embarrassait un peu, avant de se séparer, ils tracèrent un rond sur la nappe, le divisèrent en quatre secteurs dans chacun desquels ils inscrivirent le titre d'une des œuvres de bienfaisance en instance de souscriptions; puis ils firent pivoter un couteau à dessert sur ce cadran improvisé. La pointe du couteau s'arrêta sur les « Victimes de Saint-Gervais ».

Et voilà comment un journal reçut le lendemain cette offrande laconique: « Pour les victimes de Saint-Gervais, un garçon de café... 20 fr. »

BON MOT

Grand-père fait chevaucher son petit-fils sur ses genoux.

— Ça t'amuse? demande la maman.

— Oui, mais j'aimerais mieux galoper sur un vrai âne.

LE NOYAU DE PRUNE

C'était la saison des fruits; les enfants, et même ceux qui ne l'étaient plus depuis longtemps, mangeaient prunes et pruneaux avec délices. Les plus goulus, qui avaient avalé les cerises par centaines avec leurs noyaux, se laissaient aller à en faire de même, malgré les avis réitérés des instituteurs, des médecins, des pasteurs, parfois des parents, qui répétaient à ces étourdis: « Prenez garde! il suffit qu'un noyau prenne un mauvais chemin pour vous tuer ». Mais on riait de ces recommandations et de ces menaces sinistres, évidemment exagérées, puisqu'elles n'étaient suivies d'aucun effet fâcheux. Les moins fous se demandaient ce que pouvait bien être ce *mauvais chemin,* mais leur esprit ne s'arrêtait pas longtemps sur cette question. Les noyaux prenaient sans varier le bon chemin, à l'instar des lettres et paquets confiés à notre administration fédérale des postes.

Un jour, cependant, on lut dans un de nos journaux un entrefilet ainsi conçu: « Un jeune homme de X. est mort, après d'horribles souffrances, pour avoir avalé un noyau de pruneau. Introduit malheureusement dans l'appendice vermiforme, ce corps dur a causé un *miserere* auprès duquel les secours de la médecine sont demeurés impuissants. »

— Horreur! s'écria une demoiselle en lisant ces lignes, et moi qui viens d'en avaler un sans le vouloir. Ah! mon Dieu, s'il pénètre dans l'appendice — je ne sais comment prononcer ce vilain mot — je suis perdue.

— Es-tu bien sûre de l'avoir avalé? quelquefois on se trompe, fit remarquer sa sœur, assise à côté d'elle.

— Non, je n'en suis que trop certaine, je l'ai senti passer. Que vais-je faire maintenant?

— Tranquillise-toi, ma chère Léontine, si tous les noyaux avalés donnaient la mort, le village entier serait au cimetière. Ce qu'on en dit, ce sont des bêtises.

— Mais le journal?

— Ah! le journal en raconte de belles dans l'occasion, et tous les canards ne sont pas dans les basses-cours.

— Je te dis que je sens des combats intérieurs, et des tiraillements qui me font frémir... au secours... je m'évanouis...

Effectivement, Mlle Léontine avait perdu connaissance. On la porta sur son lit et l'on fit appeler le médecin. Quand elle revint à elle, la chambre était remplie de voisines qui parlaient toutes à la fois, avec une volubilité singulière, chacune proposant un remède qu'elle déclarait infaillible. Le médecin, qui eut peine à percer cet attroupement, commença par mettre à la porte ces curieuses et ces commères; puis ne discernant chez la malade aucun symptôme alarmant, il lui prescrivit de l'eau fraîche, du repos et le calme de l'esprit. Si vous éprouvez des coliques cette nuit, faites-moi chercher; en tout cas, je reviendrai demain.

— Permettez-moi une question, Monsieur le docteur, avez-vous lu l'article du *National*?

— Oui.

— Croyez-vous que le fait rapporté soit arrivé?

— Sans aucun doute, le jeune garçon a été soigné par un de mes amis.

— Cet appendice... existe donc, et les noyaux peuvent s'y introduire et causer la mort?

— C'est tellement certain, que vous ne me verrez jamais avaler même le plus petit noyau de cerise.

— Alors, je sais ce qui m'attend; merci, Monsieur le docteur...

— Du calme, je vous en prie; ces cas sont rares... très rares, vous pouvez être tranquille; surtout n'allez pas vous frapper l'imagination, ajouta-t-il en riant.

La nuit fut mauvaise; la peur aidant, la pauvre Léontine eut des crises de nerfs affreuses, qui épouvantaient ses entours. Vers le matin, croyant sa fin prochaine et se trouvant hors d'état d'écrire son testament, elle se fit apporter ses objets les plus précieux, dont elle fit la revue, en leur adressant ses adieux et ses regrets. Elle avait été institutrice en Hollande, et en avait rapporté des cadeaux qui avaient fait bien des jalouses: broches, boucles d'oreilles, chaîne d'or, bagues, fourrures, tout fut pressé sur son cœur, baisé avec larmes; puis elle procéda solennellement au partage de ces trésors entre ses trois sœurs, qui tombèrent dans ses bras avec les témoignages les moins équivoques de reconnaissance, non sans essayer furtivement de se parer de leur lot, lorsqu'elles purent le faire sans être vues.

Après cette scène attendrissante, elle s'endormit. Le lendemain, elle s'éveilla en parfait état, selon l'expression du médecin, et malgré les affres de la peur, qui la reprenaient de temps à autre, lorsque le délai fatal assigné à son persécuteur fut écoulé, elle dut se résigner à vivre, avec ou sans noyau.

Une fois bien et duement délivrée de ses frayeurs, elle se souvint du partage de ses richesses, et ce partage si généreux lui parut absurde. Dépouillée désormais de ce qui la rehaussait dans le village et dans sa famille, elle éprouvait une déchéance dont elle était humiliée. Comment rentrer en possession de ce qu'elle avait donné lorsqu'elle se croyait mourante? Les premières ouvertures qu'elle hasarda furent si mal accueillies par ses sœurs, qu'elle n'osa plus revenir à la charge. On lui rit au nez en répétant l'adage:

Donner, puis reprendre,
Ça fait mal au ventre!

Un avocat, consulté en secret, lui conseilla d'entamer un bon petit procès qu'il conduirait rondement. Son pasteur l'en dissuada: « Ce serait la guerre, une guerre sans fin; la paix vaut mieux que tous les bijoux. Vous avez échappé à la mort, à une mort terrible; vous savez maintenant ce que coûte la menace d'un noyau de prune. »

LA DEVISE DU « NEUCHATELOIS »

C'était en 185.. Le premier numéro du *Neuchâtelois* venait de paraître. L'ancien greffier Jean-Louis, qui l'avait lu à Neuchâtel, où il était allé pour ses affaires, en causait le soir avec les notables du village réunis à l'auberge de Commune. Il en citait les passages les plus importants, la devise surtout, qui, mise en tête du journal, lui avait particulièrement plu : « Fais ce que tu dois! Advienne que pourra! »

A l'ouïe de cette devise, le vieux régent Isidore-Ulysse, qui n'avait rien dit jusqu'alors, tout absorbé dans le souvenir des ennuis que ce jour-là, plus encore qu'à l'ordinaire, lui avaient causés ses écoliers indisciplinés, ces « poisons de garçons », comme il les nommait, releva la tête :

— Comment dites-vous ? Jean-Louis! Répétez voire cette devise!

— Fais ce que tu dois! Advienne que pourra!

— Bien! Bien! Cette devise me va joliment. Je veux en faire aussi ma devise. Et le ministre qui me disait que ce n'était pas bon pour l'éducation; même, que ce n'était pas permis; que les parents pourraient porter plainte. Mais M. Henri-Florian Calame, qui a été du gouvernement, doit mieux savoir que le ministre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Jean-Louis! répétez voire encore une fois cette devise!

— Fais ce que tu dois! Advienne que pourra!

— Oui! c'est bien cela! Dès demain je la mets en pratique avec ces poisons de garçons. Advienne que pourra! Si le ministre ou les parents disent quelque chose, je leur répondrai que c'est la devise de M. Henri-Florian Calame, et comme c'est un homme que chacun respecte, ils n'oseront plus rien dire. Il faut que je l'affiche dans la salle d'école afin que ces polissons sachent ce qui les attend quand ils voudront me faire endêver.

Dès que Isidore-Ulysse est rentré chez lui, il prend une grande feuille de papier et écrit de sa plus belle main, en grosse bâtarde, la devise qui va être désormais la règle dans sa classe.

Le lendemain matin, les écoliers entrant dans la salle d'école en criant et en se bousculant, s'arrêtent tout étonnés; au-dessus du pupitre du vieux régent, s'étale une grande pancarte portant en grosses lettres : « *Fesse qui tu dois! Advienne que pourra!* »

GREDIN DE CHAT!

La petite rivière, où nous jetions nos lignes depuis une heure, sans prendre le moindre poisson, était encaissée au fond d'un ravin sombre et boisé, hérissé de buissons, laissant à peine un passage le long de la berge, et nous obligeant parfois à entrer dans l'eau pour dégager nos hameçons qui s'y accrochaient. D'énormes pierres tombées des rochers dans le lit torrentueux y formaient des cascades, des remous, avec des bassins plus profonds et plus calmes, retraites ordinaires de la truite.

Engagé par un ami à cette partie de pêche, préparée depuis longtemps e

t

qui devait se terminer par un souper de poisson, pour lequel il avait adressé des cartes d'invitation illustrées à ses relations des villages voisins, je cherchais à me distinguer par des succès dignes d'être racontés, le soir, à l'honorable assistance. Mais j'avais beau faire, je ne prenais rien, et mon humeur devenait de plus en plus massacrante, à mesure que le soleil déclinait sur l'horizon. J'étais arrivé plein d'ardeur, armé d'une ligne anglaise perfectionnée qui m'avait coûté fort cher; je portais en bandoulière un joli panier d'osier, au fond duquel j'avais disposé un lit d'orties bien vertes pour recevoir les truites que je prendrais et les conserver fraîches; j'avais une provision de vers, d'asticots, de sauterelles vivantes, de mouches de tous les genres, et tout cela demeurait inutile. C'était à s'arracher les cheveux.

Ma mauvaise humeur était encore augmentée par les ébats d'un terreneuve colossal, auquel on n'aurait jamais dû permettre de nous accompagner et qui semblait prendre à tâche de me contrarier dans mes combinaisons les plus savantes. Préférant marcher dans l'eau, il pataugeait avec délices dans le courant, et au lieu de suivre les pas de son maître, il se tenait près de moi, sautant, nageant, barbotant, aboyant aux oiseaux qui s'envolaient du milieu des aulnes et effrayant le poisson que je croyais toujours prêt à mordre. Je le frappais avec rage pour le faire sortir de l'eau; mais à peine sur la terre ferme, le monstre secouait bruyamment son immense toison et sa longue queue le plus près possible de ma personne, et me couvrait d'une pluie limoneuse et infecte dont mes vêtements étaient ignominieusement souillés.

— Arthur, appelle ton chien, criai-je hors de moi, sinon je l'assomme.

— Un peu de patience, mon cher, c'est une si bonne bête; et puis, ne parle pas si haut, tu épouvantes le poisson.

— C'est ton dogue qui le fait fuir; impossible de pêcher avec une telle peste autour de soi.

— Tu viens de me faire manquer une pièce superbe... qui avait mordu... je te prie de te taire, ajouta l'ami d'un ton sec.

A cette accusation injuste, je ne pus réprimer un mouvement de dépit qui fit lâcher prise au premier poisson qui eut honoré mes amorces d'un coup de dent.

— Tonnerre! fis-je en ramenant ma ligne dont l'hameçon avait été violemment arraché.

— Je l'entends aussi, dit Arthur, se méprenant sur le sens de mon exclamation; mais il est encore éloigné; un bon orage avec de la pluie, voilà ce qu'il nous faut pour remplir nos gibecières.

L'orage approchait, en effet; notre ravin, que nous remontions lentement, devenait toujours plus obscur; la chaleur était accablante; on entendait de sourds grondements le long des montagnes. Le chien, qui avait peur de l'orage, poussait maintenant des gémissements plaintifs et se serrait contre moi d'un air piteux. Tout à coup, la foudre éclate au-dessus de nos têtes, avec un bruit terrible, et presque immédiatement la pluie tombe avec une abondance extrême, fouettant les arbres et faisant jaillir l'eau de la rivière.

— Voilà ce qu'il nous faut, dit Arthur, d'une voix joyeuse, cette fois nous sommes de Berne et nous aurons de quoi souper.

Réfugié dans le tronc caverneux d'un vieux saule, je voyais mon ami debout au milieu de la rivière, recevant impassible les cataractes du ciel, et jetant sa ligne avec bonheur.

— Dis donc, Arthur, voilà la pluie, si nous partions, hein!

— Du tout, je te dis que ça mord...

— Eh bien, moi, ça m'embête, je t'avertis que je file.

— Bon voyage! mon pauvre ami, je vois avec regret que tu ne seras jamais un pêcheur sérieux.

Je ramassai mes engins et je me dirigeai au pas de course vers une maison isolée, où l'on m'accueillit avec bonté, et où l'on m'aida à sécher mes habits.

Lorsque je fus en état de me présenter chez mon ami, j'accourus plein de confiance dans le résultat de sa pêche, car si l'orage et la pluie sont des conditions favorables, il avait été servi à souhait. Mon appétit, développé par l'exercice, avait pris des proportions inusitées, et je savourais d'avance la chair délicate des truites préparées par la cuisinière, dont le talent distingué m'était connu.

Près de sa demeure, je rencontrai Arthur, encore dans ses habits mouillés, avec ses grandes bottes, son feutre aux ailes inclinées encore ruisselant; il portait son épuisette d'un air consterné.

— Me voilà dans un beau pétrin, me dit-il d'une voix sombre, je n'ai rien pris et on a forcé mon vivier.

— Tu n'as rien pris... malgré l'orage?

— Non.

— Et ton vivier est vide? hasardai-je en frissonnant.

— Viens voir toi-même...

La caisse en bois, qui servait de vivier, alimentée par un ruisseau d'eau pure, et fermée par un cadenas, présentait dans son couvercle une fente de trente centimètres de longueur environ, sur trois à quatre de largeur.

— Peux-tu croire, ajouta-t-il, que les truites qui nageaient dans cette eau ont été pêchées et dévorées par un chat? C'est pourtant ce qu'affirment les voisins.

— Combien y en avait-il de ces truites?

— Huit ou dix, je ne me souviens pas... et les invités qui attendent au salon;... tu peux te figurer dans quelle anxiété est ma femme... tiens, regarde, il ne reste que ces trois bouts de queue... on ne peut pourtant pas les leur servir en friture.

Ce désastre me rendait muet.

— Tu n'as rien d'autre à leur servir?

— Si... des côtelettes, du macaroni aux tomates,... il y a encore un pistolet de jambon... quant au vin, tu sais, j'ai des réserves...

— Eh! bien, mon cher, le seul moyen de nous en tirer honorablement est de dire la vérité. Tu racontes à merveille, c'est un talent que je t'envie, fais-leur le récit de notre pêche accidentée, peins avec de vives couleurs le poisson farouche et centrifuge, le tonnerre, le vivier attaqué, forcé, foudroyé, la maison au désespoir et... pour conclusion, tu présenteras d'un air navré les trois queues en friture sur un grand plat, en disant: « C'est le chat, c'est le chat! »

Ainsi fut fait; Arthur fut éblouissant, on rit beaucoup; mais quel esprit, fût-il de Molière ou de Scarron, pourrait faire oublier à une société fin de siècle un plat de truites de l'Areuse ou du Doubs? Aussi, en se séparant, chacun disait dans sa barbe en maugréant: « Gredin de chat, ah! le gredin de chat! »

SAVATERIES

C'était le temps où l'on prenait le cordonnier à la journée; il y a de cela une quarantaine d'années au moins.

De nos jours, où de vastes magasins exposent en vente des chaussures de toutes les formes et de toutes les dimensions, où l'on rembourse le prix de la course en poste, en bateau ou en chemin de fer à quiconque veut bien se transporter en ville et honorer les dits

magasins de sa clientèle, le cordonnier de village n'est plus le personnage important et indispensable qu'il était autrefois; il est descendu au rang d'un vulgaire raccommodeur des souliers de fabrique; il n'est plus tenu à avoir des *formes;* à peine a-t-il conservé un reste de *poix.*

Mais aussi, on avait des souliers qui supportaient le raccommodage; on les réparait trois ou quatre fois avant de les mettre au rebut; on les remettait sur la forme, on retalonnait, on ressemelait, on posait des *bletz;* le soulier était un compagnon qui nous tenait fidélité, que dis-je? qui nous portait pendant une série d'années. Et quand, troué, tordu, ridé, éculé et désemparé, il avait enfin mérité ses invalides, on trouvait encore moyen d'en tirer parti de cent manières; on en garnissait certaines parties des chars à échelles; les faucheurs y découpaient des rondelles pour leurs faulx; les tiges de bottes étaient inappréciables pour entourer la vis des freins à mécanique; rien ne valait un morceau de vieux soulier pour relever un gond de porte. Quoi! il était immortel; il renaissait même de ses cendres, et quand ses restes avaient rendu le suprême service de chauffer le poêle, sa cendre, portée au jardin, courait la chance de renaître, sublime métempsycose, sous la forme d'un *Sabot de Vénus* ou d'un *Pied d'alouette.*

Une fois donc par année, l'honnête artisan faisait son apparition au foyer domestique. Depuis le jeudi précédent, un parfum d'un genre particulier avait annoncé sa venue; c'était l'arôme pénétrant du gros rouleau de cuir que notre père était allé acheter à Neuchâtel et qui, debout au coin de la chambre, en compagnie de peaux jaunes, rouges et bleues, attendait, dans une douce quiétude, la suite des événements.

Le vendredi avait été consacré par ma mère à une revue générale de toutes les chaussures de la maison, qui remplissaient une grande corbeille près du fourneau; il y avait les souliers du père et de la mère, ceux des garçons et des filles, ceux du domestique et de la servante, ceux du petit berger et du *change* qui apprenait le français.

Le samedi, enfin, les garçons avaient déniché dans un coin de la remise le gros caillou qui, de père en fils, avait servi chez nous à battre le cuir, et la petite table basse où l'artisan devait placer, dans un ordre savant, ses marteaux, ses pinces et ses poinçons, ses boîtes de clous et de chevilles, sa lampe à esprit de vin et son compas gradué.

Le lundi, au petit jour, il faisait son entrée dans la maison, chargé du sac en toile verte où il serrait son petit arsenal. La cafetière et les pommes de terre rôties fumaient déjà sur la table. Après avoir lestement expédié son déjeuner, il allait prendre place devant sa petite table, qu'il orientait convenablement devant la fenêtre; il déballait ses outils, entendait les explications circonstanciées de ma mère sur l'état de la chaussure de chacun des habitants de la maison; puis le grand'œuvre commençait.

C'était alors un homme de vingt-cinq à trente ans, assez bien fait de sa personne, joues rouges, petits yeux malins, cheveux crépus, dos légèrement voûté. Orphelin dès sa tendre enfance, il avait été élevé aux frais de la Commune. On le savait fiancé depuis longtemps avec la Virginie du *Bas-des-Prés,* avec laquelle il avait fait connaissance dans la maison où ils étaient placés tous deux. Fidèle et patient, il attendait pour se marier que la mère de Virginie, qui était infirme, fût délivrée d'une vie de souffrances; il ne voulait pas, disait-il, priver la malade des soins de sa fille; d'ailleurs il entendait amasser auparavant un petit capital, ne voulant pas non plus entrer en ménage avec des dettes. Les filles, le sachant casé, le laissaient tranquille; tout au plus se

permettaient-elles vis-à-vis de lui certaines plaisanteries qu'il leur rendait avec usure. Il s'appelait Alexandre; pour plus de facilité on disait *Xandre*.

Xandre fut donc pendant deux semaines le centre d'attraction de toute la maison; agréable causeur, il savait amuser son monde; il connaissait les *nouveaux* de toute la contrée; à aucun moment de la journée il ne manquait d'auditeurs; avait-on un moment libre, vite on accourait près de sa petite table; le père lui-même, qui charriait le fumier, ne manquait pas de venir entre deux voyages, le fouet à la main, faire avec lui un bout de causette. D'ailleurs on avait mille recommandations à lui faire au sujet de la chaussure en préparation; c'étaient surtout les filles qui l'accablaient de leurs exigences.

— Dis donc, Xandre, lui dit un jour l'aînée, n'oublie pas, au moins, de nous faire des souliers qui *crient*.

Chacun connaît le grincement particulier que font entendre les souliers neufs par un temps sec et sur une belle route; c'est comme une voix d'encouragement qui marque chacun de nos pas; les jeunes paysannes savent cela quand, par un beau dimanche matin, elles se rendent à l'église en fraîche toilette; on dirait qu'elles se plaisent à cette musique.

— Je veux bien, répondit Xandre, mais...

— Mais quoi?

– D'abord c'est un secret; ensuite cela coûte.

— On payera ce qu'il faudra.

— Il ne s'agit pas de payer; il faut seulement du beurre pour rôtir les clous.

— Du beurre ? on t'en donnera une demi-livre.

— Après, il faut les tremper dans la crême, tout chauds.

— De la crême, il y en a assez sur les écuelles à lait, à la cave. Mais où veux-tu les rôtir ? le père et la mère ne permettraient jamais qu'on se serve de beurre et de crême pour cet usage.

— J'ai à la maison un *pochon* tout exprès pour cela.

Moi, gamin de douze ans, espiègle et rusé, qui, malgré les nombreux petits travaux qui m'incombaient dans la maison, trouvais toujours moyen de rôder autour de la table du savetier, j'avais tout entendu. Je brûlais d'envie de suivre, dans tous ses détails, l'opération du rôtissage des clous.

La nuit venue, j'étais à l'affût derrière un tas de bois devant la maison; je vis Xandre sortir et après lui une des filles qui lui mit quelque chose dans les mains en disant à demi-voix :

— Fais au moins qu'ils crient bien.

— Laisse-moi faire, les oreilles t'en sonneront.

Quand elle fut rentrée hâtivement, j'emboîtai le pas derrière l'ingénieux artisan; en vrai gamin de village, je connaissais les alentours aussi bien que l'intérieur de toutes les maisons et Xandre n'était pas encore entré dans sa chambre que déjà, accroupi dans son jardin, les yeux arrêtés sur la fenêtre placée à ras de terre, je m'arrangeais à ne pas perdre de vue un seul de ses mouvements.

Je le vis allumer sa petite lampe, se laver les mains, arranger ses cheveux devant un fragment de miroir, mettre une blouse propre. Je ne comprenais rien à ces préparatifs.

Il ouvrit un paquet enveloppé de papier gris, qu'il avait déposé sur la table en entrant, le regarda en souriant et le mit dans la poche de sa blouse. Je remarquai sur la table une bouteille qu'il me sembla avoir vue quelque part dans notre cuisine; il l'approcha de ses narines, parut enchanté de l'odeur du contenu, la mit dans l'autre poche et souffla sa lampe. L'instant d'après, la porte de la maison s'ouvrait et Xandre en sortait, se dirigeant vers la maison du Bas-des-Prés.

Je commençai à comprendre de quoi il s'agissait. Fidèle disciple de son patron saint Crépin, qui volait du cuir aux riches pour faire des souliers aux pauvres, Xandre profitait de la crédulité de mes sœurs pour se faire attribuer de quoi procurer un régal aux deux pauvres femmes. J'en fus tout à fait certain, quand, rôdant autour de la maison du Bas-des-Prés, je sentis au bout de quelques instants le délicieux fumet des beignets à la crême s'échapper de toutes les fentes de la vieille chaumière.

Il avait bien prophétisé, du reste. Le lendemain il y eut un orage terrible à la maison. Ma mère, après avoir pendant toute la matinée compté et recompté toutes les demi-livres de beurre qui nageaient dans la seille à eau, après être allée vingt fois à la cave, dit, en posant la soupière sur la table :

— Je ne sais pas ce qu'il y a ; il me manque une demi-livre de beurre.

Mes sœurs devinrent rouges comme des pivoines et se mirent à regarder leurs assiettes comme si elles eussent été pleines d'écus.

— Et puis, continua ma mère, il semble *qu'on va après* mes écuelles de lait à la cave.

Mon père ouvrit immédiatement une enquête sévère. Chacun fut interrogé séance tenante, depuis le petit berger jusqu'aux faucheurs. Mes sœurs essayèrent d'abord de se mettre hors de cause. Mais bientôt, tremblantes sous l'œil terrible du père et désarçonnées par quelques paroles ambiguës qui m'avaient échappé au cours de ma déposition, elles entrèrent dans la voie des aveux.

— C'est Xandre, dit l'une en larmoyant.

— Comment Xandre ? cria mon père.

— Pour rôtir les clous.

— Quels clous ?

— Des clous pour nos souliers, pour les faire crier.

Mon père réfléchit un instant, puis, partant d'un éclat de rire à faire trembler les jambons qui pendaient à la cheminée :

— Grandes bécasses que vous êtes, s'écria-t-il, n'avez-vous pas pensé que c'était pour faire un *fricot* à la Virginie et à sa mère ?

Je confirmai le fait. On en parla pendant tout le dîner ; chacun eut une petite histoire de ce genre à raconter. Les filles avaient naturellement gagné le large et s'étaient retirées dans leur chambre ; mais je vis à leurs regards qu'elles méditaient une vengeance éclatante.

Pendant toute la semaine qui suivit, personne ne fit allusion à ce qui s'était passé ; les filles étaient, comme par le passé, aimables avec Xandre ; notre mère, bonne comme toujours, leur avait pardonné ; je surpris cependant un jour un bout de conversation entre mon père et le savetier ; je crus comprendre que celui-ci avait tout raconté à mon père.

— Cela leur vient bien, disait celui-ci, avec leur maudit orgueil !

Le samedi, on faisait au four ; les femmes étaient en train de préparer des gâteaux aux œufs ; une des filles vint se planter près de la table du cordonnier.

— Dis donc, Xandre, est-ce que cela te ferait plaisir, si on vous faisait, à toi et à la Virginie, à chacun un petit gâteau aux œufs ?

Xandre se confondit en remerciements, déclara que rien ne lui serait plus agréable que de porter une fois quelque chose de bon à sa fiancée, qui n'avait jamais rien que du café et des pommes de terre.

A son départ — c'était la dernière journée qu'il avait à faire chez nous — ma sœur aînée lui remit deux superbes gâteaux aux œufs, petits mais épais d'un pouce, dorés, gonflés de graisse et de farine. On les lui enveloppa dans du

papier et il partit, tout débordant de reconnaissance. Quand on n'entendit plus le bruit de ses pas, ma sœur se tourna vers moi :

— A présent, dit-elle, tu peux aller *guigner* ce qui se passe chez la Virginie.

Je ne me le fis pas dire deux fois et, dix minutes après, j'étais juché sur l'arbre qui se dressait à quelques pas de la fenêtre de la maison du Bas-des-Prés. Mais, ce que je vis je ne l'oublierai jamais de ma vie. Xandre et Virginie mordaient à belles dents dans leur gâteau, mais sans pouvoir en enlever un morceau; ils avaient beau jouer des mâchoires, tirer, serrer, rien ne venait. A la fin, Xandre prit un couteau et une fourchette et se mit en mesure de découper. Même impossibilité. Tout-à-coup je le vois tirer de son gâteau, comme une épée de son fourreau, quoi? une grosse et large semelle de soulier; elle était là, au bout de sa fourchette, luisante, rugueuse; je crus reconnaître une des vieilles semelles de notre gros domestique, de celui à qui on demandait s'il avait, en venant au pays, essayé de passer la Thièle sur ses bateaux, et qui ne portait jamais de bas.

Je dégringolai de mon arbre sans attendre la fin de la représentation. L'histoire ne fit pas de bruit. Une fois seulement, j'entendis ma sœur aînée crier à Xandre qui passait :

— Est-ce qu'il *crie* aussi, ton gâteau ?

BON MOT

Au chantier. — De quoi sera couvert le pavillon de jardin que vous construisez ?

— De *papier boutonné,* répond un maçon avec la plus entière bonne foi.

— Boutonné ?... connais pas ça... bitumé, voulez-vous dire.

— Bitumé ? comprends pas... boutonné, c'est plus clair.

UNION INTERNATIONALE
DES
AMIES DE LA JEUNE FILLE

Bureau central (international) à Neuchâtel (Suisse)

L'Union a pour but d'offrir **protection** et **appui moral** à toute jeune fille appelée à quitter la maison paternelle pour entrer en place.

Qu'aucune jeune fille

ne parte comme institutrice, gouvernante, femme de chambre, bonne, cuisinière, etc., etc., sans se munir du

LIVRET

qui, **sur sa demande, sans distinction de culte, ni de nationalité,** lui sera remis **GRATUITEMENT.**

Ce livret contient des directions pratiques et de nombreuses adresses utiles (Homes, Asiles, Consulats, Bureaux de placement de toute confiance, etc., etc.) En outre, il procure à celle qui le possède, de la part des dames membres de l'Union en tout pays, les conseils et la protection morale dont elle peut avoir besoin.

En Suisse, un Comité national existe à Berne, et des Comités cantonaux dans les cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Genève, Grisons, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Vaud, Zurich. En outre, des membres de l'Union se trouvent dans presque toutes les localités de quelque importance.

N.-B. — Dans chacun de ces cantons, une lettre adressée par la poste à la Présidente du Comité de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille pour ce canton, parviendra sûrement.

Pour le canton de Neuchâtel, s'adresser à Mme Châtelain-Roulet, cure de Cernier, Val-de-Ruz.


CHOCOLAT
PH. SUCHARD
NEUCHATEL
SUISSE

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Old England

GENÈVE

9 & 11, Fusterie; 1, rue du Marché

BRITISH TAILORS — VÊTEMENTS SUR MESURE

Costumes et Manteaux pour Dames

TOUTES LES DERNIÈRES

Nouveautés en Tissus pour Robes

BAS - GANTS - CHEMISES - CRAVATES, &c.

TRÈS GRAND ASSORTIMENT DE

Tapis calicot, flanelle, linoléum, toile cirée, &c.

CHALES DE VOYAGE - PLAIDS ÉCOSSAIS - COUVERTURES

Articles anglais en tous genres

CATALOGUE & ÉCHANTILLONS FRANCO

Toute commande par correspondance est exécutée avec soin et promptitude.

(H-2615-J)

N.-B. Nos magasins sont fermés à 5 heures du soir le jeudi.

L'HÉMATOGÈNE

DU

Dr AD. HOMMEL

(médecin-praticien, à Zurich)

La seule préparation dans laquelle on trouve le fer, le manganèse et les sels du sang unis aux composés albumineux indispensables à la formation physiologique du sang.

L'efficacité de l'Hématogène se montre dans les cas de maladies chroniques, tels que: dans la chlorose, l'anémie, les affections chroniques de l'estomac et du tube intestinal, le névrosisme (névrasthénie), les maladies des femmes, la faiblesse cardiaque **et tout particulièrement dans le rachitisme et la scrofulose des enfants.**

Adopté dans un grand nombre d'hôpitaux de la Suisse: Asile d'aliénés de Bâle; Asile pour épileptiques, Zurich; Theodosianum, Zurich; Hôpital bourgeois, Saint-Gall; Hôpital bourgeois, Lucerne; Hôpital, Lausanne: Hôpital Buttini, Genève; Hôpital Pourtalès, Neuchâtel; Hôpital, Saint-Imier, Richtersweil, Rheinfelden, etc., etc. Ci-bas, quelques-unes des attestations médicales sans nombre qui sont à notre disposition:

M. le Dr Wieland, à Rheinfelden, écrit: «Je suis fort satisfait de l'Hématogène du Dr Hommel, l'ayant employé moi-même avec un succès excellent dans mon état de faiblesse après une pleurésie-pneumonie; de même en d'autres différents cas. J'ordonne ce remède presque journellement.»

M. le Dr Burkhalter, à Thoune: «J'ai fait usage de votre Hématogène chez une fillette d'un an avec rachitisme et scrofulose d'intensité moyenne; le résultat est surprenant.»

M. le Dr Andry, à Schuls: «Votre Hématogène m'a rendu des services excellents dans différents cas, tous désespérés.»

M. le Dr Merz, à Menziken (Argovie): «Je puis vous assurer en toute conscience que votre Hématogène est d'un effet excellent dans les cas de scrofulose.»

M. le Dr Minder, à Reconvillier, après l'usage de plus de 200 bouteilles: «Je suis si satisfait des résultats obtenus au moyen de votre Hématogène, qu'il me serait désormais bien difficile de m'en passer.»

M. le Dr Abt, à Bünzen (Argovie): «Votre Hématogène a produit d'excellents résultats, surtout comme excitant d'appétit.»

M. le Dr Küng, médecin de district **à Sent** (Engadine): «Votre Hématogène a rendu d'excellents résultats dans un cas de chorea.»

M. le Dr Scheurer, à Worb (Berne): «Les résultats obtenus au moyen de votre Hématogène sont vraiment surprenants.»

M. le Dr Franz, à Mayenfeld: «Je ne puis que vous confirmer à nouveau les résultats excellents que je vous ai déjà signalés.»

M. le prof. Dr Vict. Meyer, à Heidelberg: «Votre Hématogène a très bien réussi dans deux cas de chlorose dans ma famille.»

(H-3486-J)

Dans le même sens se prononcent des centaines de médecins suisses.

PRIX PAR BOUTEILLE: 3 fr. 25.

DÉPOTS DANS TOUTES LES PHARMACIES DE LA SUISSE

NICOLAY & Cie, laboratoire chimico-pharmaceutique, à ZURICH

[redacted] GUÉRISONS [redacted]

Les soussignés confirment qu'ils ont été guéris des maladies suivantes, sans dérangement professionnel, par les **médecins** de la **Policlinique privée** à **Glaris**, et par traitement par correspondance. [redacted]

Dureté d'oreille, mal aux oreilles dès la naissance, L. Cygansky, cordonnier, Metz. [redacted]
Incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie, fils de J.-G. Eberhard, serrurier, Malstadt près Metz. [redacted]
Dartres de la barbe, Jac. Buck, menuisier, Zuffenhausen (Wurtemberg). [redacted]
Phtisie, maladie tuberculeuse, toux, expectoration, Mme Krieg, Dambach près Niderbronn (Alsace). [redacted]
Dartres, psoriasis, Fr. Meyer, Alten trüdingen près Wassertrüdingen (Bavière). [redacted]
Taches de rousseur, F. Max Graf, Putzkau près Bischofswerda (Saxe). [redacted]
Ulcères aux pieds, flux salin, inflammation, enflement, Anna Hunger, Brösen (Saxe). [redacted]
Goître, gonflement du cou, Mme Seiler-Notter, Magenweil près Baden. [redacted]
Catarrhe vésical, dysurie, François Maraz, Crissier (Vaud). [redacted]
Ver solitaire avec tête, T. Dinkelmann, Hochstetten près Hellsau (Berne). [redacted]
Rhumatisme, enflement, Elisab. Uhle, Wallstr. 172, Torgau (Saxe). [redacted]
Poils au visage, Mlle Maurer, rue d'Italie 44, Vevey. [redacted]
Hémorroïdes, catarrhe des intestins, selle sa guinolente, Mme E. P., Küssnacht. [redacted]
Catarrhe d'estomac, Joh. Lips, fondeur, Nieder-Urdorf (Zurich). [redacted]
Catarrhe des intestins, diarrhée, Mme Efs-Frick, Reny près Langnau (Zurich). [redacted]
Pâles couleurs, anémie, Agnès Baumgartner, Mörschwyz (St-Gall). [redacted]
Asthme, difficulté de respirer, Jos. Jehle, Kl. Hüningen près Bâle. [redacted]
Faiblesse des nerfs, rhumatisme, Mlle Kaiser, Weier Leuzingen près Buren sur Aar. [redacted]
Eruptions au visage, crampes, Rosa Odermatt, Matli, Engelberg (St-Gall). [redacted]
Faiblesse des yeux, chute des cheveux, Albert Bosson, forgeron, Montreux. [redacted]
Tumeur g anduleuse, Greg. Keller, Wytikon près Pfæffikon (Schwytz) [redacted]
Hernie scrotale, W. Richter, Hohen. Vicheln près K einen (Mecklenburg). [redacted]
Ivrognerie sans rechute, Mme Furrer, Wasen (Berne). [redacted]
Chute de cheveux, forte, B. Berchtold, tonnelier, Stadtbach 56, Berne. [redacted]
Maladie du cœur, H. Schneider, Kœnigsbach près Neustadt s. Hardt. [redacted]
Goutte sciatique, Jacob Stott, Rieden près Wallisellen. [redacted]
Gale, J. Zahnd, Rärenwardsweidli près Schwarzenburg (Berne). [redacted]
Maladie des reins, Albert Schmied, Büelisacher près Muri. [redacted]
Phtisie, Martin Beller, Binzwangen, Rüdlingen (Wurtemberg). [redacted]
Maladie de la moëlle épinière, mal à la tête, Vve Tachet, à Mont sur Rolle. [redacted]
Epilepsie sans rechute, Marie Zurfluh, alt Waibels, Erstfeld. [redacted]
Rougeur du nez, dartres, Louis Köhler, boulanger, Neustadt (Berne). [redacted]
Varices, rhumatisme, Joséphine Erb, Hüttenweilen près Frauenfeld. [redacted] (H-3232-J)
Hernie crurale depuis 15 ans, Conr. Meyer, Blomberg, Lippe, Detmold. [redacted]
Manque de barbe, M. Sieler, chez M. P. Bub, confiseur à Ansbach (Bavière). [redacted]
4000 guérisons prouvent le succès et la réalité. Brochure gratuite, port 10 ct. — S'adresser à la **Polyclinique privée, à Glaris.**

1866 # PRÉPARATIONS AU MALT 1866

Du Dr G. WANDER, à BERNE

NOMBRE DE MÉDAILLES

1. *Extrait de Malt chimiquement pur.* — Fabriqué avec de l'orge, spécialement préparé, très digestif et d'un goût très agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie.
2. *Extrait de Malt à la Diastase.* — Les aliments contenant de la fécule, mélangés avec cette préparation, sont digérés même par l'estomac le plus faible.
3. *Extrait de Malt à la Pepsine diastasée.* — L'effet résolvant de la pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la fécule font de cette préparation un excellent digestif.
4. *Extrait de Malt ferrugineux.* — Excellent médicament contre la chlorose, l'anémie et la débilité.
5. *Extrait de Malt au Iodure de fer.* — Meilleur succédané de l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules.
6. *Extrait de Malt à la Quinine.* — Est employé avec succès contre les affections nerveuses simples ou rhumatismales, les maux de tête, d'oreilles, de dents et d'estomac, et après les maladies affaiblissantes.
7. *Extrait de Malt au Fer et à la Quinine.* — Remède fortifiant et pour enrichir le sang, très apprécié par les dames et les enfants malades des nerfs, et les constitutions faibles en général.
8. *Extrait de Malt au Phosphate de chaux.* — Est employé avec grand succès contre la phthisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc.
9. *Extrait de Malt à la Santoline.* — Très estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge.
10. *Extrait de Malt à l'Huile de foie de morue.* — Pour les enfants scrofuleux dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée.
11. *Extrait de Malt contre la Coqueluche.* — Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais; presque toujours efficace.
12. *Alimentation de Liebig pour les enfants.* — En faisant dissoudre cette préparation dans du lait et de l'eau, on obtient le lait Liebig si renommé pour les enfants.

Sucre et bonbons de Malt du Dr Wander. — Sont généralement réputés et encore sans rivaux. (H-3052-J)

PRIÈRE DE FAIRE ATTENTION A LA MARQUE DE FABRIQUE

DÉPOT DANS PRESQUE TOUTES LES PHARMACIES DE LA SUISSE

A LA

CROIX ROUGE

H. FINCK

28, Rue du Mont-Blanc. — GENÈVE — Atelier, 1, rue Pradier.



FOURNITURE

des Chemins de fer, Hôpitaux et Cliniques.

Articles de pansements.

GROS

TÉLÉPHONE 520



Instruments de chirurgie.

DÉTAIL

Adresse télégraphique:

FINCK, GENÈVE



Bas à varices, Bandages herniaires.

Corsets orthopédiques, Membres artificiels.

LA MAISON SE RECOMMANDE

PAR L'EXCELLENTE QUALITÉ DE SA FABRICATION

Pour faciliter son honorable clientèle extérieure, la maison envoie en location, par la poste ou le chemin de fer, ses **Appareils électriques, Béquilles, Chars à malades, Gouttières,** etc., dans toute la Suisse, le département de l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie. (H-3495-J)

N.-B. — **Un spécialiste est attaché à la maison pour l'orthopédie et la pose des bandages.**

Représentant pour la Suisse du Pyrograveur de M. Perrier, à Paris.
Appareil pour dessiner sur le bois, le cuir, le velours, etc. — Très utile aux grands horticulteurs pour faire des étiquettes indestructibles.

FAMEUSES ET VÉRITABLES

GOUTTES STOMACHIQUES DE MARIA-ZELL



Schutzmarke.

préparées dans la pharmacie «Zum heiligen Schutzengel» de Charles Brady, à Kremsier (Moravie). Le merveilleux effet salubre de ces gouttes appliquées principalement aux *incommodités de l'abdomen*, à la *cardialgie* ou *gastrodynie*, s'est montré, depuis une succession d'années et par de fréquentes expériences, si estimable dans les maladies des organes digestifs et souffrances qui en résultent, tant chez les personnes adultes que chez les enfants, qu'elles se sont fait une renommée durable et même ont excité l'intérêt de célèbres médecins français.

La plupart des maladies résultent d'un estomac gâté et d'une indigestion complète et par conséquent produisent un sang conglutiné et d'autres mauvais sucs, qui en forment le germe, toutes ces maladies, mais principalement les maladies ci-dessus nommées sont supprimées heureusement et complètement à la suite de son usage, les souffrants en prennent une cuillerée à café deux à trois fois par jour.



Schutzmarke.

L'effet des gouttes de Maria-Zell est au-dessus de tout autre moyen dans les cas suivants: manque d'appétit, haleine gâtée, faiblesse d'estomac, flatuosité, rapports aigres, coliques, catarrhe stomachique, fer chaud, formation de gravelle et de farine, production muqueuse excessive, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête, s'il provient de l'estomac, cardialgie, constipation et obstruction, réplétion de l'estomac avec aliments et boissons, vers, maladies de rate, foie et hémorrhoïdes (veines hémorrhoïdales).

Cet élixir a affirmé pendant une expérience de plus de 200 ans la guérison de toutes les maladies citées et a déjà fréquemment aidé à atteindre l'âge de cent ans passé.

Un moine du couvent des Franciscains sur le Mont Carmel, en Syrie, le père Ambroise, en fut l'inventeur, et jouissait comme thaumaturge d'une grande renommée dans toute la Syrie et la Palestine, car il guérissait avec ce moyen partout où tout autre secours était vain. Usant de ce fameux élixir, il atteignit lui-même l'âge de 107 ans; son père et sa mère vécurent plus de 110 ans. Ensuite un parent à lui, le père Sévérin, ecclésiastique à Constantinople, transmit par voie de succession la formule à des parents collatéraux, et longtemps ce remède, du reste connu de très peu, était employé comme médicament secret jusqu'à ce que l'un de ses parents, que le sort a mené plus tard à la pratique médicale à Rome, lui accorda la considération bien méritée.

Le très révérend prieur du couvent Athos, le père Grégoire, fut âgé de 98 ans et un frère du même couvent 102 ans. A l'hôtel des Invalides à Murano, près de Venise, un officier nommé Jean Kovats, âgé de plus de 100 ans, mourut en 1838, devant cet âge avancé, principalement à l'usage de cet élixir. — La duchesse Elisabeth d'Insbruck, déclarée incurable par la plupart des médecins, fut guérie par l'emploi de cet élixir et vécut encore bien des années.

A la suite de tels faits, cet élixir fut employé avec le meilleur succès, d'abord que dans les cloîtres, plus tard dans les hôpitaux de la plus grande partie des capitales de l'Europe, comme remède inappréciable dans différentes maladies même extraordinaires. — Finalement, faut-il remarquer encore que les principes composants, sans aucun autre alliage de substances médicales, reconnus très profitables à la santé par bien des médecins célèbres, en sont le suc extrait, détenué et préparé de différentes plantes méridionales, heureusement choisies, qui, assemblées tous les ans au pied du Libanon dans l'Asie-Mineure, sont expédiées toujours fraîches en Europe.



Schutzmarke.

INSTRUCTION. — L'Elixir de Maria-Zell a pour but de délayer doucement, il a le goût très agréable amer, et l'on en prend le matin à jeun, avant le dîner et le soir avant de se coucher. Chaque fois une cuillerée à café (les enfants n'en prennent que le tiers) qu'on avale avec de l'eau fraîche ou du vin trempé. Après l'absorption, ce fameux élixir donne à tout le système vital une sorte d'essor, de force, de vigueur et de courage. Aussi y a-t-il à remarquer que chacune des maladies nommées sera complètement supprimée en trois ou quatre semaines par l'emploi continu de cet élixir. Il va sans dire qu'il faut respecter une diète sévère.

AVERTISSEMENT. — Des contrefacteurs de mauvaise foi ont essayé de lancer dans le commerce, d'une manière trompeuse, une préparation inférieure sous le même nom ou un nom semblable, et de vendre ces falsifications comme véritables **Gouttes stomachiques de Maria Zell.** *On avertit donc tout spécialement contre l'achat de ces imitations*, afin d'éviter des suites fâcheuses par l'emploi des falsifications. (H-2799-J)

Les **véritables Gouttes stomachiques de Maria Zell**, connues depuis plus de deux siècles, sont composées des plantes les plus salutaires. Comme signe

(Voir suite page suivante.)

d'authenticité, exiger l'emballage rouge avec marque de fabrique ci-dessus et la signature. — La formule d'emploi accompagnant chaque flacon fait en outre remarquer qu'elle est imprimée à l'imprimerie H. GUSEK, à KREMSIER.

Prix du flacon, 1 fr.; double-flacon, 1 fr. 80.

LES FAMEUSES ET VÉRITABLES „GOUTTES STOMACHIQUES DE MARIA ZELL“

sont en vente dans les pharmacies suivantes :

Neuchâtel : Pharmacie Bourgeois.
» » Dardel.
» » Jordan.
» » Guebhardt.
Porrentruy : Pharmacie Savoie.
» » Gigon.
» » Kramer.
Saint-Imier : Pharmacie Nicolet.
» » H. Böschenstein.
Berne : Pharmacie Andreæ.
» » Brunner.
» » Pohl.
» » E. Heim.
» » Rogg.
» » Tanner.
» » Volz.
Bienne : Pharmacie Dr Bæhler.
» » Bonjour.
» » E. Meyer.
» » Réné Hafner.
» » Stern.
» » J.-B. Vuillemin.
» » Adler.
» » E. Wartmann.
Bulle : Pharmacie Magnenat, ph. Cavin.
» » Rieter.
Chaux-de-Fonds : Dans toutes les pharmacies.
Delémont : Pharmacie Dr Dietrich.
» » Feune.
Genève : Belli, Pharmacie Centrale.
» Pharmacie Burkel & Comp.
» » Coeytaux & Perrottet.
» » Internat[le] Dr L. Diehl.
» » G. Faul, Pâquis 12.
» » G. Gœgg.
» » C. Hahn.
» » Herking, Croix-d'Or 5.
» » Lendner, rue de Rive.
» » H.-C. Muller, Place Neuve 4.
» » Piotrowsky.
» » Habel.
» » Reber, boul. J. Fazy, 7.
» » Ullmann-Eyraud.

Genève : Pharmacie J. Gottret.
» » F. Kampmann.
» » O. Kaspar.
» » Schönlaub.
Grellingue : Miesch-Kaiser.
Laufon : Færber, droguiste.
Liestal : Pharmacie Moser.
Lausanne : Pharmacie Edm. Burnand.
» » Aug. Amann.
» » Grandjean.
» » Morin.
» » Nicati.
» » Pischl.
Locle : Pharmacie Caselmann.
» » Theiss.
Lugano : Pharmacie Luigi Andina.
» » E. Lucchini.
» » E. Soldati.
Montreux : Pharmacie Rapin.
Morges : Pharmacie Cuérel.
Moutier : Pharmacie von Ins.
Morat : Pharmacie Golliez.
Nyon : Callet, pharmacie Monnier.
» Pharmacie F. Roux.
Sierre : Pharmacie de Chastonay.
Sion : Pharmacie Faust.
» » C.-A. Hofmann.
» » Pitteloud.
» » de Quay.
Sissach : Pharmacie Ruepp.
Saint-Blaise : Pharmacie Zintgraff.
Vevey : Pharmacie G. Narbel.
» » Saint-Martin Caspari.
» » Glardon.
» » B. Nicole.
Soleure : Pharmacie Durrholz.
» » Goldene-Apotheke.
» » Pfæhler.
» » zur Schlange.
» » Schiessle & Forster.
» » Wægte, pharmacie de l'Aigle.
Yverdon : Pharmacie J. Gétaz.
» » Perret.

Dépôt général pour la Suisse :

Pharmacie PAUL HARTMANN, à STECKBORN

LE CIRAGE SUISSE

AU BRILLANT RAPIDE

DIT

LE VÉRITABLE AMI ET L'AIDE DES DOMESTIQUES

EST

Le meilleur conservateur de la chaussure.

Ce cirage est très gras et presque sans acide; il faut le délayer avec beaucoup d'eau et en mettre peu sur le cuir.

(H-3526-J)



On obtient avec ce cirage, **beaucoup plus rapidement** qu'avec tous les autres cirages, un brillant magnifique et durable.

—

VENTE PARTOUT

Les soussignés recommandent en même temps leurs:

Vinaigres de vin, blanc et rouge.
Vinaigres de Bourgogne, »
Vinaigres concentrés, »

PLUSIEURS MÉDAILLES & DIPLOMES POUR LES DEUX PRODUITS

(Cirage et Vinaigre)

MAISON FONDÉE EN 1858

SUTTER-KRAUSS & Cie,

OBERHOFEN (Thurgovie)

VIN de VIAL



Tonique Analeptique Reconstituant	Au Quina Suc de Viande Phosphate de Chaux
PRESCRIT par tout le Corps médical employé dans les Hôpitaux contre Anémie, Phtisie, Rachitisme, Débilité, Croissances difficiles.	RÉUNIES sous la forme la plus assimilable, ces trois substances connues et éprouvées font du VIN de VIAL le pls complet ds toniqus

A la dose d'un verre à liqueur avant chaque repas, le **Vin** de **Vial** complète la nutrition insuffisante des malades, des convalescents, des vieillards, des femmes et des enfants débiles.

Par l'emploi régulier du **Vin de Vial**, amaigrissement, langueur, inappétence disparaissent promptement pour faire place à un sentiment inaccoutumé de bien-être et de force. (H-3496-J)

J. VIAL, pharmacien

Ex-Préparateur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie.

Rue Victor Hugo, 14 — LYON

ET TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Remise d'usage aux ecclésiastiques et maisons religieuses.



(H-3398-J)

MARQUE DE FABRIQUE

VER SOLITAIRE

avec tête, destruction garantie sans douleur et en peu de temps (dans l'espace de 6 minutes), par l'emploi de capsules de grenades. Succès certain et rapide garanti.

BREVETÉ

La boîte originale, avec mode d'emploi, coûte, pour le pays ou l'étranger, 3 Fl. 50 contre remboursement postal.

On ne peut l'avoir véritable que chez le pharmacien

J. SCHNEIDER,

à RESICZA (Hongrie du Sud)



BITTER DENNLER

INTERLAKEN

Succursales à **Zurich, Milan, Vienne, Paris, Waldshut, Varsovie** et **Buenos-Ayres.**

La première et la plus ancienne fabrique pour

BITTER STOMACHIQUE & BITTER FERRUGINEUX

FONDÉE EN 1860

50 médailles et diplômes d'expositions nationales et internationales

BITTER STOMACHIQUE DENNLER

Jouissant depuis longtemps d'une réputation universelle comme remède domestique en **cas d'inappétence, de difficulté de digestion** ou **de maux d'estomac,** ce Bitter, en effet, a guéri un nombre infini de personnes affectées de maladies abdominales, en foi de quoi sont à disposition de nombreuses attestations et lettres de remerciements. Etendu d'eau, ce Bitter offre, pour les enfants et personnes plus âgées, une boisson des plus rafraîchissantes et réconfortantes, certainement préférable, au point de vue sanitaire, à toute autre liqueur spiritueuse. Le **véritable Bitter Dennler d'Interlaken** est reconnu comme préservatif par excellence contre la diarrhée, la cholérine, les fièvres et le mal de mer. (H-3116-J)

CERTIFICAT. — Je viens vous féliciter de votre invention relative au Bitter suisse. Mon estomac, affaibli par 25 années de séjour dans les missions d'Afrique, ne digérait plus, et surtout je n'avais plus le moindre appétit. Un négociant suisse me conseilla l'usage de votre Bitter qui m'a réellement rendu la santé. Je serais donc enchanté de pouvoir continuer à prendre de cet excellent remède. Par reconnaissance je me chargerai de faire connaître votre liqueur dans toutes les colonies françaises et anglaises.

Zanzibar, côte orientale d'Afrique, 1877. — **R. Père HORNER, Préfet apostolique.**

BITTER FERRUGINEUX DENNLER

Comme **curatif,** ce Bitter a eu plein succès dans les divers degrés de **pâles couleurs, de pauvreté de sang** et de **débilité générale,** tant chez les enfants que chez les personnes d'âge plus avancé. Sa merveilleuse vertu médicale lui a valu la sympathie des médecins qui ne cessent de le recommander avec instance et conviction. Il est en outre un magnifique réconfortatif pour les deux sexes, soit dans la **convalescence,** soit dans l'**âge caduc.** Puissant auxiliaire aussi dans les cures climatériques et balnéaires Le **Bitter ferrugineux Dennler** se distingue très avantageusement aussi d'autres préparations ferrugineuses anciennes et modernes, en ce qu'il rétablit et favorise la digestion, sans nullement molester l'estomac ou les dents.

CERTIFICAT. — Votre Bitter ferrugineux est en effet un excellent remède qui mérite d'être fort répandu. J'ai commandé, il y a quelque temps, quatre flacons pour un ami qui souffrait d'anémie, de manque d'appétit et d'une forte énervation. Un usage régulier de votre Bitter ferrugineux l'a rétabli complètement en peu de semaines. Il me prie de vous transmettre ses remerciements et de commander en même temps douze nouveaux flacons, dans l'intention de propager votre excellent remède parmi ses paroissiens.

Delle, 23 juillet 1882. — **P.-Henri HURBI.**

DÉPOTS: chez les pharmaciens, les droguistes, ainsi que dans les magasins de denrées coloniales, de vins et spiritueux. — Grande exportation dans tous les pays du monde.

Agences et dépôts sur toutes les principales places marchandes de l'Europe et d'outre-mer.

DEMANDEZ TOUJOURS LE VÉRITABLE BITTER DENNLER D'INTERLAKEN

Agent général pour la Suisse romande : H. ZBINDEN, à GENÈVE.

Les intérêts de nos clients sont les nôtres!

GROS TISSUS **MAISON DE BLANC · AUG. BURDET ·** CONFECTION DÉTAIL

en face de la Fleur-de-Lys, **CHAUX-DE-FONDS**

Représentations de fabriques pour :

Toilerie, Nappages, etc., qualités excellentes. Trousseaux, Layettes.

Articles confectionnés. Corsets, Gants, Cravates. (H-2543-J)

RÉSINOLINE LA CLAIRE

nouvelle huile sans odeur



Marque déposée

pour enduire et conserver les parquets de bois dur et les planchers de sapin, les escaliers en bois, etc. S'emploie surtout pour les planchers des locaux où l'on circule beaucoup, tels que: **cafés-restaurants, brasseries, magasins, bureaux, ateliers, salles d'école, corridors,** etc. (H-2684-J)

Empêche la formation de la poussière pendant le balayage. -

Un franc le litre.

Emploi facile. — Hygiénique.

Bon marché. — Succès garanti.

DÉPOTS dans toute la Suisse.

Usine de La Claire

LE LOCE (Suisse).

BÉNÉDICTINE

de L'ABBAYE de FÉCAMP

Seine-Inférieure (France)



EXQUISE

Tonique, digestive

La meilleure de toutes les liqueurs

Toujours exiger au bas de la bouteille l'**Etiquette** rectangulaire portant la signature du *Directeur général,*

A. Legrand aîné

(H-2546-J)

Société Mutuelle Suisse

POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER CONTRE L'INCENDIE, A BERNE

Fondée en 1826 par la Société suisse d'Utilité publique

Fonds de réserve: Fr. 3,213,675. — Capital d'assurance: Fr. 1,441,000,000.

Cette Société, en activité depuis 66 ans et très répandue dans toute la Suisse, assure contre l'incendie, la foudre, les explosions de gaz et de chaudières à vapeur.

Le mobilier des maisons, le bétail, les instruments aratoires, les provisions de foin et de céréales, des marchandises de toute nature, des machines et ustensiles de fabrique, d'ateliers, etc., en général tous les biens meubles.

Dans le cas d'incendie, la Société indemnise aussi le dommage causé par l'eau ou la presse des circonstances.

Comme la Société est fondée sur la mutualité, ses primes sont les plus basses possibles.

Agents de districts dans le canton de Neuchâtel:

A Neuchâtel: M. Rod. Schinz, rue du Seyon.
A Fleurier (Val-de-Travers): M. L. Weibel, banquier.
A la Chaux-de-Fonds: M. Albert Ducommun, rue de la Promenade 3.
Au Locle: M. Lucien Sandoz, rue du Marais.

— *Sous-agences dans les Communes.* — (H-2590-J)

Un demi-siècle de Succès

LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE C'EST

L'Alcool de MENTHE de RICQLÈS

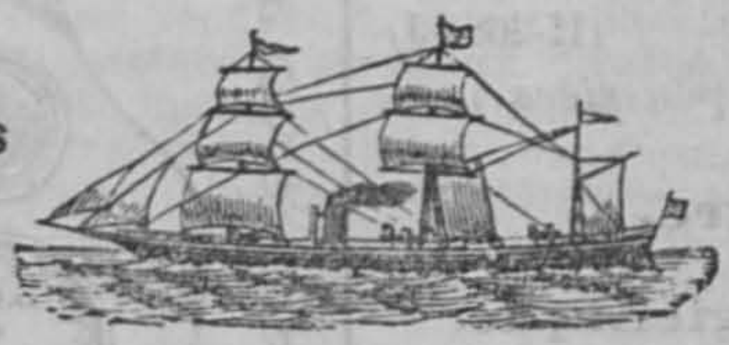
Recommandé contre les **moindres malaises, maux d'estomac, de cœur et de tête.**

53 récompenses, dont 15 diplomes d'honneur et 14 médailles d'or. (H-2800-J)

Préservatif contre les épidémies. Eau de toilette et dentifrice très appréciés.

Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville. **Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.**

Une fois par semaine, expédition de sociétés nombreuses aux conditions les plus favorables



POUR

L'AMÉRIQUE

BALE
9, Centralbahnplatz, 9

ZWILCHENBART

NEW-YORK
61, Greenwichstreet, 61

Les paiements à destination de l'Amérique sont exécutés promptement et à très bon marché.
Caution de fr. 180,000 déposée à la Caisse d'Etat fédérale.

REPRÉSENTANTS : Emile HALLER fils, buffet de la gare, Neuchâtel.
Jean AMBUHL, cafetier, La Chaux-de-Fonds.

(H-2893-J)

CHOCOLAT KOHLER

CACAO SOLUBLE EXTRA FIN

Produits de 1re qualité (H-2758-J)

MÉDAILLES D'OR & D'ARGENT



LE

COMPTOIR DE NUMISMATIQUE

GENÈVE

PAUL STRŒHLIN & Cie

5, Rue des Granges

achète les monnaies et médailles anciennes, les sceaux et les cachets.

Ils payent aux plus hauts prix les trouvailles de monnaies faites dans la terre ou dans les démolitions,

Prière d'envoyer la totalité des trouvailles, sans séparer les pièces et sans les nettoyer.

Le Comptoir vend toute espèce de monnaies et médailles aux collectionneurs.

(H-3341-J)



(H-3535-J)

Demandez partout

LE VÉRITABLE

CAFÉ-FRANCK

en boîtes de 500 et 250 grammes à 45 „ 25 centimes



en paquets de 250 et 125 grammes à 20 „ 10 centimes

Fabriques: BALE (Suisse;)

Ludwigsburg, Linz s/D, Komotau, Kaschau, Bucharest, Milan, etc.

18 MEDAILLES OR ET ARGENT.

Wer einen guten Caffee bereiten will, sorge dafür, dass neben den Caffeesorten **auch ein guter Caffeezusatz** verwendet wird, denn schade ist es sonst um den besten Bohnencaffee.

Der ***Aechte Franck-Caffee*** hat unter allen Caffeezusatzmitteln seines hochfeinen Geschmackes und seiner reichen Nährstoffe wegen den **durchschlagendsten Erfolg** errungen und kann Ihnen daher mit Recht als das thatsächlich **Beste** empfohlen werden.

Weil aber **Aecht Franck-Caffee besser und reiner fabrizirt** ist als andere billigere Caffeezusatzmittel, brauchen Sie **auch viel weniger** davon zu nehmen und erhalten doch ein **viel feineres, wohlschmeckenderes, kräftigeres** Getränke.

Die **„wirkliche" Billigkeit,** — verehrte Hausfrau — liegt also in der **Qualität,** in der **grossen Ausgiebigkeit,** im **feinen Geschmack** der Ware, nicht aber im Preise allein!

Kaufen Sie daher immer **„das Beste",** denn es ist und bleibt stets **„das Billigste"!**

Gebrauchsanweisung!

zu Milch-Caffee:

auf 3 Löffel Bohnencaffee, 1 Löffel **Franckcaffee;**

zu schwarzem Caffee:

auf 4 Löffel Bohnencaffee, 1 Löffel **Franckcaffee.**

Pour préparer **un bon café, il faut** avoir soin d'y ajouter **de bons** succédanés.

L'expérience nous apprend que l'addition de succédanés de qualité inférieure détériore complètement le goût des cafés indiens, même des meilleurs et des plus coûteux.

LE

Véritable Café-Franck,

reconnu partout comme le meilleur des succédanés de café, est une spécialité, **achetée** de préférence à cause **de sa qualité excellente,** produit d'une fabrication soignée, sous tous les rapports.

Mode d'emploi:

pour le café au lait,

3 cuillerées de café indien, 1 cuillerée de café-Franck,

pour le café noir,

4 cuillerées de café indien, 1 cuillerée de café-Franck.

THÉ RIMATHÈ

est de toutes les préparations connues le plus efficace et le plus recherché pour prévenir les maladies et s'en guérir rapidement.

PURGATIF DOUX, COMMODE ET AGRÉABLE

convient à tout âge

contre constipation, perte d'appétit, maux d'estomac, digestions pénibles, vapeurs, étourdissements, migraines, névralgies, hémorrhoïdes, maladies du foie, hydropisie, etc.

Ses hautes propriétés curatives en font

le souverain dépuratif du sang

sans rival dans les cas d'affections dartreuses, eczémas, abcès, éruptions de tous genres et en général dans toutes maladies provenant de vices du sang.

Dépôt général : RIMATHÈ, Pharmacien

ancien interne de l'hôpital cantonal

AIGLE

(H-4067-J)

LA BOITE : FR. 1.20

PILULES MOUSSON

30 ans de succès

Ces pilules préparées exclusivement à la Pharmacie **Buenzod, à Morges,** souveraines contre l'**anémie,** la **chlorose,** les **pâles couleurs,** sont avantageusement connues depuis fort longtemps dans le canton de Neuchâtel.

Très nombreuses attestations et lettres de félicitations et de reconnaissance. (H-4074-J)

Prix de la boîte : 2 francs

S'adresser directement au Fabricant :

PHARMACIE BUENZOD

MORGES

1.75 1.75

le 1/2 kilog. le 1/2 kilog.

Brisure de Thé

BONNE QUALITÉ (H-4078-J)

Eugène PONNAZ, Riponne 3, LAUSANNE

Envois contre Rembours



INGRÉDIENTS

DE

P. HARTMANN

pharmacien

à Steckborn (Thurgovie)

pour préparer soi-même un

EXCELLENT CIDRE DE MÉNAGE

parfaitement sain et savoureux.

Prix : 3 fr. 85 la dose (sans sucre pour 150 litres avec mode d'emploi). (H-2545-J)

PRENDRE GARDE AUX CONTREFAÇONS

Certificats gratis et franco à disposition.

GENÈVE

GRANDS MAGASINS DE DENRÉES COLONIALES

Epicerie fine — Droguerie

MAISON ERNEST MEYER

98, RUE DU RHONE (EN FACE L'HOTEL MÉTROPOLE)

Magasins les plus vastes en Suisse



REPRODUCTION EXACTE DE LA VUE DES MAGASINS

ENTREPOTS POUR L'IMPORTATION :

Rue Tour-Maîtresse Nos 4, 6, 8

Rue des Boucheries Nos 1, 3

ENTREPOTS POUR L'EXPORTATION :

A Annemasse (Haute-Savoie)

Au Port-Franc de Rive Genève

Maison la plus importante en son genre et vendant le meilleur marché de toute la Suisse

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

Grande spécialité de Cafés verts et Cafés torréfiés.
Conserves alimentaires de tous pays, Vins fins, Liqueurs de marques, etc.

Droguerie, Herboristerie, Produits chimiques et techniques, Couleurs, Vernis.
Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Eaux minérales, etc.

DEMANDEZ LE PRIX-COURANT-CATALOGUE GÉNÉRAL

En dehors du **bon marché absolu** qui est la base de ses principes, la maison Ernest Meyer rappelle à ses honorables et fidèles clients, ainsi qu'au public en général, que ses nombreuses expéditions journalières dans toute la Suisse sont toujours faites **franco d'emballage** contre remboursement et qu'en outre toute commande assortie atteignant la somme de 25 fr. jouit de la **franchise de port** pour toutes les localités des cantons de Neuchâtel et Vaud.

CONSIDÉRATION IMPORTANTE

Il est prouvé que les personnes qui se servent à la maison Ernest Meyer réalisent une économie de 20 à 25 %.

(H-3527-J)

TÉLÉPHONE 1416 — Adresse télégraphique : MEYERNEST GENÈVE

MURE

Pharmacien de 1re Classe, à PONT-SAINT-ESPRIT (Gard)

Dans toutes les principales Pharmacies de France et de l'Etranger.

SIROP DE HENRY MURE

AU BROMURE DE POTASSIUM

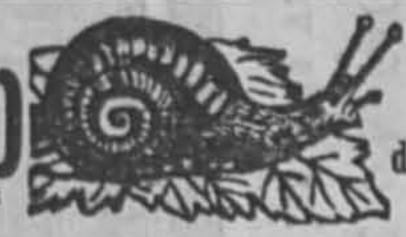
(Exempt d'Iodure et de Chlorure)

Épilepsie, Hystérie, Diabète sucré, Vertiges, Convulsions, Spasmes nerveux, Danse de Saint-Guy, Maux de Tête, Migraine, Insomnie Spermatorrhée, Maladies du Cerveau et de la Moelle épinière.

Les Maladies nerveuses, le Diabète sucré et les Affections convulsives sont radicalement guéris par le **SIROP de HENRY MURE** au **Bromure de Potassium** *(exempt d'Iodure et de Chlorure).*

Prix du Flacon : 5 francs.

Pâte & Sirop d'Escargots de MURE



La **PATE** et le **SIROP d'ESCARGOTS** de **MURE** sont les plus puissants médicaments contre les **Irritations de Poitrine, Rhumes, Catarrhes aigus ou chroniques, Asthme, Coqueluche, etc., etc.**

Prix de la PATE : 1 fr. la Boîte.—Prix du SIROP : 2 fr. la Bouteille.

LE THÉ DIURÉTIQUE DE FRANCE

est la seule boisson diurétique qui sollicite efficacement la sécrétion urinaire, apaise les douleurs de Reins et de la Vessie, entraîne le sable, le mucus et les concrétions, et rende aux urines leur limpidité normale. — **Néphrites. Gravelle, Catarrhe vésical, Affections de la Prostate et de l'Urèthre.**

PRIX DE LA BOITE : 2 FRANCS.

Vente en Gros :

S'adresser à M. Henry Mure, Pharmacien-Chimiste à Pont-Saint-Esprit (Gard)

DÉPOT chez M. Nicolet, pharmacie du Vallon, et H. Helg, pharmacien à Saint-Imier; Chapuis, pharmacien à Porrentruy; Auguste Amann, droguiste à Lausanne; Uhlmann-Eyraud, droguiste, et Burkel & Cie, droguistes à Genève. (H-2591-J)

REFUSER LES CONTREFAÇONS. — EXIGER LE NOM : MURE.

NOUVELLES machines à coudre "SINGER"

COMPOSANT LES DERNIERS PERFECTIONNEMENTS IMPORTANT

Bras haut, Dévidoir automatique

(NAVETTES VIBRANTES ou OSCILLANTES)

Toutes munies de la nouvelle pédale à mouvement normal.

NOUVELLE MACHINE A CANETTE CENTRALE

BREVET ✠ No 2675

(UNE MERVEILLE DE SIMPLICITÉ)

— Payements par semaine ou par mois — 10 % d'escompte au comptant —

Compagnie "SINGER"

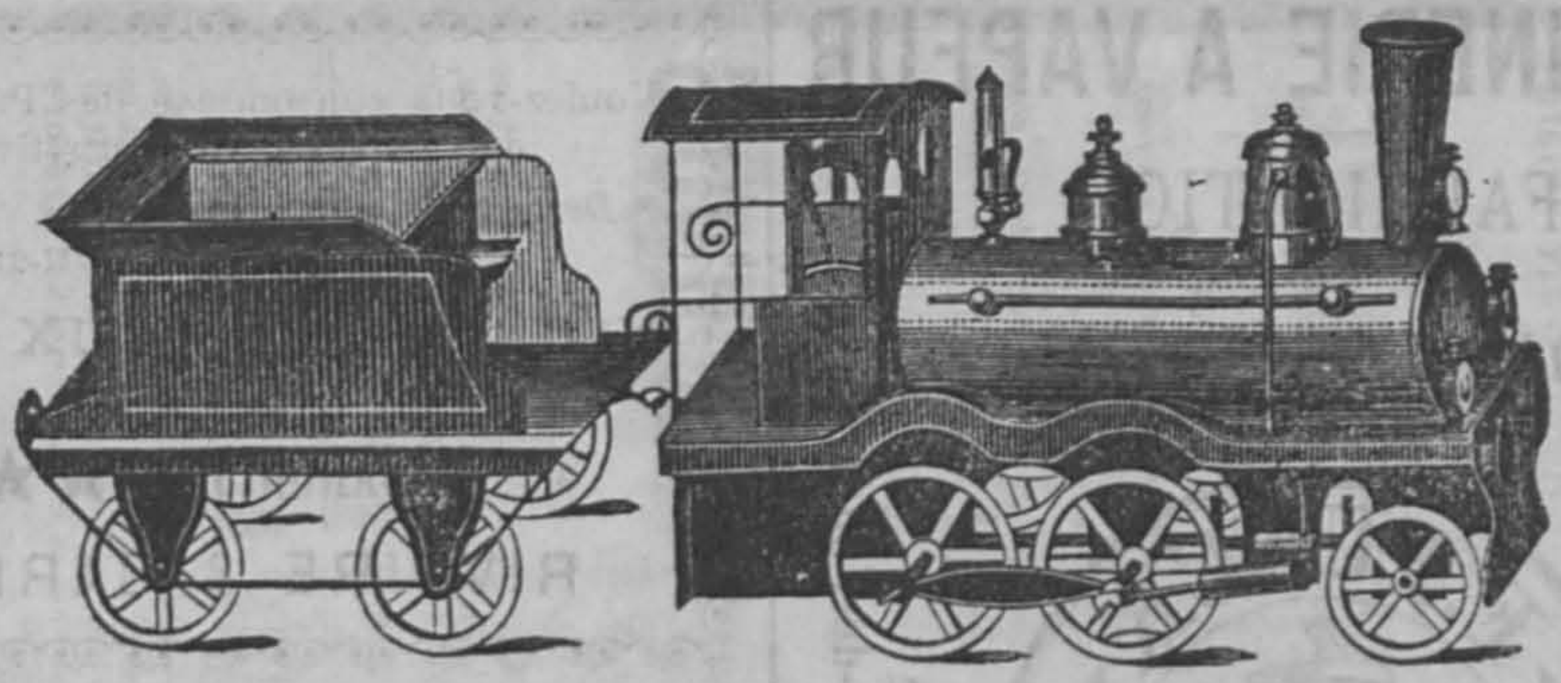
NEUCHATEL :

Place du Port no 2.

CHAUX-DE-FONDS :

Rue J. Richard no 21.

(H-2541-J)



AUX MERVEILLES DE LA SCIENCE

Fabrique de jouets mécaniques

GRANDS ASSORTIMENTS D'ARTICLES NOUVEAUX

Locomotives, bateaux, moteurs à vapeur, électriques et automatiques. Animaux et jouets divers, à mouvements d'horlogerie ou à air comprimé, tableaux mécaniques variés. — Appareils électriques. Piles en tous genres, bobines d'induction, tubes de Geisler, moteurs de tous modèles, accumulateurs, dynamos, lampes électriques, etc., etc. — Instruments de musique, manopans et aristons, 3000 airs variés. — Expédition pour tous pays. — Réparations soignées.

(H-4137-J) **JULES GALÉ, mécanicien, 8, rue du Commerce, GENÈVE.**

ÉVITER LES CONTREFAÇONS



HYGIÉNIQUE DIGESTIF

MARQUE DÉPOSÉE

(H-4110-J)

CHEZ

MM. HENCHOZ FRÈRES

336, Rue du Pont, LOCLE

- VENTE AU DÉTAIL -

MONTRES or, argent, métal.

BIJOUTERIE or 18 k., et argent **contrôlée.**

ORFÈVRERIE arg., nouveauté,

ÉCRINS riches et ordinaires depuis **5 fr.**

ALLIANCES.

ENVOI AU DEHORS

Sérieuses Garanties

Prix bien inférieurs à ceux des magasins

SAVONNERIE A VAPEUR

FABRICATION

de tous les

SAVONS DE MÉNAGE

Savonnerie Chaux-de-Fonds — ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: Savonnerie Chaux-de-Fonds — TÉLÉPHONE



SAVONS FINS DE TOILETTE

O. FUNCK

LA CHAUX-DE-FONDS (NEUCHATEL)

VIN NESTELI

Régénérateur de la santé, ramène à la normale les fonctions du système nerveux et la nutrition profondément troublées. Purgatif unique en cas de maladie des reins, foie, bile, dérangements sérieux de l'estomac. 3 fr. la grande bouteille. — **Pommade**, influence exceptionnelle sur les reins et la vessie, sciatique, respiration gênée, rhumatisme, etc., à 1 fr. — **Floor Régénérateur Thé.** — Ces trois produits ont une puissance merveilleuse contre catarrhes, rhumes de cerveau, des bronches, maladies de la gorge. En vente: Pharmacie **Theiss**, Locle. Inventeur: **L.-D. Nesteli**, Aubonne (Vaud). Certificats à disposition. (H-3164-J)

DESTRUCTION DES TAUPES

Moyen infaillible et très pratique



de les détruire **toutes** et **partout** en quelques heures, quelque nombreuses qu'elles soient.

Envoi gratis et franco du prospectus conditionnel sur toute demande affranchie.

LAPORTE, (H-3036-J)

agriculteur à St-Angel, par Montluçon (Allier)

Chevalier du Mérite agricole.

Voulez-vous consommer des Pâtes pures, délicieuses, extra-nutritives?

Demandez dans toutes les épiceries

LES (H-2790-J)

NOUILLETTES AUX ŒUFS

ET

MACARONIS ★★★

RIVOIRE & CARRET



(H-2686-J)

NOURRITURE A BON MARCHÉ DU BÉTAIL

Provende laitière Augmente considérablement la production du lait et facilite l'engraissement du bétail. En sacs de 50 et de 100 kg.

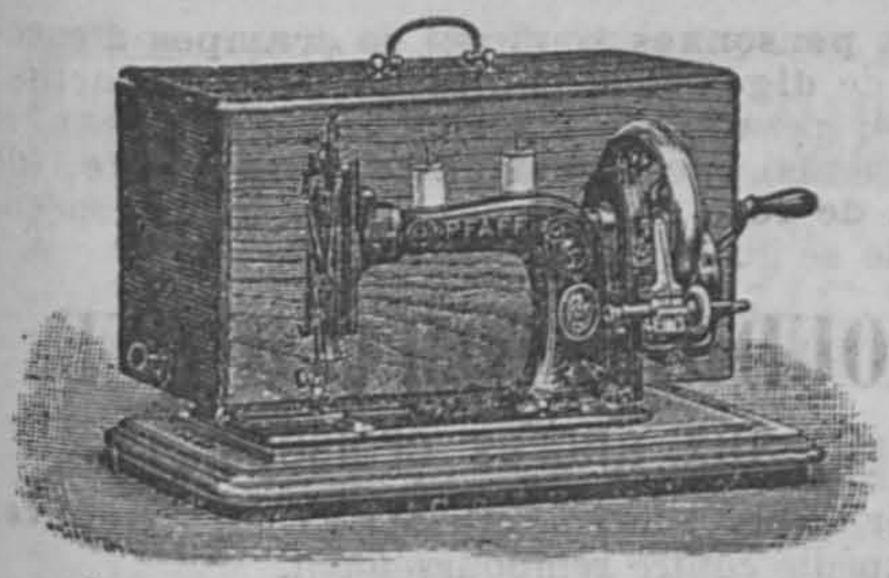
Lactina Suisse Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux et des porcelets. En sacs de 5 kg. à 3 fr. 25, de 10 kg à 6 fr. 50, de 25 kg. à 15 fr.

Porcine Réputée la meilleure farine pour la nourriture et l'engrais des porcs. Augmente considérablement la production du lait chez les truies nourrices. En sacs de 50 et de 100 kg.

Aliment de basse-cour Permet de nourrir une poule pour un centime par jour. En sacs de 10 et 25 kg.

A. PANCHAUD, à Vevey.

(H-2792-J)



PFAFF

MACHINES A COUDRE

ont été reconnues comme étant les meilleures machines à coudre pour **familles** et **artisans**, et leur supériorité, sous tous les rapports, est absolument garantie. La fabrique, ne construisant **que des machines à coudre**, est à même, par son installation grandiose, de produire **ce qu'il y a de plus parfait et de mieux conçu.**

Pour prix-courants et de plus amples renseignements, s'adresser aux Dépôts existant dans presque toutes les villes ou à la fabrique

G.-M. PFAFF, *manufacture de machines à coudre*, **Kaiserslautern** (Palatinat).

— MAISON FONDÉE EN 1862 — — NOMBRE DES OUVRIERS: 700 —

AMEUBLEMENT

CH. GOGLER, Tapissier

14, Rue de la Serre — CHAUX-DE-FONDS — (Entrée rue du Parc)

Installation complète d'appartements.

Grand assortiment de SALLES à MANGER, CHAMBRES à COUCHER, SALONS DE TOUS STYLES

TÉLÉPHONE



TÉLÉPHONE

Fauteuil, 70 fr. Canapé, 140 fr. Chaise, 50 fr.

L'ORIENTAL

SALON moquette bissac, un canapé, deux fauteuils et deux chaises, franco de port et emballages dans toute la Suisse.

350

COMESTIBLES, VINS FINS & LIQUEURS FINES

TÉLÉPHONE

ALBERT STEIGER

TÉLÉPHONE

4, Rue de la Balance **CHAUX-DE-FONDS** **Rue de la Balance, 4**

Poissons d'eau douce — Marée — Poissons vivants — Volaille de Bresse
Gibiers — Fruits du Midi
Primeurs nouveautés en comestibles français, anglais et suisses
Salaisons — Fromages de dessert — Conserves
Glace à rafraîchir

(H-3732-J)

Adresse télégraphique: STEIGER, CHAUX-DE-FONDS

EMBALLAGE SOIGNÉ *PROMPTE EXPÉDITION*

CACAO AU MALT DE GLAND

Aliment reconnu le meilleur pour **enfants scrofuleux** ou **rachitiques,** ainsi qu'en cas d'irritation de l'estomac ou des intestins; goût fort agréable. — On peut se le procurer dans les pharmacies ou directement, par envoi postal, contre remboursement. (H-4220-J)

La boîte de 500 grammes, 2 fr. 50.

Fabrique de chocolat BIBER, Horgen (Zurich)

TRAITEMENT

par correspondance (H-4203-J)

de toutes les maladies de la peau, des organes de la génération et de toutes les maladies chroniques, par le Dr **COULLERY, Chaux-de-Fonds.**



AVIS AUX MÉNAGÈRES

Pour éviter les accidents et viser à l'économie, n'allumez pas de feu sans employer l'**allume-feu** amiante, breveté, **H.-E. Allemand, Evilard**, qui non seulement évitera les terribles malheurs annoncés si souvent par les journaux, mais procurera à tous ceux qui en feront l'emploi, une **notable économie.** Mode d'emploi avec chaque envoi. **Usage pratique et sûr.** (H-4172-J)

Prix par pièce : 1 fr.

TIMBRES-POSTE VÉRITABLES



100 timbres différents d'outremer, pour 2 marcs. 1000 timbres soigneusement choisis, sans 10 Pfg. d'Allemagne, ni 5 Kr. d'Autriche, pour 1 marc. Port en sus. Grand prix-courant gratis et franco. (H-4161-J)

Achat — Échange

CARL GEYER & Comp.,
SIEGEN (Westphalie).

Aux personnes souffrant de **crampes d'estomac,** de **digestions pénibles** (signes distinctifs: fatigue, pesanteur, sommeil après le dîner et bâillements), de **constipation fréquente,** de **maux de tête** ou d'**hémorroïdes,** nous conseillons de se guérir avec la

POUDRE STOMACHIQUE

aux ancres croisées

Ecrire à la **Pharmacie MULLER, Genève,** qui expédie contre remboursement.

Prix du flacon : 3 francs.

AUX AMATEURS

de Cigares réellement **bons** et cependant **bon marché,** je recommande particulièrement l'espèce

AMARILLO

Emballage en caissons de luxe, le cent, Fr. 2 65

Comme des plus avantageux, je recommande encore :

Sumatra véritables, caissons de 50 pièces	le cent, Fr.	4	40
Doris fins	» »	2	85
Java bouts tournés	» »	2	10
Cigares plume	» »	2	20
Brissago. bonne qualité . . .	» »	2	40
Vevey courts	200 p. »	1	80
Rio Grande, excellents, paquets de 10 pièces	» »	2	10
Flora Bahia	» »	2	60
Flora Brésiliens, extra fins. .	» »	2	80

Par mille : 1 FRANC meilleur marché.

GARANTIE ! *Toute expédition qui n'est pas reconnue valant son prix est reprise à mes frais.* (H-4269-J)

J. WINIGER, *commerce d'exportation,*
BOSWYL (Argovie).



La POMMADE CASQUE

universellement réputée, n'est fabriquée **que par nous.** Refuser, comme contrefaçon sans valeur, toute boîte qui ne porterait pas notre marque de fabrique et notre raison sociale, ou d'autres casques. (H-4135-J)

Agence générale suisse pour Machines à coudre

„DAVIS" & „ADVANCE"

De la fabrique DAVIS & Comp., à DAYTON (Amérique)

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 — BRUXELLES 1888, MÉDAILLE D'OR

J.-F. DONZÉ, mécanicien au LANDERON

N'ACHETEZ JAMAIS

DE

Machine à coudre

sans avoir auparavant demandé les échantillons de couture de la Machine

„Davis" & „Advance"

qui sont expédiés franco à toute personne qui en fait la demande.



La Compagnie Davis offrait jadis une prime de **cinq mille francs** à toute personne qui, sur une autre machine à coudre quelconque et dans le même intervalle de temps, effectuerait les mêmes travaux quantitativement et qualitativement qu'elle est en mesure de produire sur sa machine.

Bien que cette somme fût assez forte pour faire désirer à chaque concurrent de la gagner, il ne s'est présenté jusqu'à ce jour **personne pour engager la lutte**; en conséquence, le pari reste ouvert, et aujourd'hui encore elle renouvelle le défi et l'offre sus-mentionnés.

La „**DAVIS**" machine sans griffe d'entrainement, la plus simple, la meilleure et la plus solide, a ses frottements sur galets, ce qui diminue considérablement l'usure; coud les étoffes les plus minces, sans risque de les froncer, et les étoffes les plus fortes sans changement de tension ni de fil ou d'aiguilles. **Accessoires perfectionnés permettant de faire tous les travaux imaginables.** Sous ce rapport, **ELLE N'A PAS D'EGALE.**

L'„**ADVANCE**" machine nouvelle, incontestablement **la plus simple et la mieux comprise** de toutes les machines à griffes d'entrainement, avec **accessoires nouveaux et pratiques.**

Tous les modèles se paient à raison de **10 fr. par mois** ou avec **escompte au comptant.**

Sur demande, **une leçon gratuite** est donnée **à domicile.**

A la même adresse, on trouve également les machines (H-4204-J)

„PHÉNIX" - „HELEVESIA" - „SAXONNIA"

Rotations, oscillantes, vibrantes, et politipes à l'usage de selliers et cordonniers

---

Atelier de réparations et fournitures.

SE RECOMMANDE, J.-F. DONZÉ, Landeron.

Au Galant Jardinier

GRAINES

Fourragères, Potagères et de Fleurs

Louis Druz

GENÈVE

13, Place Longemalle, 13

Avant de faire vos achats, demandez toujours le catalogue illustré, qui est envoyé gratis.

(H-4285-J)

MIGRAINES, NÉVRALGIES

Rages de dents, Colliques menstruelles

Les nombreuses personnes qui en souffrent trouveront un **spécifique certain et presque instantané** dans la

CÉRÉBRINE

Eug. FOURNIER, pharmacien de 1re classe, ancien interne des hôpitaux de Paris, **Issy-Paris.**

Dépôt pour la Suisse : Pharmacie DUPERTUIS, Genève

Flacon de 10 doses, avec brochure explicative et attestations, 5 fr. 50. (H-4423-J)

FABRIQUE de TÉLÉGRAPHES

ET

APPAREILS ÉLECTRIQUES

Fondée par M. Hipp en 1860

PEYER, FAVARGER & Cie

SUCCESSEURS

NEUCHATEL, SUISSE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de Paris 1889

Installations complètes de sonneries électriques pour appartements.
Appareils de sûreté contre l'effraction.
Appareils téléphoniques.
Horloges électriques.
Paratonnerres. Batteries électriques, etc.

SPÉCIALITÉ

DE

ROBES - CONFECTIONS - TOILES

ALFRED DOLLEYRES

NEUCHATEL

11, ÉPANCHEURS, 11

GRAND BAZAR PARISIEN

Rue de la Treille

Nouveautés de la saison

Chapellerie & Modes. — Bonneterie, Ganterie, Maroquinerie. — Articles de voyage. — Verrerie & Cristaux. — Faïence & Porcelaine. — Spécialité de Chaussures en tous genres.

HALLE AUX CHAUSSURES

2, Rue du Bassin, 2

NEUCHATEL **C. BERNARD.**

JEUX & JOUETS

LUNETTERIE

JUMELLES, LONGUES-VUES, PÈSE-LIQUIDES

MICROSCOPES, LOUPES, &c.

BAROMÈTRES & THERMOMÈTRES

Appareils photographiques et Accessoires.

Réparations en tous genres

TH.-M. LUTHER

3, Place Purry, 3

NEUCHATEL (Suisse)

ÉPICERIE FINE

CONSERVES ALIMENTAIRES

VINS FINS

SPÉCIALITÉ DE BISCUITS ANGLAIS

ALFRED ZIMMERMANN

NEUCHATEL

DROGUERIE INDUSTRIELLE

COULEURS - VERNIS - PINCEAUX

TÉLÉPHONE

✣ Ameublements ✣ Literie ✣

C. STRŒLE, Tapissier

Rue de l'Orangerie 4

NEUCHATEL

Meubles en tous genres. Ameublements complets. Réparation de meubles. Literie. Stores Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Fournitures de rideaux. Passementerie.

COMESTIBLES

Charles Seinet

NEUCHATEL - CHAUX-DE-FONDS

Poissons du lac
Marée
Conserves
ETC.



Volailles de Bresse
Gibier
Biscuits anglais
ETC.

DÉPOT GÉNÉRAL DES VIANDES DE CHICAGO

ATELIER DE MARBRERIE

et sculpture

Faubourg du Lac, 29

FÉLIX MÉRINAT

Succesr de J.-Alexandre Custor

Spécialité de

MONUMENTS FUNÉRAIRES

en tous genres

Cheminées, garnitures de meubles

Sous-bases et lavoirs

Réparations et nettoyages d'anciennes tombes

AUG. COURVOISIER

NEUCHATEL

Porcelaine, Faïence, Grès, Poteries communes, Cristaux et Verrerie, Bouteilles noires, Métal anglais, Salières, Garde-nappes, Robinets, Plateaux, Coutellerie.

Procédés et craie pour billards.

SPECIALITÉS : **Services de table.**

Articles d'éclairage.

Commerce de Graines en tous genres et Oignons à fleurs

MAISON PRIMÉE PAR DES PREMIERS PRIX A PLUSIEURS EXPOSITIONS CANTONALES ET FÉDÉRALES

Ferdinand HOCH, Neuchâtel

8, PLACE DU MARCHÉ, 8

Graines potagères, fourragères, forestières. Semences diverses pour la grande culture et graines de fleurs. Spécialités de graminées pour prairies et gazons. Oignons à fleurs de Hollande. Plants d'asperges. Raphia pour attacher les plantes et la vigne. Diverses graines pour nourrir les oiseaux.

GROS ET DÉTAIL **MAISON FONDÉE EN 1870** GROS ET DÉTAIL

N.B. — *Les graines sont toutes récoltées par des cultivateurs de premier ordre, et leur germination est éprouvée, de sorte que les meilleurs résultats peuvent être garantis.*

Les catalogues sont envoyés franco et gratis sur demande

TUILERIE & BRIQUETERIE

NEUCHATEL

MÉDAILLE D'ARGENT CONCOURS AGRICOLE CHAUX-DE-FONDS 1879
DIPLOME EXPOSITION NATIONALE ZURICH 1883

PRIX-COURANT A DISPOSITION



S'adresser à la **SOCIÉTÉ TECHNIQUE A NEUCHATEL**

Salon et magasin spécial de coiffure pour Dames

Mme HEDIGER

Place du Port, Neuchâtel

Spécialité et grand choix dans les articles suivants : parfumerie et savonnerie fine ; peignes en écaille, ivoire, buffle, etc. Brosses à cheveux, à dents, à ongles, à peignes et à habits.

Glaces de toilette. — Eponges fines et ordinaires et gants anglais pour toilette. — Parures en tous genres. — Vente de lampes et fers à friser.

PRIX MODÉRÉS

Tous les ouvrages en cheveux sont exécutés avec le plus grand soin.

Ancienne Maison Borel-Wittnauer

ERNEST MORTHIER

Successeur

Rue de l'Hôpital 15, Neuchâtel

ÉPICERIE FINE — DENRÉES COLONIALES
CONSERVES
FRUITS DU MIDI — VINS FINS — LIQUEURS
BISCUITS ANGLAIS — BISCOMES AUX AMANDES
VERRES A VITRES — BOUTEILLES
ARMES A FEU ET ARTICLES DE CHASSE

Dépôt du *Carbolineum Avenarius,* produit préservant le bois contre la décomposition et la moisissure.

Ganterie soignée,
Bas, Laines & Lainages,
Châles russes, Gilets de chasse,
Spécialité de Corsets.

PRIX MODÉRÉS



TÉLÉPHONE

Costumes d'enfants, Berrets,
Sous-vêtements en tous genres,
Cravates, Tabliers, Mercerie

MARCHANDISES DE 1er CHOIX

SAVOIE-PETITPIERRE

NEUCHATEL

MAGASIN D'ARMES

Fabrication d'armes de précision et de luxe. Carabines Martini pour nouvelles cartouches d'ordonnance, Cal. 7,5. Transformations. Vente du nouveau fusil, modèle 1889, et revolvers d'ordonnance. Grand choix de fusils de chasse de tous les systèmes et calibres. Arficles de chasse. Carabines Flobert. Revolvers. Pistolets. Cannes à feu. Munitions pour toutes armes et calibres. Réparations et nettoyages. Prix très avantageux. Patenté pour la réparation des armes militaires.

J. WOLLSCHLEGEL, armurier,
Rue de la Treille 2, Neuchâtel.

HORLOGERIE

OUTILS ET FOURNITURES

PERRET-PÉTER

9, Épancheurs - NEUCHATEL - Épancheurs, 9

Régulateurs et réveils en tous genres. Spécialité de **Montres solides et bon marché**, garanties, depuis **7 fr.** — Réparations soignées. — Chaînes de montres, argent, métal blanc et nickel.

Prix très modérés.

MAISON DE CONFIANCE

Magasin de Fer & de Quincaillerie



12, Rue de l'Hôpital et Rue du Seyon, 12

ARTICLES DE MÉNAGE
EN TOUS GENRES
Articles d'éclairage - Services de table
FOURNEAUX & POTAGERS
BROSSERIE
HORLOGES & PENDULES

SPICHIGER & BURGER

Rue de l'Hôpital et rue du Seyon, 5

NEUCHATEL

DRAPERIE & NOUVEAUTÉS

Vêtements sur mesure pour hommes & enfants

TAPIS EN TOUS GENRES

ANTIQUITÉS

On demande à acheter chez **Ferd. BECK, Bazar de Jérusalem, Neuchâtel,** des vieilles monnaies, médailles et gravures neuchâteloises et autres; des antiquités lacustres des âges de la pierre, du bronze et du fer; porcelaine, argenterie et toutes autres antiquités.

WARNER SAFE CURE

REMÈDE SPÉCIAL

contre toutes les maladies des reins, du foie, des organes urinaires, de la jaunisse, de la bile et de toutes leurs maladies secondaires.

CURES ÉTONNANTES (H-2540-J)

DES MILLIERS ATTESTENT LA GUÉRISON

Tramelan (Ct. de Berne), 2 novembre 1891.

Je soussigné certifie avoir employé avec succès le Warner's Safe Cure; je souffrais de maux d'estomac et des reins, et depuis l'emploi du remède sus-indiqué, les douleurs ont complètement disparu.

Arthur Konrad, emboîteur.

Chaux-de-Fonds, 4 novembre 1891.

J'ai entendu causer de votre médicament Warner's Safe Cure, et m'en suis procuré. J'étais affectée depuis longtemps de maladie des reins et j'ai voulu aussi essayer vos remèdes. Depuis que j'en prends, je me trouve beaucoup mieux, et j'espère être soulagée complètement en continuant la cure.

Je me fais un vrai plaisir de recommander votre médicament à toute personne qui souffrirait de maux de reins.

Ve Virginie Frossard.

Vienne, place du Conseil impérial 3,
12 février 1891.

Votre Safe Cure de Warner a obtenu, dans une famille à laquelle je tiens beaucoup, un succès indiscutable.

Dr v. Weinetter, médecin.

Fribourg, le 10 décembre 1891.

Je vous annonce que j'ai pris 25 bouteilles de la Safe Cure de Warner, et l'état de ma santé s'est de beaucoup amélioré.

Louise Zurbinden.

Granges de Vesin (Broye, Ct. de Fribourg),
7 novembre 1891.

Par la présente, je déclare que pendant l'hiver de 1890 et 1891, je souffrais d'un catarrhe de la vessie, je ne pouvais plus uriner, j'avais des démangeaisons, de sorte que je me croyais perdu. Après avoir pris quatre bouteilles de Warner's Safe Cure, j'ai ressenti un grand soulagement, j'ai repris mes forces et j'ai pu travailler cet été comme avant ma maladie, et je vous remercie de votre médecine.

Julien Mauroux.

Albeuve (Ct. de Fribourg), 5 novembre 1891.

Je vous annonce que votre remède « Safe Cure Warner » a eu un très bon résultat dans ma maladie.

Ma maladie est de longue date et très opiniâtre, et j'espère néanmoins qu'en continuant l'usage de vos médicaments, j'arriverai à une guérison complète.

Déjà la seconde bouteille me fit sentir la merveilleuse vertu curative de vos médicaments; je les ai déjà recommandés à beaucoup d'amis et connaissances. **Joseph Amez,**
Conseiller communal.

Yverdon, 10 novembre 1891.

Je vous fais savoir que dans la contrée où j'habite, tous ceux qui ont fait usage de Safe Cure de Warner ont éprouvé de grandes améliorations dans l'état de leur santé, ainsi je ne pourrai que recommander votre excellent remède. **Eugène Tha.**

Warner Safe Cure est en vente chez: pharm. GUEBHARDT, pharm. DARDEL, pharm. BOURGEOIS et pharm. DONNER, à Neuchâtel; pharm. ZINTGRAFF, à Saint-Blaise; pharm. SCHMIDT, à Fribourg; dans toutes les pharmacies à la Chaux-de-Fonds.

TUILERIE & BRIQUETERIE
NEUCHATEL

MÉDAILLE D'ARGENT CONCOURS AGRICOLE CHAUX-DE-FONDS 1879
DIPLOME EXPOSITION NATIONALE ZURICH 1883



PRIX-COURANT A DISPOSITION

S'adresser à la **SOCIÉTÉ TECHNIQUE A NEUCHATEL**

Spécialité de monuments funéraires en tous genres.



Cheminées, Garnitures de meubles
Sous-bases et Lavoirs
Réparations et nettoyages d'anciennes tombes

ATELIER DE MARBRERIE & SCULPTURE
29, Faubourg du Lac, 29

FÉLIX MILLÉRINAT
Successr de J.-Alexandre Custor

Maison primée dans plusieurs Expositions

GRAINES & OIGNONS A FLEURS

GROS ET DÉTAIL

FERD. HOCH

8, PLACE DU MARCHÉ, 8

NEUCHATEL

Graines potagères, fourragères, forestières, économiques. — Céréales. — Trèfles. — Esparcettes. — Luzernes. — Fenasses et Ray-grass. — Compositions de graminées diverses pour prairies et gazons. — Graines de fleurs. — Oignons à fleurs de Hollande et d'autres provenances. Plants d'asperges, etc., etc.

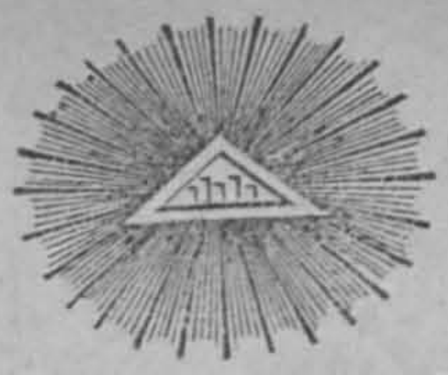
Raffia ou Fibre du Japon, pour attacher les plantes et la vigne.

N.B. — *Les graines sont toutes récoltées par des cultivateurs de premier ordre, et leur germination est éprouvée, de sorte que les meilleurs résultats peuvent être garantis.*

Les catalogues seront envoyés franco et gratis sur demande.

Maison placée sous le contrôle de la Station suisse du contrôle des semences, à Zurich.

LA PROVIDENCE



Compagnie d'assurances à primes fixes CONTRE LES ACCIDENTS

Siège social à PARIS, 12, Rue de Grammont

CAPITAL SOCIAL : CINQ MILLIONS (INDÉPENDAMMENT DES FONDS DE RÉSERVE)

Direction générale pour la Suisse:

FÉLIX WOHLGRATH

MANDATAIRE GÉNÉRAL ACCRÉDITÉ

TÉLÉPHONE — Bureaux: NEUCHATEL Évole, 15 — TÉLÉPHONE

Assurances individuelles contre les accidents de toute nature.
Assurances des pharmaciens, des sapeurs-pompiers, des risques vélocipédiques, de chasse, etc.
Assurances collectives et de responsabilité civile.
Assurances de chevaux et voitures. — Assurances agricoles, etc.

La Compagnie **La Providence** est concessionnée par le Conseil fédéral suisse, régulièrement inscrite au Registre du Commerce et fait élection de domicile au siège de sa succursale suisse, à Neuchâtel. — Elle possède des agences dans les principales localités de la Suisse.

LA CONFIANCE



Compagnie d'assurances à primes fixes SUR LA VIE HUMAINE

Siège social à PARIS, 2, Rue Favart

Capital social: 6 millions. Fonds de gar.: 16 millions. Assur. souscrites à la Comp.: 185 millions.

CONCESSIONNÉE PAR LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE

FÉLIX WOHLGRATH

Directeur et inspecteur général

— TÉLÉPHONE — **Bureaux: NEUCHATEL Évole, 15** — TÉLÉPHONE —

Assurances en cas de décès, mixtes et à terme fixe, avec participation de 80% dans les bénéfices.
Assurances avec accumulation, combinaison nouvelle très avantageuse. — Bénéfices minimums garantis dans le contrat: 33% des primes versées.
Rentes viagères. — Dotation des enfants. — Achats d'usufruits et de nues propriétés.
Agences dans les principales localités de la Suisse.

SPÉCIALITÉ DE CORSETS

Savoie-Petitpierre

NEUCHATEL & CHAUX-DE-FONDS

LAINES & LAINAGES. CALEÇONS. CAMISOLES.
CHALES RUSSES.
GILETS DE CHASSE. GANTERIE.
BERRETS ÉCOSSAIS.

BONNETERIE HYGIÉNIQUE
contre les affections rhumatismales, goutteuses et névralgiques,
en poil angora et en laine Jæger.

FLANELLE DE PIN
antiseptique et résineuse

GANTS de CRIN pour frictions sèches

Dépôt d'excellent thé de Chine

Brosserie. - Parfumerie. - Cravates. - Foulards.
Mercerie. - Articles de pêche.

EAU DENTIFRICE
au Salol

Par l'emploi des découvertes les plus récentes du domaine de l'hygiène, ce dentifrice réunit, d'après le prof. Dr Neusky, à Berne, tous les éléments ayant fait leurs preuves comme stérilisateurs des bactéries végétant sur les dents gâtées et sur la muqueuse de la bouche et de la gorge.

Cette préparation **antiseptique hygiénique** se recommande donc tout particulièrement contre la **carie des dents, mauvaise odeur de la bouche**, comme **préservatif contre les maux de dents** ainsi que pour la **désinfection** et l'**entretien des dents** en général.

Prix du flacon : 1 fr. 50.

En vente chez: (H-4552-O)

Dr A. BÆHLER,
PHARMACIE DU JURA, BIENNE.

Ameublements - Literie

C. STRŒLE, Tapissier

Rue de l'Orangerie 4
NEUCHATEL

Meubles en tous genres. Ameublements complets. Réparation de meubles. Literie. Stores Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Fournitures de rideaux. Passementerie.

ÉPICERIE FINE
CONSERVES ALIMENTAIRES
VINS FINS
SPÉCIALITÉ DE BISCUITS ANGLAIS

ALFRED ZIMMERMANN
NEUCHATEL

DROGUERIE INDUSTRIELLE
COULEURS - VERNIS - PINCEAUX

TÉLÉPHONE

Ancienne maison MEURON & MEYER

SPICHIGER & BURGER
SUCCESSEURS
Rue de l'Hôpital et rue du Seyon, 5
NEUCHATEL

Vêtements sur mesure pour Hommes & Enfants
DRAPERIE & NOUVEAUTÉS
TAPIS EN TOUS GENRES

PARIS



GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AU PRINTEMPS

JULES JALUZOT & Cie

Rue du Hâvre - Boulevard Haussmann - Rue de Provence - Rue Caumartin

ENVOI GRATIS ET FRANCO

sur demande, du CATALOGUE GÉNÉRAL ILLUSTRÉ, renfermant toutes les modes nouvelles de la Saison.

Sont également envoyés **franco,** les échantillons de tous les tissus composant les immenses assortiments du **PRINTEMPS.**

Toute commande, à partir de 25 francs, est envoyée franco de port à domicile et contre remboursement (c'est-à-dire que le montant est réclamé au moment de la livraison).

Tout achat qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé sans aucune difficulté.

MAISON DE RÉEXPÉDITION A BALE

Toutes les formalités de douane étant remplies par notre agent expéditeur, les colis arrivent toujours à destination sans que nos clients aient à s'en occuper.

Le Printemps *se charge, pour ses clients, de toutes les opérations de Bourse, vente et achat de valeurs au comptant, encaissement gratuit de coupons, etc.*

Le Printemps *accepte en comptes courants des dépôts de fonds. L'intérêt de ces comptes est actuellement fixé comme suit :*

Dépôts à vue	**2 % l'an**	**Dépôts à 1 an**	**4 % l'an**
— à 6 mois	**3 % —**	**— à 2 ans**	**5 % —**

(H-3054-J)

LIBRAIRIE DELACHAUX ET NIESTLÉ

NEUCHATEL

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DU FOYER

Collection de bons ouvrages pour adultes et jeunes gens

Prix : 1 fr. 50 le volume

A propos d'un tapis ou la science du foyer domestique. Traduit de l'anglais de Mme Beecher Stowe.

Avant la gloire ou J.-J. Rousseau et Voltaire enfants. Nouvelle et saynète par Berthe Vadier.

Calme après l'orage, le. Nouvelle de R.-L. Grey.

Capitaine de l'écume, le, traduit de H. Ballantyne.

Carnet d'un touriste, par Azeline.

Cas de conscience, un, par Hesba Stretton.

Charles-Georges Gordon, avec un portrait, par Mlle M. Tabarié.

Chillon, ou les protestants du 16e siècle. Nouvelle historique par Jane-Louisa Williams, 2 v.

Comtez-nous ça! par Ennis Graham. Traduit de l'anglais.

Coups d'épingle, par Mme Beecher Stowe.

Deux Anglaises à Rome, par F. Eléonore Trollope.

Deux femmes célèbres, par V. Lamy, précédé d'une lettre de E. de Pressensé.

Deux jumelles, les, ou Brin d'herbe, traduit de l'anglais, par Mlle S. A.

Deux méprises, par Mme Bonzon de Gardonne.

Deux sœurs, les, par Miss Prosser.

De Genève à Suez, par G. Revilliod.

Elise ou *sans boussole.* Imité de l'allemand.

Elise, par Mme Lambert.

En Orient. Drames et paysages, par Mme Lydie Paschkoff.

Femme du bourgmestre, la, par G. Ebers.

Femmes de la chrétienté, les, par l'auteur des Chroniques de la famille Schœnberg-Cotta, traduit par Mme de Witt-Guizot.

Ferme de Hillside, la, par Miss Buckland.

Fleur de genêt. Nouvelle par Mme E. Rœhrich.

Fleurs des Pampas, par Beck-Bernard.

Fleurette. Nouvelle par Mme M. C.

Forêt vierge, la, et *le Sahara,* par E. Desor, avec planches et carte.

Fortune de Luc, la, par T. Combe.

Franz et Rosa. Episode de l'invasion française en 1798, par G. Guillaume.

Gardien, le, par Antony Trollope. Traduit de l'anglais.

Grands missionnaires, les. Quinze biographies de missionnaires évangéliques modernes.

Grèce et Turquie. Notes de voyage par A. Gilliéron, avec illustrations.

Hélène ou Comtesse et Paysan, 1541-1544, par G. Guillaume.

Histoires et légendes pour la jeunesse, par Mme William Monod.

Hygiène du Petit-Poucet, l', par le Docteur Galopin.

Idée de Jeannette, l'. Nouvelle par Mlle Lydia Branchu.

Jean-Christophe Blumhardt. par F. Grin.

Jeanne Dowglas, par l'auteur de John Halifax.

Jet Conyngham, par M. Edwardes. Traduit de l'anglais par Amy Davy.

Joies et souffrances d'un maître d'école, 2 vol. par Jérémias Gotthelf.

Jolie Ida, la, par Mme W. de Coninck, illustré.

Jouets et leçons (Muse des enfants), par Augusta Coupey.

Journée d'Emilie, la, par Mlle Louise Fleur.

Lac de la fiancée, le, par Louise Gérald.

Lieutenant de Valery, le. Episode des guerres de l'indépendance du pays de Vaud, par J. Grandjean.

Mademoiselle Mori. Esquisses de la vie romaine, 2 vol.

Madeleine Linders, traduit de l'anglais.

Marcelle ou les préludes de la Révolution française. Traduit par Mme Arbousse Bastide.

Marielle, par l'auteur de l'orpheline du 41e.

Mas d'Azil, le. Nouvelle historique traduite de Ebrard, par Chaptal.

Mine, la, ou ténèbres et lumière, par Elise Autran.

Nonne, la. Scènes d'une vie de couvent.

Nouvelles villageoises de la Forêt-Noire, par Auerbach.

Œil pour œil, par Anthony Trollope.

Par monts et vaux. Souvenirs d'un alpiniste, par Azeline.

Parias de France, les, par E. Autran.

Passereaux de Maman Corneille, les, traduit de l'anglais par Mlle M. Tabarié.

Pays de l'or, le, par J. Grandjean.

Peu s'en fallut, par Mme Jenkin.

Portraits historiques, par H. Draussin.

Prédicateurs pionniers de l'Ouest américain, les, par M. Lelièvre, pasteur.

Proscrit, le, par A.-F. d'Aulnoy.

Ruines d'Eulenbourg, les, par Mme de Coninck.

Ruth, une histoire de la Nouvelle-Angleterre, par E. Prentiss.

Secret de Sylvio, le, par Mme Abric-Encontre.

Silence Jardine, par l'auteur de John Halifax, 2 vol.

Sœurs, les, par G. Ebers, traduit de l'allemand.

Souvenirs de jeunesse d'un vieillard, par Wilhelm von Kugelgen.

Souvenirs d'un garde national pendant le siège de Paris et la Commune, par G. Guillaume, 2 vol.
Ire partie : la Capitulation.
IIme partie : l'Insurrection.

Tante Marguerite, traduit de l'anglais par Mlle Janin.

Thécla ou le sac de Stanz, par G. Guillaume.

Une Fortune. Nouvelle par Mlle Lydia Branchu.

Veillées du chalet, les, traduit par G. Revilliod.

Veillées du dimanche, par Germain.

Vrai gentleman, un, traduit de l'anglais par J.-G.

EN VENTE

CHEZ

DELACHAUX & NIESTLÉ

4, rue de l'Hôpital, 4

NEUCHATEL

et chez tous les libraires

—

On trouve à la même librairie : Tous les livres et fournitures en usage dans les écoles de la ville et de la campagne. — Tous les articles de papeterie fine et ordinaire, buvards, portefeuilles, carnets de poche, enveloppes de lettres. — Albums de dessin et de timbres, etc., etc.

1																		
2	2 4																	
3	2 6	3 9																
4	2 8	3 12	4 16															
5	2 10	3 15	4 20	5 25														
6	2 12	3 18	4 24	5 30	6 36													
7	2 14	3 21	4 28	5 35	6 42	7 49												
8	2 16	3 24	4 32	5 40	6 48	7 56	8 64											
9	2 18	3 27	4 36	5 45	6 54	7 63	8 72	9 81										
10	2 20	3 30	4 40	5 50	6 60	7 70	8 80	9 90	10 100									
11	2 22	3 33	4 44	5 55	6 66	7 77	8 88	9 99	10 110	11 121								
12	2 24	3 36	4 48	5 60	6 72	7 84	8 96	9 108	10 120	11 132	12 144							
13	2 26	3 39	4 52	5 65	6 78	7 91	8 104	9 117	10 130	11 143	12 156	13 169						
14	2 28	3 42	4 56	5 70	6 84	7 98	8 112	9 126	10 140	11 154	12 168	13 182	14 196					
15	2 30	3 45	4 60	5 75	6 90	7 105	8 120	9 135	10 150	11 165	12 180	13 195	14 210	15 225				
16	2 32	3 48	4 64	5 80	6 96	7 112	8 128	9 144	10 160	11 176	12 192	13 208	14 224	15 240	16 256			
17	2 34	3 51	4 68	5 85	6 102	7 119	8 136	9 153	10 170	11 187	12 204	13 221	14 238	15 255	16 272	17 289		
18	2 36	3 54	4 72	5 90	6 108	7 126	8 144	9 162	10 180	11 198	12 216	13 234	14 252	15 270	16 288	17 306	18 324	
19	2 38	3 57	4 76	5 95	6 114	7 133	8 152	9 171	10 190	11 209	12 228	13 247	14 266	15 285	16 304	17 323	18 342	19 361
20	2 40	3 60	4 80	5 100	6 120	7 140	8 160	9 180	10 200	11 220	12 240	13 260	14 280	15 300	16 320	17 340	18 360	19 380	20 400

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DELACHAUX & NIESTLÉ

rue du Seyon

NEUCHATEL

—

A la même librairie : Nouveautés littéraires et abonnements aux publications périodiques. Livres d'étrennes de tous prix. Albums et alphabets illustrés, livres de gravures. Albums photographiques et autres. Presse-lettres, porte-monnaie. — Boîtes de couleurs, Calendriers, etc., etc.

Imprimerie de H. WOLFRATH & Cie, à Neuchâtel